

Université Lounici Ali – Blida 2

Faculté des lettres et des langues

Département de français



Thèse de Doctorat

Spécialité : Sciences du langage

La dimension émotionnelle au service de la persuasion dans les discours du président français Emmanuel Macron durant l'état d'urgence sanitaire lié à la pandémie de la Covid-19

Par Youcef DAHMANI

Sous la direction de Pr. Houda AKMOUN

Devant le Jury composé de :

Pr. Karima AIT DAHMANE	Blida 2	Présidente
Pr. Houda AKMOUN	Blida 2	Rapporteur
Dr. Ouardia ACI	Blida 2	Examinatrice
Dr. Nassima MOUSSAOUI	Blida 2	Examinatrice
Dr. Kamila OULEBSIR	Bouzaréah	Examinatrice
Dr. Ouidad BOUNOUNI	Béjaia	Examinatrice

El-Affroun, mars 2023

REMERCIEMENTS

Ce travail représente le fruit d'une longue réflexion au cours de laquelle j'ai bénéficié de l'encadrement et de l'encouragement de nombreuses personnes, auxquelles je tiens à présenter mes remerciements.

Mes sentiments de reconnaissance s'adressent en premier lieu à ma directrice de recherche Pr. Houda AKMOUN qui a bien voulu m'encadrer. S'il y a un conseil que je donnerais aux futurs doctorants c'est celui de choisir non seulement un thème de recherche mais également de veiller à se faire encadrer par un encadrant pluridisciplinaire comme il en fut avec moi. En effet, ce sont ses précieux conseils et orientations ainsi que son encouragement qui m'ont permis de mener à terme mon travail de recherche. Je remercie également tous les membres du jury pour avoir bien voulu examiner cette modeste étude.

Mes remerciements vont particulièrement à l'endroit des membres de ma famille qui m'ont toujours soutenu et supporté notamment durant ce parcours scientifique.

DEDICACES

A mes parents,

Pour leur amour et leur bienveillance. Je leur serai reconnaissant toute ma vie, qu'Allah leur accorde longue vie dans la santé et le bonheur.

A ma chère épouse qui a grandement cru en moi et qui m'a soutenu tout au long de cette aventure.

TABLE DES MATIÈRES

PAGE DE GARDE.....	1
REMERCIEMENTS	2
DEDICACES	3
TABLE DES MATIÈRES	4
RÉSUMÉ	8
ABSTRACT.....	9
الملخص.....	10
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	11
PREMIERE PARTIE : CADRAGE THEORIQUE.....	20
Premier chapitre : Rhétorique et Argumentation	21
1.1 Aux origines de la rhétorique	22
1.1.1 L’apport des Sophistes	23
1.1.2 La critique platonienne	24
1.2 La Rhétorique d’Aristote.....	25
1.3 Essai de définition.....	30
1.4 La « Nouvelle rhétorique » de Perelman.....	34
1.5 L’argumentation au XXe siècle	37
1.5.1 L’argumentation chez Anscombe & Ducrot	38
1.5.2 L’argumentation chez Amossy	42
Deuxième chapitre : les émotions dans les discours	45
2.1 Autour d’une notion carrefour	46
2.1.1 Genèse d’un intérêt en sciences du langage	47
2.1.2 L’émotion en argumentation	49
2.2 Une observabilité problématique	50
2.3 De l’argumentativité à l’argumentabilité des émotions	51
2.4 L’étude du langage émotionnel : différentes typologies	53
2.4.1 Le modèle de Christian Plantin (2011).....	53
2.4.2 Le modèle de Raphael Micheli (2014)	53
2.5 Les trois modes de sémiotisation selon Raphaël Micheli	54
Troisième chapitre : Le modèle triadique de la sémiotisation des émotions	57
3.1 L’émotion dite.....	58
3.1.1 Critères de considération de construction relevant du dire.....	59
3.1.2 Eprouver l’émotion : entre auto-attribution et allo-attribution	59
3.1.3 Quelques exceptions des constructions du dire	59
3.1.4 De l’interprétation des énoncés de l’émotion	60
3.1.5 Une structure syntaxique complexe	61

3.1.6	Enoncés incorporant des noms d'émotion.....	61
3.1.6.1	Le nom d'émotion en position de complément	62
3.1.6.1.1	Combinaison avec les verbes de base	62
3.1.6.1.1.1	Combinaison avec des verbes sélectifs.....	62
3.1.6.1.1.2	Insertion dans des constructions causatives.....	63
3.1.6.2	Le nom d'émotion en position de sujet	63
3.1.7	Enoncés incorporant des verbes d'émotion	63
3.1.7.1	Les verbes de Classe I	64
3.1.7.2	Les verbes de Classe II.....	64
3.1.8	Enoncés incorporant des adjectifs d'émotion	65
3.2	L'émotion montrée.....	66
3.2.1	La notion d'inférence indicielle	66
3.2.2	Marqueurs lexicaux	69
3.2.2.1	Le sens « affectif » des unités lexicales	69
3.2.2.2	La valeur affective des interjections.....	70
3.2.3	Marqueurs syntaxiques	71
3.2.3.1	L'exclamation	71
3.2.3.2	Phénomènes de réduction syntaxique	72
3.2.3.2.1	Enoncés elliptiques.....	72
3.2.3.2.2	Enoncés averbaux	72
3.2.3.3	Phénomènes de réordonnancement syntaxique	73
3.2.3.3.1	Enoncés disloqués à droite et énoncés clivés	73
3.2.4	Marqueurs transphrastiques et textuels	73
3.3	L'émotion étayée	74
3.3.1	L'implication des personnes	75
3.3.2	Critère de la distance (espace et temps)	75
3.3.3	L'attribution causale et agentive	76
3.3.4	Les conséquences et leur degré de probabilité.....	76
3.3.5	Le potentiel de maîtrise	76
3.3.6	La ressemblance	77
3.3.7	Signification normative	77
DEUXIEME PARTIE : CADRAGE CONTEXTUEL, METHODOLOGIQUE, ANALYSE ET INTERPRETATION DES DONNEES		79
Premier chapitre : cadrage contextuel et méthodologique.....		80
1.1	Justification du choix de corpus.....	81
1.1.1	Cadre spatio-temporel	82
1.1.2	Pourquoi Emmanuel Macron ?	83

1.2	Présentation du corpus	88
1.2.1	Le discours du 12 mars 2020	88
1.2.2	Le discours du 16 mars 2020	89
1.2.3	Le discours du 13 avril 2020.....	91
1.2.4	Le discours du 14 juin 2020.....	92
1.3	Choix méthodologiques.....	92
1.4	Outils d'analyse	97
1.4.1	La lexicométrie : un bref aperçu	97
1.4.2	Le logiciel Tropes V8.5.....	98
1.5	Méthode d'analyse	101
	Deuxième chapitre : analyse et interprétation des données	105
2.1	La dimension émotionnelle dans le discours du 12 mars 2020	106
2.1.1	Les émotions dites.....	108
2.1.2	La monstration des émotions	112
2.1.2.1	Un éloge particulier pour le personnel de santé.....	112
2.1.2.2	Le volet économique : un souci majeur.....	113
2.1.2.3	Sollicitation des valeurs de la République.....	114
2.1.2.4	Agitation du spectre de l'empirement sanitaire	118
2.1.2.5	Une mise en scène périodique des émotions	118
2.1.3	L'étayage de l'émotion positive.....	125
2.1.3.1	Une question de mobilisation active	126
2.1.3.2	Maîtriser en amont pour mieux gérer en aval	129
2.1.3.3	Qui triompha, triomphera	131
2.2	La dimension émotionnelle dans le discours du 16 mars 2020	134
2.2.1	Les émotions dites.....	136
2.2.2	Les émotions <i>montrées</i>	138
2.2.2.1	Autre crise, autre résolution.....	138
2.2.2.2	Prudence est mère de sûreté.....	139
2.2.2.3	Une protection répartie par priorité.....	141
2.2.2.4	Une crise aux dommages substantiels	142
2.2.2.5	La monstration périodique des émotions.....	143
2.2.3	« Nous sommes en guerre » ou l'étayage de la peur.....	147
2.2.3.1	« <i>Le temps est le plus sage de tous les conseillers</i> »	148
2.2.3.2	La nonchalance du citoyen pointée du doigt	150
2.2.3.3	D'une menace sanitaire à une menace sécuritaire	152
2.2.3.4	Une leçon de morale.....	155
2.2.3.5	Prémices du malheur	156

2.2.3.6	Enrôler le citoyen par la ressemblance de situations.....	157
2.3	La dimension émotionnelle dans le discours du 13 avril 2020.....	160
2.3.1	Les émotions dites.....	163
2.3.2	La monstration des émotions	167
2.3.2.1	Chacun sa part de chagrin.....	168
2.3.2.2	L'effet des chiffres : une argumentation à double tranchant	169
2.3.2.3	Vaut mieux espérer que dénigrer	171
2.3.2.4	Quelques mouvements périodiques en mouvement.....	173
2.3.3	L'étayage de la variété émotionnelle (<i>inquiétude</i> vs <i>espoir</i>).....	176
2.3.3.1	Faudrait-il toujours « gagner du temps » ?.....	176
2.3.3.2	Qui s'excuse s'accuse.....	178
2.3.3.3	Reconfinons jusqu'au 11 mai	180
2.3.3.4	Davantage de sacrifice de la part du citoyen	182
2.3.3.5	La gestion de la crise : des leçons à apprendre et à enseigner	183
2.3.3.6	L'adversité, une aubaine ?.....	186
2.4	La dimension émotionnelle dans le discours du 14 juin 2020.....	189
2.4.1	Les émotions dites.....	192
2.4.2	Les émotions montrées	195
2.4.2.1	Reconstruire l'économie : une primauté.....	195
2.4.2.2	Une charge de plus pour les jeunes	196
2.4.2.3	Etendre les réformes au Projet européen	197
2.4.2.4	Un soutien aux forces de l'ordre	199
2.4.2.5	L'espoir en <i>mouvement</i>	202
2.4.3	L'étayage émotionnel dans le discours du 14 juin 2020	205
2.4.3.1	« <i>Nous</i> » tous pour la reprise de l'économie.....	206
2.4.3.2	S'unifier autour du maintien de l'ordre républicain.....	209
2.4.3.3	Décentralisation des sphères des décisions	211
	Synthèse	214
	Conclusion	218
	Bibliographie.....	225
	Annexes	235

RÉSUMÉ

Ce travail de recherche s'inscrit dans le vaste champ des études consacrées à l'argumentation et vise à analyser l'expression hétérogène de l'émotion dans le discours politique en temps de crise. Le corpus choisi est l'ensemble des quatre discours du président français Emmanuel Macron prononcés lors de l'état d'urgence sanitaire de la pandémie de la covid-19. Une circonstance dramatique qui est à l'origine de notre motivation. L'objectif est d'effectuer une analyse de chaque allocution de sorte à montrer que la dimension émotionnelle qui parcourt chaque discours obéit à une visée argumentative. Le cadre conceptuel de cette étude est basé sur les travaux d'Amossy (2021), ceux d'Anscombe et Ducrot (1984) et sur le modèle d'analyse de Micheli (2014). Il a été également question de recourir à la psychologie sociale (Fischer, 2020) afin d'apporter certains éclaircissements à l'interprétation des résultats. Le principal enjeu de ce travail consiste à décrire comment les mécanismes discursifs sous-jacents au discours politique mettent en œuvre la dimension émotionnelle à des fins de persuasion convoitées par le locuteur.

Mots-clés : argumentation, discours politique, Emmanuel Macron, émotion, stratégies discursives, covid-19

ABSTRACT

This research is part of the vast field of argumentation studies and aims to analyse the heterogeneous expression of emotion in political discourse in times of crisis. The chosen corpus is the set of four speeches made by French President Emmanuel Macron during the state of health emergency caused by the covid-19 pandemic. A dramatic circumstance that is at the origin of our motivation. The aim is to carry out an analysis of each speech in order to show that the emotional dimension running through each speech obeys an argumentative aim. The conceptual framework for this study is based on the work of Amossy (2021), Anscombre and Ducrot (1984), and Micheli's analysis model (2014). Social psychology (Fischer, 2020) was also used to clarify the interpretation of the results. The main challenge of this work is to describe how the discursive mechanisms underlying political discourse implement the emotional dimension for persuasive purposes coveted by the locutor.

Keywords: argumentation, political discourse, Emmanuel Macron, emotion, discourse strategies, covid-19

الملخص

يندرج هذا البحث ضمن المجال الواسع من الدراسات المخصصة للجدل ويهدف إلى تحليل التعبير غير المتجانس عن المشاعر في الخطاب السياسي في أوقات الأزمات. المجموعة المختارة هي مجموعة من أربع خطابات للرئيس الفرنسي إيمانويل ماكرون خلال حالة الطوارئ الصحية لوباء كوفيد 19. يعتبر هذا الظرف المأساوي الباعث الأساسي وراء قيامنا بهذا الدراسة. الهدف من البحث هو إظهار أن البعد العاطفي، الذي يجتاز كل خطاب، يخضع لغاية جدلية. يستند الإطار المفاهيمي لهذه الدراسة إلى عمل كل من Amossy (2021) و Anscombe و Ducrot (1984) والنموذج التحليلي Micheli (2014). كما تمت توضيح عددا من التفسيرات المتوصل إليها عن طريق اللجوء إلى علم النفس الاجتماعي (Fischer، 2020). يتمثل التحدي الرئيسي لهذا العمل في وصف كيفية تنفيذ الآليات الخطابية الخاصة بالخطاب السياسي للبعد العاطفي لأغراض الإقناع التي يصبو إليها المتحدث.

الكلمات المفتاحية : الحجاج، الخطاب السياسي، إيمانويل ماكرون، العاطفة، استراتيجية خطابية، كوفيد 19

INTRODUCTION GÉNÉRALE

“Language is a process of free creation; its laws and principles are fixed, but the manner in which the principles of generation are used is free and infinitely varied. Even the interpretation and use of words involves a process of free creation”

Noam Chomsky

Six millions sept cent quarante-cinq mille huit cent trente-sept morts, ce chiffre effroyable n'est pas le bilan d'une guerre entre deux nations ou encore moins d'une catastrophe naturelle s'étant abattue sur une zone géographique peuplée. Il s'agit des statistiques mondiales, enregistrées à ce jour¹, relatives au nombre de personnes qui ont succombé à la vague sanitaire de la Covid-19. Ce qui n'était au début qu'une forme grippale, engendrée par un coronavirus baptisé SARS-CoV-2 par les scientifiques, s'est vite répandue pour envahir le monde entier. Aucun pays ne fut épargné, obligeant par voie de conséquence la population mondiale à plonger dans un confinement imposé par les Gouvernements de sorte à endiguer cette maladie dont les pays sont loin de se remettre des retombées socio-économiques.

La Covid²-19 a vu le jour en Chine, précisément à Wuhan, en décembre 2019. Son origine reste, à ce moment, inconnue laissant la piste ouverte à de nombreuses spéculations. Selon un article publié par le journal Le Point³, il y a quelques mois, aucune n'enquête menée n'a pu permettre de dévoiler au grand jour la source de l'épidémie. Si certains⁴ pensent fort qu'il s'agit d'un accident de laboratoire, voire même que le virus a été fabriqué à dessein, d'autres estiment que la contamination est de source animale. La première thèse a été fortement rejetée à plusieurs reprises par le Gouvernement chinois étant donné que celle-ci accuse implicitement ce pays de négligence, ce qui le rend responsable direct de la calamité qui s'est abattue sur le reste du monde.

Ce coronavirus n'a pas tardé à s'immiscer partout dans le monde compte tenu du fait que la Chine constitue actuellement un pôle économique mondial. L'Europe fut parmi les

¹ Données récupérées depuis le site <https://www.worldometers.info/coronavirus/> consulté le 22/01/2023

² De l'anglais : Corona Virus Disease (maladie du coronavirus).

³ https://www.lepoint.fr/sante/origines-du-covid-19-les-dernieres-avancees-de-l-enquete-28-09-2022-2491602_40.php

⁴ Les adeptes de la théorie du complot notamment.

continents qui ont enregistré les premiers cas de contamination virale. En France par exemple, il paraît que le premier cas fut observé très tôt, précisément à la fin du mois de décembre 2019⁵ ; contrairement à ce qui a été rendu public par voie officielle⁶. Cette contamination précoce par le virus peut être expliquée par les liens industriels existant entre la France et la Chine. En effet, l'industrie française est représentée précisément à Wuhan - l'épicentre de l'épidémie - à travers l'installation du groupe d'automobile français PSA (Peugeot-Citroën-Automobiles)⁷. Un partenariat qui fait que de nombreux ressortissants français font constamment la navette entre ces deux pays.

Bien entendu et compte tenu de cette conjoncture, le président français Emmanuel Macron, à l'instar des décideurs politiques à l'échelle planétaire, avait régulièrement pris la parole afin d'aviser son peuple sur les mesures prises par le Gouvernement en vue de contrecarrer la prolifération du virus sur le territoire national français. Bien plus, par crainte d'une dissémination massive du virus qui semblait dès le début fatale, le Gouvernement décréta l'état d'urgence sanitaire par le biais de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020. Les circonstances, déjà assez tendues, étaient exacerbées davantage par le dispositif de confinement dont le chef d'Etat français annonça l'entrée en vigueur durant sa deuxième adresse aux français ayant eu lieu le 16 mars 2020.

Avec une audience avoisinant les 25 millions de téléspectateurs, la première allocution du président Emmanuel Macron, intervenue le 12 mars 2020, a constitué « *un record absolu pour un discours présidentiel* »⁸. S'ensuivirent dès lors d'autres allocutions ; précisément, ce sont quatre discours qui ont été prononcés durant l'état d'urgence sanitaire que nous venons d'évoquer. Ainsi, le premier semestre de l'année 2020 a été marqué par quatre allocutions solennelles du président français : le 12 et le 16 du mois de mars de même que le 13 avril et enfin le 14 juin sont des dates qui ont regroupé les Français en masse devant leurs téléviseurs, bien plus nombreux qu'auparavant. L'intention fut essentiellement de savoir davantage à

⁵ https://www.bfmtv.com/sante/coronavirus-le-professeur-cohen-affirme-qu-il-y-avait-un-cas-de-covid-19-en-france-des-le-27-decembre_AV-202005030119.html consulté le 01/03/2023

⁶ Selon la déclaration de la Ministre des Solidarités et de la Santé de France disponible sur le lien : <https://www.lefigaro.fr/sciences/coronavirus-trois-premiers-cas-confirmez-en-france-20200124> consulté le 01/03/2023

⁷ https://www.lepoint.fr/automobile/psa-peugeot-citroen-le-magistral-virage-chinois-16-01-2015-1897035_646.php consulté le 04/03/2023

⁸ <https://www.leparisien.fr/culture-loisirs/coronavirus-22-millions-de-francais-devant-emmanuel-macron-une-audience-record-13-03-2020-8279064.php> consulté le 04/03/2023

propos de l'évolution de la conjoncture épidémique en France et des décisions socio-économiques adoptées à cet égard.

Mais ce ne sont pas seulement les Français qui se sont intéressés à ces discours. En effet, de notre côté, nous nous sommes également penché sur ces allocutions présidentielles au point où nous en avons fait un corpus de travail. Notre intérêt, en tant qu'observateur externe⁹, permet de prendre des distances par rapport au discours et partant, confère de l'objectivité à l'analyse du corpus (les quatre allocutions du président français) comme l'exige la rigueur du travail de recherche.

Par cet intérêt aux discours d'Emmanuel Macron, nous emboîtons le pas à des études antérieures mais récentes qui prirent le discours du président français comme corpus d'analyse¹⁰. Citons à titre illustratif, l'étude menée par Damon Mayaffre et al. (2020) consacrée à l'étude de l'intertexte implémenté dans les discours d'Emmanuel Macron. En liaison avec le contexte pandémique, nous pouvons également mentionner l'étude comparative effectuée par Agustín Darias Marrero (2021) entre les allocutions télévisées du président français et celles du premier ministre espagnol Pedro Sanchez. Dans notre contexte académique algérien, il y a lieu de citer entre autres l'analyse pragmatique de BACHIRI Sonia (2019) dans son travail de master portant également sur le discours du président français.

Le contexte d'énonciation, rappelons-le, est marqué par une dissémination virale sans précédent qui a fait émerger, parmi l'ensemble de la population mondiale, une grande émotion. C'est cette émotion qui représente le point focal autour duquel gravite toute notre étude. Ce travail consiste donc à explorer la matérialité langagière de ces discours de sorte à mettre en exergue la matérialité langagière que nous supposons potentiellement apte à faire émerger une émotion¹¹ chez l'auditoire. Soulignons au passage que nous rejoignons Charaudeau (2008 : 50) qui distingue entre le fait d'éprouver une émotion d'une manière tangible et le discours censé la déclencher.

si le discours peut être porteur et déclencheur de sentiments ou d'émotions, ce n'est pas en lui que se trouve la preuve de l'authenticité du ressenti. On ne confondra pas l'effet que peut produire un discours quant à la naissance possible d'un sentiment et le sentiment comme émotion ressentie

⁹ Dans la mesure où il s'agit d'une analyse *extradiégétique*.

¹⁰ La liste est loin d'être exhaustive. Nous aurons l'occasion d'aborder d'autres travaux au fur et à mesure d'avancer dans l'analyse. Le but ici est de présenter un échantillon de l'état de l'art.

¹¹ Voir même marquant d'une manière explicite le ressenti d'une émotion de la part du locuteur.

Par exemple, il est de coutume chez les adolescents de se prendre par surprise les uns les autres en faisant certains gestes. A ces actes, nous pouvons entendre des propos tels que : « tu m'as fait une de ces peurs ! ». Le fait de ressentir de la peur dans ces propos n'est pas inscrite dans l'énoncé car l'énonciateur pourrait tout bonnement mentir.

De ce fait, pour l'analyste du discours que nous sommes, il a été décidé d'aborder ce corpus qui appartient au discours politique, d'un point de vue de la dimension émotionnelle qui le parcourt. Une dimension que nous lui estimons intrinsèque. Ce postulat de base, nous le retrouvons chez Charaudeau (2008 : 57) pour qui « *le recours aux effets pathémiques est constitutif du discours politique* ».

En France notamment, le discours politique est un discours qui s'est toujours voulu rationnel en raison de la constitution même de ce champ d'étude. Aussi, cette proscription du langage émotionnel dans le discours politique est vraisemblablement due à l'impact négatif des discours fanatiques de la 2^{ème} guerre mondiale (Braud, 2015 : 47). Par conséquent, les études portées sur ce type de discours ont longuement fait fi des affects. Cependant, nous assistons aujourd'hui à un « *emotional turn* » (Le Bart, 2019 : 203) de par le lien étroit qui existe entre le discours politique et l'argumentation dans son volet persuasif¹², un lien qui a été profondément décrit aussi bien dans des ouvrages (Charaudeau, 2005; Micheli, 2010; Bréchon, 2013; Le Bart, 2018) que dans des articles scientifiques (Rosenwein, 2002; Ballet, 2016; Meftah & Bektache, 2019; Orkibi, 2019).

De ces dernières lignes, il apparaît que l'approche adoptée dans cette analyse se veut essentiellement descriptive. De manière générale, nous comptons en effet nous intéresser principalement à l'argumentation politique en temps de crise. Un contexte où il est quasi-difficile, nous semble-t-il, pour un chercheur en sciences humaines de ne pas s'intéresser aux émotions qui en émergent. Selon un point de vue structurel, il en découle de ce qui précède que le travail est organisé conformément à l'interaction simultanée entre deux questions directrices : comment et pour quelle raison. D'une part, comment sont sémiotisées¹³ les émotions dans chacune des allocutions du président français ? D'autre part, pourquoi et quelle

¹² C'est-à-dire lorsque le discours s'adresse principalement aux émotions de l'auditoire ou qu'il met en scène celles de son énonciateur.

¹³ Pour l'instant, ce terme doit être entendu dans le sens d'exprimer, de communiquer une émotion par le biais du langage.

est l'intention recherchée par le locuteur, en l'occurrence le président français Emmanuel Macron, à travers le recours aux constructions affectives¹⁴ ?

Il en va sans dire qu'en face d'un immense auditoire, il n'est pas chose aisée pour un locuteur de construire un discours de taille à répondre aux nombres de questions préoccupantes afin de « *provoquer ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment* » pour reprendre la définition de l'argumentation chez Perelman & Olbrechts-Tyteca (2000 : 05). Il en va de même pour notre contexte d'énonciation, celui où notre locuteur est reconnu par son pouvoir rhétorique qui a fait que pour certains « *aucun de ses mots n'est le fruit du hasard* » (Couturier, 2017). A cet effet, il nous a paru opportun d'approcher les quatre discours du président français de manière à comprendre comment fut exposé discursivement au peuple français un problème dont aucune instance scientifique, au moment de l'énonciation, ne détenait l'explication univoque, et encore moins de solution convaincante. Aussi, quelles sont les stratégies discursives sur lesquelles fut basée l'argumentation du président français face à un auditoire en effervescence ? Enfin, quelles sont les principales émotions (peur, angoisse, fierté, espoir etc.) et les thématiques qui domineraient chaque discours ?

A ces questions de recherche, de nombreuses réponses peuvent être préalablement émises. Quant à la première, relative à la manifestation de l'émotion dans le corpus, nous sommes amenés à augurer qu'elle se veut hétéroclite dans la mesure où tout système linguistique constitue un réservoir susceptible de mettre à la disposition du locuteur autant de combinaisons propices à exprimer une émotion (celle du locuteur) ou à la déclencher (chez l'auditoire).

On dit de l'émotion qu'elle « se répand dans le système linguistique tout entier », du fait que « quasiment n'importe quel aspect [de ce système] est un candidat pour l'exprimer » (Ochs et Schiefflin 1989 : 22 » [...] L'émotion « inonde[rait] la forme linguistique à différents niveaux de structure et de multiples façons (Besnier 1990) in Micheli (2014 : 7)

Par conséquent, et en premier lieu, il serait possible qu'Emmanuel Macron ait recours au lexique affectif sans pour autant, nous semblerait-il, en abuser. Une autre hypothèse et non

¹⁴ Cette locution est utilisée pour faire référence aux modes de sémiotisation qui seront abordés ultérieurement.

des moindres pourrait également paraître valide : celle de faire fi de l'usage de termes d'émotion de la part de notre locuteur. Cela se justifierait par deux raisons. La première est relative à la nature même du discours politique qui se veut un discours rationnel. Tandis que la deuxième raison est liée au risque d'une éventuelle escalade. Mais il y a plus car il ne faut pas perdre de vue que « *l'homme politique s'occupe beaucoup plus de la mise en scène politique que de l'argumentation logique* » (Ain-Sebaâ, 2013 : 126). Enfin, et en guise de dernière hypothèse, il serait possible de retrouver dans le corpus une mise en scène manifeste tantôt à travers l'emploi de certaines formes syntaxiques précises, tantôt en créant un réseau sémantico-discursif dont un auditoire serait en mesure d'en inférer une émotion.

Dans les lignes précédentes, nous avons en réalité esquissé, quoique d'une manière assez sommaire, notre grille d'analyse du corpus. Le modèle d'analyse qui sera choisi pour faire ressortir la configuration discursive des émotions est donc celui de Raphaël Micheli (2014). Il s'agit d'un modèle empirique qui regroupe les principaux canaux de l'expression du langage émotionnel. En effet, chez Micheli (2014), sous le nom de modes de sémiotisation sont répertoriés les trois niveaux du système linguistique susceptible d'exprimer une émotion. Si, sous le mode du *dire*, Micheli désigne les unités lexicales du langage émotionnel, les constructions syntaxiques sont regroupées sous le mode du *montrer*. Par ailleurs, comme nous l'expliquerons plus loin, le discours est parfois organisé d'une manière telle qu'un interlocuteur, partageant avec le locuteur les mêmes valeurs socioculturelles, est amené à inférer l'occurrence d'un état émotionnel depuis la schématisation discursive. Dans ce cas de figure, Micheli parle d'émotion étayée. Nous retrouvons d'ailleurs cette réflexion dans la citation suivante : « *les interventions des uns et des autres ne se limitent jamais à de simples expressions d'opinion, mais s'appuient toujours sur des étayages argumentatifs plus ou moins structurés.* » (Doury & Marcoccia, 2007 : 46)

Comme réponse à la deuxième question de recherche, celle qui regroupe à la fois le type d'émotion et les thématiques dans chaque discours, nous supposons que notre locuteur axerait plutôt chaque discours sur un seul type d'émotion dans l'intention de ne pas susciter l'angoisse chez l'auditoire. Aussi, le fait d'alterner les émotions de valences opposées (peur versus espoir) n'est pas à écarter. Quant aux thématiques qui structurent chaque discours, il faut rappeler au préalable que le contexte socio-économique en France était explosif, déjà amorcé par le mouvement des Gilets jaunes ; un mouvement de contestation initié en 2018 suite à l'augmentation du prix du carburant en France. De ce fait, nous pouvons anticiper les résultats de l'analyse en supposant que le président français s'attellerait à rasséréner son

auditoire en focalisant son intervention médiatique sur une seule thématique – dans chaque discours. Une autre hypothèse pourrait être envisagée. Emmanuel Macron serait également amener à passer d’une thématique à une autre lors de ses allocutions et ce, en créant une espèce d’hierarchisation thématique susceptible entre autres d’exhiber l’ethos d’un leader crédible et renseigné.

En parlant de crédibilité, nous renvoyons aux stratégies discursives dont le président français fait usage. Selon Charaudeau (1995), « *des stratégies, il y en a de multiples, mais on peut les regrouper dans trois grands espaces : de “légitimation”, de “crédibilité”, de “captation”* ». Certes, de par son hétérogénéité, le discours politique inclut la concomitance de la mise en œuvre de ces trois types de stratégies, cependant le caractère inédit de l’état d’urgence sanitaire dicterait au politicien de faire preuve d’une prudence quant à ses choix langagiers. À cet effet, une seule hypothèse nous semble plus plausible. Le président français verserait bien plus dans un registre dramatique.

Par ailleurs, notre sous-bassement théorique comprendra également l’emprunt à la psychologie sociale (Fischer, 2020) de certaines de ses notions. En effet, ce choix nous est dicté par le fait que l’émotion soit un concept initialement relevant du vaste champ de la psychologie. Pour ces deux derniers points¹⁵, nous ne prétendons en aucun cas en faire une étude détaillée ; loin s’en faut. Une posture qui nous a épargné de consacrer des chapitres en ce sens. Ils nous viendront en aide juste pour apporter des explications supplémentaires à nos interprétations des extraits du corpus soumis à l’analyse ; en vue d’appuyer et d’enrichir notre raisonnement.

Pour ce qui est de l’outil d’analyse, nous avons opté pour un dépouillement automatique. Nous utiliserons le logiciel d’analyse lexico-sémantique Tropes dans sa version 8.5. Celui-ci nous sera d’une double utilité : d’une part, il nous permettra d’effectuer un découpage thématique de chaque discours, d’autre part, avec l’intégration du module Emotaix 2012¹⁶ dans sa base de données, il nous sera possible d’opérer des statistiques lexicales relatives au langage émotionnel dans chaque corpus. Ce travail automatique nous sera bénéfique en grande partie pour le mode du *dire*, tandis que le dépouillement manuel appuyé occasionnellement par Tropes est réservé au relevé des énoncés du corpus qui sémiotisent des émotions selon les deux autres modes de sémiotisation conformément à ce que nous avons

¹⁵ Les stratégies discursives et la psychologie sociale.

¹⁶ Pour de plus amples informations, voir le point 1.4.2 dans la deuxième partie de ce travail.

considéré comme étant notre grille d'analyse, en l'occurrence le modèle empirique de Raphaël Micheli (2014).

Il faut préciser également que nous envisageons l'étude du déploiement émotionnel dans le corpus dans la mesure où celui-ci participe à la construction argumentative dans les discours du locuteur. Nous savons déjà que le rôle de l'émotion a été mis en avant dans l'entreprise argumentative avec Aristote qui considère le pathos comme l'un des piliers de l'argumentation. Ce dernier est défini comme étant « *un terme couvrant un ensemble d'émotions socio-langagières que l'orateur exploite pour orienter son auditoire vers les conclusions et l'action qu'il préconise* » (Plantin, 2016 : 436).

Pour parvenir à notre objectif, le recours à la rhétorique s'avère inéluctable notamment si est considéré le fait que « *la notion d'argumentation a incontestablement une origine rhétorique* » (Ducrot, 2009 : 243). Selon cette perspective, nous comptons asseoir notre conception de l'argumentation, d'une part en nous conformant aux concepts de la théorie de *L'argumentation dans le discours* de Ruth Amossy (2021), d'autre part, et puisque l'argumentation est également un fait de langue comme le montre les travaux d'Anscombe et Ducrot (1984), nous serons également amené à avoir recours à leur théorie intitulée *L'argumentation dans la langue* dans la mesure où ces deux théoriciens mettent en avant le fait qu'il y a argumentation dans l'enchaînement même des énoncés. Lorsqu'il y aura une nécessité d'approfondir un point, les présupposés et les sous-entendus inférés depuis les extraits seront également étudiés.

Ainsi et bien que nous en ayons esquissé quelques bribes, nous pouvons dire que l'enjeu de cette étude, en gros, est de parcourir le corpus afin d'effectuer un dépouillement qui donnera lieu à des extraits que nous supposons respecter les caractéristiques propres à chaque mode de sémiotisation de l'émotion. Il sera question de montrer que chaque passage sélectionné, outre le fait qu'il sémiotise une émotion, contribue à l'édifice argumentatif des discours du président français Emmanuel Macron durant la crise sanitaire relative à la pandémie de la covid-19.

Pour mener à bien notre travail de recherche, nous l'avons scindé en deux parties. Si la première partie en constitue le cadrage théorique, c'est dans la deuxième partie que nous mettrons en application nos présupposés théoriques. Ainsi la première partie a été divisée en trois chapitres. Le premier introduit le cadre général de l'étude : la rhétorique et l'argumentation. L'ambition sera de tracer historiquement et épistémologiquement la genèse de l'intérêt accordé à l'influence par le biais du langage. Aussi, nous passerons en revue les

deux principales théories de l'argumentation qui nous serviront de fil d'Ariane durant toute notre phase d'analyse : Anscombe et Ducrot (1984) et Amossy (2021).

Avec le deuxième chapitre de cette première partie, nous aurons l'occasion d'entrer dans le vif du sujet. En effet, nous essayerons de remonter à l'origine des études pour lesquelles l'émotion est une notion centrale ; c'est-à-dire la psychologie. Il sera question de dresser un bref panorama des travaux directeurs qui ont permis à cette notion de basculer des études psychologiques aux études linguistiques. De même, le lien entre l'expression de l'émotion et l'argumentation sera établi en détaillant ce que nous entendons comme différence entre argumentativité et argumentabilité des émotions. Enfin, ce premier chapitre se terminera par un survol des deux modèles d'études des émotions dans le discours : celui de Plantin (2011) et celui de Micheli (2014).

En revanche, c'est dans le troisième chapitre que nous nous introduirons dans les détails du modèle de Micheli (2014)¹⁷. Il sera question d'y exposer les trois modes de sémiotisation de l'émotion de notre modèle d'analyse : l'émotion dite, l'émotion montrée et l'émotion étayée. À l'aide d'énoncés illustratifs, nous tâcherons de faire l'éventail des différents cas de figure d'ordre linguistique ou discursif qui relèvent de chaque mode de sémiotisation. Nous tâcherons d'intervenir de temps à autre afin d'ajuster certains points dudit modèle. En effet, nous comptons étendre l'expression de l'émotion à certains cas de figure que Micheli n'a pas pris en considération dans son modèle.

Pour ce qui est de la deuxième partie de cette étude, elle a été répartie en deux chapitres. Dans le premier, nous commencerons par justifier notre choix du corpus avant d'effectuer la présentation de celui-ci. Ensuite, il sera question de procéder à la justification des choix méthodologiques. Seront abordées ensuite la lexicométrie et certaines options du logiciel Tropes V8.5. Nous terminerons ce premier chapitre par exposer notre méthode d'analyse. Pour le deuxième et dernier chapitre, il a été scindé en quatre parties conformément au nombre de discours qui seront étudiés. Comme nous aurons l'occasion de le voir, la dimension émotionnelle sera relevée en fonction de la thématique qui domine l'énoncé prélevé. Nous tâcherons d'y montrer comment l'émotion est mise au service de la persuasion dans chaque discours du président français Emmanuel Macron.¹⁸

¹⁷ Auquel nous apporterons quelques ajustements qui seront précisés et justifiés.

¹⁸ Nous faisons volontairement allusion, dans cette phrase, à l'intitulé de notre thèse.

PREMIÈRE PARTIE
Cadrage théorique

PREMIER CHAPITRE

Rhétorique

et argumentation

Ce chapitre nous permettra de poser les jalons de notre étude et d'entrer au fur et à mesure dans le vif du sujet. Nous ferons de prime abord un retour aux origines de la rhétorique qui, comme nous l'avons dit précédemment, représente le cadre théorique général de ce travail. Nous y montrerons brièvement comment les Sophistes ont mis en place des stratégies rhétoriques propres à séduire les auditoires, d'une part. D'autre part, suivront les principaux reproches de Platon à certains aspects de ce système rhétorique. Aussi, les grandes lignes de la rhétorique d'Aristote seront exposées succinctement. Les points précédents nous permettront d'esquisser des éléments de définition de la rhétorique. Ensuite, l'accent sera mis sur la « nouvelle rhétorique » de Chaïm Perelman et L. Olbrechts-Tyteca (2000); une théorie qui, comme son nom l'indique, représente un tournant dans les études portées sur la rhétorique. Il sera question dans un second temps d'aborder l'argumentation telle qu'elle est approchée dans les études contemporaines en sciences du langage. Ce qui nous amènera à faire le tour des principales théories qui ont marqué les travaux en sciences du langage au cours du XXe siècle, en l'occurrence, l'argumentation dans la langue d'Oswald Ducrot (1984) et l'argumentation dans le discours de Ruth Amossy (2021).

1.1 Aux origines de la rhétorique

Sans aucun doute, l'éloquence fut pratiquée par l'homme depuis que ce dernier commença à converser avec ses semblables. Les textes sacrés regorgent de passages rhétoriques où des figures de style, souvent des métaphores, sont bien récurrentes sauf que l'intérêt accordé à l'usage de l'éloquence à des fins de persuasion remonte au Ve siècle en Sicile. L'invention du terme « rhétorique » qui renvoie à une technique de l'art oratoire « est attribuée au Sicilien Corax dès le Ve siècle av. J.-C. » (Amossy, 2021 : 14). L'enseignement et l'apprentissage de cette pratique oratoire qui consiste à manier le verbe pour dominer et obtenir l'adhésion de l'auditoire a vu le jour suite aux procès intentés par les habitants de la Sicile pour récupérer leurs terres après la chute des deux tyrans qui s'en emparèrent (Robrieux, 2021 : 12). Les indigènes, ne sachant se défendre pour convaincre les jurys populaires de la justesse de leur cause, eurent recours aux sophistes¹⁹ de l'époque, pour les représenter. Ces techniciens de la parole faisaient preuve d'une remarquable

¹⁹ Citons Empédocle, Tisias, Gorgias, Antiphon, Protagoras entre autres.

habileté oratoire devant les jurys ; ce qui leur valut une grande notoriété parmi le peuple. La rhétorique a donc des origines juridiques car c'est dans et pour les tribunaux qu'elle a été exercée.

1.1.1 L'apport des Sophistes

L'initiation de la sophistique est attribuée à Protagoras qui se prêta à l'enseignement des citoyens d'Athènes, notamment les avocats et les hommes politiques, des rudiments de la persuasion et des procédés de mise en œuvre de la parole pour remporter l'adhésion des auditoires divers moyennant des tarifs élevés. Son point d'appui repose sur le principe selon lequel toute opinion est défendable et que personne ne détient la vérité absolue²⁰. L'accent était considérablement mis sur la mobilisation des émotions (pathos) au détriment du bon raisonnement (logos) afin d'agir sur l'autre et le séduire. Pour les sophistes, la fin qui consiste à gagner un débat et faire fléchir l'adversaire, justifie les moyens de persuasion employés dans cette entreprise.

Gorgias, quant à lui, est réputé pour le maniement du style dans ses textes épidiectiques. Notamment sa célèbre plaidoirie dans « Eloge d'Hélène ». Aussi, pour défendre son exercice de la rhétorique et vanter ses vertus, il fit part à Socrate qu'il lui arrivait souvent, en compagnie de son frère médecin, d'intervenir lorsque des malades refusaient de prendre des médicaments. Il parvenait à les persuader de revenir sur leurs décisions « *sans autre art que la rhétorique* » (Platon, 1993 : 144).

Mais l'enseignement de cet art de la persuasion s'étendait bientôt à toutes les causes, et les procédés investis dans la conquête de l'adhésion de l'auditoire recourraient souvent à des arguments trompeurs. L'efficacité du discours primait sur la vérité de son contenu. C'est cette perspective sophistique qui confère une mauvaise presse à la rhétorique : l'art de la manipulation. A ce sujet, Olivier Reboul (2001 : 15) nous explique que :

les rhéteurs, avec un sens aigu de la publicité, offrirent aux plaideurs et aux logographes²¹ un instrument de persuasion qu'ils prétendaient invincible, capable de convaincre n'importe qui de n'importe quoi. Leur rhétorique argumente à partir non du vrai mais du vraisemblable.

²⁰ Nous pouvons y percevoir les prémisses de l'art de la controverse.

²¹ « Sorte d'écrivains publics qui rédigeaient leurs plaidoiries, qu'ils n'avaient plus qu'à lire devant le tribunal » (ibid)

1.1.2 La critique platonienne

L'adoption de la rhétorique à Athènes ne plut guère au philosophe Platon qui condamnait son caractère fallacieux. Il se montra d'ailleurs très critique envers les Sophistes les réduisant au rang de pseudo-philosophes qui mettaient à la disposition des plus offrants, notamment des riches comme fut le cas avec Protagoras, des techniques d'éloquence afin de faire valoir leur point de vue et de vaincre leurs adversaires lors des débats auxquels ils se confrontaient. Platon dénigre particulièrement le relativisme de cette rhétorique sophistique selon lequel aucune chose du monde ne fait l'objet de consensus. Olivier Reboul (2001 : 20) nous éclaire ce point de vue pragmatique en exposant la pensée de Protagoras qui stipule qu' « *il n'y pas de vrai en soi, mais une vérité de chaque individu, de chaque cité ; et ce qui importe, c'est ce qui lui permet de se faire valoir et de s'imposer, et qui est précisément la rhétorique* ». On imagine aisément les incidences néfastes que ce relativisme est susceptible d'engendrer. En effet, cette façon de se représenter les choses permettrait à un individu de se cacher derrière en justifiant la perpétration d'un acte inadmissible du moment qu'il repose sur un jugement personnel.

Ainsi, bien qu'affichant des réserves à propos de la rhétorique des sophistes, Platon ne la rejette pas en intégralité mais :

il estime qu'il existe deux sortes de rhétoriques : la logographie et la psychagogie. La première, celle des sophistes, est celle qui persuade n'importe qui de n'importe quoi, au mépris de toute honnêteté intellectuelle ; la seconde, qui signifie « formation des esprits », est une rhétorique philosophique ayant pour méthode la dialectique et pour but la recherche de la vérité. C'est la seule qui soit digne de ce nom, l'autre n'étant qu'une méprisable cuisine, faite de trucs, de routine et de démagogie. (Robrieux, 2021 : 15)

Pour Platon, la rhétorique se doit donc de faire comprendre et non de faire croire. Car à l'inverse du raisonnement philosophique qui libère les esprits, la séduction de l'auditoire par des biais rhétoriques est synonyme d'asservissement, voire d'esclavage.

Ce point de vue péjoratif de Platon envers les Sophistes fut partiellement partagé avec l'un de ses plus brillants élèves, Aristote. Toutefois, ce dernier considéra la tradition sophistique sous un autre angle en s'interrogeant particulièrement sur l'éventuelle utilité de ces techniques oratoires. Bref, le fil conducteur de son raisonnement pourrait être résumé

de la sorte : dans quelles mesures pourrait-on faire usage de ces techniques de façon à les mettre au profit de la science ? Les réponses à ce questionnement, entre autres, lui permirent d'ajuster la rhétorique des sophistes et, par conséquent, de mettre au monde une théorie qui porte son nom : la Rhétorique d'Aristote, et qui fera l'objet du point suivant.

1.2 La Rhétorique d'Aristote

Lorsqu'il s'agit de rhétorique, il semble qu'évoquer Aristote est inéluctable. Le moment Aristotélicien est une période décisive de l'humanité durant laquelle furent écrits les premiers manuels de rhétorique comme discipline à part entière nommément la composition par ce philosophe de son œuvre majeure : « la Rhétorique » en trois volumes ainsi que d'autres productions considérées à ce jour comme des références témoignant de l'ingéniosité et de la perspicacité de ce savant encyclopédique. Aristote a eu le mérite d'avoir conceptualisé la rhétorique en système de pensée et d'avoir purifié les techniques oratoires des sophistes et ce, en tirant profit des reproches de ses maîtres Platon et Socrate à l'encontre des rhéteurs.

En effet, tandis que ses prédécesseurs se contentaient de montrer la fausseté des idées sophistiques, Aristote emprunta un autre itinéraire : il s'intéressa essentiellement au mécanisme persuasif de la rhétorique. Mécanismes qu'il prenait soin d'analyser à travers les cours d'éloquence qu'il dispensait à ses disciples sous la tutelle de son maître Platon. Il finit par prendre la rhétorique « *au sérieux et lui reconnaît un rôle positif, voire une dignité certaine. Pour lui, la rhétorique est l'envers nécessaire de la science : celle-ci confère la certitude à ses conclusions* » (Meyer, 2020 : 5). Autrement dit, si ses maîtres s'attelaient à dévaloriser la rhétorique des sophistes en montrant ce qu'elle est, Aristote s'attachait à montrer ce qu'elle doit être.

Son génie réside dans sa capacité à pouvoir rapprocher diverses disciplines qui semblaient jusque-alors contradictoires : la philosophie, l'argumentation dialectique et la rhétorique. Si les Sophistes louaient le pouvoir de la rhétorique, Aristote axait son attention sur son éventuelle utilité. La profondeur de sa réflexion était telle qu'il reconsidéra la rhétorique de fond en comble en mettant en évidence la preuve qui représente selon lui le noyau rationnel de toute argumentation. Pour cela, il opéra un certain renversement des concepts fondateurs de la rhétorique des sophistes, ce qui conféra à sa nouvelle argumentation une idée plus originale.

D'abord, elle ne la²² présente plus comme le pouvoir de dominer, mais comme celui de se défendre, ce qui la rend d'emblée légitime. Ensuite, les arguments contre le mauvais usage sont bien plus forts, car, ce mauvais usage, ils l'expliquent ; c'est précisément parce qu'elle est un bien (agathon) que la rhétorique peut être pervertie, de même que la force, la santé, la richesse. A part la vertu morale, tous les biens sont relatifs (Reboul, 2001 : 34)

De ce fait, la fonction de la rhétorique selon Aristote ne doit pas se résumer au fait de combiner des discours à propos de sujets ordinaires, ni de compiler des arguments afin d'amener un adversaire à adopter un point de vue particulier par le biais de discours vraisemblables car la rhétorique est selon lui : « *la faculté de découvrir spéculativement ce qui, dans chaque cas, peut être propre à persuader* ». (Aristote, 1960 : 76)

Aussi, le raisonnement de l'orateur en vue d'obtenir de la crédibilité doit obéir à une classification particulière selon le type d'auditoire auquel le discours est adressé. Pour cela, Aristote énumère trois types de preuves techniques ou moyens de persuasion :

Les preuves administrées par le moyen du discours sont de trois espèces : les premières consistent dans le caractère de l'orateur ; les secondes, dans les dispositions où l'on met l'auditeur ; les troisièmes dans le discours même, parce qu'il démontre ou paraît démontrer (ibid)

On y reconnaît ici la célèbre triade aristotélicienne : l'ethos (relatif à l'image de l'orateur), le pathos (relatif aux émotions de l'auditoire), et le logos (relatif à la logique du discours). Aussi, les deux premières, ethos et pathos, renvoient à l'argumentation affective. Tandis que le logos a trait à l'argumentation logique. Comme nous remarquons par ailleurs, dans la rhétorique d'Aristote, l'intégration des trois disciplines dont nous avons parlé ci-haut.

D'abord, l'ethos représente l'image du rhéteur, en tant qu'homme détenteur de savoir, que ce dernier véhicule par le biais du discours. Il s'agit d'un argument d'autorité. Ensuite, avec le pathos, Aristote renoue avec les preuves rhétoriques qui relèvent de l'héritage sophistique. On y retrouve essentiellement les figures de styles et les moyens linguistiques propres à émouvoir et séduire le public. Enfin, le logos renvoie à la logique

²² Le pronom complément « *la* » renvoie à la nouvelle argumentation selon la vision de Perelman.

du raisonnement, à la dialectique (l'art de bien dialoguer) de l'orateur afin de faire admettre rationnellement son argumentation.

Notons aussi que cette classification pourrait amener à concevoir les discours persuasifs comme ne pouvant contenir qu'un seul des trois arguments : il n'en est pas le cas. Force est de constater que les discours sont, notamment aujourd'hui, hétérogènes. Les débats médiatiques en sont une preuve exemplaire dans la mesure où l'entrecroisement des trois moyens de persuasion y est frappant. Par souci de conviction, chacun des orateurs est contraint de jouer sur tous les fronts en empruntant les divers moyens que met la rhétorique à sa disposition.

Il convient donc de souligner que la rhétorique aristotélicienne envisage la force de la parole comme moteur de l'action sociale au sein d'une vision où 1) la figure du locuteur joue un rôle déterminant, et 2) raison et passion ont partie liée . (Amossy, 2021 : 5)

Le logos chez Aristote se base, d'une part, sur l'enthymème qui désigne un syllogisme²³ abrégé dans lequel une des deux prémisses est sous-entendue. Aristote estime que lorsqu'une prémisses est évidente, elle peut ne pas être énoncée. Olivier Reboul (2001, 162) quant à lui, va plus loin en pensant que cette omission n'est pas seulement justifiée par l'évidence de la prémisses mais également dictée par un souci de clarté et de concision. Prenons l'exemple du célèbre slogan de la suprématie américaine « *yes, we can* » que nous pouvons traduire par « *oui, nous pouvons* ». Cette expression représente un enthymème dont la majeure « *yes, Americans can* », « *oui, les Américains peuvent* », est supprimée. La mineure « *we are American* », « *nous sommes Américains* » est par contre incluse dans la conclusion « *yes, we can* » qui correspond en français à « *oui, nous pouvons* ». D'autre part, l'exemple dans la rhétorique d'Aristote met en relief ce qui les points similaires mis en œuvre dans le processus de raisonnement. A l'opposé de l'enthymème, l'exemple est considéré comme étant un raisonnement inductif et appartient au registre de la démonstration. La validité du processus démonstratif repose nécessairement sur la validité des exemples utilisés.

²³ Rappelons qu'un syllogisme représente une déduction qui, à partir de deux phrases - l'une étant la majeure et l'autre la mineure -, se solde par une conclusion.

En outre, à cette classification des preuves correspond une classification des types de discours. Aristote en distingue trois : le délibératif, le judiciaire et l'épidictique. Chacun de ces types oratoires a ses propres caractéristiques et de ce fait s'adresse à un type particulier d'auditoire. Dans ce qui suit, nous tenterons d'apporter quelques éclaircissements de sorte à dissiper toute ambiguïté qui pourrait surgir à leur compréhension.

D'abord, le délibératif, ou bien le discours politique au sens large, regroupe les discours prononcés dans le but d'exposer de bonnes ou mauvaises conséquences, l'utilité ou l'inutilité de certaines prises de positions ou projets afin de persuader ou dissuader un auditoire à propos de questions sensibles en forte liaison avec son avenir. On retrouve parmi cette classe les discours des politiciens lors des campagnes électorales ou pendant la tenue des assemblées parlementaires. Nous pouvons également y inclure les discours des médecins spécialistes alertant du danger lié à certains procédés ou traitements médicaux tout comme, avec une certaine précaution, les introductions des travaux de recherches scientifiques dans lesquelles le chercheur défend l'utilité de son travail.

Ensuite le judiciaire, comme son nom l'indique, représente les situations où il est sujet de défendre ou accuser une personne ou un groupe de personnes. Il a pour thème le juste ou l'injuste. Les tribunaux sont les lieux typiques pour ce genre de discours. Là aussi, à ce genre oratoire, pourrait appartenir les énoncés inclus dans les travaux scientifiques dans lesquels le chercheur défend la pertinence de ses choix méthodologiques. Pour parvenir à convaincre, l'orateur fait preuve de séduction par l'imposition de sa personne et la pertinence d'une mise en scène discursive fortifiée par un raisonnement rigoureux quitte à recourir au vraisemblable.

Pour ce qui est du troisième type, l'orateur inscrit son discours dans l'éloge ou le blâme d'une personne, d'une période ou d'un événement quelconque, etc. Le recours au pathos à travers l'usage des figures de style y est sensiblement manifeste afin d'émouvoir l'auditoire. Que ce soit sur la scène médiatique ou sur la toile, ce type de discours est de nos jours omniprésent. En effet, la publicité principalement et les oraisons funèbres font partie de ce genre de discours où l'orateur se lance dans la démonstration des qualités de ce dont il parle. Dans une certaine optique, les campagnes électorales peuvent également être rattachées à ce type de discours dans la mesure où il est fréquent qu'un candidat tente de s'octroyer de la crédibilité en s'adonnant à l'éloge de sa personne ou, au contraire, en contestant son adversaire en mettant en l'avant ses défauts.

Avant de clore ce sous-chapitre, il nous paraît judicieux de nous exprimer un tant soit peu sur une notion qui joue un rôle central dans la rhétorique d'Aristote²⁴, à savoir le concept de topos. Aristote lui consacre un ouvrage à part entière qu'il intitule *Les Topiques*. Le dictionnaire d'analyse du discours (2002 : 573) nous en donne une première définition :

le mot topos (au pluriel de topoï ou topoi) est emprunté au grec, il correspond au latin 'locus communis', d'où est issu le français lieu commun. (1) Fondamentalement, un topos est un élément d'une topique, une topique étant une heuristique, un art de collecter les informations et de faire émerger des arguments. (2) Un topos est un schème discursif caractéristique d'un type d'argument .

Ce terme est né dans un contexte gréco-latin où le recours à la compétence de mémorisation des rhéteurs était de coutume. A défaut de matériel d'écriture, les orateurs devaient prendre appui sur leurs capacités mémorielles afin de se souvenir des grands traits de leurs discours. La technique de stockage, qu'on appelle aujourd'hui méthode mnémotechnique, consistait à structurer mentalement les points communs à un sujet précis et ce, sous forme d'image associée à chacun de ces points afin de permettre, antérieurement, à l'orateur de produire son discours. L'initiation de cet art revient au poète Simonide de Céos, seul survivant qui fut capable de se rappeler avec une précision inouïe de l'emplacement des convives défigurés par l'effondrement d'un palais dans lequel ils assistaient à un banquet et ce, juste après que ce poète en soit sorti.

Aristote reprend les principes de cette stratégie en l'intégrant à l'invention (recherche des arguments). Dans sa théorie, les topoï sont conçus comme étant des répertoires, voire des réservoirs mentaux, où sont classés les principes relatifs à des thèmes généraux et à partir desquels l'orateur puise le matériel nécessaire à son argumentation en effectuant des choix adaptés et ce, conformément au type d'auditoire. On pourrait également parler de vérités transversales à tout thème de discours. La portée de ces topoï s'étend à l'ensemble des trois types oratoires cités précédemment, à savoir : le délibératif, le judiciaire et l'épidictique.

²⁴ Voire même « peut être le plus important de toute la rhétorique » (Aquié & Molinié, 1999 : 223).

Pour exemplifier cette notion, supposons la situation suivante : pour tenter de motiver et de convaincre ses joueurs de leur capacité à remporter un match, un entraîneur d'une équipe (A) de football leur fait l'exposition suivante : « *je vous vois déjà triomphant ! Rappelez-vous que l'équipe adverse (B) a essuyé une défaite, la semaine passée, face au club (C) que vous avez pu battre le mois dernier* ». Cet énoncé bien que très accessible recèle en lui un topos sur lequel l'orateur fonde son raisonnement argumentatif. En effet, la schématisation²⁵ de la situation présente, par le biais d'une relation transitive, la victoire comme étant un résultat immanquable : si A gagne contre C et si C gagne contre B donc A gagne contre B. L'usage de ce schème argumentatif est rendu possible grâce à sa disponibilité dans la mémoire. Une analyse rhétorique du passage précédent (les propos de l'entraîneur) mettra en évidence la présence du topos « le plus et le moins » dont la pertinence et l'efficacité a permis à l'entraîneur d'asseoir son argumentation. Il s'agit bien là d'une autre façon de dire : « qui peut le plus peut le moins ».

Au terme de ce parcours non exhaustif des principaux points de la rhétorique d'Aristote, il convient de préciser que celle-ci ne s'est pas bornée à dominer la scène intellectuelle de son époque. Bien au contraire, et comme on le verra après, l'ascendant exercé sur les théories qui s'ensuivent est bien plus que tangible.

1.3 Essai de définition

Etymologiquement, la rhétorique qui provient du terme latin « rhetorica », lui-même emprunté du grec ancien (rhêtorikê tekhnê), est traduit comme étant : la technique de l'art oratoire. Sauf qu'avant de tenter de circonscrire une définition de la rhétorique, nous tenons à souligner la difficulté d'une telle tâche²⁶, car de nombreuses définitions sont apparues au fil de son histoire, d'une part. D'autre part, un autre point qui est relatif au caractère propre de la rhétorique : cette dernière, comme le souligne Reboul (2001 : 5) est, par essence, pluridisciplinaire et pluraliste.

Dans son aide-mémoire sur l'*Ancienne Rhétorique*, Roland Barthes (1970, 172) la considère comme étant un métalangage (un discours sur le discours). Pour lui, elle représente également « *l'ancienne pratique du langage littéraire* » et l'oppose ainsi à « *la*

²⁵ Une notion que nous verrons en détail au chapitre III. Contentons-nous pour le moment de dire qu'il s'agit d'une façon de présenter une situation argumentative quelconque

²⁶ Olivier Reboul parle *des rhétoriques*.

nouvelle sémiotique de l'écriture ». Michel Meyer, de son côté, énumère les trois principales définitions de la rhétorique :

- 1 / *la rhétorique est une manipulation de l'auditoire (Platon) ;*
- 2 / *la rhétorique est l'art de bien parler (ars bene dicendi de Quintilien) ;*
- 3 / *la rhétorique est l'exposé d'arguments ou de discours qui doivent ou qui visent à persuader (Aristote). (Meyer, 2020, 5)*

Cette énumération dessine, en quelque sorte, l'évolution historique, quoique désordonnée, de la rhétorique depuis sa naissance jusqu'à l'ère romaine. Ce parcours peut être reformulé selon l'intérêt accordé à chacune des trois preuves aristotéliennes : l'ethos, le pathos et le logos. D'abord, Platon considère la rhétorique comme étant l'usage du pathos à des intentions pernicieuses. Ensuite, pour Quintilien, l'ethos de l'orateur représente ce qu'il y a de plus beau et donc de plus important dans le discours. Enfin, c'est le logos qui prime dans la Rhétorique d'Aristote reléguant les ornements du langage à un niveau subalterne du mécanisme de persuasion.

Cette pluralité de définitions est due au fait que les conceptions varient en général selon certaines considérations et aspects auxquels chaque théoricien attache plus d'importance. Ajoutons à cela, le contexte socio-politique et intellectuel qui joue également un rôle capital dans l'orientation des esprits vers l'adoption de telle ou telle idéologie. Pour expliciter ce dernier point, le type du système de gouvernance politique (démocratie, totalitarisme, monarchie, etc) façonne le contenu et la forme des discours adressés aux auditoires. Ces causes, et bien d'autres, se répercutent sur la définition même des savoirs.

Néanmoins, les théoriciens s'accordent tous, plus ou moins, sur le fait que « *la rhétorique est l'art de s'exprimer et de persuader* » (Robrieux, 2021 : 8). Cette définition de Robrieux nous paraît plus parlante dans la mesure où elle intègre l'ensemble des trois preuves de persuasion. En effet, si on la décortique, on s'aperçoit que d'une part, l'ethos est inclus dans *l'art de s'exprimer*²⁷. D'autre part, le verbe *persuader* renvoie à l'investissement d'arguments (le logos) afin d'émouvoir (le pathos) un auditoire.

²⁷ Nous faisons référence à la définition quintilienne de la rhétorique citée par Meyer (voir [1.3](#)).

Nous avons vu qu'en rhétorique l'orateur dispose de trois types de preuves pour convaincre et persuader le public : l'éthos, le pathos et le logos. Bien qu'Aristote, partant d'une réflexion philosophique, se focalise surtout sur le logos, il n'en demeure pas moins qu'il ne néglige en aucun cas le rôle des deux autres dimensions du discours car comme nous allons le voir juste après, privilégier l'une des preuves au détriment des deux autres s'apparenterait à lui faire changer de statut.

Commençons par le cas où l'accent est mis sur l'éthos. L'importance est donc accordée à l'orateur, à sa personnalité, à ses mœurs et à son charisme. Les analystes parlent dans ce cas d'éthos discursif. Parfois, l'orateur conquiert l'adhésion de son auditoire non pas parce que son discours est parfaitement rationnel mais uniquement par le fait qu'il jouit d'une bonne réputation en tant que rhéteur. Dans ce cas, les analystes parlent d'éthos pré-discursif. Le discours est alors subordonné à l'orateur. On notera ici l'impact qu'ont des stéréotypes dans l'octroi de la légitimité à l'orateur. Selon Michel Meyer (2020 : 07), « *cette approche est typiquement romaine* » comme en témoignent les écrits de Cicéron (106-43 avant J.-C) et Quintilien (30-10 après J.-C). Ces genres de discours empreignaient également les dictatures nationales-socialistes du XXe siècle. Il faut toutefois noter que dans nombre de cas la conviction que l'on prête à un discours devient un aspect inhérent à ce dernier dans le sens où le locuteur jouit d'une notoriété acquise au fur et à mesure de ces prestations de qualité. Tel est le cas de Barack Obama²⁸ dont l'éthos discursif est un trait substantiel de son éloquence.

Maintenant si la perspective de persuasion est astreinte au pathos, cela consisterait à faire renaitre la sophistique de ces cendres. Donc, faire revêtir le trait manipulateur qui entachait sa réputation, à laquelle s'opposait farouchement Platon mais exploitait Aristote. Concevoir la rhétorique selon cette perspective consiste à privilégier l'étude des techniques qui permettent de s'approprier l'art de bien parler et le discours se voit focalisé essentiellement sur les passions et les croyances de l'auditoire. C'est particulièrement ce qui caractérise le Moyen Age où parler de rhétorique revenait à parler de poétique. Parmi les auteurs qui ont marqué cette mouvance, nous pouvons citer Dumarsais (1730), Fontanier (1830) dans son ouvrage sur « Les figures du discours » et plus tard Genette (1972) qui publie « La rhétorique restreinte ». L'étude des figures de style, comme de sens,

²⁸ 44^{ème} président des Etats-Unis (2009-2017).

furent à un moment de l'histoire, l'apanage des écrivains qui réduisirent constamment la rhétorique à l'art de l'ornement.

On assiste alors à une rupture entre la rhétorique, en tant que « l'art de bien parler » d'un côté, et la philosophie et la science d'un autre. Sur ce point Amossy (2021 : 6) nous informe que :

Dans sa « rhétorique restreinte » (1972), Genette a montré comment ce qui n'était déjà plus un art de la parole efficace s'est peu à peu rétréci jusqu'à devenir un traité des figures, puis une étude centrée sur la métaphore et la métonymie. La « réduction tropologique » initiée par Dumarsais se poursuit dans l'entreprise de Fontanier qui oriente résolument la rhétorique vers les seules relations de similitude (la métaphore) et de contiguïté (la métonymie) .

Enfin, nous savons que la rhétorique aristotélécienne met davantage l'accent sur le logos. Mais de là, à lui accorder la primauté s'apparenterait plutôt à réduire la rhétorique à la logique²⁹, à l'aspect rationnel du langage. En effet, un discours qui fait abstraction de l'image de son orateur et des passions pouvant être suscitées chez l'auditoire relève à n'en point douter d'un discours scientifique.

Dans de tels discours, l'objectivité est de rigueur, ce qui prive la rhétorique de l'aspect esthétique dont elle jouit depuis les Sophistes. Cette posture est actuellement adoptée par Perelman et Toulmin ainsi que la logique informelle.

De ce développement relatif aux choix que pourrait opérer un orateur parmi les preuves qui se présentent à lui, nous pensons qu'il incombe à l'orateur de faire la part des choses en combinant les trois moyens de persuasion et de conviction qui s'offrent à lui. Nous rejoignons donc Meyer (2020 : 11) qui stipule que :

l'ethos, le pathos et le logos sont à mettre sur pied d'égalité, si l'on ne veut pas retomber dans une conception qui exclue les dimensions constitutives de la relation rhétorique. L'orateur, l'auditoire et le langage sont aussi essentiels les uns que les autres. »

²⁹ Elle-même considérée comme étant « la théorie du logos » (Meyer, 1995 : 06)

1.4 La « Nouvelle rhétorique » de Perelman

La période de déclin de la rhétorique d'Aristote est située du Moyen Age jusqu'à la première moitié du XXe siècle. Comme nous venons de le voir, tout au long de son histoire, elle subit de profondes mutations sous l'effet du privilège accordé à l'une de ses notions fondamentales : l'ethos, le pathos et le logos. Depuis le règne de l'Empire notamment, en l'absence de démocratie et de débats politiques, la rhétorique s'est vu destituée de son trône en perdant sa vocation comme art de persuasion tant convoité pour devenir l'art de bien parler.

De plus, au cours du XVIIIe, l'engouement manifesté pour la science et la philosophie donna lieu à une remise en cause des principes de l'héritage aristotélicien (Conte, 2008 : 03). Son statut dévalorisé fut tel qu'on assista même en 1885 à la suppression de la rhétorique des programmes scolaires en France.

Depuis la deuxième moitié du XXe siècle à ce jour, grâce aux travaux de l'école anglo-saxonne, la rhétorique d'Aristote recouvre ses lettres de noblesse. L'ouvrage majeur qui a bouleversé les conceptions léguées par l'épisode précédent a été celui co-écrit par Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca intitulé *Traité de l'argumentation : la nouvelle rhétorique* (1970[1958]).

Ainsi la nouvelle rhétorique de Perelman, élaborée dans une perspective philosophique, se concentre sur la question de la rationalité pour montrer comment un accord sur le « raisonnable » peut s'effectuer dans un cadre communicationnel . (Amossy & Koren, 2009 : 2)

A l'origine, Perelman souligne que la rationalité s'étend au-delà du raisonnement mathématique et logique, non pas comme le soutenait la tendance intellectuelle sous l'influence de l'héritage cartésien de son époque. Sa thèse est renforcée par le fait que de nombreuses manifestations de la vie quotidienne n'ont aucun lien direct avec le raisonnement mathématique sans pour autant être dépourvues de rationalité. Songeons à titre d'exemple aux différents échanges, officiels ou officieux, entre partenaires sociaux qui ont pour ambition de faire valoir un point de vue. Il en va sans dire que la validité de ce type de communication est indépendante du raisonnement logico-mathématique.

Bien que ce chef-d'œuvre symbolise la rhétorique contemporaine ouvrant subséquemment les voies à l'émergence de nouvelles théories de l'argumentation, il ne fut cependant apprécié à sa juste valeur que tardivement ; précisément vers la fin des années soixante-dix après l'apparition de son ouvrage *L'Empire Rhétorique* (1977) résumant les grands traits de sa réflexion détaillés auparavant dans son *traité d'argumentation*.

Contrairement à ce que pourrait laisser croire le titre de son ouvrage, la *Nouvelle Rhétorique* de Perelman ne contraste pas avec celle d'Aristote. Elle renoue plutôt avec la tradition aristotélicienne sans pour autant reprendre ses principes en intégralité. Animé par un désir patent de fonder une logique des valeurs, Perelman précise que sa démarche s'inscrit dans une tentative de fournir des moyens discursifs susceptibles d'aplanir les problèmes engendrés par les conflits qui consomment les échanges sociaux interpersonnels dans le monde. Pour cela, il rejette tout ce qui se rapporte aux effets manipulateurs et non rationnels de la sophistique et axe sa théorie principalement sur le logos. Ce qui lui valut certaines critiques et reproches, parmi lesquelles celle « *de ne pas avoir abordé de manière suffisamment systématique les aspects formels de la rhétorique, en un mot, l'élocution* » (Robrieux, 2021 : 33) et de n'avoir centré la persuasion que sur l'invention³⁰.

De ce fait, il rompit avec ce qui était en vogue à son époque. En effet, à l'inverse de la tendance rhétorique chez ses prédécesseurs (Gérard Genette, Roland Barthes, le groupe μ ³¹) qui se limitaient uniquement à l'aspect littéraire du langage³², Perelman, à l'instar d'Aristote, se focalise davantage sur l'exploration des méthodes de raisonnement qui sont de nature à emporter l'adhésion de l'auditoire et non pas seulement sa séduction. Pour cela, Perelman et Olbrechts-Tyteca consacrent tout un chapitre à l'étalage d'un large éventail d'arguments d'ordre rationnel. Certes, ils font « *une place aux figures, mais mineure, les réduisant à des condensés d'arguments ; par exemple la métaphore condense une analogie* » (Reboul, 2001 : 98). On assiste *ipso facto* à un regain d'intérêt pour la visée persuasive constituante de la rhétorique antique.

³⁰ L'invention et l'élocution sont deux concepts du système rhétorique. Brièvement, le premier renvoie à la recherche des arguments et le deuxième à leur mise en discours.

³¹ « *Collectif interdisciplinaire actif depuis 1967 en rhétorique, en sémiotique et en théorie de la communication linguistique ou visuelle* »

<http://www.groupe-mu.ulg.ac.be/Groupe/Groupe.html>

³² L'énoncé suivant de Reboul (2001 : 97) témoigne de la domination de l'esthétique en rhétorique à cette époque-là : « Henri Morier a pu faire un *Dictionnaire de rhétorique et de poétique*, sans qu'il y soit questions d'arguments, de lieux, de dispositions. »

En outre, l'auditoire occupe une place stratégique dans la considération perelmanienne dans le sens où le raisonnement de l'orateur s'exerce et s'oriente essentiellement en sa faveur. Notons que les termes « orateur » et « auditoire » de la Nouvelle Rhétorique possèdent une connotation plus large que celui de *locuteur* et d'*allocutaire*. L'orateur renvoie aussi bien à celui qui prononce le discours comme à son scripteur ; et puis, l'auditoire englobe tous ceux envers qui l'entreprise de persuasion est destinée : le public, l'individu, voire soi-même. Ce faisant, il oppose en ce point sa Nouvelle Rhétorique à celle d'Aristote pour qui, l'auditoire désigne un public profane. En adoptant cette posture, Perelman confère à son approche une composante communicationnelle. Cela dit, Il soutient l'idée selon laquelle l'argumentativité est une caractéristique liée au discours³³, même en dépit de l'absence de l'auditoire³⁴.

Le cheminement du discours à visée persuasive s'amorce, selon le *Traité de l'argumentation*, à partir d'une volonté qui naît chez un orateur de débattre autour d'un point litigieux afin de persuader ou dissuader un auditoire et ce, en initiant son raisonnement par la recherche de prémisses (croyances, valeurs, principes etc.) partagées étant de nature à connecter l'auditoire à son raisonnement après quoi,

l'orateur appuiera son argumentation sur des lieux communs (les topoi d'Aristote), schèmes de raisonnement partagés dans lesquels il coulera ses arguments propres. Il pourra ainsi transférer aux conclusions l'accord initialement octroyé aux prémisses. (Amossy, 2021 : 8).

Par l'intérêt qu'accorde Perelman à la mise en situation du raisonnement argumentatif, il marque avec force la corrélation voire la connivence qui doit régir les échanges sociaux, à vocation persuasive, entre un orateur et un auditoire, même en l'absence de ce dernier. Cela a pour conséquence d'effectuer une distinction entre l'argumentation et la démonstration. Car il rattache la première à la rhétorique et la deuxième à la logique. En effet, si les processus cognitifs associés à ses deux opérations pourraient paraître identiques, il n'en demeure pas moins qu'une certaine divergence se situe au niveau de leurs fondements. L'argumentation se base sur des prémisses qui, non seulement font objet de consensus, évidents soient-ils ou vraisemblables, mais permettent

³³ Contrairement à Ducrot qui la perçoit du côté de la langue, comme il sera détaillé dans ce qui suit.

³⁴ Il nous semble que ce point de vue semble être sinon issue du dialogisme, du moins sous son influence.

également la prise en considération de l'état psychique et social des interlocuteurs. Tandis que la démonstration infère des conséquences à partir d'axiomes qui jouissent d'une acceptation universelle (ibid. 21).

Malgré une reconnaissance tardive due en grande partie à une mouvance pro-structuraliste, la néo-rhétorique de Chaïm Perelman intègre aujourd'hui un bon nombre de travaux scientifiques, en sciences humaines essentiellement, qui s'intéressent à l'analyse argumentative. Cependant, comme tout travail scientifique,

les lacunes de Perelman ont [...] été comblées par [...] de nombreux chercheurs américains souvent inconnus des Français mais auxquels Christian Plantin a su rendre leur juste place (Essais sur l'argumentation, Paris, Kimé, 1990), tout comme l'école allemande, avec en particulier Heinrich Lausberg (Handbuch der literarischen Rhetorik, Munich, 1960). Il reste que la contribution de Perelman à l'étude de la rhétorique est l'une des plus considérables. (Robrieux, 2021 : 33)

1.5 L'argumentation au XXe siècle

Comme nous l'avons mentionné ci-haut³⁵, le *Traité de l'argumentation* a eu le mérite de *formater* la réflexion sur l'usage du langage en contexte. En prenant ses distances par rapport à la stylistique et le rationalisme cartésien, Chaïm Perelman concentre sa réflexion sur le logos³⁶ *en action* et définit l'argumentation comme étant « *l'étude des techniques discursives permettant de provoquer ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment* » (Perelman & Olbrechts-Tyteca, 2000 : 05).

Cette conception de l'argumentation, inscrite principalement dans le champ de la philosophie (Amossy, 2021 : 17), se voit objet de critiques et de révisions qui ont permis par la suite l'émergence d'autres théories de l'argumentation conformément à l'approche adoptée par les chercheurs. Ces nouveaux ont considérablement contribué à l'élargissement et l'enrichissement du champ interdisciplinaire contemporain des sciences du langage.

Parmi les théoriciens qui ont marqué les recherches en analyse du discours de manière générale et en argumentation de manière particulière, nous retrouvons Oswald Ducrot (1984) qui conçoit l'argumentation dans la langue et adopte une approche

³⁵ Voir 1.4

³⁶ Le discours, la raison, etc. en grec

pragmatique. Jean-Blaise Grize (1974, 1982, 1996) envisage, quant à lui, l'argumentation sous le prisme de la logique naturelle dans laquelle il introduit le concept de schématisation, qui nous est essentielle dans ce travail de recherche, et que nous verrons avec plus de détails dans le troisième chapitre. De son côté, Stephen Toulmin (1958), contemporain de Perelman, élabore un modèle d'argumentation basé sur les raisonnements qui ont trait à l'éthique. Les travaux de Philippe Breton (1996) méritent également d'être évoqués. Ce dernier s'intéresse principalement au rôle que joue l'argumentation dans la communication. L'apport de Christian Plantin (1996, 2011) nous est particulièrement intéressant dans ce travail dans la mesure où ce théoricien réfléchit sur l'argumentation des émotions dans les discours. Ruth Amossy (2009, 2021), par ses travaux, souligne la distinction entre les discours à visée argumentative (la publicité, le plaidoyer, le réquisitoire etc.), et ceux à dimension argumentative (le bulletin d'information, le témoignage etc.).

Nous ne comptons absolument pas, dans ce qui suit, passer en revue le large éventail des théories d'argumentation citées ci-dessus. S'inscrivant dans une tentative de description de la sémiotisation des émotions en contexte politique, nous astreignons notre choix aux deux principales théories qui nous paraissent les plus idéales pour la réalisation de notre travail : *l'argumentation dans la langue* d'Anscombe et Ducrot (1983) et *l'argumentation dans le discours* de Ruth Amossy (2021). Pour ce qui est du choix porté sur lesdites théories, il sera justifié dans la deuxième partie de notre étude.

1.5.1 L'argumentation chez Anscombe & Ducrot

Ce qui marque l'originalité du travail de ces deux théoriciens est le fait qu'ils perçoivent le déploiement de l'argumentation dans la langue principalement. Leur approche linguistique s'inspire largement de la sémantique énonciative initiée par Emile Benveniste. Ducrot soutient l'idée selon laquelle l'énoncé indépendamment de la situation d'énonciation rend possible différentes interprétations de son contenu. Il ne se résume donc pas seulement à véhiculer un contenu informatif mais il est également capable d'orienter vers certaines conclusions. Ainsi, l'énoncé est porteur de ses propres conclusions : « Il est médecin, donc ...il était un bon élève », « cet endroit est dangereux, donc...il faut s'en

méfier ». D'une manière générale, l'argumentation traverse le système linguistique³⁷ dans le sens où tout énoncé est candidat à une éventuelle interprétation argumentative.

Leur idée centrale de leur réflexion est exprimée dans ce passage extrait de l'avant-propos de leur ouvrage intitulé *l'argumentation dans la langue* (1983) : « le sens d'un énoncé comporte, comme partie intégrante, constitutive, cette forme d'influence que l'on appelle la force argumentative. Signifier, pour un énoncé, c'est orienter » cité par Amossy (2021 : 23)

A l'inverse de Perelman, Ducrot (1983) ne s'intéresse pas aux partenaires de la situation d'énonciation. Persuader l'auditoire qui était au centre de la réflexion perelmanienne ne se retrouve pas parmi les fondements de la conception d'Anscombre et Ducrot. La pierre angulaire de leur théorie se situe au niveau de l'enchaînement des énoncés. Selon Ducrot et Anscombre, les énoncés étant sémantiquement liés les uns aux autres, et en dehors de tout contexte, incluent déjà un procédé argumentatif qui n'obéit pas à des principes de la logique mais est tributaire de la présence de topoï.

L'adoption de cette attitude le conduit à travailler sur les connecteurs qui sont de nature à inférer un sens depuis une signification. C'est en ce sens que :

Oswald Ducrot a d'abord eu recours à la notion de « composant rhétorique » [ou sens pragmatique] pour désigner le sens de l'énoncé en situation, par opposition au « composant sémantique », ou signification attribuée à la proposition en langue. (Amossy, 2021 : 35)

Pour illustrer cette réflexion, considérons un énoncé (E1) tel que « *je n'ai plus faim* » qui réfère, logico-grammaticalement, à une situation où l'énonciateur déclare n'avoir plus envie de manger. La signification de cet énoncé représente le composant sémantique de l'énoncé (E1). Cette interprétation ne suppose aucun a priori de la part d'un auditeur. Toutefois, dans un contexte particulier autour d'un repas par exemple, ce même énoncé pourrait être inféré autrement. Il s'apparenterait à un indice de mal à l'aise qui pousserait l'énonciateur, sous l'effet d'une colère, d'un mal entendu, à s'exprimer de la sorte. En de pareilles conséquences, l'énoncé (E2) « *je suis mal à l'aise* » désigne selon Ducrot le sens de (E1) ou le composant rhétorique de ce dernier.

³⁷ Dans cette assertion, l'empreinte structuraliste est fortement marquée.

L'interprétation de l'exemple ci-dessus a été rendue possible grâce à l'hypothèse que l'on a faite à l'égard de son sens sémantique. Cependant, l'utilisation du conditionnel dans le paragraphe précédent (pourrait) stipule qu'il ne s'agit que d'une seule possibilité d'énoncés parmi tant d'autres. C'est en ce sens que Ducrot parle d'orientation ou de valeur argumentative. Pour Ducrot, l'orientation d'un énoncé est définie comme étant le processus qui permet à cet énoncé d'effectuer des choix parmi d'autres occurrences d'énoncés aptes à lui faire suite. Ceci amène à penser les énoncés de cet enchaînement comme tenant lieu d'arguments les uns pour les autres³⁸.

Ce qui garantit l'accomplissement de cette orientation est le fait qu'elle soit soumise à la vérification d'un topos (singulier de *topoi*) ou lieux communs ; notion qu'il emprunte à Aristote et qui représentent le soubassement du raisonnement. Il s'agit de principes communément admis par l'ensemble des partenaires de la situation d'énonciation. Ainsi, l'enchaînement de (E2) depuis (E1) dans l'exemple ci-dessus a été possible grâce au topos « plus on est mal à l'aise, moins on a envie de manger ». La validité de ce schème argumentatif est assurément un point d'accord social ; seuls quelques individus pourraient la contester.

Si l'on souhaite appliquer ces notions sur l'exemple précédent, nous pouvons schématiser comme suit :

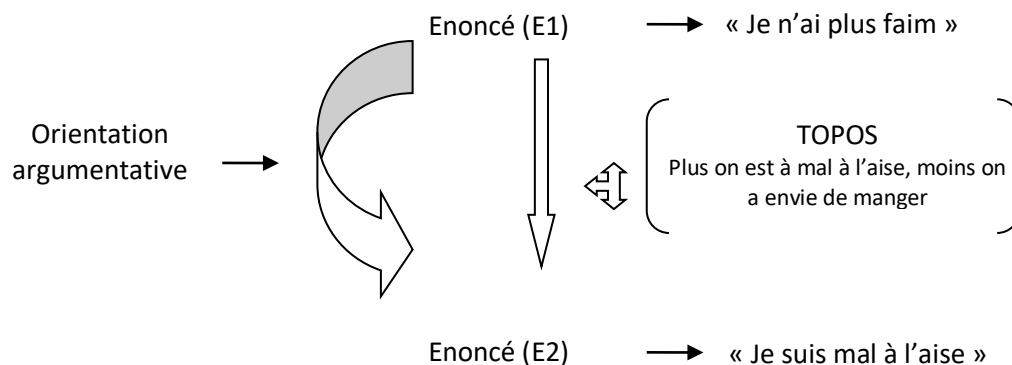


Illustration 1 : Schéma de processus d'interprétation argumentative selon Ducrot et Anscombe

³⁸ « Ceci est à comprendre au niveau « profond », niveau qui est celui envisagé par le linguiste ». (J.-C. Anscombe, 1989, p. 19)

Certes, ce schéma est incomplet mais il reflète toutefois, ne serait-ce que partiellement, le cheminement argumentatif des énoncés conformément à la théorie de l'argumentation de la langue. En effet, de nombreuses questions pourraient surgir quant aux choix mêmes de tel ou tel topos. Qu'est-ce qui détermine la cohérence de l'enchaînement des énoncés ? Quelles sont les règles dont dépend la validité de l'énoncé ? Ces interrogations entre autres nous amènent à explorer et expliciter d'autres éléments constitutifs du modèle d'Anscombe et Ducrot.

De ce positionnement, Anscombe et Ducrot proposent une autre définition de l'argumentation. En ce sens, ils considèrent qu'« un locuteur fait une argumentation lorsqu'il présente un énoncé E1 (ou un ensemble d'énoncés) comme destiné à en faire admettre un autre (ou ensemble d'autres) E2 » (J.-C. Anscombe & Ducrot, 1988: 8).

Nous avons vu que ce sont les circonstances d'énonciation qui permettent l'orientation argumentative d'un énoncé (E1) vers un autre énoncé (E2). Il faut savoir cependant que cet enchaînement est intrinsèquement lié à ce que Ducrot appelle : les présupposés et les sous-entendus. Pour éclaircir ce point, considérons toujours notre exemple de départ (E1) « je n'ai plus faim ». Le sens (E2) pour lequel nous avons opté a été dicté par une circonstance particulière ; celle d'être mal à l'aise et que nous avons supposée. Mais, il aurait été également possible d'enchaîner sur (E3) « j'avais faim il y a quelques instants » car ce dernier tout à fait envisageable. En plus du fait que (E2) et (E3) diffèrent largement d'un point de vue sémantique, ils ne découlent en aucune façon du même processus. En effet, (E2) résulte d'indices extérieurs à la situation d'énonciation. Tandis que (E3) y est fortement attaché : son interprétation est tributaire d'indices intérieurs, d'ordre syntaxico-grammatical.

Dans le cas de l'énoncé (E2), l'interprétation est *sous-entendue*. Le contexte d'énonciation est déterminant dans la mesure où c'est en fonction des indices extralinguistiques que l'argumentation peut être orientée. Par contre, dans le deuxième cas, le contenu de l'énoncé (E3) dépend de l'énoncé posé (E1) bien que l'information n'y soit pas formellement exprimée. A cet effet, Ducrot parle dans ce cas de *présupposé*. Le contenu est implicite, en dehors du matériel linguistique qui s'offre à un énonciataire tierce. Par ailleurs, Ducrot souligne que ce qui marque la distinction entre le présupposé et le sous-entendu réside dans les éventuelles modifications qu'ils peuvent subir. En effet, l'énoncé présupposé (E3) soumis à une interrogation totale « est-ce que j'avais faim il y a quelques instants ? » ou à une négation « il est faux que j'avais faim il y a quelques

instants » maintient, dans un cas comme dans un autre, la validité de l'énoncé (E1), à savoir que « je n'ai plus faim ». En revanche, la négation du contenu de l'énoncé (E2) qui donnera « je ne suis pas mal à l'aise » pourrait toutefois être démentie par un tiers (Ducrot, 1969 : 34).

En faisant abstraction de la mise en discours des énoncés, Ducrot inscrit l'argumentation du côté de la langue et s'écarte ainsi de l'étude des moyens de persuasion héritée depuis Aristote pour se focaliser sur ce qui est, dans la langue, de nature à assurer l'argumentativité des énoncés ; à savoir les connecteurs et les topoï. De ce fait, il perçoit la rhétorique comme un fait inhérent à la langue.

Par ailleurs, la distinction qu'il établit entre signification des énoncés et sens des énoncés implique une distinction entre sémantique et pragmatique. Les énoncés ont une valeur argumentative associée à un contenu affranchi des éléments extralinguistiques. Plus encore, cette argumentativité réfère, dans une certaine mesure, à la construction sémantique de ces contenus. Ce raisonnement les amène à développer, à partir des années 70, le concept de pragmatique intégrée selon lequel la pragmatique représente une branche de la linguistique qui a pour objectif de continuer là où s'arrête la sémantique. En d'autres termes, le sens (pragmatique) des énoncés est subordonné à la signification (sémantique) des phrases qui les constituent.

1.5.2 L'argumentation chez Amossy

Nous allons terminer ce parcours par une brève présentation de la théorie de *l'argumentation dans le discours* de Ruth Amossy, à laquelle un ouvrage qui porte ce nom lui est consacré. Cette théorie est née d'une ambition de pallier un manque constaté chez ses prédécesseurs, notamment Perelman et Ducrot, à propos de l'analyse argumentative des discours (Koren, 2002). S'inscrivant dans la lignée des travaux s'inspirant du *Traité de l'argumentation* de Chaim Perelman et Olbrechts Tyteca, Amossy emprunte à nombre de ses contemporains les prémisses fondatrices de sa théorie. Ruth Amossy précise que *l'argumentation dans le discours* est « un domaine qui se concentre sur l'analyse du discours dans sa visée et/ou sa dimension persuasive. » (Amossy, 2021 : 41). Avant de préciser que sa démarche se veut (ibid, 41-42) :

- Langagière : car l'argumentation dans le discours est construite grâce à non seulement des stratégies discursives mais également grâce au large éventail du

matériel langagier (connecteurs, topoï, etc.) qu'offre le système linguistique à la disponibilité du locuteur.

- Communicationnelle : à l'instar de Perelman, Amossy envisage l'argumentation comme étant fondamentalement liée à la communication. L'argumentation se concrétise à travers une situation de communication qui lui est associée.
- Dialogique : l'entreprise de persuasion s'exerce en rapport avec un auditoire. Pour parvenir à convaincre, il est inéluctable de s'adapter à son partenaire. Même dans des situations de communication virtuelle, l'argumentation s'opère entre les partenaires de l'échange.
- Générique : l'argumentation comme conception, selon Amossy, s'étend pour englober l'ensemble des genres de discours. Toutefois, son exercice « *s'inscrit toujours dans un type et un genre de discours, même si elle les subvertit ou si elle choisit de s'indexer de façon complexe à plusieurs genres répertoriés* » (ibid).
- Figurale : Amossy envisage le recours aux figures de style à des fins de persuasion comme constitutif des discours argumentatifs. Ceux-ci peuvent en effet avoir un des effets péremptoirs sur l'auditoire.
- Textuelle : en concevant le texte comme étant « *un ensemble cohérent d'énoncés qui forment un tout* » (ibid, 41), l'argumentation s'attèlera à analyser les différents moyens logiques (*syllogismes et analogies, stratégies de dissociation et d'association, etc.*) qui assurent sa concrétisation.

En s'appliquant à un ensemble plus vaste de type de discours, Amossy introduit une nouvelle notion dans l'analyse argumentative des discours. Elle opère une distinction entre les discours avec une visée argumentative et ceux qui ont une dimension argumentative. Il existe bien entendu un écart entre le discours politique, les publicités et les bulletins météo. Ce qui est particulièrement intéressant dans le sens où elle effectue un coup de force comme elle l'explique ci-dessous :

De ce fait disparaît la séparation traditionnelle entre une discipline qui traite du discours (l'analyse du discours ou AD) et une autre qui traite de l'argumentation (la théorie de l'argumentation) : il s'agit d'analyser dans leur matérialité discursive les modalités de l'argumentation directe aussi bien qu'indirecte. (Amossy, 2018 : 03)

Contrairement à Perelman et Olbrechts-Tyteca dans leur *Traité de l'argumentation*, la théorie de Ruth Amossy – bien qu'elle en soit leur prolongation - a l'avantage de faire la distinction entre rhétorique et argumentation. Amossy estime que : « le terme rhétorique est souvent réservé à un art de la séduction aux vertus manipulatrices, alors que l'argumentation désigne les tentatives raisonnées de convaincre l'auditoire par des arguments valides » (AMOSSY, 2006 : 2). Elle a par ailleurs constaté le caractère plutôt philosophique de l'approche adoptée par Perelman et Olbrechts-Tyteca. En effet, les processus langagiers ne sont pas pris en considération dans la Nouvelle Rhétorique ce qui écarte la recherche du champ linguistique.

A la fin de ce chapitre, nous tenons à préciser que nous avons volontairement restreint notre développement sur l'argumentation et la rhétorique car l'enjeu ne fut dès le début en aucun cas de faire l'inventaire des théories qui s'y rattachent. Le champ de l'argumentation s'avère assez complexe et en constante évolution pour permettre à un observateur de cerner ses implications. Toutefois, nous pensons avoir sinon exposé, quoique de manière non exhaustive, les bases de notre assise théorique relative à l'argumentation, du moins avoir donné un aperçu sur les grandes lignes directrices de notre réflexion de sorte à esquisser ce sur quoi portera la phase analytique du corpus dans la deuxième partie de ce travail.

Le chapitre suivant nous permettra d'aborder ce qui constitue le point nodal de cette étude, en l'occurrence le concept d'émotion. Nous nous y aborderons cette d'émotion à travers le prisme de la psychologie, de la linguistique et de l'argumentation en particulier. Nous y présenterons de manière succincte les deux modèles d'analyse (Plantin (2011), Micheli (2014)) de l'expression des émotions dans les discours. Si le modèle de Plantin (2011) sera présenté à titre indicatif, celui de Micheli (2014) sera par contre détaillé dans le troisième chapitre.

DEUXIÈME CHAPITRE

Les émotions dans les discours

Après avoir développé certains aspects de la rhétorique, de l'argumentation et des deux théories qui ont marqué les analyses des discours contemporains, nous allons à présent aborder le concept d'*émotion*. Le premier point nous permettra de situer l'intérêt contemporain qu'accordent à cette notion les recherches en sciences du langage. Le deuxième point permettra d'introduire le raisonnement qui sous-tend cette étude : le caractère hétérogène de l'expression verbale des émotions. Puisque l'étude des émotions, comme nous l'envisageons dans ce travail, se veut inscrite dans le champ de l'argumentation, il sera expliqué dans le troisième point comment la réflexion autour des émotions dans le discours argumentatif est passée de « argumenter par les émotions » à « argumenter les émotions ». Le quatrième point nous permettra d'aborder le concept de *sémiotisation des émotions* qui représente le fil conducteur de notre travail. Ceci nous amènera à présenter les deux modèles théoriques choisis pour l'analyse du corpus. Une brève présentation du modèle précurseur de Plantin (1998, 2011) précèdera l'exposition de celui de Micheli (2014). Ce dernier constitue le cinquième point de ce chapitre. Il sera question de présenter succinctement les trois modes de sémiotisation selon le modèle de Raphael Micheli : l'émotion *dite*, l'émotion *montrée* et l'émotion *étayée*.

2.1 Autour d'une notion carrefour

Le terme émotion n'a pas vu le jour dans un contexte purement scientifique comme ce fut le cas avec des termes tels que cotexte, paralogisme, polyphonie etc. Il est déjà présent dans le lexique du grand public et son sens n'est pas très différent de celui que lui prêtent les disciplines dans lesquelles il fait objet d'étude. Dans le langage ordinaire, les émotions renvoient à un état psychique (peur, joie, honte, courage etc.) que l'individu interne, et se manifeste à travers son visage (rougissement, sourire etc.) ou son attitude (tremblement, sursaut etc.) et débouche parfois à un passage à l'action. Par ailleurs, les dictionnaires s'accordent sur ses dimensions physiologique, temporelle, d'intensité et de passivité (Micheli, 2014 : 37).

En psychologie, domaine scientifique qui lui a donné ses lettres de noblesse, « malgré une somme considérable de travaux, il n'existe pas de définitions qui soit partagées (à l'unanimité) entre les différents courants de chercheurs sur l'émotion » (Har, 2018 : 215), ce qui témoigne clairement de la complexité de ce processus. Néanmoins, celle-ci est reconnue comme étant un phénomène multicomponentiel (Scherer & Sander,

2019 : 09) car en plus des composantes citées ci-dessus, la psychologie inclut une composante cognitive dans la définition de l'émotion. En effet, « l'émotion implique l'évaluation d'un objet, l'interprétation d'une situation ou d'un évènement par le sujet » (Micheli, 2014 : 38)³⁹.

Il y a également une autre complication qui rend toute tentative de définition ardue : le fait que le champ lexical de l'émotion s'étende pour inclure principalement des termes comme *sentiment*, *humeur*, *éprouvé*, *pathos*, *affect*, *passions*⁴⁰. Pour ce qui nous concerne et pour l'instant, écartons d'emblée les deux derniers termes : *affect* et *passions*. Le premier fait effectivement office d'hyperonyme dans la mesure où les autres termes s'y rapportent. Quant au deuxième, il dénote un état violent et intense. Bien entendu, et comme l'indique l'intitulé de ce travail, nous avons opté pour le terme *émotion*.

2.1.1 Genèse d'un intérêt en sciences du langage

Depuis Aristote, les discours à dominante émotionnelle ont toujours été étiquetés comme synonyme de manipulation et de propagande. C'est ainsi que le discours émotionnel, comparé à un discours fallacieux, s'est donc retrouvé mis à l'écart des recherches en linguistique, d'orientation argumentative particulièrement. Décrivant ce constat, Plantin (2005 : 92) souligne que « *le domaine de l'argumentation pure s'est redéfini historiquement par son rejet des affects et de l'engagement de la personne dans son discours* ». Ceci est dû en grande partie au rationalisme cartésien qui considérait l'émotion comme la pierre d'achoppement du raisonnement correct. Par conséquent, de nombreux théoriciens jugèrent inapproprié d'intégrer l'étude des émotions dans l'argumentation (Eemeren, 1996 : 2).

Mais depuis la prolifération de différentes formes de communication de masse (la télévision, la radio et les réseaux sociaux etc.), l'ambition grandissante d'influencer le public a conduit les différents intervenants sociaux à tirer profit de tout ce qui pourrait servir leur dessein, ce qui ouvrit aux sciences du langage, déjà en constante expansion, de nouveaux horizons. En effet, de nombreuses notions, qui, auparavant appartenaient

³⁹ Cette notion d'évaluation est développée ci-dessous dans la partie consacrée à l'émotion étayée

⁴⁰ Selon Plantin (Plantin, 2020 : 02) chaque terme appartient à un domaine particulier : « *Affect est lié à la psychanalyse ; émotion, à la psychologie ; humeur, à la médecine ; éprouvé à la sémiotique ; pathos à la rhétorique. Passion et sentiment sont liés à des périodes historiques différentes, passion à la philosophie morale, à la peinture et à la littérature classiques (17^e – 18^e siècle); sentiment à la période romantique (18^e – 19^e siècle)* »

exclusivement à des champs spécifiques, viennent aujourd'hui occuper une place de plus en plus importante dans la recherche scientifique en linguistique. Citons à titre illustratif deux concepts : le premier celui de *la polyphonie* qui, initialement naît dans un contexte littéraire, a été repris par Ducrot (Perrin, 2004 : 265), ainsi que le concept des *représentations sociales* qui a été emprunté par la sociolinguistique à la sociologie.

De son côté, l'émotion issue d'un contexte psychologique n'échappe pas à ce constat. Toutefois, il a fallu de prime abord *casser* cette barrière entre le rationnel et l'émotionnel. Cela a été possible, fondamentalement, grâce aux avancées en neurosciences exposées dans le célèbre ouvrage du neuropsychologue américain Antonio R. Damasio intitulé *L'erreur de Descartes : la raison des émotions*, comme l'explique et le résume Philippe Braud (2015 : 49) :

Affirmer l'existence d'une instance purement rationnelle au sens où elle ignorerait toute interférence émotionnelle contredit d'ailleurs l'enseignement le plus récent des neurosciences sur le fonctionnement du cerveau humain, lequel ignore la distinction émotionnel/rationnel (Ledoux, 1997 ; Damasio, 1995)

Les frontières ainsi franchies, nous retrouvons une panoplie de travaux consacrés à l'étude du langage émotionnel en sciences du langage. Dans ce sillage et dans le champ de l'analyse du discours à la française, citons en guise d'exemple, les travaux de Patrick Charaudeau (2000) qui introduit la notion de pathémisation⁴¹ dans une tentative de rendre compte de la mécanique discursive par laquelle l'émotion peut être mise en place. En distinguant entre l'effet visé et l'effet produit, Charaudeau souligne que la manifestation de l'effet pathémique s'opère à travers une double énonciation : l'expression pathémique et la description pathémique. L'expression pathémique renvoie à la description de l'état émotionnel éprouvé ou feint chez l'un des partenaires de l'échange. Tandis que la description pathémique est relative à une construction discursive qui est de nature à faire émerger une émotion aussi bien chez le locuteur que chez le destinataire.

Ainsi, le champ scientifique s'est vu enrichi d'une variété d'articles scientifiques (Ballet, 2016; Kacprzak & Goudailler, 2015; Rabatel, 2013; Rosenwein, 2002), tout

⁴¹ Le terme « pathémique » est issu de la théorie des passions (Parret, 1986) et renvoie au déclenchement des émotions chez le destinataire en fonction d'une axiologie.

comme de nombreux ouvrages, collectifs ou individuels (Bréchon, 2013; Le Bart, 2018; Plantin, 2011; Rabatel, Monte, Rodrigues, & Collectif, 2015; Rinn, Delarue, Zoberman, Charaudeau, & Collectif, 2008) (Rinn et al. 2008; Micheli 2014; Plantin 2016b) qui ont été publiés portant tous sur l'étude des déploiements émotionnels dans le discours.

2.1.2 L'émotion⁴² en argumentation

Toujours dans la même lignée des travaux de l'école anglo-saxonne, l'apport de la logique formelle représentée par Douglas Walton a été également déterminant dans la mesure où, en publiant « *the place of argument* » en 1987, il intègre l'étude des émotions dans le discours. Walton réfléchit aux les moyens qui permettent d'attester de la régularité ou non d'un argument à des fins persuasives. Il défend l'impact positif du registre émotionnel dans la construction argumentative sans pour autant nier son caractère fallacieux (Sukiennik, 2013 : 2). Pour lui, la manipulation n'est pas inhérente à l'émotion mais c'est plutôt la mise en discours de cette dernière qui laisse paraître cet effet manipulateur⁴³.

Dans le contexte francophone, deux chercheurs sont à l'origine de l'émancipation du langage émotionnel dans les études consacrées à l'argumentation : Christian Plantin (1998, 2011) et Micheli (2010, 2014). Plantin et Micheli inscrivent leurs travaux dans une démarche descriptive de l'expression des émotions, dans les discours argumentatifs en particulier. Ce qui d'ailleurs caractérise l'étude des émotions en sciences du langage (Oumessad, 2020 : 2). Par la suite, nous assistons à une floraison des

« travaux sur l'expression linguistique des émotions [qui] portent principalement sur les propriétés du lexique des émotions, sur la sémantique et la dimension culturelle des émotions (Wierzbicka, 1999 ; Kövecses, 2000), sur l'émotion dans les interactions verbales et dans l'argumentation (Plantin 1998, 2003, 2011 ; Micheli 2010) » (Chatar-Moumni, 2013 : 3)

⁴² Nous tenons à rappeler que notre optique se veut exclusivement langagière. Ainsi, tout ce qui relève de l'expression mimo-posturo-gestuelle des émotions (la sémiotique du discours) ne rentre pas dans le cercle d'intérêt dans ce travail.

⁴³ La démarche de Dalton rappelle celle d'Aristote, lorsque contrairement à Platon, il bonifie la pragmatisme de la rhétorique des Sophistes en considérant son éventuelle utilité.

2.2 Une observabilité problématique

Comme nous venons de le dire, les travaux sur les émotions en sciences du langage se sont focalisés principalement sur la description des unités linguistiques (lexique) et des constructions langagières (syntaxe) susceptibles d'exprimer des émotions. Toutefois, cette tâche s'avère épineuse du fait de l'hétérogénéité du matériel linguistique qui s'offre au linguiste. Ceci est d'ailleurs le constat de Catherine Kerbrat-Orecchioni⁴⁴ qui estime qu'« à cause de leur caractère [...] fuyant et insaisissable », les émotions donnent l'impression qu'elles « sont à la fois dans le langage partout, et nulle part ». La validité de ce bilan peut être appuyée par des exemples illustratifs portant sur une topique émotionnelle spécifique.

Considérons *la colère*, nous allons montrer comment les trois niveaux de l'organisation linguistique assurent l'expression de cette émotion. Nul besoin d'exemplifier son expression au niveau lexical car rien que l'occurrence de ce terme dans des énoncés en dit explicitement de l'état affectif qui a lieu d'être. Au niveau phrastique, ce sont principalement les énoncés exclamatifs qui montrent une telle émotion. Un énoncé comme « quel vacarme ! » conviendrait à un sentiment de colère exprimé par une mère à l'encontre de ses enfants qui jouent dans leur chambre en faisant du bruit. Quant au niveau discursif, une émotion apparentée à la colère peut être inférée depuis différents types de situations. Prenons l'exemple d'une pancarte sur laquelle est mentionné ce qui suit : « *on ne tue jamais par amour* ». Indépendamment du contexte d'énonciation⁴⁵, cet écrit pourrait difficilement se voir attribué un sens univoque. Mais une fois le contexte spécifié, une relation implicite s'établit, par le biais de facteurs socio-culturels, entre l'expression citée supra et l'expression d'un sentiment d'indignation voire de colère. Nous parlons dans ce cas de l'étayage de la colère, sur lequel nous reviendrons ultérieurement.

De toute évidence, les situations que nous avons évoquées ci-haut ne prétendent en aucun cas l'exhaustivité des choix linguistique et discursif propres à exprimer un sentiment de colère. Cependant, l'exemple que nous venons d'employer se trouve intéressant dans le sens où il anticipe sur le reste du chapitre tout en le connectant au précédent car l'émotion est non seulement étayée dans l'énoncé « *on ne tue jamais par amour* » mais il y a plus : elle est argumentée.

⁴⁴ Cité par Micheli (2014 : 07)

⁴⁵ <https://www.lapresse.ca/actualites/2021-04-02/manifestations-contre-la-violence-conjugale/on-a-besoin-des-hommes-pas-juste-des-femmes.php> consulté le 18/11/2021

2.3 De l'argumentativité à l'argumentabilité des émotions

Dans l'étude des discours argumentatifs en sciences du langage, le concept d'émotion est envisagé selon deux processus. Le premier consiste à employer des affects pour parvenir à émouvoir l'auditoire en vue d'emporter son adhésion ou de lui infléchir une façon de penser. Rappelons-le, ce procédé est connu depuis l'Antiquité sous le terme couvrant de pathos. Tandis que dans le deuxième processus, l'argumentation est au service de l'émotion, explicite soit-elle ou implicite. Par conséquent, l'émotion peut constituer « *elle-même la position argumentative défendue* » (Hekmat et al., 2012 : 7). Si dans le premier cas nous parlons de l'argumentativité des émotions qui est d'ailleurs, selon Plantin, inhérente à tout discours (Rabatel, 2018 : 2), c'est de l'argumentabilité⁴⁶ des émotions qu'il est question dans le deuxième.

En effet, le discours argumentatif peut non seulement tendre à susciter un *devoir faire* (cet exercice est difficile, concentrons-nous davantage), un *devoir croire* (cet exercice est difficile, sa résolution nous prendra du temps) mais également un *devoir éprouver* (cet exercice est difficile, aidons les novices). C'est en ce sens qu'on parle d'émotions argumentées ; c'est-à-dire argumenter en faveur d'une émotion.

Cette distinction peut être reformulée comme suit :

s'il y a, comme le montre l'ouvrage de Walton The place of emotion in argument (1992), une « place » pour l'émotion dans l'argumentation, réciproquement, il y a une « place » pour l'argumentation dans l'émotion ; dans un cas il y a argumentation « sur » l'émotion, dans l'autre argumentation « de » l'émotion (Plantin, 1997 : 82)

Tout le raisonnement de Plantin est échafaudé sur deux prémisses. La première repose sur le fait que la légitimité d'une émotion peut être débattue. C'est-à-dire que la volonté d'exprimer/enclencher une émotion de la part d'un locuteur n'est pas toujours évidente. Parfois, elle est plutôt sujette à contestation. Dans une compétition, ceux qui ont remporté les médailles d'argent et de bronze pourraient difficilement convaincre de ne pas être jaloux ou bien d'envier celui qui a décroché la médaille d'or. Quoi qu'ils avancent

⁴⁶ Ce concept représente un néologisme emprunté à Micheli (Rinn et al., 2008 : 128).

comme raisons, le fait de participer à la compétition fera sinon effondrer leur argumentation⁴⁷ du moins la faire vaciller. La deuxième prémisse est celle liée à l'enchaînement des énoncés. En effet, un énoncé peut potentiellement enclencher une émotion lorsqu'il est considéré comme conclusion d'un autre énoncé (ou d'autres énoncés) lui précédant, donc lui servant de prémisse.

L'énoncé précédent (cet exercice est difficile, aidons les novices) représente un exemple pertinent pour illustrer cette construction argumentative des émotions selon la deuxième prémisse. L'idée est que de tels propos sont vraisemblablement proférés dans une situation où une émotion a lieu d'être. L'argumentation sous-jacente est construite par une émotion apparentée à de la compassion envers des novices qu'il leur incombe d'arriver à bout d'un exercice. Sans qu'elle soit explicite, l'émotion est argumentée (inférée) par l'énoncé. Pour plus de clarté, schématisons la mécanique cognitive ainsi :

Prémisse ----> cet exercice est difficile

Conclusion ----> aidons les novices



- La difficulté de l'exercice
- Les novices sont en difficulté
- Il est de notre devoir d'aider les autres
- Nous compatissons avec ceux qui sont en difficulté

Nous pouvons parler également de justification de l'émotion dans le sens où le locuteur expose des arguments qui donnent raison au fait de ressentir (faire émerger) une émotion : si nous voulons exprimer/susciter une émotion, c'est que l'on a des raisons de l'être. Toutefois, il est impératif de préciser que l'émergence de l'émotion est étroitement dépendante d'un partage idéologique et culturel entre les partenaires de l'échange. Inutile de préciser que la compassion est absente chez une personne qui n'estime pas le devoir d'apporter de l'aide aux personnes en difficulté. Par ailleurs, il est intéressant de souligner que l'énoncé pourrait à la fois être le produit d'une émotion du locuteur (émotion auto-attribuée) tout comme il pourrait viser l'émergence de cette même émotion chez un interlocuteur (émotion allo-attribuée) ; nous y reviendrons plus tard.

⁴⁷ Construite autour de « ne pas éprouver de la jalousie ».

2.4 L'étude du langage émotionnel : différentes typologies

En sciences du langage, il existe bel et bien de nombreux essais et typologies ayant approché l'expression linguistique du langage émotionnel (Chatar-Moumni, 2013). Nous en avons esquissé quelques-uns précédemment. Sauf que peu d'entre eux ont eu comme objet la variété du déploiement du langage émotionnel dans le discours en général et dans l'argumentatif en particulier. L'intérêt porté aux émotions argumentées a vu le jour, nous l'avons dit, grâce aux travaux de Plantin (1998, 2003, 2011). Ce dernier élaborait un modèle d'analyse des séquences émotionnées en adoptant une posture psychologique et cognitive. La réflexion de Plantin fut prolongée et enrichie par les travaux de Micheli (2010, 2014) qui substitue au terme de l'*expression* des émotions celui de la *sémiotisation* des émotions.

2.4.1 Le modèle de Christian Plantin (2011)⁴⁸

Plantin inscrit son modèle dans une perspective psychologique et cognitive. Il introduit entre autres le concept d'*énoncé d'émotion* qu'il définit comme « *comme une forme liant un terme (verbe ou substantif), un lien psychologique (dit parfois expérienceur) et une source de l'émotion* » (Plantin, 2011 : 145).

Plantin (2011 : 138), contrairement à Micheli ci-dessous, remet en cause la possibilité de pouvoir rendre compte, d'une manière assez fiable sur le plan linguistique, de l'expression de l'émotion. Il justifie son point de vue par le caractère hétérogène des unités de la langue susceptibles d'exprimer une émotion.

Son modèle est d'une terminologie très riche. Il distingue entre autres communication émotive et communication émotionnelle.

2.4.2 Le modèle de Raphael Micheli (2014)

Ce modèle s'inspire largement de celui de Plantin. Son élaboration est survenue après le premier ouvrage de Micheli (2010) et portant sur l'argumentabilité des émotions. L'enjeu fut d'élaborer un modèle « *d'analyse à la fois global et intégré du processus complexe des sémiotisations des émotions dans les discours* » (Micheli, 2014 : 11).

Dès l'introduction de son ouvrage, Micheli (2014) justifie et explique son positionnement terminologique. Pour lui, le verbe « sémiotiser » est préférable au verbe «

⁴⁸ En fait, Plantin développe plutôt des méthodes et des outils pour approcher le langage émotionnel plus qu'il ne s'agit de modèle d'analyse proprement dit.

éprouver », « exprimer » ou bien « communiquer » pour les raisons que nous résumons comme suit :

1. Par le recours au verbe « sémiotiser », on marque l'écart entre ce qui relève du registre langagier et celui de l'« éprouvé ».
2. Par cet usage également, le champ d'étude de l'attribution de l'émotion se voit élargi au-delà du locuteur.
3. Il permet par ailleurs une ouverture sur les différents aspects du langage émotionnel : il ne prédit en aucun cas comment l'émotion est véhiculée par un énoncé.

Pour Micheli, les émotions et les sentiments sont deux phénomènes psychologiques distincts sur plusieurs aspects. Les plus marquants sont ceux relatifs à la durée, l'intensité et la saillance. En effet, l'émotion, contrairement au sentiment, est un épisode bref caractérisé par son intensité et qui submerge l'individu au point qu'elle impose « *sa préséance sur toute autre activité en cours (Tcherkassof, 2008 :15)* » cité par Micheli (op. cit 42). Subséquemment, les constructions affectives qui mettent en jeu des sentiments sont écartées de son modèle d'analyse.

Enfin, nous tenons à préciser que cette distinction ne nous intéresse point, du moment que nous respectons le modèle empirique de Micheli d'une part, et que notre volonté est loin d'entreprendre une étude purement psychologique. Par ailleurs, il faut également rappeler que, épistémologiquement :

même les termes les plus fondamentaux de la linguistique ont parfois de nombreuses acceptions en fonction des auteurs, suivant les phénomènes dont ils doivent rendre compte et les concepts qu'ils doivent manipuler. Dans le cas que l'on pourrait qualifier d'idéal, le choix des termes est fortement conditionné par une réflexion épistémologique, préalable à tout travail scientifique. (Várkonyi, 2016 : 2)

2.5 Les trois modes de sémiotisation selon Raphaël Micheli

Micheli distingue trois modes de sémiotisation : l'émotion *dite*, l'émotion *montrée* et l'émotion *étayée*. Chaque type d'émotion correspond à un niveau discursif et langagier précis. Ci-dessous seront présentées de manière synthétique les spécificités propres à chaque mode dudit modèle. Globalement, le modèle élaboré est schématisé ainsi :

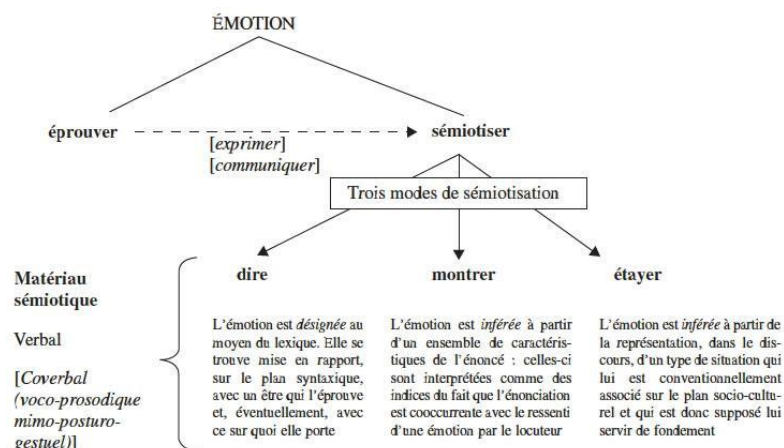


Figure 1 : typologie des modes de sémiotisation de l'émotion (Micheli, 2014 : 17)

L'arborescence présente un embranchement où tout en haut est mentionné l'objet sur lequel le modèle est axé ; à savoir : l'émotion. Micheli opte pour *sémiotiser* une émotion au lieu de termes proches. Pour donner un aperçu des termes voisins, les flèches indiquent l'orientation sémio-sémantique de ce terme, nous y reviendrons avec plus de détails dans le prochain chapitre. D'emblée, il apparaît clairement qu'il remplace en premier lieu les termes *éprouver* et englobe l'idée d'*exprimer* et de *communiquer* une émotion. En outre, l'accolade à gauche indique que, dans le matériau sémiotique, seul ce qui relève du verbal est pris en considération dans ce modèle.

Le terme *sémiotiser* donne lieu à un embranchement triadique. Ce sont les trois modes de sémiotisation de l'émotion. Dans le premier mode, celui du dire, nous rencontrons des unités purement lexicales. Tandis que dans le deuxième mode, la sémiotisation de l'émotion se situe à un niveau plus étendu : le niveau syntaxique. Ce sont les énoncés et non pas les unités du lexique qui *montrent* l'émotion. Le troisième mode concerne la construction émotionnelle du locuteur dans son discours.

Comme mentionné en préambule, nous avons essayé de tracer un tant soit peu l'itinéraire scientifique emprunté par le concept d'émotion. L'occasion a été également de poursuivre son évolution depuis son berceau psychologique jusqu'aux sciences du langage, puis en argumentation. S'agissant du matériel à investir pour pouvoir exprimer l'émotion,

il nous a été donné de constater une panoplie de travaux consacrés à cet effet aussi bien en grammaire qu'en rhétorique et en stylistique.

Par ailleurs, l'accent a été mis principalement sur la différence entre l'argumentabilité et l'argumentativité de ce phénomène. Cette distinction nous a permis de frayer un chemin vers les modèles de conceptualisation de l'émotion dans tout son déploiement dans le discours.

Deux modèles ont retenu notre attention. Le premier élaboré par Plantin (1998, 2011) constitue l'amorce en la matière. D'inspiration fortement psychologique, ce modèle regorge de termes difficiles à appréhender. Par contre, le deuxième modèle, celui de Micheli (2014) semble tout à fait accessible et explicite. Il sera approfondi davantage dans le chapitre suivant.

TROISIÈME CHAPITRE

Le modèle triadique de la sémiotisation des émotions

Le présent chapitre aurait pu faire partie du précédent car son contenu représente l'extension du dernier point, celui du modèle de sémiotisation des émotions selon Micheli. Cependant et comme nous allons le voir, il existe une variété de phénomènes langagiers qui sémiotisent l'émotion. Ceci nous amènera à détailler certains points et débouchera subséquemment sur une partie assez volumineuse si comparaison est faite avec les autres chapitres. Ainsi, par souci d'équilibre entre les différents chapitres de cette partie théorique, il a été jugé préférable de consacrer un chapitre à part entière au modèle triadique de Micheli.

3.1 L'émotion dite

Il s'agit du premier mode de sémiotisation des émotions selon Micheli. Selon lui, les principales caractéristiques des énoncés qui véhiculent une émotion appartenant à ce mode sont les suivantes :

- 1- Une expression contenant un terme d'émotion.
- 2- Cette expression est mise en rapport syntaxiquement dans une relation prédicative avec une « entité humaine ou humanisable » censée éprouver l'émotion.
- 3- On pourrait éventuellement retrouver une expression portant sur l'objet (ou la cause) de l'émotion.
- 4- Dans ces énoncés, l'émotion est explicite. Aucune inférence de la part de l'allocutaire n'y est obligatoire, car l'émotion fait office de thème de l'énoncé. Ce qui n'est pas le cas pour les deux autres modes comme nous le verrons ultérieurement.

Ces caractéristiques générales soulèvent, chez l'auteur, nombre de questions. Parmi lesquelles :

- Comment juger d'un terme qu'il appartient au lexique du champ affectif ?
- Qu'est-ce que « l'objet »⁴⁹ de l'émotion ? Est-ce une cause ou un objet⁵⁰ ?

⁴⁹ « Les émotions possèdent toujours un objet, entendu au sens large [...]. En philosophie, on dit pour cette raison que les émotions sont des phénomènes intentionnels (Deonna & Teroni), 2008 : 8 » cité par Micheli (2014 :34-35)

⁵⁰ Précisons aussi qu'il n'est pas aisé de distinguer entre *cause* et *objet* de l'affect (ibid : 44). Pour l'auteur, la distinction intervient juste lorsqu'il s'agit de faire la différence entre nom d'émotion et nom de sentiment. Pour ce qui nous concerne, cela n'a aucune incidence sur les résultats de notre travail. Cela aurait pu en être le cas si notre étude s'inscrivait dans une perspective purement psychologique.

- Quelle est la nature de cette relation prédicative entre les deux expressions (celle comportant un terme d'émotion et l'autre désignant l'entité qui l'éprouve)? Quelle est sa configuration syntaxique ?

3.1.1 Critères de considération de construction relevant du dire

Après avoir passé en revue le sens du terme *émotion* dans le langage ordinaire, sa conceptualisation dans les approches non-linguistiques, Micheli donne deux critères⁵¹ délimitateurs du lexique affectif⁵² :

- Les noms (N) doivent être insérables dans un syntagme de type « un sentiment de + N ».
- Ils doivent également être combinés avec les verbes supports « avoir », « ressentir » et « éprouver ».

3.1.2 Éprouver l'émotion : entre auto-attribution et allo-attribution

Pour faire référence à l'être censé éprouver l'émotion, Micheli opte pour le terme de « entité humaine ou humanisable ». Ce terme est plus englobant dans la mesure où :

- il inclut l'individuel aussi bien que le collectif.
- il renvoie à des « entités » n'étant pas de nature à éprouver des émotions. On pense ici aux fables ou bien aux récits de fiction.

Lorsque le locuteur s'attribue l'émotion, on parle d'auto-attribution. En revanche, si l'émotion est attribuée à un tiers, il s'agit d'une allo-attribution.

3.1.3 Quelques exceptions des constructions du dire

Syntaxiquement, les énoncés qui *disent* l'émotion respectent l'ordre traditionnel de la phrase canonique : un sujet et un prédicat. Toutefois, il faut souligner qu'il existe des énoncés où l'émotion est bel et bien *dite* sans pour autant être en relation avec une entité censée l'éprouver (ex. la peur est mauvaise conseillère)⁵³. Ici, le syntagme nominal « la peur » représente l'expression incorporant une émotion « la peur » ; émotion n'étant

⁵¹ Les termes d'affect doivent respecter concurremment ces deux critères.

⁵² Le lexique affectif englobe à la fois celui de l'émotion et du sentiment : affectif étant utilisé comme terme générique.

⁵³ Bien que ces constructions syntaxiques sémiotisent bel et bien des émotions selon le mode du *dire*, Micheli notifie qu'elles ne sont pas retenues dans son modèle.

attribuée à aucune entité. De même, l'énoncé peut également *dire* l'émotion par le biais d'un nom d'émotion sans que l'attribution de cette émotion ne soit assurée pas une relation prédicative. Citons à titre d'exemple les cas suivants :

- Syntagmes nominaux intégrant un déterminant possessif : (leur **colère** est justifiée)
- Les épithètes ou participes détachés, assortis d'un complément prépositionnel en « de + nom d'émotion » : (accablé de **haine**, il tira dans tous les sens)
- Les compléments prépositionnels détachés à fonction circonstancielle en « de + nom d'émotion » : (de **joie**, le gamin n'arrêtait de sursauter).

De ce qui précède, il en découle que Micheli n'inclut dans son modèle que les constructions syntaxiques dont l'émotion est au cœur de la relation prédicative. Il est dès lors manifeste que la présence d'un terme d'émotion dans un énoncé ne suffit pas à considérer cet énoncé comme appartenant au mode du *dire*.

Pour expliciter ce point un tantinet ambigu, illustrons avec ces deux extraits tirés du deuxième discours du président Emmanuel Macron :

E1 : « *Nous ressentons tous en ce moment la peur, l'angoisse pour nos parents, pour nous* ». E2 : « *Je sais votre angoisse* ». Bien que les deux énoncés contiennent des termes d'émotion (la peur et l'angoisse), seulement le premier énoncé compte parmi les constructions syntaxiques que Micheli considère faisant partie du mode du *dire*. En effet, *la peur* dans E1 en position de prédicat fait office d'une expression incorporant un terme d'émotion. Cette expression se trouve mise en rapport avec l'entité censée éprouver cette émotion : le pronom personnel *nous* qui renvoie au locuteur et à son auditoire. En revanche, dans E2 *l'angoisse* bien que l'énoncé l'attribue clairement à une entité humaine (les citoyens français), elle n'est cependant pas mise en relation prédicative avec le sujet de la phrase : le *je*.

3.1.4 De l'interprétation des énoncés de l'émotion

Les énoncés qui *disent* l'émotion ont, tout d'abord, cette particularité d'être soumis au principe de « véridiction ». A un énoncé comme « ce joueur éprouve de la haine envers son entraîneur » des questions peuvent être posées sur la fausseté ou la véracité du contenu émotionnel ; telles que : « est-ce que ce joueur éprouve vraiment de la haine envers son entraîneur ? », « non, ce joueur n'éprouve aucunement de haine envers son entraîneur »

». Aussi, la désignation de l'émotion par une unité lexicale réduit considérablement la part d'inférence de l'allocutaire. L'énoncé précédent contenant le syntagme partitif « de la haine » dénote indubitablement ce sentiment sans qu'une inférence quelconque ne s'impose depuis l'énoncé.

3.1.5 Une structure syntaxique complexe

La diversité des structures linguistiques relevant de l'émotion *dite* peut être expliquée par la coprésence de deux facteurs :

- 1- Le fait que les mots qui relèvent du lexique émotionnel correspondent aux différentes catégories grammaticales : nom (tristesse), adjectif (triste), verbe (attrister) et adverbe (tristement).
- 2- Ce facteur découle du précédent. En effet, du moment que le terme d'émotion varie grammaticalement, il se voit octroyer une position syntaxique de même variée : sujet, verbe, complément direct ou indirect.... On peut le retrouver, comme nom, en tant que sujet (une joie me prit), complément d'objet direct (l'enfant exprime sa joie). Cette remarque vaut également pour les entités humaines ou humanisables.

3.1.6 Énoncés incorporant des noms d'émotion⁵⁴

La schématisation ci-dessous empruntée à Micheli (2014 : 48) représente les principales constructions possibles des énoncés contenant des noms et qui *disent* l'émotion :

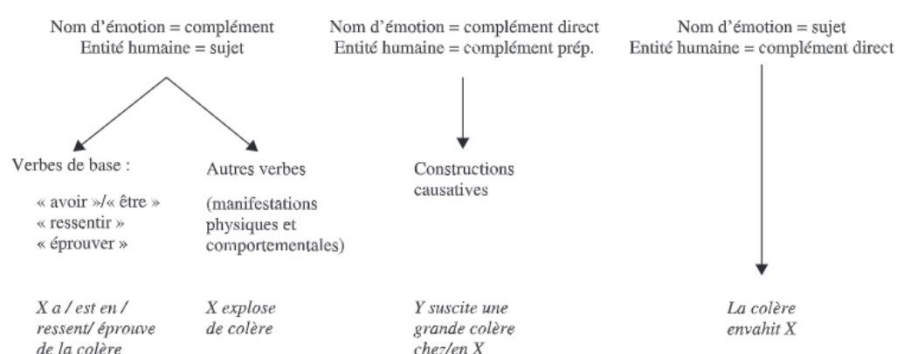


Figure 2 : schéma des différentes constructions du *dire*

⁵⁴ Rappelons que le modèle de Micheli ne prétend pas l'exhaustivité des constructions des énoncés d'émotion. Ainsi par souci de représentativité, les adverbes d'émotion ou de sentiment ne sont pas pris en considération.

La diversité catégorielle (nom, verbes, adjectifs etc.) et syntaxique (sujet, verbe, complément) des éléments constituant des énoncés d'émotion apparaissent clairement dans cette figure. Sans entrer dans les détails de chaque construction, nous allons procéder, en premier, à exemplifier chacune d'entre elles conformément à sa représentation donnée par l'auteur.

3.1.6.1 Le nom d'émotion en position de complément

3.1.6.1.1 Combinaison avec les verbes de base⁵⁵

- [Hum – Verbe – (Prép) – N.émot]

Exemples :

- Cette mère *ressent* **de la fierté** envers l'exploit de ses enfants.
- Le Gouvernement *éprouve* **de la compassion** envers les parents de victimes.

3.1.6.1.1.1 Combinaison avec des verbes sélectifs

- [Hum – Verbe – (de) + N.émot]

Dans ce cas, les énoncés d'émotion selon le mode du *dire* sont appréhendés autour de verbes liés aux manifestations physiologiques et comportementales de l'émotion. En effet, il existe certains verbes qui se combinent préférentiellement avec un nom d'émotion spécifique avec lequel ils opèrent un choix particulier. D'autres opèrent des choix spécifiques selon la valence⁵⁶ de l'émotion, c'est-à-dire « en fonction du plaisir ou, au contraire, de la douleur qui les accompagne ».

Exemples :

1- Valence négative

- Ces enfants *tremblent* **de peur** au hurlement d'un loup.

2- Valence positive

- Le candidat *bondit* **de joie**.

⁵⁵ Les verbes de base sont : avoir, éprouver, ressentir et être.

⁵⁶ La notion de valence renvoie, en psychologie, à la « *propriété d'un stimulus ou d'un objet qui fait qu'il est recherché ou fui, ou encore ressenti comme plaisant ou déplaisant [...]* On attribue aux valences deux pôles, positif ou négatif » (Bloch, Chemama, & Dépret, 1999 : 923)

D'autres verbes par contre n'observent aucun choix précis quant à la valence relative à l'émotion (crier de **joie** – crier de **douleur**).

3.1.6.1.1.2 Insertion dans des constructions causatives

- [Cause – Verbe – N.émot – prép+ Hum]

Ce qui caractérise ce type de construction est la position du sujet qu'occupe la cause de l'émotion. On retrouve dans cette catégorie des verbes causatifs neutres tels que « faire », « causer », « provoquer » etc.

Exemples :

- Ce bruit *fait* **peur** aux enfants.

3.1.6.2 Le nom d'émotion en position de sujet

- [N.émot – Verbe – Hum]

Les verbes de cette construction (accabler, prendre, saisir, frapper, inonder...) se distinguent, par rapport aux verbes de base, en raison de leur tendance à s'associer à la fois à des émotions intenses et de valence relativement négative. Par ailleurs, la sémiotisation de l'émotion à travers de telles constructions met l'accent sur la passivité de l'entité humaine à laquelle l'émotion est attribuée : « une honte *accabla* les vaincus ». Dans cet énoncé, le verbe « inonder » donne l'impression que « les vaincus » *subissent* l'émotion « une haine ». Il est à noter par ailleurs que certains de ces verbes peuvent être retrouvés dans des constructions causatives comme celles du point précédent. Ce cas est modélisé comme suit : [Cause – Verbe – Hum – de + N.émot]. L'exemple donné ici pourrait être modélisé de la manière suivante :

- une honte *accabla* les vaincus ==> cette défaite *accabla* de honte les vaincus

3.1.7 Enoncés incorporant des verbes d'émotion

Il ne s'agit point ici de répertorier les verbes d'émotions ; loin s'en faut. Mais plutôt de mettre en exergue certaines de leurs propriétés syntaxique et sémantique. Comme prémisses, il y a lieu de distinguer deux classes majeures de verbes d'émotion : les verbes de Classe I et les verbes de Classe II.

Les deux sous-classes majeures sont caractérisées en fonction de la position syntaxique occupée par l'entité humaine dont on dit qu'elle éprouve l'émotion (Mathieu 2000 : 104 ; Ruwet 1993 : 96 » cité par Micheli (2014 : 55)

3.1.7.1 Les verbes de Classe I

- [Hum – Verbe – Objet]

Les caractéristiques de cette classe sont les suivantes :

- On dénombre environ une soixantaine (Mathieu, 2000)
- Ils s'associent à des sentiments bien plus qu'à des émotions ; la notion de durée y est fortement présente.
- L'entité humaine semble « participer à la construction de l'affect ».

Du fait de leur association préférentielle aux termes de sentiments, l'auteur décide de ne pas prendre cette classe en considération dans son ouvrage.

3.1.7.2 Les verbes de Classe II

- [Cause – Verbe – Hum]

Les principales caractéristiques de cette classe sont :

- Le nombre de verbe est plus important par rapport à la classe précédente.
- Ce sont des verbes dont l'action intervient à un temps/moment précis.
- On y remarque également une passivité notable de la part de l'entité à laquelle l'émotion est attribuée.
- Selon le processus émotionnel⁵⁷ en cours, une lecture agentive ou passive du sujet du verbe de l'énoncé est à envisager.

⁵⁷ Le processus émotionnel renvoie à l'action même du verbe ; qu'elle soit volontaire ou involontaire. Pour illustrer, reprenons les verbes cités par l'auteur : « effrayer » et « terroriser ». Tandis qu'à travers le premier une action involontaire, indélibérée peut être observée, l'usage du deuxième dénote l'implication incontestable du sujet.

3.1.8 Enoncés incorporant des adjectifs d'émotion⁵⁸

Micheli pose de prime abord l'existence de deux types d'adjectifs d'émotion : ceux qui sont susceptibles de faire ressentir une émotion à une entité humaine (cet enfant est terrorisé) et ceux qui attribuent à l'entité humaine la propriété de déclencher une émotion (l'adversaire est impitoyable).

Dans le premier type (ressentir une émotion), la relation prédicative permet aussi bien l'allo- que l'auto-attribution de l'émotion. Alors que le deuxième type (déclencher une émotion) ne permet que l'auto-attribution. De même que, les adjectifs y appartenant sont de nature à remplir deux fonctions : attribuer lexicalement l'expression d'une émotion à un objet déterminé ainsi que témoigner de l'effet de cette émotion sur le sujet parlant.

Prenons ces deux exemples :

- Le directeur semble être **ému** par cette nouvelle. (1)
- Cette nouvelle est **émouvante**. (2)

Dans l'énoncé (1), l'adjectif « *ému* » participe passé du verbe « émouvoir » qualifie l'état du directeur. Par contre, l'adjectif « *émouvante* » de (2) en plus de qualifier le sujet (*cette nouvelle*), attribue implicitement l'émotion au locuteur.

A la fin de ce parcours, on serait étonné du nombre réduit de cas exposé. Ainsi, et de sorte à élargir le spectre des constructions syntaxiques relevant du *dire*⁵⁹, il nous a paru plausible d'y ajouter le cas où une expression composée, dénotant une émotion, équivaut à l'expression incorporant un nom d'émotion. Nous faisons allusion à des expressions qui s'associent particulièrement avec *avoir* telles que : avoir la chair de poule, avoir une pensée émue, avoir du mouron etc. Ce sont des expressions métaphoriques qui pullulent la matérialité linguistique. Elles appartiennent essentiellement au registre littéraire mais sont également employées dans le langage courant.

⁵⁸ Selon la typologie de Micheli, il va sans dire que le cas des adjectifs épithètes (une attitude colérique) est écarté des constructions relevant du *dire* car l'association de l'émotion à l'entité censée l'éprouver n'est pas mise en rapport par une relation de nature prédicative.

⁵⁹ Cette manœuvre nous est autorisée de par l'énoncé suivant de Micheli (2014 : 48) : « *sans volonté d'exhaustivité, nous examinerons ici celles qui paraissent les plus fréquentes* ».

3.2 L'émotion montrée

Ce mode de sémiotisation se trouve assez délicat à circonscrire. Souvent désignée comme étant une émotion connotée, l'émotion *montrée* frappe par l'hétérogénéité des faits langagiers s'y rapportant. Commençons par énumérer certains aspects de divergence entre ce mode et celui du *dire* :

- L'interprétation est tributaire d'une inférence de la part de l'allocutaire qui repose sur des indices, contrairement au mode précédent qui, du fait de la lexicalité du terme dénotant l'émotion, ne requiert aucune inférence préalable.
- L'émotion peut être attribuée aussi bien au locuteur qu'à l'énonciateur (comme dans le cas d'une « disjonction énonciative »).
- Les énoncés qui relèvent de ce mode présentent des caractéristiques qui sont des indices propres à être mis en corrélation avec l'occurrence d'une émotion. Celle-ci reste toutefois indéterminée car « *une même phrase, comme il pleut!, peut exprimer une infinité de nuances affectives, de la colère à la joie, du rire aux larmes* ». (Riegel, Pellat, & Rioul, 2014 : 402).
- La sémiotisation de l'émotion n'est pas assurée par un terme d'émotion : cela implique l'absence de l'expression incorporant le terme d'émotion et partant, la sémiotisation de l'émotion selon ce mode se voit dispenser d'une relation prédicative.

3.2.1 La notion d'inférence indicielle

Pour comprendre comment Michel conçoit la monstration des émotions, nous devons expliquer la notion d'inférence indicielle qui est au cœur de leur sémiotisation. D'une manière générale, l'indice est un signe qui :

renvoie à l'objet qu'il dénote parce qu'il est réellement affecté par cet objet. Dans la mesure où l'indice est affecté par l'objet, il a nécessairement quelques qualités en commun avec l'objet, et c'est à l'égard des qualités qu'il peut avoir en commun avec l'objet, qu'il renvoie à cet objet. (Peirce, 2017 : 164).

La relation entre le signe et l'indice s'inscrit dans un rapport de causalité. Prenons l'exemple célèbre du feu et de la fumée. A l'aperçu d'une fumée (le signe), on est amené volontairement à présumer la présence d'un feu (objet) même si ce dernier est inapparent. Dans le cas d'énoncés qui montrent l'émotion, ces indices sont considérés comme les

symptômes de cette émotion. Devant de tels énoncés, l'allocutaire est conduit à remonter vers l'émotion qui à l'origine de l'occurrence de ces signes. Il y a manifestement donc une relation de causalité où l'émotion en est l'élément *perturbateur*.

Le raisonnement conducteur de cette relation d'inférence est un raisonnement abductif. Celui-ci diffère du raisonnement inductif en ce sens qu'en abduction :

« on part de la constatation d'un fait "inattendu", c'est-à-dire n'entrant pas dans le système explicatif disponible. L'abduction est une forme d'inférence par laquelle on propose une hypothèse expliquant ce fait ». (Plantin, 2016 : 34)

Dans notre cas, l'hypothèse est l'occurrence d'une émotion à partir de faits (indices) qui sont potentiellement aptes à attribuer cette émotion au locuteur ou à l'énonciateur.

Il existe toutefois certains énoncés dont l'énonciation pourrait être confondue avec celle des énoncés *montrant* une émotion. On retrouve ce cas lorsque l'énoncé décrit physiquement l'effet d'une émotion ; une attitude ou une réaction à une émotion (le candidat tremblait à l'approche des examens). Micheli considère ce type de construction qui décrit une émotion (ici la peur, l'inquiétude, l'angoisse) comme relevant du *dire* car le verbe *trembler* dénote un état émotionnel sans qu'une inférence indicielle ne soit requise pour pouvoir comprendre qu'une émotion a lieu d'être. Bref, le processus de sémiotisation, selon ce mode, est intrinsèquement lié à l'inférence indicielle de l'émotion depuis certaines caractéristiques de l'énoncé et non dans la matérialité verbale de l'émotion qui ne nécessite aucune inférence car dénotée par le biais du lexique.

Toutefois l'occurrence d'une caractéristique n'est pas forcément associée à la présence d'une émotion. En d'autres termes, le fait que la construction d'un énoncé quelconque respecte la typologie des énoncés sémiotisant des émotions selon le mode du *montrer* ne signifie pas forcément que l'énonciateur ou le locuteur est sous l'effet d'une émotion. Pour consolider cette thèse, Micheli cite le principe de *prudence interprétative* formulé par Kerbrat-Orecchioni (2000 : 58) qui stipule que « *certain types de faits [...] ont plus que d'autres vocation à venir se charger en discours d'affectivité, mais que le contexte est plus au moins décisif* ». Il faut donc prendre en considération d'autres caractéristiques de l'énoncé pour prétendre la présence d'une émotion.

A cela s'ajoute le fait que l'émotion que l'on suppose étant sémiotisée par un énoncé ne peut, hors contexte, faire l'objet d'une désignation spécifique. A ce stade de l'interprétation, intervient donc le matériau coverbal (les dimensions voco-prosodique et mimo-posturo-gestuelle). Prenons l'exemple d'un des parents interpellant leur fils de la sorte : « viens ici ». Bien que l'énoncé ne contienne aucun terme d'émotion, de nombreux indices pourraient toutefois conduire l'allocutaire à inférer que le locuteur est sous l'effet d'une émotion. En effet, cette intonation injonctive pourrait survenir aussi bien de la part d'un père coléreux qui s'emporte contre son fils ayant commis une gaffe comme elle pourrait être lâchée par une mère qui est en train de cajoler son petit neveu. Par ailleurs, et selon toute vraisemblance, nous pouvons rencontrer des personnes qui ont l'habitude de s'exprimer de la sorte sans qu'ils ne soient en proie à une émotion ; un tempérament qui leur est propre si l'on veut dire. Il en résulte que l'intonation avec laquelle est proférée l'exclamation ainsi que le contexte de son émission déterminent respectivement et l'occurrence d'une émotion et le type d'émotion en question.

Pour ce qui est des faits langagiers reconnus aptes à montrer une émotion, Micheli souligne la difficulté à laquelle est confronté le chercheur se lançant dans une tentative de les circonscrire. Cela est dû au fait que l'émotion *montrée* correspond à ce que Kerbrat-Orecchioni appelle émotion *connotée*. Etant donné que « *les variétés de connotations sont innombrables et indéfinissables* » (Charaudeau & Maingueneau, 2002 : 131), Micheli se contente non pas de recenser l'ensemble des cas mais plutôt de délimiter ce champ d'investigation qu'il considère réparti entre trois types de marqueurs :

- 1- Les marqueurs lexicaux : il est question d'aborder, d'une part, la charge affective que véhiculent, par connotation, certaines unités du lexique ; d'autre part, les interjections dont l'usage est traditionnellement associé à la sémiotisation d'une émotion.
- 2- Les marqueurs syntaxiques : comme l'exclamation ainsi que les différents genres d'énoncés qui « dérogent au modèle de la phrase canonique » tels que les énoncés : elliptiques, averbaux, disloqués à droite et clivés.
- 3- Les marqueurs qui sémiotisent l'émotion en allant au-delà de l'énoncé : il s'agit de phénomènes qui ont trait à l'organisation transphrastique (la période).

3.2.2 Marqueurs lexicaux

3.2.2.1 Le sens « affectif » des unités lexicales

Nous avons vu que certaines unités du lexique sont potentiellement aptes à sémiotiser des émotions selon le mode du *dire*. Seulement, l'émotion n'est pas exclusivement liée au dénotatif. On retrouve parmi la pluralité du lexique des termes qui connotent de l'affectivité. Micheli développe cette réflexion autour des sens référentiel et expressif/affectif des unités lexicales, notion qu'il emprunte à la sémantique et à la philosophie du langage. Pour résumer, il convient de dire que le sens référentiel correspond au fait qu'un objet du monde est désigné par un mot de la langue grâce à un nombre de traits inhérents à cet objet. Le sens expressif/affectif d'une unité lexicale renvoie à l'attitude du locuteur envers le référent désigné par ce même mot. Parmi les différentes attitudes du locuteur, l'auteur s'intéresse exclusivement à l'attitude affective. Cette double facette du sens lexical entraîne de nombreuses questions qui témoignent de la délicatesse de la notion de sens affectif, notion qui doit être éclaircie afin de circonscrire les faits qui en relèvent.

- Il y a lieu de distinguer les *émotions* du *sens affectif* : une unité lexicale peut déclencher une attitude affective chez un locuteur sans pour autant *montrer* une émotion⁶⁰. En guise d'exemple, intéressons-nous au terme « intifida » dans l'exemple suivant, évoqué en plein mouvement de protestation populaire : « le Hirak en Algérie est une réelle intifada ». Selon le nouveau Petit Robert de langue française, ce terme désigne une « *guerre intestine : lutte armée entre groupes et citoyens d'un même Etat* » (Robert, Rey-Debove, & Rey, 2007 : 1198). Pour des personnes tierces, l'usage de ce mot pourrait quelque part connoter un sens affectif sans qu'aucune émotion ne soit éveillée. En revanche, rien qu'à évoquer ce terme au sein d'un milieu arabo-musulman, en plus du sens référentiel cité dans la définition, sa réception rappelle à coup sûr, la cause palestinienne et partant, fait émerger une attitude émotionnelle de compassion envers le peuple palestinien

⁶⁰ En marge de cette glose, nous comptons intégrer au sens affectif une condition qui nous paraît déterminante. En effet, le sens affectif d'une unité lexicale dépend non seulement de sa corrélation avec un objet du monde qui est susceptible de déclencher une émotion, comme expliqué ci-dessus, mais dépend également du contexte référentiel propre à chaque personne ou groupe de personnes. D'évidence, ce qui est susceptible d'émouvoir pour les uns ne l'est pas forcément pour les autres. Nous faisons allusion ici aux composantes socio-historiques et idéologiques de chaque groupe de personnes. Ce point qui est le nôtre est explicité au travers de l'exemple ad hoc.

d'une part, comme il peut servir d'argument pour éveiller un sentiment de noblesse chez les partisans dudit mouvement.

- Le sens affectif d'un mot peut, par ailleurs, connoter l'expression d'une émotion lorsqu'il y a changement de registre de langue. Nous retrouvons ce cas de figure dans les discours des politiciens qui font, d'une manière récurrente, dans le populisme en vue de faire adhérer les citoyens notamment en temps de campagne électorale.

3.2.2.2 La valeur affective des interjections

L'interjection (mot-phrase) est le résultat d'opérations morpho-syntaxiques qui, vu leur brièveté et leur soudaineté, peut être corrélé au ressenti d'une émotion. Micheli part de ce postulat empirique qui fait l'objet de consensus parmi les spécialistes : les interjections « *constituent par excellence des moyens de sémiotiser l'affect* » (op.cit. 75-76). Cela étant, l'enjeu est de montrer la nature de cette expression ; c'est-à-dire la sémiotisation des émotions par les interjections. En effet, bien avant, Ducrot (1984 : 200) souligne cette relation qui s'inscrit entre l'énonciation d'une interjection et le fait d'être sous l'effet d'une émotion :

C'est que le sentiment, dans le cas des énoncés déclaratifs, apparaît comme extérieur à renonciation, comme un objet de renonciation, alors que les interjections le situent dans la renonciation elle-même — puisque celle-ci est présentée comme l'effet immédiat du sentiment qu'elle exprime .

Mais comme on peut le remarquer, Ducrot se contente de signaler ce lien causal sans développer davantage les caractéristiques des interjections qui sous-tendent cette occurrence. Pour expliquer la nature des interjections qui font qu'elles *montrent* des émotions, Micheli prend appui sur le caractère indiciel de ces unités lexicales. Il affirme que s'il est clair que les interjections sémiotisent des émotions, cela est dû au fait que leur énonciation paraît comme l'effet d'une situation qui présente des caractéristiques depuis lesquelles l'allocutaire infère une émotion selon un raisonnement abductif. Néanmoins, il reste à préciser que ces mots sont de

bons candidats au déclenchement des émotions. Mais tout dépend de l'environnement de ces mots, du contexte, de la situation dans lesquels ils s'inscrivent et de qui les emploie et qui les reçoit » (Charaudeau, 2008 : 51).

3.2.3 Marqueurs syntaxiques

La monstration de l'émotion dont tente l'auteur de rendre compte depuis des constructions syntaxiques particulières repose sur le modèle de la phrase canonique. Pour Micheli, l'organisation de cette phrase (GN-GV) s'apparente à une assertion où le locuteur est neutre, c'est-à-dire inaffecté par une émotion. En revanche, lorsqu'une dérogation à ce modèle est observée, l'allocutaire pourrait statuer sur une éventuelle influence émotionnelle. Par ailleurs, il convient d'écarter la prétention de corréliser toute construction non canonique à l'émergence d'une émotion. Rappelons que la perception de l'émotion *montrée* découle de la présence de caractéristiques qui servent d'hypothèse à l'allocutaire et non de faits concluants.

3.2.3.1 L'exclamation

Avant même qu'elle ne fut *emparée* par les études en sciences du langage, l'association entre le fait d'éprouver une émotion et l'exclamation est préétablie dans le registre courant de la langue. Le nouveau Petit Robert nous donne la définition suivante : l'« Exclamation n. f. Cri, paroles brusques exprimant de manière spontanée une émotion, un sentiment ». Cependant, afin de détailler cette relation, Micheli propose de classer les marqueurs morpho-syntaxiques qui participent à la sémiotisation des émotions ainsi :

- L'ordre des mots : l'exclamation peut s'apparenter à une interrogation par inversion du sujet, mais seulement le sujet d'un verbe attributif « suis-je le seul à avoir compris ! ».
- La troncation d'une structure syntaxique attendue : Ce sont des constructions assertives auxquelles a/ont été retranchée(s) une/des partie(s). Micheli soutient que cette opération de soustraction résulte de l'effet d'une émotion. Il en recense trois structures :

- Syntagmes nominaux associant un article indéfini et un nom non-comptable sans modificateur « Ce joueur a un niveau ! » : l'énoncé assertif sans troncation pourrait être celui-ci : « ce joueur a un niveau professionnel ».
- Adverbes intensifs (si, tellement et tant) non suivis d'une subordonnée corrélatrice « elle est tellement gentille ! ».
- Une subordonnée hypothétique introduite par 'si', non suivie d'une proposition principale « si seulement mon père était là ! ».
- L'usage de mots exclamatifs : la langue dispose d'une panoplie d'outils servant à l'expression de l'exclamation à l'instar de : comme, que, quel etc.

3.2.3.2 Phénomènes de réduction syntaxique

Avant d'exposer brièvement ce que représente chacun des deux cas, il faut préalablement préciser que la distinction entre un énoncé clivé et un énoncé averbal prête à confusion (Minh, 2015 : 3). De notre côté, cela n'impacte aucunement les résultats car notre recherche ne s'inscrit pas dans une optique purement syntaxique. L'objet d'analyse est la dimension émotionnelle en dépit du fait qu'elle soit *montrée* par l'un ou l'autre type d'énoncés.

3.2.3.2.1 Enoncés elliptiques

L'énoncé elliptique est un énoncé réduit (absence d'un constituant) par rapport à un autre énoncé (sa réalisation non réduite). Ce constituant peut, par ailleurs, être restitué en se référant au cotexte verbal ou au contexte situationnel. Micheli indique que non seulement la forme elliptique est l'effet d'une émotion mais qu'il y a également une co-occurrence entre le degré de réduction d'un énoncé d'une part et son aptitude à sémiotiser une émotion d'autre part.

3.2.3.2.2 Enoncés averbaux

Ce sont des énoncés dépourvus de verbe mais qui gardent une relation prédicative et dont la structure syntaxique se présente sous deux aspects : une structure mono-segmentale où seul le sujet est à inférer⁶¹, et une structure bi-segmentale, bien que constituant une

⁶¹ Micheli ajoute un autre cas où le sujet seul est présent et le prédicat est inférable depuis le co(n)texte.

parataxe, implique la présence d'un sujet et d'un prédicat, quoi qu'il en soit de leur ordre d'apparition. L'absence du verbe dans ces énoncés semble être corrélée à l'effet d'une émotion dans la mesure où, vu l'urgence du contexte⁶², le locuteur n'émet que ce qui est censé signifier sa pensée.

3.2.3.3 Phénomènes de réordonnement syntaxique

Nous allons à présent nous intéresser aux constructions dites « focales » et comment la mise en relief d'un constituant participe à la sémiotisation des émotions.

3.2.3.3.1 Énoncés disloqués à droite⁶³ et énoncés clivés

Dans ces cas de figure, le processus de sémiotisation de l'émotion de ce type d'énoncés est associé fondamentalement au caractère emphatique inhérent à ce genre de constructions syntaxiques. En effet, l'antéposition du prédicat/rhème est vraisemblablement interprétée comme un indice d'expressivité dans la mesure où il semble qu'une sorte d'émotion éruptive impose au locuteur d'*expulser* en premier ce qui est le plus essentiel. Illustrons ces deux types de constructions par ceci : disloqué à droite : « *je l'ai visitée, cette wilaya* », énoncé clivé « *c'est ce joueur qui a marqué le but* ».

3.2.4 Marqueurs transphrastiques et textuels

Outre la possibilité de déceler l'effet émotionnel depuis la structure interne même des énoncés, leur mode d'agencement peut également faire écho à l'occurrence d'une émotion. En guise d'exemple, Micheli focalise sa réflexion sur « la période »⁶⁴ qu'il envisage fondée sur le retour d'unités (propositions, syntagmes, mots) dans des énoncés indépendants qui créent une sorte de rythmicité de par leur enchâssement. Mais à l'opposé des structures précédentes qui *montrent* l'émotion du locuteur, la *période* tend plutôt à susciter l'émergence de l'émotion chez l'auditoire.

⁶² Ou selon Cressot (1983 : 198), l'énoncé averbal paraît traduire une « *explosion subite du sentiment* » cité par Micheli (op.cit.92).

⁶³ Toutefois, contrairement à Micheli qui restreint ce point aux énoncés disloqués à droite, nous avons l'intention, à l'instar des stylisticiens (Bally, 1951 : 311; Blikenberg, 1928 : 30), de passer outre cette limite en envisageant la sémiotisation de l'émotion dans tout type de dislocation.

⁶⁴ Précisons que Micheli emprunte cette conception de la période à Jean-Michel Adam (1991).

3.3 L'émotion étayée

Si les deux modes de sémiotisation ont bénéficié d'un large éventail de travaux qui leur ont été consacrés, il n'en est pas de même pour ce mode de sémiotisation. Comme le souligne Micheli, l'étude des constructions émotionnelles dans les discours a été amorcée par Plantin en faisant une distinction entre l'argumentabilité et l'argumentativité⁶⁵ des séquences émotionnelles que nous avons expliquées auparavant. Pour Micheli, l'étayage des émotions est inféré depuis l'évaluation d'une situation dont la schématisation est associée à un certain type d'émotion selon des normes socio-culturelles qui sont liées au déclenchement de cette émotion. Amossy (2021 : 223) estime que la réflexion de Micheli sur l'émotion *étayée* correspond au fait que

divers spécialistes de l'argumentation soulignent qu'il est possible de dégager l'effet pathémique visé à partir d'une topique, qui appelle un certain type de réaction affective dans une culture donnée. C'est ce que Micheli (2013 : 20) appelle une émotion étayée.

Le concept de schématisation que nous venons d'utiliser représente le sous-bassement de l'étayage émotionnel dans le modèle d'analyse de Micheli. Il s'agit d'un concept issu de la logique naturelle, précisément des travaux de Grize (1974, 1982), qui réfère à la co-construction du discours par le biais de représentations partagées entre les partenaires de l'échange. Grize conçoit l'argumentation comme une opération logique qui est fondée sur une schématisation. Cette dernière peut être représentée comme un processus selon lequel un locuteur A construit une certaine représentation de la réalité qu'il met en mot à l'intention d'un interlocuteur B. Micheli intègre ce concept à son modèle tout en expliquant comment l'évaluation de cette réalité schématisée, selon certains critères, conduit l'allocataire à inférer qu'une certaine émotion a lieu d'être.

Pour illustrer, prenons l'exemple de l'équipe nationale d'Algérie qui a rendu hommage au défunt Billel Benhamouda⁶⁶ en portant des maillots sur lesquels était écrit « *Nous ne t'oublierons jamais, à dieu nous appartenons et à lui nous retournons* ». Cet

⁶⁵ Voir chapitre II. [2.3](#)

⁶⁶ <https://fennecfootball.com/mort-de-billel-benhamouda-le-super-beau-geste-des-joueurs-de-lequipe-dalgerie/>

énoncé sémiotise une émotion qui s'apparente à du chagrin et suscitera douleur et peine à cause de cette perte tragique. Bien qu'il ne contienne aucun terme d'émotion, cet exemple écrit agit sur le récepteur en schématisant une situation émouvante basée sur un facteur socio-culturel partagé : la topique d'éprouver du chagrin⁶⁷.

Les critères d'évaluation des situations schématisées sont empruntés principalement à la psychologie des émotions (Scherer, 1989, 2001, 2004) et l'argumentation (Plantin, 2011) et la linguistique. En résumé, il y a étayage d'une émotion lorsqu'un allocataire reconnaît qu'une situation schématisée semble être construite socio-culturellement et répond favorablement à la vérification de sept critères que nous expliquons ci-dessous.

Précisons d'avance que la certification de l'étayage d'une émotion n'engage pas nécessairement la vérification de l'ensemble de ces critères. En effet, chaque discours est unique en soi. La schématisation discursive d'une situation qui *étaye* une émotion varie nettement d'un locuteur à un autre dans la mesure où interviennent différents facteurs.

3.3.1 L'implication des personnes

Ce critère concerne l'ensemble des personnes telles que représentées dans le discours : leurs dénominations, leurs rôles dans l'étayage de l'émotion, etc. Dans notre cas, il sera question de voir comment Emmanuel Macron désigne les différents acteurs concernés par cette pandémie. Par exemple, dans le premier discours, un intérêt particulier sera accordé au personnel de santé : comment est-il représenté dans le discours ? Leur rôle est-il mis en valeur ? Si oui, quels sont les attributs que lui confère le président français ?

3.3.2 Critère de la distance (espace et temps)

Il en va sans dire que l'enclenchement d'une émotion est étroitement lié à la modulation spatio-temporelle effectuée par un locuteur dans son discours. Ainsi, l'imminence d'un danger accroît significativement l'émergence d'une émotion de valence négative. Par ailleurs, un brillant étudiant éprouverait sûrement une émotion de valence positive à l'approche de l'affichage des résultats d'un examen auquel il a participé. De notre côté, nous verrons que la schématisation discursive de ce critère est déterminante dans notre corpus. Notons que le président français n'a fait référence à la Chine, dans ses quatre

⁶⁷ Dans ce type de situation, l'intensité de l'émotion accroît selon qu'il s'agit d'un proche, d'un jeune, d'une personnalité qui jouit d'une bonne réputation, etc.

discours, qu'une seule fois sans pour autant mettre ses propos en lien avec l'origine du virus⁶⁸. Par conséquent, nous allons nous attarder beaucoup plus sur les expressions temporelles que celle faisant référence à l'espace.

3.3.3 L'attribution causale et agentive

Dans un discours, l'étayage émotionnel se trouve intimement associé aux rôles des différents agents que le locuteur met en scène de même que la présence/absence de différentes causes. La distinction entre agent et cause dont il est question peut être résumée comme suit : est considéré comme agent toute entité tenue directement responsable de la situation. En revanche, « *l'attribution causale revient [...] à expliquer des événements de la vie de tous les jours* » (Delouée, 2018 : 113). En ce sens, la cause est extérieure au déclenchement d'une émotion, elle y est liée de manière indirecte. Dans l'exercice de son activité, un commerçant pourrait se vanter du fleurissement de ses affaires par son savoir-faire (attribution agentive) alors qu'en réalité cela serait réellement l'effet de l'absence de concurrents (attribution causale).

3.3.4 Les conséquences et leur degré de probabilité

Dans le but d'accroître l'effet d'une émotion, les conséquences s'avèrent ce qui est de plus pertinent. Qui plus est, leur degré d'occurrence agit fortement sur l'intensité de l'émotion. En d'autres termes, l'auditoire évalue positivement ou négativement une situation en fonction des conséquences mises en œuvre discursivement par le locuteur. En ce temps de crise sanitaire par exemple, nous essayerons de mettre en évidence comment Emmanuel Macron expose la situation de sorte à ce qu'elle soit jaugée favorablement par les citoyens. Ou bien inversement, comment les conséquences fâcheuses de cette crise sont-elles schématisées dans le discours afin d'étayer la peur dans une volonté de faire plier les citoyens aux gestes barrières.

3.3.5 Le potentiel de maîtrise

Ce critère nous semble être dérivé partiellement du précédent. En effet, les conséquences négatives d'une situation pourraient vraisemblablement créer un effet

⁶⁸ A l'opposé de son homologue américain Donald TRUMP qui allait bien plus loin et appelait le coronavirus « le virus chinois »

domino. Pour contenir l'émotion qui en découle, le locuteur doit être en mesure de schématiser ce que Micheli (2014 : 117) appelle : « *le degré de contrôle exerçable sur la situation* ». Si l'on reprend l'exemple précédent, Emmanuel Macron pourra bien schématiser une situation contrôlable en énumérant l'ensemble des mesures déployées par l'Etat de manière à diminuer les tensions et souffler l'espoir parmi les citoyens.

3.3.6 La ressemblance

Nous retrouvons chez Amossy (2021 : 153) ce à quoi ce critère renvoie sous l'appellation suivante : « l'exemple ou la preuve par l'analogie ». Il prend forme d'une stratégie qui consiste à connecter deux situations partageant certaines similarités de sorte à stimuler une émotion quelconque chez un auditoire donné. L'idée est de créer un effet de congruence basé fondamentalement sur des facteurs socioculturels en commun. A vrai dire, il s'agit plus d'un stratagème que d'une stratégie que tous les acteurs, politiques notamment, mettent à leurs services dans leur discours dans la conquête de la persuasion de l'auditoire. La portée de la schématisation selon ce critère peut naturellement sémiotiser une émotion de valence négative ou bien positive.

3.3.7 Signification normative

A l'origine d'une émotion, peuvent être rencontrés différents facteurs ; dont celui de la compatibilité ou non avec une norme préétablie. Il est évident que la transgression d'une norme sociale est de nature à générer des sentiments variés selon l'attribution causale ou agentive derrière cet acte. Précisément, selon la place qu'occupe cette norme ou valeur dans l'imaginaire social d'autant plus que les valeurs et normes sont sujettes à variation d'une culture à une autre, d'un groupe social à un autre, etc. comme l'illustre Robrieux (2021 : 230) : « *À notre époque, la politesse, valeur essentielle en Extrême-Orient, paraît parfois suspecte en Occident* ».

Tout au long de ce chapitre, il s'est agi de passer en revue les trois modes de sémiotisation de l'émotion conformément au modèle empirique élaboré par Micheli (2014). Guidé par une ambition d'une explication non exhaustive, nous nous sommes résolus d'éclaircir, d'approfondir, de revenir sur certains points dans la partie pratique.

S'agissant du premier mode, celui du *dire*, partant d'une conception particulière⁶⁹ des énoncés qui *disent* l'émotion d'une part, et d'une distinction rigoureuse entre *émotion* et *sentiment*, nous avons pu voir que ces critères réduisent drastiquement les cas de figure⁷⁰. Il s'agit d'un mode où l'émotion est sémiotisée principalement par le biais des unités grammaticales (sujet, verbe, complément). Quant à l'émotion *montrée* qui peut être tout bonnement rattachée à *une sémiotisation indicielle de l'émotion*, elle trouve sa manifestation aussi bien au niveau phrastique (syntaxique) qu'au niveau transphrastique (organisation des phrases). Précisons que nous avons apporté quelques ajustements à ce mode de sémiotisation. D'un côté, nous avons inclut les composantes socio-historique et idéologique des groupes sociaux dans le sens expressif des unités lexicales. D'un autre côté, inspiré par les travaux en rhétorique, nous avons étendu la monstration des émotions au-delà des énoncés disloqués à droite, pour prendre en considération tout le phénomène de dislocation. Enfin, nous avons vu que *l'étayage* de l'émotion tel que suggéré par Micheli se manifeste grâce à la schématisation discursive d'une situation donnée. L'allocutaire infère selon des facteurs socioculturels vérifiant des critères variés⁷¹ (au nombre de sept) qu'une émotion a lieu d'être.

Ce chapitre nous a permis de présenter la sémiotisation des émotions que nous envisageons dans tous types de discours. Cependant, le but de cette étude est de restreindre l'analyse au discours politique, en l'occurrence, les discours du président français Emmanuel Macron. Notre ambition est d'explorer la matérialité langagière en vue de repérer les indices susceptibles de sémiotiser des émotions selon les trois modes que nous venons de détailler. De ce fait, le chapitre suivant sera l'occasion non seulement d'expliquer ce que nous entendons-nous par discours politique mais également de souligner cette volonté de persuader qui lui est inhérente notamment grâce aux stratégies discursives que le locuteur met en œuvre.

⁶⁹ Micheli exige que le terme d'émotion soit mis en rapport avec l'entité censée éprouver cette émotion par le biais d'une relation prédicative. (L'énoncé « *mon père est en colère* » dit l'émotion car le verbe être est un verbe attributif. Tandis que dans « *sa colère est manifeste* », bien que le terme colère soit un terme d'émotion, ne s'agissant pas d'une relation prédicative, l'énoncé n'est pas considéré comme appartenant au mode du *dire*).

⁷⁰ Ce constat sera attesté lors de notre utilisation du scénario EMOTAIX du logiciel Tropes dans le versant pratique de ce travail.

⁷¹ *Variés* et non *précis* car Micheli précise dans son modèle qu'il s'agit des principaux critères d'évaluation de situations potentiellement émouvante, ce qui sous-entend que le fait de déterminer leur nombre exact est loin d'être l'objectif dudit chercheur, et encore moins le nôtre.

DEUXIÈME PARTIE

*CADRAGE CONTEXTUEL,
MÉTHODOLOGIQUE, ANALYSE
ET INTERPRÉTATION DES
DONNÉES*

PREMIER CHAPITRE

CADRAGE CONTEXTUEL ET METHODOLOGIQUE

Cette partie sera axée sur tout ce qui est en rapport avec la méthodologie adoptée pour l'analyse du corpus. Dans un premier moment, l'accent sera mis sur la justification des différents choix méthodologiques. Il s'agira de contextualiser l'étude sur le plan spatio-temporel. Aussi, nous répondrons aux questions relatives au choix porté sur les discours du président français Emmanuel Macron. S'ensuivra, dans un deuxième moment, la présentation des discours objets de notre recherche de manière à exposer les thèmes qui y sont abordés par le locuteur. En effet et comme nous le verrons, la santé et l'économie sont ceux qui reviennent constamment dans chaque discours. Dans un troisième moment, sera présenté l'outil d'analyse, en l'occurrence la lexicométrie ainsi que le logiciel Tropes qui a servi au dépouillement automatique des données langagières du corpus. Les choix méthodologiques feront l'objet du quatrième point de cette partie. Nous y répondrons aux différentes questions relatives aux préférences théoriques qui nous ont orienté durant l'entreprise de cette recherche. Enfin, nous terminerons ce chapitre par l'exposition de la méthode d'analyse de travail.

1.1 Justification du choix de corpus

Tout chercheur en sciences du langage, comme dans d'autres disciplines également, se doit d'accorder une attention particulière au corpus sur lequel portera le travail : son choix, sa constitution, etc. Pratiquement, en sciences humaines et sociales, le corpus représente « *une collection de données langagières qui sont sélectionnées et organisées selon des critères linguistiques explicites pour servir d'échantillon du langage* », (Sinclair, 1996 : 4). En linguistique, il s'agit d'« *une collection, réglée par des principes, de données du langage empirique, de textes (ou de fragments de textes), qui sont des échantillons d'un discours donné, dotés en conséquence d'une valeur représentative* » (Teubert, 2009 : 186). Le corpus constitue le socle de la recherche car c'est en fonction de sa nature qu'une problématique peut être formulée⁷². La constitution d'un corpus obéit, par ailleurs, à des choix méthodologiques et théoriques ; de même qu'il peut être exploité par différentes disciplines, différentes approches et différents outils d'analyse.

⁷² Nous faisons référence ici à l'article de Patrick Charaudeau intitulé « Dis-moi quel est ton corpus, je te dirai quelle est ta problématique ».

Opter pour l'étude de discours d'un locuteur spécifique au détriment d'autres, qui pourraient paraître plus favorables aux yeux d'observateurs tiers, n'est pas chose aisée et le justifier, encore moins. Pour ce qui est de la présente recherche, notre décision n'est, et ne devrait en aucun cas l'être d'ailleurs, une démarche aléatoire. Bien au contraire, le choix nous a été dicté par diverses raisons que nous tâcherons de présenter en détails ci-dessous. A cet effet, il nous semble judicieux de commencer notre « plaidoyer » par relater les circonstances ayant prélué notre choix.

Au début, tout en restant dans le vaste champ de l'analyse du discours et voulant faire dans la continuité de notre mémoire de master, nous avons initialement jeté notre dévolu sur l'étude des mécanismes linguistiques employés dans la mise en œuvre discursive de la stratégie de captation dans un discours de presse. Après avoir échangé longuement à propos de la faisabilité et de la pertinence du travail relatif à ce thème avec un enseignant spécialiste en analyse du discours, nous finissons par obtenir appui et soutien. A cet effet, nous nous sommes plongés dès lors dans la lecture de références recommandées par notre consultant.

Mais après un certain moment, précisément suite à l'exploration approfondie des titres des thèses disponibles par le biais du portail numérique de certaines bibliothèques universitaires algériennes, le maintien du sujet fut remis en cause : nous avons observé en effet de nombreuses productions scientifiques, en sciences du langage particulièrement, qui tournaient autour des stratégies discursives dans les discours de presse. De ce fait, maintenir notre thème nous a semblé ne conférer, en aucune façon, à notre choix le caractère inédit qu'un travail de recherche devrait satisfaire et partant, nous y avons renoncé.

Cela va sans dire que, dans la communauté scientifique, s'identifier en tant que chercheur exige l'adoption d'une posture toujours à l'affût de pistes nouvelles, préférablement d'actualité, susceptibles de déclencher des interrogations sur la nature, la finalité, la constitution, etc. d'une production occasionnée par cette actualité.

1.1.1 Cadre spatio-temporel

Le 17 novembre 2019 est une date qui marquera l'Histoire à jamais. Elle correspond au jour où est apparu à Wuhan dans la province de Hubei en Chine pour la première fois le coronavirus, connu scientifiquement sous le nom de SARS-Covid-19. Causant une maladie infectieuse par voie aérienne essentiellement, il ne cesse, depuis, de se propager dans le

monde entier : le nombre de cas contaminés s'élève à 38,100,378 personnes à l'échelle mondiale⁷³. Il ne fallut que quelques mois pour que le virus atterrisse sur le territoire algérien. Ce qui engendra, ici tout comme ailleurs, une polémique de grande envergure quant aux mesures à entreprendre pour faire face aux ravages qui pourraient s'ensuivre de la propagation dudit virus.

En effet, les plateaux de télévision s'emparèrent du sujet accueillant régulièrement des médecins, des psychologues, bref des spécialistes en différentes disciplines discutant de cette conjoncture exceptionnelle. Partout, l'évolution de l'épidémie faisait le quotidien des discours devenant un phénomène de notoriété publique.

Ce qui a attiré principalement notre attention est le déroulement des événements liés à la crise sanitaire en France particulièrement. En effet, dès que la nouvelle de la circulation d'un nouveau virus fut déclarée et qu'un éventuel confinement, à l'image de l'Italie, était envisagé, les citoyens se sont rués vers les magasins. On assista à des piles interminables qui généraient parfois des querelles entre clients, chose qui témoigne d'une sorte d'hystérie qui s'empara violemment des citoyens.

Les discours de circonstances étaient produits à foison. Un large choix se présentait quant au genre de discours à exploiter : le discours scientifique des médecins, le discours de presse et le discours politique pour ne citer que ceux-là ; ce qui ne manqua pas d'éveiller chez nous un intérêt particulier en tant qu'observateur. Réflexion faite, nous nous sommes résolus alors à étudier le discours politique du président français Emmanuel Macron. Un choix que nous justifierons infra.

En effet, tout le peuple français attendait le discours officiel du président quant à la gestion de la crise sanitaire qui s'abattait sur le pays, discours censé apporter autant de réponses à autant de questions : Qu'allait-il dire ? Quelle sera la stratégie qu'allait adopter le Gouvernement pour endiguer l'épidémie et réduire ses conséquences ? Parviendra-t-il à rasséréner les citoyens, notamment les blouses blanches qui s'inquiètent de l'affluence record des patients vers les hôpitaux ? Etc.

1.1.2 Pourquoi Emmanuel Macron ?

Bien que le travail de recherche en doctorat soit un processus individuel, il demeure toutefois avantageux, formateur même inéluctable au chercheur de nourrir sa réflexion

⁷³ <https://www.worldometers.info/coronavirus/> consulté le 13/10/2020

notamment en discutant du thème choisi avec d'autres acteurs de la communauté scientifique qui partagent le même centre d'intérêt que le sien. Dans notre cas, des débats émergeait souvent la question suivante : pourquoi le président français Emmanuel Macron et non pas le président algérien Abdelmadjid Tebboune ? Ne serait-il pas plus convenable de procéder à une étude comparative des discours des deux présidents ?

A ce questionnement soulevé, nous avançons ce qui suit :

- 1- Si la crise due à la propagation du virus Covid-19 n'a épargné aucun des deux pays, il est évident que la France, touchée un mois avant l'Algérie⁷⁴, en a subi les plus fortes conséquences. Le nombre de personnes contaminées et décédées y est proportionnellement important par rapport à ceux enregistrés en Algérie depuis le début de l'apparition des premières contaminations sur les deux territoires à ce jour. Selon toute vraisemblance, le premier cas enregistré en France remonterait plutôt au mois de décembre 2019 : « Nous avons eu un cas positif au Covid-19, le 27 décembre dernier, quand il était hospitalisé chez nous à Jean-Verdier », a déclaré le professeur Yves Cohen, chef du service réanimation des hôpitaux Avicenne à Bobigny, le dimanche 03 mai 2020 sur les plateaux de BFMTV⁷⁵. Détail révélateur de la différence en termes de précocité de la présence du virus sur le territoire français et, de surcroît, de la gravité de la situation sanitaire en France par rapport à celle en Algérie ; différence de plus en plus grande si est pris en considération le facteur démographique.
- 2- La situation en France était fortement tendue durant l'instauration de l'état d'urgence sanitaire ; ce qui amena le président français, durant son allocution du 16 mars 2020, à annoncer la mise en œuvre d'un dispositif de confinement total du territoire. Une décision prévisible et argumentée par le président lui-même. Quant à l'Algérie, au niveau du discours officiel et n'étant pas entrée dans une quelconque crise sanitaire relative à la Covid-19, les mesures de confinement total n'ont été appliquées que progressivement et partiellement. Seulement le territoire de la Wilaya de Blida fut totalement confiné, considérée comme l'épicentre de la propagation du virus à ce moment-là. En revanche, le dispositif de confinement

⁷⁴ Le premier cas enregistré en Algérie date du 25/02/2020. Tandis qu'en France, trois cas ont été identifiés le 24/01/2020.

⁷⁵ https://www.bfmtv.com/sante/coronavirus-le-professeur-cohen-affirme-qu-il-y-avait-un-cas-de-covid-19-en-france-des-le-27-decembre_AV-202005030119.html consulté le 11/10/2020

général du territoire national n'a été mis en œuvre que durant quatre jours correspondants aux fêtes de l'Aïd, deux fêtes religieuses durant lesquelles il est de coutume chez les Algériens de multiplier visites familiales et rencontres amicales.

- 3- Par rapport à son homologue algérien et compte tenu de la date de l'apparition du premier cas de Covid-19 sur leurs territoires respectifs, le président français a enregistré un retard non négligeable à se prononcer sur la situation. Ce retard a attisé la population, déjà en effervescence, et a fortiori donné du grain à moudre à ses détracteurs (politiciens et journalistes). Juste qu'à en lire l'article du quotidien régional français de Bretagne « Le Télégramme ⁷⁶», on peut imaginer la vague de colère qui a déferlé sur l'exécutif français, pointant du doigt par là le président français Emmanuel Macron.
- 4- Subséquemment, le nombre de sorties médiatiques des deux présidents n'était pas le même. Hormis sa première allocution datant du 17 mars 2020 à travers laquelle le président algérien Abdelmadjid Tebboune annonça au peuple les mesures prises par le Gouvernement pour endiguer la pandémie, ses sorties médiatiques se faisaient de plus en plus rares. En effet, en Algérie, c'était tantôt le premier ministre Abdelaziz DJERAD, tantôt le ministre de la santé, de la Population et de la réforme hospitalière le professeur Abderrahmane BENBOUZID qui étaient manifestement chargés de se prononcer sur la gestion de la situation. Cela est vraisemblablement dû au fait que le discours à la nation d'un président depuis le siège de la présidence dénote de la particularité d'une situation donnée et engendre parallèlement et systématiquement une attitude alerte des citoyens. Se soustraire à se prononcer à propos de l'évolution de la situation de la part du président algérien s'agirait vraisemblablement d'une stratégie politique qui vise à calmer les esprits car la situation, selon le président, était maîtrisée. D'ailleurs, Abdelmadjid Tebboune l'a fait savoir clairement durant son discours du 17 mars : « Les cadres loyaux de l'Etat et des Algériens consciencieux sont parvenus, jusque-là, à contenir le niveau de propagation de la pandémie au stade II selon les standards de l'OMS »⁷⁷. En France, la situation était presque similaire s'agissant des déclarations officielles concernant

⁷⁶ <https://www.letelegramme.fr/france/les-medecins-de-ville-considerent-etre-livres-a-eux-memes-27-03-2020-12532672.php> consulté le 12/10/2020

⁷⁷ <http://www.aps.dz/algerie/103168-discours-du-president-de-la-republique-a-la-nation> consulté le 12/10/2020

la gestion de la crise. Mais, vu le contexte sanitaire qui se détériorait de plus en plus, les sorties du président français furent bien récurrentes. Pour ce qui nous intéresse dans ce travail, nous observons quatre allocutions adressées au peuple dans un laps de temps assez réduit : quatre mois, avec la moyenne d'un discours par mois, et seulement quatre jours séparant les deux premiers discours. Cet écart laisse paraître visiblement à la fois la conscience du Gouvernement français quant à la dangerosité de la maladie causée par le coronavirus, l'état critique de la situation sanitaire à laquelle font face les citoyens en France et le degré d'implication du président français dans le contexte national.

- 5- Une autre distinction, et non des moindres, entre les discours des deux présidents et qui bascule principalement en faveur de notre choix est celle relative à la longueur des discours. Comparés aux discours prononcés par le président algérien, les discours d'Emmanuel Macron sont indubitablement plus longs. Dépassant les dix-neuf minutes chacun, ils représentent une production langagière assez abondante qui offre à l'analys(t)e du discours politique un matériau discursif considérable et répondant, ne serait-ce que partiellement, au critère de représentativité inhérent aux corpus censés être soumis à l'analyse.
- 6- La personne même du président français Emmanuel Macron, ses compétences élocutoires nourries de lectures variées, essentiellement philosophiques, font de lui une des personnalités politiques les plus charismatiques qu'ait connue la scène politique française. En guise d'attestation de ses qualités d'orateur, Brice Couturier a écrit un ouvrage intitulé « Macron, un président philosophe. Aucun de ses mots n'est le fruit du hasard », dans lequel il décortique la personnalité du président français, analyse son ascension politique et décrit comment son amitié avec le grand philosophe Paul Ricœur l'a influencé. De nombreuses personnalités se sont également prononcées sur l'effet charismatique imposant du président français, son pouvoir d'influence et sa force de séduction. Dans un article intitulé « La mystique Macron décryptée » du quotidien français Libération⁷⁸, Cécile Alduy l'une des intervenants, sémiologue et sémioticienne et professeure de littérature française à l'université Stanford, dit à propos d'Emmanuel Macron qu'« il fait attention à

⁷⁸ https://www.liberation.fr/politiques/2017/04/16/la-mystique-macron-decryptee_1561947 consulté le 12/10/2020

toujours maintenir la synthèse dans son discours. C'est sa grande force rhétorique : il donne à chacun ce qu'il a envie d'entendre ». Donc, l'ethos ou bien le caractère qu'un orateur « doit montrer à l'auditoire (peu importe sa sincérité) pour faire bonne impression » (Barthes, 1970 : 212) d'Emmanuel Macron joue un rôle prépondérant dans notre choix. En revanche et compte tenu de la courte durée qui s'est écoulée depuis son élection le 12 décembre 2019, nous n'avons pas pu trouver de travaux scientifiques ni sur la personne du président Abdelmadjid Tebboune, ni portant sur les discours dudit président. Cela pourrait vraisemblablement être dû au fait que la pandémie du coronavirus Covid-19 n'a pas frappé de plein fouet l'Algérie tel qu'il en a été en France ce qui justifierait le peu de discours prononcés à cette occasion. Donc, à défaut de matériau scientifique conséquent, nous avons restreint notre étude aux discours du président français Emmanuel Macron.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, le choix du corpus est dicté, entre autres, par un souci de représentativité. Il en va de soi que le contexte situationnel exerce une influence considérable sur l'attitude des actants qui interviennent dans une situation de communication. Ici, la particularité de l'état d'urgence requiert une allocution de taille à rassurer, encourager, consoler et solliciter les citoyens ainsi qu'une aptitude à faire preuve de lucidité, voire de prudence quant à la gestion de la crise. C'est en ce sens que Ruth Amossy (2008 : 06) souligne que « *le locuteur doit s'adapter à son allocutaire, ou plus exactement à l'image qu'il s'en fait (dans les termes de Perelman, l'auditoire est toujours une construction de l'orateur)* ». Tous ces éléments circonstanciels sont susceptibles de déclencher, chez le locuteur tout comme chez l'allocutaire, l'irruption de sentiments aussi bien intenses qu'hétérogènes. Le discours se chargera forcément en émotion, ce qui constitue un matériau discursif propice à une analyse argumentative des différents modes de sémiotisation des émotions qui y sont déployés.

Pour résumer notre argumentaire, nous pouvons dire que le choix obéit aux critères suivants :

- Un critère spatio-temporel qui correspond à une période où l'épidémie de la Covid-19 bat son plein dans un espace géographique déterminé, en l'occurrence la France.
- Un critère communicationnel, notamment en termes quantitatifs, a été bien entendu pris en considération, c'est-à-dire la longueur des discours adressés au peuple.

- Enfin, un critère émotionnel qui constitue ce qui a de plus important et de plus fondamental dans ce corpus et partant, dans notre travail de recherche.

Cela étant dit, il nous reste à présenter chronologiquement les quatre discours du président français de sorte à balayer les thématiques traitées. Rappelons-le, ces allocutions s'étalent sur une durée de quatre mois durant laquelle la crise d'urgence sanitaire était déclarée sur l'ensemble du territoire français.

1.2 Présentation du corpus

Les discours politiques, « Adresse aux Français », que nous allons étudier sont tous prononcés depuis l'Élysée durant l'instauration de l'état d'urgence sanitaire promulguée par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020. Le président français Emmanuel Macron (désormais E.M.) s'est exprimé sur cette crise à de nombreuses reprises. Pour ce qui nous intéresse, l'intérêt a été porté sur les quatre discours officiels prononcés depuis le début de l'épidémie jusqu'à la levée de l'état d'urgence sanitaire décrétée par la loi n° 2020-856 du 9 juillet 2020 organisant la sortie de l'état d'urgence sanitaire⁷⁹. Notons que le fait d'explorer les axes propres à chaque discours est grandement utile dans la mesure où cela permet de corréler l'analyse à des thématiques connues antérieurement. En d'autres termes, ceci participe largement à la contextualisation de l'analyse en vigueur.

1.2.1 Le discours du 12 mars 2020

Ce discours solennel intervient tout au début de la crise de l'épidémie, quelques semaines après l'apparition de cas nouveaux sur le territoire français. Après avoir consulté l'avis de plusieurs spécialistes, le président français effectue sa première sortie annonçant une série de mesures préventives pour faire face à la prolifération du virus : le déplacement des personnes sera restreint, de nombreux établissements (écoles, crèches, universités) seront fermés, la mobilisation des services sanitaires et des personnels sera poussée à l'extrême, etc.

⁷⁹ Le téléchargement des discours a été effectué depuis le site <https://www.elysee.fr/>, sous forme de fichiers pdf.

En revanche, les élections municipales du 15 et 22 mars ont été maintenues, ce qui suscitera une vive polémique⁸⁰.

Dès le premier paragraphe, E.M. ne manquera pas de souligner le caractère délétère de la situation. Il dit à ce propos :

Dans l'immense majorité des cas, le Covid-19 est sans danger, mais le virus peut avoir des conséquences très graves, en particulier pour celles et ceux de nos compatriotes qui sont âgés ou affectés par des maladies chroniques comme le diabète, l'obésité ou le cancer.

Bien que le complément circonstanciel « *dans la majorité des cas* » se veut rassurant quant à la gravité de la maladie engendrée par le virus, l'opposition, assurée par le complément d'objet direct « *des conséquences très graves* », renvoie par dénotation à une situation alarmante, même si le reste de l'énoncé se veut soulageant.

Sur le plan économique, le président a tenu à rassurer les salariés et les entreprises en annonçant un plan exceptionnel de relance pour protéger l'économie européenne et à fortiori l'économie française.

L'occasion a été saisie également pour féliciter et encourager les personnels des hôpitaux « *engagés avec dévouement et efficacité* » selon l'expression du président.

1.2.2 Le discours du 16 mars 2020

Quatre jours plus tard, le président français réapparaît sur les écrans s'adressant de nouveau aux citoyens. Bien que le discours soit moins long, le ton y est manifestement plus durci. En effet, tandis que dans l'allocution précédente, le président conseille les gens de « *limiter leurs déplacements* », dans la présente, des énoncés tels que « *j'ai décidé de renforcer les mesures pour réduire nos déplacements et nos contacts au strict nécessaire* » et « *les regroupements extérieurs, les réunions familiales ou amicales ne seront plus permises* » témoignent visiblement d'un changement de posture. D'autres passages, dans le discours, en outre laissent paraître la gravité de la situation telle qu'en témoignent les

⁸⁰ https://www.francetvinfo.fr/sante/maladie/coronavirus/recit-elections-municipales-2020-du-maintien-conteste-du-scrutin-a-une-abstention-record-la-france-a-vote-en-pleine-epidemie-de-coronavirus_3868563.html

courbes et les statistiques quotidiennes relatives à la progression de l'épidémie sur le territoire français.

Ce discours advient après que le président lui-même a constaté l'état dans lequel les citoyens sont entrés « *J'ai vu, ces dernières heures, des phénomènes de panique en tout sens* », notamment au niveau des magasins où l'on assistait à des files interminables. Il advient aussi après une propagation inquiétante de l'épidémie engendrant une saturation des hôpitaux « *Au moment où la situation sanitaire se dégrade fortement, où la pression sur nos hôpitaux et nos soignants s'accroît ...* ».

En outre, l'expression « *nous sommes en guerre* » a empreint fortement le discours et a donné par conséquent du grain à moudre aux analystes. Reprise six fois d'un ton martial tout au long du discours, E.M. illustre avec force l'austérité de la situation. D'ailleurs, le champ lexical de « guerre » était bien présent (« *combat* », « *guerre* », « *armée* », « *ennemi* », « *action* »). Une guerre qui ne peut être gagnée qu'à travers une restriction des déplacements selon le président qui s'appuie sur les recommandations du conseil scientifique. Par voie de conséquence, le président décide d'instaurer des directives de confinement que chaque citoyen est censé respecter sous peine de sanction. Conscient de la sensibilité d'une telle décision pour les Français et pour faire preuve de légitimité, il fait savoir qu'elle fait l'objet d'un consensus :

C'est pourquoi, après avoir consulté, écouté les experts, le terrain et en conscience, j'ai décidé de renforcer encore les mesures pour réduire nos déplacements et nos contacts au strict nécessaire. Dès demain midi et pour 15 jours au moins, nos déplacements seront très fortement réduits.

L'économie prend également une bonne part du discours du président qui réitère son soutien et celui de l'Etat aux entreprises et aux salariés. Les chômeurs, les démunis, les plus faibles seront de même pris en charge financièrement de sorte à ce qu'ils profitent du soutien de l'Etat pour ne pas succomber aux conséquences fâcheuses du fléchissement de l'activité économique « *aucune Française, aucun Français ne sera laissé sans ressource* » rassure le président.

Tout comme le premier discours, E.M. appelle à la solidarité, à faire preuve de civisme afin de limiter les répercussions de la propagation de l'épidémie de la Covid-19.

1.2.3 Le discours du 13 avril 2020

Presque un mois après son dernier discours, le président français s'est exprimé pour la troisième fois à propos de la situation sanitaire du pays. Il commence son discours par admettre la difficulté des circonstances à laquelle sont confrontés les citoyens français *« nous sommes en train de vivre des jours difficiles »*.

Pour apaiser et consoler les esprits, E.M. procède, par le biais d'une transition, à l'éloge des actions accomplies par les différents acteurs mobilisés sur le terrain et qu'il divise en 03 lignes. Tout en reconnaissant également que de nombreuses lacunes ont été observées au niveau des hôpitaux : manque d'effectif, pénurie de produits pharmaceutiques, insuffisance d'équipements, il s'engage à remédier à ces failles en annonçant la mise en place d'un dispositif de production massive qui, selon le président, *« d'ici trois semaines, nous aurons, imaginez-le, multiplier par cinq la production de masques pour nos soignants en France et nous aurons produit 10 000 respirateurs supplémentaires de plus sur notre sol »*.

Dans le présent discours, E.M. aborde différents sujets (fermeture des frontières, des restaurants, des salles de cinéma, soutien aux entreprises et aux plus démunis entre autres), mais ce qui marque particulièrement son allocution, c'est le passage suivant *« C'est pour cela que le confinement le plus strict doit encore se poursuivre jusqu'au lundi 11 mai »*. Cette déclaration était prévisible vu le nombre de cas contaminés qui ne cesse d'augmenter quotidiennement. Les directives devront être appliquées rigoureusement en vue de ralentir l'épidémie. Mais au-delà de cette date, le président affirme qu'il s'agira d'une nouvelle étape où la vie reprendra son cours progressivement. Il dit à ce propos :

Le 11 mai prochain, mes chers compatriotes, sera donc le début d'une nouvelle étape. Elle sera progressive, les règles pourront être adaptées en fonction de nos résultats car l'objectif premier demeure la santé de tous les Français. A partir du 11 mai, nous rouvrirons progressivement les crèches, les écoles, les collèges et les lycées.

Bonne nouvelle pour les Français, les tests seront disponibles pour toute personne présentant des symptômes relatifs au virus. De même, les Gouvernements européens envisagent de recourir à l'utilisation d'une application numérique qui permet de localiser les personnes ayant côtoyé d'autres contaminées ce qui contribuera largement au dépistage géographique du virus et permettra aux autorités de ralentir les contaminations.

1.2.4 Le discours du 14 juin 2020

Il s'agit du dernier discours du président français Emmanuel Macron, constituant de notre corpus, durant lequel il annonce, essentiellement, le « *déconfinement* ». Tous les territoires français entreront dès le 15 juin dans ce que le président nomme « *la zone verte* » à l'exception des régions fortement affectées par le virus. Les élèves des collèges, des écoles et des crèches reprendront leurs cours le 22 juin, ainsi que les cafés et restaurants pourront accueillir du public. De même, les EHPAD seront en mesure de rouvrir leurs portes. En outre, les déplacements intra-européens seront autorisés.

Si de telles mesures peuvent être interprétées de manière positive quant à la situation sanitaire, et même s'il se félicite « *de cette première victoire contre le virus* », le président français prévient que « *cela ne signifie pas que le virus a disparu* ». Aussi annonce-t-il à l'avance que « *l'été 2020 ne sera pas un été comme les autres* ».

Toujours insistant sur la question économique, E.M. exclut une éventuelle hausse des impôts pour contrer les dépenses relatives à la crise qui s'élèvent à 500 milliards d'euros. Mieux encore, il s'engage à « *créer de nouveaux emplois en investissant dans notre indépendance technologique, numérique, industrielle et agricole* ». D'ailleurs pour lui, il serait plus judicieux « *de bâtir un modèle économique durable, plus fort, de travailler et de produire davantage pour ne pas dépendre des autres* ».

Emmanuel Macron s'est aussi prononcé sur les manifestations contre les violences policières qui ont eu lieu le 02 juin 2020. Il a tenu à soutenir les forces de l'ordre en disant qu'ils « *méritent le soutien de la puissance publique et la reconnaissance de la Nation* ». Par ailleurs, il certifie que la France sera « *intraitable face au racisme* » tout en restant intransigeante face à son histoire. « *Nous ne déboulonnerons aucune statue* », lance le président à propos des monuments liés à l'histoire coloniale et dont les manifestants demandaient la destitution avec insistance.

Arrivée à la fin de cette brève présentation du corpus, nous allons dans ce qui suit exposer l'outil d'analyse, en l'occurrence le logiciel tropes v8.5, qui nous a permis d'exploiter le corpus.

1.3 Choix méthodologiques

Les recherches relatives aux discours de persuasion peuvent être justifiées avec aisance notamment si est considéré le désir qu'éprouve tout individu de manier les

techniques lui permettant de faire valoir ses opinions et s'imposer dans une société où la force des mots joue un rôle primordial. Cette quête d'influence à travers le mot n'est pas nouvelle car elle remonte à l'Antiquité. A ce sujet, Françoise Desbordes (1989 : 154) souligne que : « *ce que les premiers auteurs (Homère, Hésiode) disent surtout de la parole, c'est qu'elle est un moyen d'agir sur le monde et les êtres [...]* ». Toujours dans la même lignée de pensée, Charaudeau (2004 : 166) estime que le principal objectif de la parole est de « *tenter d'obtenir quelque chose de l'autre, d'agir sur le monde à travers lui, ou tout simplement de mettre ce dernier dans son propre univers de discours* ».

Nous retrouvons d'ailleurs les prémisses de ce point de vue chez Benveniste pour qui le discours représente « *toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur, et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière* » (Benveniste, 1974 : 241). Cette citation de Benveniste met à l'évidence la volonté d'influence qui se noue entre les différents acteurs d'une situation de communication, fut-ce politique ou autre. Reprenant autrement cette réflexion, Catherine Kerbrat-Orecchioni (1980 : 84) stipule que : « *parler, c'est sans doute échanger des informations ; mais c'est aussi effectuer un acte, régi par des règles précises, qui prétend transformer la situation du récepteur et modifier son système de croyance et/ou son attitude comportementale* ».

Il est évident que l'influence est intimement liée à l'argumentation dans la mesure où un locuteur qui vise à influencer un interlocuteur ne pourrait y parvenir qu'en ayant recours à des stratégies argumentatives adaptées à la situation de communication.

Partant du constat que la dimension argumentative est inhérente à tout discours, constat que nous empruntons à Christian Plantin qui insiste sur le fait que :

toute parole est nécessairement argumentative. C'est un résultat concret de l'énoncé en situation. Tout énoncé vise à agir sur son destinataire, sur autrui, et à transformer son système de pensée ; tout énoncé oblige ou incite autrui à croire, à voir, à faire, autrement. (Plantin 1996 :18),

nous avons décidé de soumettre notre travail à l'analyse argumentative du discours de Ruth Amossy qui indique dans la préface de son ouvrage que sa théorie :

se présente comme une branche de l'analyse du discours dans la mesure où elle entend éclaircir des fonctionnements discursifs en explorant une parole située et au moins partiellement contrainte [une conception] telle que la définissent les tendances françaises contemporaines (Maingueneau 1991, Charaudeau et Maingueneau 2002). (2021 : XI)

Après lecture des quatre discours qui constituent notre corpus, nous avons remarqué la présence récurrente du registre affectif sous ses différents modes de sémiotisation que nous avons évoqués dans la partie théorique. Afin d'appuyer notre dire par un exemple illustratif, nous avons décidé de soumettre l'un des corpus à l'analyse automatique grâce au logiciel Tropes⁸¹, et ce en y intégrant le scénario EMOTAIX_2012. Le tableau ci-dessous nous permet d'avoir une vue d'ensemble de la présence affective dans le premier discours de notre corpus.

Sommaire	
Emotions/affects	153
Emotions/affects	
Emotions non spécifiées	22
Emotions négatives	59
Emotions positives	70
Surprise	2

Tableau 1 : statistiques lexicales des affects du premier discours⁸²

Ces résultats nous montrent d'emblée l'occurrence des unités lexicales relevant du registre affectif qui traversent le premier discours. Nous verrons ultérieurement que c'est également le cas pour les autres discours. Indépendamment de la valence de l'émotion (positive ou négative), le nombre des termes affectifs s'élève à 153 mots ; nombre qui confirme à bien des égards⁸³ la présence du registre de l'émotion « dite » selon le modèle empirique de Micheli.

L'analyse argumentative du discours politique - dans notre cas « de crise » - ne peut être effectuée en faisant fi des effets pathémiques qui sillonnent ces discours. Rappelons-le, nous rejoignons ici Plantin (2005 : 99) qui affirme qu'« *il est impossible d'étudier*

⁸¹ Outil d'analyse dont le fonctionnement sera expliqué dans la section suivante.

⁸² Ce tableau est extrait d'un rapport généré par le logiciel Tropes v8.5

⁸³ Nous reviendrons sur ce point avec plus de détails.

l'argumentation en négligeant les émotions qui sont attachées aux situations argumentatives de base, le débat politique et la confrontation judiciaire » et Charaudeau (2008 : 57) pour qui « *le recours aux effets pathémiques est constitutif du discours politique* ». En d'autres termes, approcher l'argumentation du discours politique de crise - d'un point de vue de l'impact de cette crise - conduit inéluctablement à l'analyse de la dimension émotionnelle qui en est inhérente.

Comme nous l'avons vu dans la partie théorique, le langage émotionnel a été approché selon différents points d'attaque (lexical, syntaxique et discursif). Les modèles élaborés en ce sens tiennent considérablement compte de l'hétérogénéité du matériau linguistique qui s'offre au chercheur. Or, nous pensons que le modèle empirique le plus approprié à l'analyse de notre corpus est celui de Micheli (2014) et ce, pour les raisons suivantes :

- 1- La simplicité dudit modèle : en effet, Micheli met à la disposition de l'analyste un modèle axé sur des dénominations accessibles aussi bien pour les spécialistes que pour un public moins averti. Il est bien évident que :

La linguistique est un domaine où chaque auteur doit trouver un compromis entre l'utilisation des termes conventionnels, censés garantir l'intercompréhension entre chercheurs, et l'introduction de nouveaux termes, ou encore des nouvelles définitions de certains anciens termes, que la spécificité de chaque théorie ou modèle rend nécessaire . (Várkonyi, 2016 : 2)

« Dire », « montrer » ou bien « étayer » l'émotion, en tant que mode de sémiotisation de l'émotion, font explicitement référence aux catégories qui les sous-tendent. Un enseignant en classe de langues pourrait aisément les mettre au service de l'étude de la modalisation dans les textes supports de cours. En revanche, la terminologie de Plantin empruntée principalement à la psychologie exige de l'analyste une certaine familiarité avec ce domaine.

- 2- L'antériorité du modèle de Micheli (2014) par rapport à celui de Plantin (2011) : cette raison tient sa force dans le fait que Micheli ait explicitement tiré profit des travaux de Plantin. Cela est déclaré dès l'avant-propos de son ouvrage (Micheli, 2014 : 12) lorsqu'il souligne que son modèle est non seulement « *proche du modèle de Plantin* » mais plus encore : il « *s'en inspire en partie* ». Tout au long

de son ouvrage, Micheli discute ses choix terminologiques et théoriques en les confrontant à ceux de Plantin. Cette raison nous paraît tout à fait jouer en notre faveur dans la mesure où le modèle sur lequel nous avons jeté notre dévolu - en l'occurrence, celui de Micheli - représente ce qui est plus récent comme modèle d'analyse.

Par ailleurs, la nouvelle rhétorique de Perelman nous sera d'une grande utilité eu égard, d'une part, à l'intérêt qui y est accordé à l'auditoire ; et d'autre part, par le fait que « *le Traité de l'argumentation est pluriel et [qu'il] tient compte des multiples aspects du phénomène argumentatif* » (Schmetz, 2000 : 4-5).

Pour notre part, le travail s'est réduit en grande partie à l'étude des mécanismes discursifs à travers lesquels les émotions se présentent dans les discours du président français. Mais pas uniquement car il nous est amené à étendre notre étude aux stratégies discursives qui sillonnent le corpus. Ce concept représente « *la réponse au besoin d'affronter une situation quelconque ou pour faire passer une option politique, jugée importante pour une conjoncture donnée* » (Bensebia, 2009 : 44). Ceci étant, nous tâcherons de corrélér chaque fois le mode de sémiotisation à la stratégie discursive correspondante. C'est ici qu'intervient précisément l'utilité des travaux de Patrick Charaudeau (1995, 2016) sur les stratégies discursives et leur lien avec l'argumentation.

Soulignons au passage que notre choix repose principalement sur la place qu'occupe la triade (légitimation, crédibilité et captation) dans les recherches consacrées à - ou basées sur - l'étude des stratégies discursives⁸⁴ ce qui témoigne de la notoriété confirmée dont jouit la conception charaudienne de ce concept en particulier tout comme celle des travaux de ce théoricien en général.

Il y a également, comme nous l'avons mentionné dans la partie théorique, cette volonté d'influence inhérente au discours politique qui favorise l'émergence dans le discours de procédés linguistiques concourant à une quête de captation de l'auditoire. Charaudeau (1995) nous livre ci-dessous sa définition de la captation qui convient et justifie nos choix méthodologiques.

⁸⁴ Une recherche sur Google Scholar, effectuée le 06/08/2022, nous a renvoyé 8360 occurrences de « légitimation, crédibilité et captation ».

Il s'agit de l'attitude qui consiste à toucher l'affect de son interlocuteur (son auditoire), à provoquer chez lui un certain état émotionnel qui soit favorable à la visée d'influence du sujet parlant, bref à le séduire, à le rendre captif.

D'une manière tangible, cet extrait met en exergue le lien qui se tisse entre la captation et les émotions ; d'où l'intérêt fondamental accordé de notre part à la conception charaudienne des stratégies discursives.

Puisque le choix du modèle a été fixé, nous passons donc à la présentation de l'outil d'analyse qui nous a permis de rendre compte de la sémiotisation des émotions dans les quatre discours du président français E.M selon le registre du *dire*⁸⁵.

1.4 Outils d'analyse

Le choix d'une méthodologie de travail et partant, un outil adéquat n'est pas une démarche facultative. Bien plus, cela est fondamental. Toute étude scientifique doit être entreprise en s'appuyant sur des outils qui ont prouvé leur efficacité et qui ont été adoptés par la communauté scientifique. A l'instar des sciences exactes, les sciences humaines et sociales ont développé leurs propres méthodes d'analyse bénéficiant des prouesses de l'informatique en matière de traitement de données numériques (directement saisies sur ordinateur ou rendues disponibles grâce à des logiciels) ou numérisées (les archives - documents ou photos – en sont un exemple représentatif).

1.4.1 La lexicométrie : un bref aperçu

Lexicométrie (analyse des données lexicales), textométrie (analyse des textes) voire logométrie (analyse du discours), toutes ces appellations renvoient au vaste champ de *l'analyse de données textuelles (ADT)*. La lexicométrie est une méthode d'analyse par ordinateur en sciences humaines et sociales qui consiste à mesurer (-métrie) des données lexicales (lexico). Inspirée par le structuralisme et l'analyse du discours, elle se veut aussi bien qualitative que quantitative car se trouvant à la croisée de la linguistique, la statistique et l'informatique. Son objectif est d'étudier le rapport entretenu entre les

⁸⁵ Etant un logiciel de sémantique lexicale, le logiciel Tropes n'est pas en mesure de ressortir du corpus les deux autres modes de sémiotisation.

discours et leurs conditions générales de production à partir de la récurrence des unités lexicales qui se rejoignent autour du même sens. En effet, « *le vocabulaire d'un texte ; qui est un échantillon d'un lexique virtuel, obéit dans sa structure quantitative à des impulsions qui ne sont pas fortuites, et se construit suivant des lois complexes et mal connues encore* » (Muller, 1968 : 165).

Sa naissance est liée au besoin de pallier les lacunes des méthodes traditionnelles observées sur plusieurs niveaux. D'abord, la lexicométrie s'avère bien plus opérationnelle, par rapport aux méthodes traditionnelles, lorsqu'il s'agit du traitement de données volumineuses. Ensuite, et ce point découle du précédent, ces dernières - les méthodes traditionnelles - sont chronophages car l'efficacité humaine est limitée, tandis que le recours aux logiciels réduit considérablement le temps d'analyse des données vu la performance de l'outil informatique. Enfin, un autre point d'ordre éthique : l'objectivité. Le logiciel assure⁸⁶ la distanciation de l'analyste vis à vis de son corpus d'analyse se répercutant ainsi de manière positive sur la neutralité des résultats. Ce qui n'est pas forcément le cas lorsqu'il s'agit de faire usage de méthodes classiques.

Pour ce qui est de la présente étude, nous aurions pu utiliser Hyperbase V10 qui jouit d'une excellente réputation dans l'analyse lexicale. Lexico V5.8 aurait été également avantageux. Il existe bien entendu de nombreux logiciels de traitement de données textuelles. Toutefois, nous nous sommes résolus à faire usage du logiciel Tropes dans sa version 8.5. Dans la suite de ce chapitre, nous aurons l'occasion de justifier davantage ce choix méthodologique.

1.4.2 Le logiciel Tropes V8.5⁸⁷

Tropes est un logiciel d'analyse sémantique de textes en développement constant depuis 1994 par Pierre Molette et Agnès Landré. Son téléchargement est gratuit tout comme son manuel sous forme de fichier Pdf, les deux sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.tropes.fr/>. Théoriquement, Tropes est fondé sur les travaux de Rodolphe Ghiglione et de son groupe de recherche sur la parole (GRP, Université de Paris 8) travaux qui ont débouché sur l'analyse propositionnelle du discours (APD) et postérieurement sur l'analyse cognitivo-discursive (ACD). Ce logiciel s'inspire également

⁸⁶ Quoique discutable, car il est toujours possible d'intervenir au niveau des paramètres du logiciel.

⁸⁷ Nous tenons à préciser que les informations contenues dans cette section trouvent leur source dans la documentation du logiciel disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.tropes.fr/doc.htm>

de la *Grammaire du sens et de l'expression* de Charaudeau (1992) pour effectuer un diagnostic du style de texte. En effet, Charaudeau (ibid : 4) stipule que « *le langage est à la fois, sens, expression, et communication. Il n'est pas l'un et l'autre successivement, il est les trois à la fois* ».

L'analyse propositionnelle du discours (APD), qui « peut être considérée comme une variante de l'analyse thématique » (Bardin, 2013) est une méthode d'analyse dont le principal intérêt réside dans la liaison faite entre les productions langagières et leurs contextes de communication. Le corpus y est découpé en propositions grammaticales, et les mots sont classés sémantiquement en six grandes catégories : les substantifs, les verbes, les connecteurs, les modalisations, les adjectifs et les pronoms. La proposition, qui représente la notion centrale de cette méthode, doit être entendue comme étant « la forme minimale la plus satisfaisante pour rendre compte d'un micro-univers, c'est-à-dire d'une scène peuplée d'un actant qui fait l'action et de l'acte que le verbe accomplit » (Ghiglione & Blanchet, 1991 : 39).

Cette méthode (APD) a été implémentée par une autre méthode : l'analyse cognitivo-discursive (ACD) (Ghiglione, Kekenbosch, & Landré, 1995). Celle-ci a la particularité de tenir compte de la dimension psychologique de production/réception des discours. Les résultats obtenus, toujours grâce au découpage propositionnel, sont axés sur l'intentionnalité et les contraintes cognitives qui sous-tendent toute production langagière. Selon cette méthode, le locuteur est considéré comme un sujet communiquant qui, selon un contrat de communication⁸⁸, tente d'agir sur son allocataire en répétant les mêmes références (substantifs) qui sont considérés comme des arguments. Le sens est construit sur la base de ces répétitions (les fréquences des mots) observées dans le corpus.

Quant à la mise en marche de Tropes, cette dernière ne nécessite aucun prérequis avancé. Il existe de nombreuses versions, la plus récente est la version 8.5 avec laquelle nous avons exploré le corpus étant donné que le scénario Emotaix⁸⁹ est adapté aux versions récentes uniquement.

Ce logiciel multiplateforme est d'une grande utilité notamment lorsqu'il s'agit de dépouillement lexico-sémantique de corpus volumineux. Il nous sera utile dans l'extraction

⁸⁸ La théorie du contrat de communication est proposée par Rodolphe Ghiglione (1986). Elle stipule que tout sujet communiquant tisse, souvent à son insu, avec son interlocuteur réel ou potentiel, un système de règles latentes qui spécifient la communication et en gèrent le déroulement. (Romma, 2010 : 45)

⁸⁹ Nous parlerons de l'apport de l'implémentation de ce scénario dans ce qui suit.

des données grâce au scénario Emotaix. Les résultats obtenus nous permettront d'avoir une vue d'ensemble sur le nombre et la valence des émotions qui dominent chaque discours.

Tropes dispose d'une panoplie d'outils qui permettent à tous les spécialistes venant de toutes disciplines confondues de fouiller leurs données langagières de fond en comble⁹⁰. Parmi celles que nous aurons l'occasion d'utiliser en pratique, citons les *classes d'équivalents*, les *univers de référence*, les *relations*, le *scénario*. Mais pour comprendre ce que représente chaque terme, il faut d'abord expliquer le principe de fonctionnement du logiciel. Nous allons donc essayer d'en tracer les grandes lignes.

Nous avons dit que Tropes procède au découpage propositionnel du corpus. Cette opération représente ce qu'il y a de plus élémentaire dans son fonctionnement. D'une part, elle permet d'opérer un classement des termes selon leurs positions syntaxiques dans la proposition. Par rapport à la position du verbe de la proposition, Tropes assigne l'étiquette de *actants* aux termes qui sont à gauche tandis que les *actés* sont ceux de droite. Les *relations* sont établies à la base de ce découpage. En effet, Tropes crée une relation actant/acté lorsque ces deux termes apparaissent ensemble d'une manière assez fréquente. D'autre part, l'algorithme de Tropes conjugue l'analyse morphosyntaxique précitée avec une analyse sémantique. Après avoir recensé les mots du corpus, il classe ceux dont le sémantisme est proche dans une même *classe d'équivalents*. Dans le premier discours par exemple, on retrouve *infirmiers* et *aides-soignants* dans la classe d'équivalents *personnel de santé*. S'agissant des *univers de référence*, il faut savoir que Tropes est fondée :

sur des dictionnaires comprenant des centaines de milliers de classifications sémantiques prédéfinies. Sur ces bases, le logiciel fournit au départ pour le discours particulier que l'on souhaite étudier, une analyse en « univers de référence », où chaque univers est composé d'un ensemble d'« équivalents sémantiques », c'est-à-dire des regroupements de termes sémantiquement proches. (Wolff & Visser, 2005 : 102)

Autrement dit, l'ensemble des classes d'équivalents forme les *univers de référence* qui sont à leur tour classés selon deux niveaux, allant du plus global au plus détaillé : Univers de références 1 et Univers de références 2. Enfin, quant à *scénario*, ce terme

⁹⁰ Pierre Molette dresse une liste – non exhaustive – des travaux ayant été réalisés avec Tropes disponible au lien suivant :

<https://tropes.forumactif.fr/t6-travaux-de-recherche-realises-avec-tropes>

renvoie à l'ensemble des univers de références adoptés pour l'analyse du corpus en question. La modification/substitution du scénario reste à la merci de l'analyste ; c'est-à-dire selon sa perspective de recherche. La nôtre touchant de près le domaine de la psychologie, nous avons choisi de substituer Emotaix version 2012 au scénario par défaut de Tropes. Ce scénario Emotaix est un dictionnaire de lexique affectif qui intègre 2014 référents (Piolat & Bannour, 2009 : 655).

Pour résumer, nous pouvons dire que les trois principales motivations derrière le choix de ce logiciel sont :

- La première d'ordre personnel renvoie à notre expérience en master qui nous a conduit à utiliser Tropes dans l'analyse d'un corpus de presse (Dahmani, 2018). Expérience qui nous a permis d'être, un tant soit peu, familier avec ce logiciel.
- Tandis que la deuxième est d'ordre professionnel et réfère à la conception du logiciel même. En effet, la conception de Tropes qui trouve son origine dans les travaux du psychologue français Rodolphe Ghiglione, tel que nous l'avons déjà expliqué, confère visiblement de la cohérence à l'analyse de notre corpus sachant que le travail s'articule autour de l'émotion, elle-même une notion de psychologie.
- La troisième raison qui renforce notre choix est expliquée par le fait que Tropes permet l'implémentation de scénarios⁹¹ pour des domaines de recherche précis ou répondant à des classifications spécifiques. Dans notre cas, nous nous sommes servis de Emotaix 2012⁹² qui est un scénario dédié spécialement à l'identification du lexique émotionnel et affectif.

1.5 Méthode d'analyse

Le corpus sur lequel portera l'analyse a été récupéré depuis le site <https://www.elysee.fr/>. Il est constitué des allocutions du président E.M prononcées respectivement le 12 mars, le 16 mars, le 13 avril et le 14 juin dans le courant de l'année 2020 et ce suite à la vague de l'épidémie de la Covid-19. Les quatre discours adressés aux Français, et bien d'autres, y sont disponibles sous format PDF, ce qui nous épargne leur éventuelle transcription. Néanmoins, et afin d'assurer l'authenticité des contenus, nous

⁹¹ Ensemble structuré de concepts liés par des relations logico-sémantiques et organisés par des graphiques.

⁹² Disponible sur ce lien : <http://www.tropes.fr/doc.htm>

avons vérifié au préalable la correspondance entre les discours prononcés et les fichiers téléchargés.

A travers une approche essentiellement descriptive fidèle à la tradition française en analyse du discours, notre ambition est de mettre en exergue *le dire* (l'explicite émotionnel) ainsi que *le montrer* et *l'étayer* (l'implicite émotionnel) d'un corpus politique produit en temps de crise sanitaire.

D'abord, puisque notre travail s'articule principalement autour de la sémiotisation des émotions, nous avons décidé d'opter pour la méthode automatique pour l'analyse des émotions *dites* car celles-ci sont désignées par le biais du lexique. C'est ici qu'apparaît l'intérêt de l'outil d'analyse Tropes. Car ce dernier nous offre l'opportunité d'identifier le lexique. Mais pas que cela, car :

le logiciel Tropes combiné à Emotaix permet de repérer les thématiques émotionnelles, la valence positive (agréable) ou négative (désagréable), l'intensité et le sens propre ou figuré des termes émotionnels employés par les rédacteurs. (Ginouvès, 2008 : 1)

Chaque discours⁹³ a été copié dans un fichier Word qui fut par la suite ouvert dans Tropes. L'analyse lancée, il nous a été donc facile de répertorier les résultats selon les différentes catégories de sémiotisation correspondantes au registre du *dire* que nous avons exposées dans la partie théorique. En parallèle à l'interprétation des résultats, nous serons tentés de démontrer comment le président E.M met à profit, dans chaque passage relevé, une stratégie discursive à l'adresse de son auditoire.

Par ailleurs et puisque les deux autres types de mode de sémiotisation des émotions (*montrée* et *étayée*) ne pouvant faire objet d'analyse via Tropes, nous avons choisi de procéder manuellement. A l'instar de l'émotion *dite*, de chaque discours ont été extraits des passages qui contiennent des phénomènes discursifs ayant traits au mode de sémiotisation correspondant. Pour aborder ces deux derniers modes, nous avons renoncé à l'idée de se fier à l'ordre des phénomènes relevant du *montrer* et de *l'étayer* que nous

⁹³ Hormis les premières et dernières lignes qui contiennent de chaque discours : le logo de la République, la date de l'allocution, la formule d'ouverture et la formule de clôture, que nous avons jugées inutiles d'inclure dans l'analyse.

avons établis dans le volet théorique. Il nous a paru plutôt opportun de saisir chaque discours dans sa thématique. En aucun cas, nous ciblons l'exhaustivité, loin s'en faut. Seulement les énoncés qui schématisent, sans équivoque, des situations propres à susciter des émotions feront objet d'analyse.

Par souci de contextualisation, l'étude s'est effectuée selon l'occurrence de chaque discours. Il est évident que chaque allocution du président français dépend discursivement du contexte socio-économique et sanitaire de la crise de l'épidémie de la Covid-19 durant son évolution. Qui plus est, l'approche envisagée dans ce travail n'est autre que celle de l'analyse du discours dont le principal intérêt est « *d'appréhender le discours comme articulation de textes et de lieux sociaux* » (Maingueneau, 2012 : 5). Quant aux modes de sémiotisation, ils seront également approchés l'un après l'autre conformément à leur enchaînement dans la partie théorique, c'est-à-dire l'émotion *dite, montrée et étayée*.

Ainsi, pour l'analyse du discours politique seront pris en considération de nombreux facteurs tels que le contexte social et l'auditoire, les enjeux du discours et le contexte spatio-temporel. Le discours politique fait partie de ces discours d'influence où les enjeux diffèrent mais se rejoignent autour d'une même ambition : celle d'agir sur l'auditoire afin de le persuader ou orienter son attitude voire même lui faire changer sa manière de pensée.

Néanmoins, il faut préciser d'avance que la conception du scénario Emotaix repose sur des fondements psychologiques⁹⁴ de l'émotion qui ne rejoignent pas nécessairement la conception de Micheli dans son modèle (bien qu'il s'en inspire largement). Ce constat n'altérera aucunement notre travail car Tropes nous servira d'auxiliaire seulement. Notre démarche est focalisée sur les termes d'émotions dans la mesure où ils participent syntaxiquement dans des constructions qui sémiotisent des émotions selon le mode du *dire* tel qu'envisagé par Micheli. De ce fait, nous procéderons à des relevés d'échantillons lexicaux que nous estimons convergents à la sémiotisation de l'émotion selon le mode du *dire*. N'empêche que cela réduira drastiquement l'échantillon d'analyse relevant du *dire*, état de fait dont nous sommes conscients.

⁹⁴ Le scénario est conçu par deux spécialistes en psychologie « Annie Piolat et Rachid Bannour [du] Centre de recherche en Psychologie de la Connaissance, du Langage et de l'Émotion (EA 3273), Aix-Marseille Université » (Piolat & Bannour, 2009 : 655)

Avant de clore ce chapitre, nous tenons à (re)mettre au clair certains points :

- Nous considérons, tout au long de ce travail, les termes : sentiment, affect, émotions, effet pathémique comme des synonymes, non pas parce qu'ils le sont en réalité mais pour éviter la répétition. Nous n'entrerons guère dans le débat autour de leur sémantisme.
- En outre, nous pensons que tout discours sur l'argumentation conduit, fut-ce d'une manière allusive, à un discours sur la pragmatique. D'ailleurs, et dans une optique plus large que la nôtre, Françoise Armengaud (2007: 3) rapporte, dans l'introduction de son ouvrage intitulé « la pragmatique », une citation du philosophe et logicien allemand Rudolf Carnap qui affirme que « *la pragmatique est à la base de toute la linguistique* ». Cela étant dit, nous comptons emprunter dans notre analyse certaines notions qui se rapportent à la pragmatique sans pour autant faire de l'exploitation de ce champ un objectif à part entière. En d'autres termes, la pragmatique nous sera utile occasionnellement juste pour enrichir et donner un sens à une réflexion. C'est pour cette raison que nous avons volontairement omis d'insérer une partie dédiée à la pragmatique dans le volet théorique de cette étude.
- Puisque l'exhaustivité n'est pas notre point de mire, nous nous contenterons donc de ne relever que les phénomènes langagiers les plus pertinents se rapportant aux modes de sémiotisation des émotions que chaque discours contient.

DEUXIÈME CHAPITRE

Analyse et interprétation des données

Nous arrivons maintenant au dernier chapitre de cette étude. Dans ce qui suit, nous procéderons à l'analyse des discours un par un. Chaque allocution du président E.M sera soumise à la grille d'analyse qu'incarnent les trois modes de sémiotisation des émotions dans les discours. L'enjeu sera donc de mettre en exergue l'émergence de la dimension émotionnelle depuis le corpus, posture que nous défendons tout au long de ce travail. Puisqu' « *analyser un discours, c'est [...] rechercher dans l'énoncé, un certain nombre d'indicateurs* » (Seignour, 2011 : 34), il sera donc question de fouiller le corpus de sorte à mettre en évidence les indicateurs (lexicaux, syntaxiques et discursifs) qui correspondent auxdits modes sus-cités. La démarche adoptée consiste à joindre l'interprétation des données à leur analyse. De même, nous essaierons d'inférer les stratégies discursives déployées par le locuteur. Par ailleurs, rappelons que, tenté par une investigation *profonde* des données, nous serons amenés à puiser dans les sciences humaines non linguistiques (psychologie sociale notamment), nombre de concepts de sorte à pimenter l'interprétation.

L'ordre choisi est un ordre chronologique. Cependant, il arrivera qu'au fur et à mesure d'avancer, nous serons amenés, pour expliciter un point quelconque, à faire des renvois vers les autres discours. Cela a pour effet d'enrichir le point en question et de mettre en exergue le réseau sémantique qui sous-tend la construction discursive dans sa globalité.

2.1 La dimension émotionnelle dans le discours du 12 mars 2020

Conformément à ce qui a été posé dans la partie « méthode d'analyse »⁹⁵, nous allons amorcer ce travail par l'analyse de la première allocution du président français E.M. Le dépouillement automatique de ce premier discours avec Tropes V.8.5 nous a permis d'obtenir ce qui suit :

⁹⁵ Voir [\(1.5\)](#) de cette deuxième partie.

Sommaire	
Emotions/affects	153
Emotions/affects	
A emotions non specifiées	22
B emotions negatives	59
C emotions positives	70
D surprise	2

Figure 3 : rapport du scénario Emotaix du premier discours généré par Tropes

D'emblée, ce tableau témoigne de la dimension émotionnelle dans le premier discours. Sur le nombre total des occurrences émotionnelles, s'élevant à 153 termes/expression d'émotion, nous retrouvons des émotions négatives (59 occurrences) et des émotions positives (70 occurrences). Ces résultats nous permettent de dire que nous sommes en face d'un discours quelque peu rassurant. En effet, cet écart peut être justifié par le fait qu'il s'agit de la première sortie médiatique du président français. Nous y reviendrons avec plus de détails.

Comme nous venons de le montrer, ce discours s'avère émotionnellement chargé. La modalisation d'intensité représente, selon Tropes, 47.3% de la modalisation globale du corpus. Par ailleurs, les adjectifs subjectifs occupent une place nettement supérieure (59.2 %) à celle occupée par les adjectifs objectifs (34.9 %). Ces deux indices corroborent notre thèse du déploiement émotionnel dans les discours du président français E.M.

Par ailleurs, le contexte global fourni par Tropes sur la base des univers de références nous permet de remarquer que le thème « santé » domine l'ensemble des dix premiers thèmes abordés dans le discours comme le montre le tableau ci-dessous :

Univers de référence	Nombre	Univers de référence	Nombre
Santé	76	France	18
Temps	52	Sentiment	17
Politique	30	Catégorie professionnelle	14
Quantité	21	Virus	13
Europe	19	Nation	12

Tableau 2 : les 10 premiers univers de références du discours du 12 mars 2020

Ce tableau contient des indices très intéressants à développer. Esquissons-en quelques-uns. D’abord, et sans que cela soit une surprise d’ailleurs, les termes tournant autour de la *santé* s’élèvent à 76 occurrences et ce, pour la bonne raison que précisément la crise sanitaire constitue le détonateur de ces prises de parole. Vient en seconde place ce qui a trait à l’aspect temporel lié à la situation (52). En effet, E.M fait référence au temps régulièrement dans son discours comme en témoignent les extraits suivants :

- « *Depuis quelques semaines, notre pays fait face à la propagation d'un virus* »
- « *Durant plusieurs semaines, nous avons préparé, agi.* »
- « *Avec les décisions que je viens d'annoncer ce soir* »

Cette référence aux temps peut être expliquée par la particularité du moment de l’énonciation. En effet, le caractère impromptu de la crise nécessite d’envisager une gestion du temps ad hoc de sorte à en endiguer les conséquences.

Ensuite, et puisque cette crise sanitaire ne peut être gérée convenablement sans une volonté politique de la part des hauts responsables, nous retrouvons 30 occurrences de termes qui gravitent autour de la *politique* (Gouvernement, urnes, premier ministre, maires etc). Cette fréquence de termes renvoyant à la politique traduit le degré de détermination et d’implication du Gouvernement face à la prolifération du virus.

2.1.1 Les émotions dites

Quant aux constructions qui sémiotisent les émotions selon le mode du *dire* dans ce premier discours, nous en avons pu relever trois⁹⁶. Commençons d’abord par celle-ci : E1 : « *J’ai, bien entendu, ce soir avant toute chose, une pensée émue et chaleureuse pour les familles et les proches de nos victimes* ». Cet énoncé est construit selon le prototype suivant : [Hum – Verbe – (Prép) – N. émot]. En effet, dans cet extrait, le président E.M affirme être ému et présente ses condoléances aux familles des victimes de la Covid-19. Remarquons de prime abord que, dans l’énoncé E1, aucune inférence n’est requise pour saisir l’auto-attribution - de la part du président - d’être sous l’émotion (*avoir une pensée émue*). Il y a ici une prise en charge énonciative incarnée par l’utilisation du pronom

⁹⁶ Il est clair que ce nombre est très faible par rapport aux résultats affichés dans le tableau. En guise d’éclaircissement, nous renvoyons le lecteur à ce qui a été avancé dans la partie Méthode d’analyse à propos du scénario Emotaix (voir 1.5).

personnel *je* qui représente l'entité humaine qui éprouve l'émotion. Le verbe avoir en tant que verbe de base (verbe attributif), dans cet extrait, assure la relation prédicative entre le *je* du président et l'expression incorporant l'émotion *pensée émue*.

L'utilisation du possessif *nos* renforce l'expression de l'émotion du locuteur et tente de créer entre lui et les citoyens français un lien social qui :

correspond au cas où l'élément dépendant, toujours humain [le président E.M], est rattaché au pôle de référence [les familles et proches des victimes] soit par un lien de parenté, soit par toute activité qui témoigne d'une relation stable [gouvernant/gouverné] entre les deux éléments (Charaudeau, 1992 : 200)

Ainsi dès le début de son discours, E.M fait usage d'une stratégie discursive de captation dont l'enjeu est de créer un lien de proximité avec son auditoire. Le fait d'inclure sa personne parmi ceux qui ont perdu des proches est une façon d'exprimer de la compassion envers les familles de victimes ; une autre manière de dire : *vos victimes sont également les miennes*.

Quelques minutes plus tard, le président français se prononce sur ce qu'a dû endurer l'ensemble des personnels du service public de la santé. E2 : « *en votre nom, je tiens avant toute chose à exprimer ce soir la reconnaissance de la Nation à ces héros en blouse blanche...* ». Après avoir évoqué les victimes, d'aucuns pourraient conjecturer que pertes humaines seraient imputées à une prise en charge médicale inadéquate. A cette éventualité, E.M s'oppose fermement. L'extrait précédent fait montre non seulement de la reconnaissance du travail héroïque effectué par le corps médical mais également implique le citoyen, et dans un degré plus étendu *la Nation*, dans son dire. Ces propos émis de la part du président français s'apparentent à une gratitude envers ce qui constitue le personnel de première ligne dans la bataille contre la pandémie du coronavirus.

Si l'on s'intéresse de près à l'énoncé en question, nous nous apercevons que, à une exception près, ce dernier ressemble au premier sur le plan syntaxique. Précisément, il respecte le prototype suivant : [Hum – Verbe – de – N. émot]. Toujours en position de sujet, le président E.M qui éprouve l'émotion représente l'entité humaine selon notre modèle d'analyse. En plus, la *reconnaissance* qu'il évoque dans son propos lui est auto-attribuée car mise en rapport avec le pronom *je* par le biais du verbe de base « ressentir ».

Comme analysé précédemment, l'usage lexical explicite du terme d'émotion épargne l'auditoire d'une quelconque inférence.

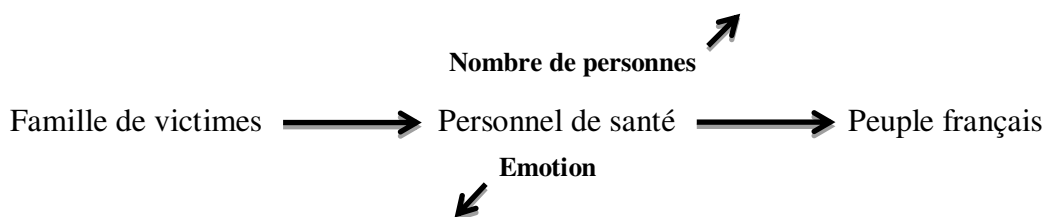
Venons-en au troisième passage où l'émotion est sémiotisée selon le mode du dire, E3 : « *vous avez pu ressentir pour vous-mêmes, pour vos proches, de l'inquiétude voire de l'angoisse, et c'est bien légitime* ». Après avoir manifesté ses propres émotions, E.M s'exprime sur celle des autres. Bien que la vague de la Covid-19 venait de frapper le territoire français « *depuis quelques semaines* », angoisse et inquiétude battaient leur plein parmi la population. Le président français en est conscient. C'est pour cela qu'il use expressément de ces deux termes. Bien plus, il accorde à son auditoire le droit légitime de ressentir ces émotions. En reconnaissant le droit de s'inquiéter, E.M tente à travers son discours de réduire les inquiétudes et ce, en usant d'une stratégie discursive de dédramatisation qui expose l'image d'un locuteur compréhensible. D'un point de vue syntaxique, l'énoncé est similaire aux deux autres que nous venons d'analyser. Cependant, l'émotion dans l'expression « *de l'angoisse, de l'inquiétude* » n'est pas attribuée au locuteur. C'est dans ce genre de construction que Micheli parle d'allo-attribution.

A la fin de ce court parcours, nous avons pu constater que la sémiotisation des émotions *dites* s'effectue exclusivement au début du corpus, et cela, en dépit du fait qu'il contient de nombreuses références aux émotions (relevées par le scénario Emotaix). De plus, la construction syntaxique de l'émotion *dite* semble respecter le même prototype : des phrases déclaratives ou bien assertives. Ce que nous renseigne Maingueneau (1999 : 46) à propos de ce type de phrase c'est qu'il :

pose un état de choses comme vrai ou faux. D'un point de vue syntaxique, il s'agit d'énoncés qui comportent un sujet exprimé et dont le verbe porte des marqueurs de personne et de temps »

La caractérisation des verbes dans cette citation correspond parfaitement aux verbes de base vus précédemment : avoir, exprimer et ressentir. En recourant à ces verbes, E.M tient à marquer sa personne dans son énoncé (appuyée par le *je*) et même celle de son auditoire (le *vous*). Ce souci de s'adapter à l'auditoire marque grandement le discours politique sachant que « *l'importance octroyée à la prise en compte des opinions de l'autre, est une condition sine qua non de l'efficacité discursive* » (Amossy, 2021 : 43).

Toujours dans la même réflexion, il est à constater également que l'attribution des émotions aux entités censées les éprouver obéit à un ordre qui semble faire figure de gradation croisée, selon la hiérarchie suivante :



Nous estimons que la rhétorique présidentielle consiste à moduler le discours quantitativement et qualitativement selon deux axes. Le premier est le nombre de personnes ayant subi l'émotion alors que le deuxième est celui de l'intensité de l'émotion. Pour dire les choses plus clairement, E.M s'adresse successivement à ceux ayant souffert en proportion de l'intensité de l'émotion éprouvée depuis l'apparition du premier cas détecté en France. Pour expliquer, il est évident que les familles de victimes de l'épidémie sont celles qui pâturent amèrement des aléas de la conjoncture. Aussi, du fait de la forte affluence vers les hôpitaux des nouveaux cas contaminés, le personnel de santé a connu une forte pression qui ne peut que susciter des émotions négatives essentiellement, mais dans une moindre mesure que celles des familles de victimes bien entendu. Voilà pourquoi E.M leur reconnaît leur dévouement et y renvoie 17 fois⁹⁷ dans son discours. Enfin, l'expansion du virus sur le territoire français n'étant qu'à ses débuts, l'impact émotionnel sur toute la population était moins intense notamment si l'on sait que certains territoires d'Outre-mer n'enregistraient (au moment de l'énonciation) aucun décès. Pour résumer, nous pouvons dire que ce premier discours débute par un *pic* d'émotion censée être ressentie par un nombre réduit de familles de victimes (61 morts⁹⁸) et se termine par une émotion bien moins intense pour un nombre de personnes bien plus élevé (le peuple français).

⁹⁷ Ce nombre est le total des *références utilisées* de *personnel de santé* ainsi que de *médecin*, livré par Tropes.

⁹⁸ <https://www.lesechos.fr/monde/enjeux-internationaux/en-direct-jeudi-12-mars-coronavirus-le-point-sur-la-situation-en-france-et-dans-le-monde-1184455> consulté le 10/01/2022

2.1.2 La monstration des émotions

Pour ce qui est du registre du *montrer*, nous avons été frappés par le nombre considérable de phénomènes linguistiques qui en relèvent. Bien entendu, et même en étant sûrement sous l'effet de la crise que traversait son pays, E.M ne pouvait abonder dans le registre du *dire*. Par contre, ses compétences en tant qu'orateur lui permettaient de puiser dans le matériel linguistique qu'offre la langue des constructions qui - volontairement ou non - *montrent*⁹⁹ les émotions de notre locuteur.

2.1.2.1 Un éloge particulier pour le personnel de santé

Pour venir à bout d'une crise sanitaire, tous les services, médicaux notamment, doivent être en mesure de déployer leurs capacités d'opérationnalité au maximum. Durant la première vague de la Covid-19, les images véhiculées par les chaînes télévisées, partout dans le monde, axaient leurs diffusions en grande partie sur les hôpitaux. On assistait à des scènes dramatiques où le personnel de santé était visiblement lassé par l'afflux en continu et en masse de nouveaux cas contaminés. A cet effet, le président français témoigne de la reconnaissance de toute la Nation envers ses « *héros en blouse blanche* ». Mais, E.M ne se contente pas de *dire* son émotion comme nous l'avons vu précédemment. Bien plus, il la *montre*.

Seul un extrait a retenu notre attention¹⁰⁰ : E4 : « *Ces milliers de femmes et d'hommes admirables qui n'ont d'autre boussole que le soin, d'autre préoccupation que l'humain, notre bien-être, notre vie.* »

Dans E4, les deux énoncés « *notre bien-être* » et « *notre vie* » font office de prédicats d'un seul et même sujet. Ce dernier que nous inférons depuis le cotexte est l'énoncé « *leur seule occupation* ». Il s'agit de la seule occurrence pouvant être comprise. De ce fait, puisque « *l'esprit ne cherche plus les éléments disparus* » (Bally, 1951 : 278), nous considérons les deux segments comme des énoncés elliptiques. Aussi, le sujet inféré noue avec chaque prédicat « *notre bien-être* » et « *notre vie* » une relation purement attributive. E1 paraît donc réduit par rapport aux constituants d'une phrase canonique qui, débouchant

⁹⁹ Ou sont susceptibles de déclencher une émotion chez l'allocutaire comme cela en est le cas pour les phénomènes transphrastiques que nous verrons dans ce qui suit.

¹⁰⁰ A vrai dire, les énoncés qui font l'éloge du personnel de santé ne manquent pas dans le corpus. Sauf que du fait de leur non correspondance avec nos choix théoriques, nous avons volontairement omis de les analyser. Néanmoins, leur exploitation sera avantageuse lorsque nous aurons affaire au troisième mode de sémiotisation : l'émotion *étayée*.

sur deux segments, peut être formulée de la sorte : « *leur seule occupation est notre bien-être, leur seule occupation est notre vie* ».

Cette mise en évidence du prédicat (« *notre bien-être* » et « *notre vie* ») est de nature à focaliser l'attention de l'auditoire sur ce qui lui est le plus précieux : son bien-être et sa vie. Dans ce passage, E.M joue sur la corde sensible de l'existence même de l'individu qui est menacée par un danger contingent. Son propos paraît être l'effet pressant d'une émotion qui impose, au locuteur qu'il est, de *placer*, illico presto et en amont, ce qui est capital pour tout être humain. Par le biais de cette construction, le président français renforce le *dire* (étudié précédemment) et *montre* davantage l'émotion qui doit être ressentie à l'adresse du personnel de santé pour son dévouement et son sacrifice.

2.1.2.2 Le volet économique : un souci majeur

Les répercussions de la crise sanitaire se sont aussitôt ressenties sur l'économie française. L'ampleur des conséquences a été telle que ce 12 mars 2020 a connu une chute sans précédent du CAC 40¹⁰¹ et ce depuis sa création en atteignant un pourcentage inquiétant (-12,3 %) ¹⁰². La situation en Europe était quasi similaire. En face d'un tel constat, le chef d'Etat français accorda une part non négligeable de son discours en vue de donner réponse aux citoyens français et dissiper leurs inquiétudes quant à leurs ménages :

E5 : « Mais je vais être là aussi très clair avec vous ce soir : nous, Européens, ne laisserons pas une crise financière et économique se propager. Nous réagissons fort et nous réagissons vite. L'ensemble des Gouvernements européens doit prendre les décisions de soutien de l'activité puis de relance quoi qu'il en coûte. La France le fera, et c'est cette ligne que je porterai au niveau européen en votre nom ».

Ce qui nous intéresse dans ce passage est l'énoncé suivant : « *c'est cette ligne que je porterai au niveau européen en votre nom* ». Selon le modèle d'analyse que nous avons adopté, ce propos constitue un énoncé clivé. Syntaxiquement, la particule « *c'est...que* » qui, encadre le syntagme nominal (« *cette ligne* »), effectue une substitution à l'énoncé « *prendre les décisions de soutien de l'activité puis de relance* ». Cet encadrement opère

¹⁰¹ « Le CAC 40, indice phare de la Bourse de Paris, est composé de 40 valeurs françaises représentant l'ensemble des secteurs d'activité, sélectionnées parmi les 100 plus fortes capitalisations »

<https://www.economie.gouv.fr/facileco/cac-40>

¹⁰² <https://www.latribune.fr/bourse/12-3-le-cac-40-enregistre-sa-plus-forte-chute-historique-841977.html>

une sorte d'emphase par extraction du rhème de la phrase, un constituant « *décrit d'habitude comme étant le focus de la phrase* » (De Stefani, 2008 : 703), en l'occurrence : « *cette ligne* ». La monstration de l'émotion que nous défendons est assurée dans cet énoncé par le biais du clivage énonciatif que nous venons de décrire.

Cet énoncé fait montre d'une variété d'intentions que nous exposons comme suit. D'abord, E.M exhibe clairement, et ceci à plusieurs reprises d'ailleurs¹⁰³, son appartenance voire son allégeance au projet européen. Ensuite, le chef d'Etat français signifie à ces citoyens qu'il prend à bras-le-corps leurs soucis et ce « *quoi qu'il en coûte* »¹⁰⁴. Ce qui est susceptible de dresser le tableau du paysage socio-économique en France en présentant la situation comme accablante, et par là même, de faire écho à ce sentiment d'angoisse qu'intériorise le président E.M. Enfin, il y a dans la dynamique discursive de l'énoncé E5 une propension « *à construire son autorité et à renforcer une légitimité parfois remise en question* » (Sadoun-Kerber & Wahnich, 2022 : 136).

2.1.2.3 Sollicitation des valeurs de la République

Liberté-Egalité-Fraternité : ce sont là les trois fameuses valeurs de la République française. Cette devise, dont se targue allègrement le Français de l'avoir toujours accompagné dans son comportement envers autrui, a également servi d'aiguillon à E.M dans son discours afin de motiver davantage son auditoire. En ce sens, le chef d'Etat rappela les Français ce qu'est essentiellement, selon lui, une Nation : E6 : « *des femmes et des hommes capables de placer l'intérêt collectif au-dessus de tout* ». Pour Philippe Breton (2016 : 69), le rappel des valeurs communes dans un discours est un argument en soi.

Cet extrait est également un énoncé dépourvu de verbe et donc appartient à ce que Micheli considère comme faisant partie des phénomènes de réduction syntaxique. Ce qui reste à déterminer c'est, sommes-nous en face d'un énoncé averbal ou bien d'un énoncé elliptique ? L'énoncé E6 semble être un énoncé purement averbal. Sa réduction syntaxique, par rapport au modèle de la phrase canonique, n'est pas à démontrer. Toutefois, si l'on prend en considération le cotexte qui le précède, force est de conclure que E6, de type monosegmental, fait office de prédicat du sujet (« *une grande Nation* ») qui le précède immédiatement. Le sujet (« *une grande Nation* ») avec E6 assure une relation de type

¹⁰³ L'*Europe* figure parmi les univers de références les plus utilisés dans le corpus. (Voir tableau 2 ci-haut)

¹⁰⁴ Répété d'ailleurs trois fois dans le discours.

attributif. En outre, par l'usage de l'adjectif mélioratif *grande* (qualitatif non quantitatif) qui qualifie *Nation* dans cet énoncé averbal, E.M aspire à éveiller un sentiment de fierté dans l'esprit de son peuple et *montrer* son euphorie à l'égard du comportement exemplaire dont, selon le président, les citoyens français ont fait preuve : « *vous avez su faire face en ne cédant ni à la colère, ni à la panique. [...] vous avez ralenti la diffusion du virus* » estime le président français.

Mieux encore, E.M juge que cette solidarité, découlant d'un principe de fraternité, et que ces efforts, doivent cibler, en priorité, les personnes les plus vulnérables¹⁰⁵. Le défi est d'éviter une saturation précipitée des hôpitaux par l'occupation de lits, et partant engendrer un usage intensif des matériels médicaux, par des personnes âgées ou faibles souffrant de maladies chroniques et dont les chances de survie sont assez réduites. « *C'est pour cela qu'il nous faut continuer de gagner du temps et suivre celles et ceux qui sont les plus fragiles* » (E7), comme y insiste le président français. L'énoncé clivé E7 traduit l'enthousiasme du président face à ce défi. Syntaxiquement, c'est l'encadrement du pronom démonstratif *cela* renvoyant à « *éviter la surcharge précoce des hôpitaux* », et que nous inférons depuis le co(n)texte, qui introduit la monstration de cette émotion. L'insistance dont nous venons de parler est assurée au niveau phrastique par la mise en relief de *cela*.

Sur un autre plan, le président français E.M fait savoir qu'il a lui-même « *vu [...] au Samu de Paris, une mobilisation magnifique, émouvante, exemplaire* ». Une attitude que non seulement il couvre de louanges (« *magnifique, émouvante* ») mais aussi à laquelle il exhorte ses compatriotes à se mettre à son diapason (« *exemplaire* »). Sous cet effet, il se prononça ainsi : « *C'est cela que nous allons collectivement généraliser en prenant les bonnes mesures* » (E8). Cet énoncé est de construction syntaxique identique au précédent E7. Le pronom démonstratif *cela* substitue *la mobilisation souhaitée* par E.M. Celle-ci n'est bien entendu pas mentionnée clairement mais nous l'avons inférée du cotexte qui précède. Soulignons au passage que l'ardeur *montrée* par E.M via l'énoncé E8 est soutenue lexicalement par l'adjectif « *émouvante* ».

En outre, quand le chef d'Etat français parle de solidarité, il ne compte pas la restreindre au niveau national. Le président français toujours fidèle d'ailleurs à sa vision

¹⁰⁵ Rappelons qu'au début de la pandémie, les premiers variants du virus ne s'attaquaient pas aux enfants et n'impactaient pas de manière sérieuse les jeunes gens.

européenne qu'il conçoit au-delà de la simple alliance politico-économique, a même proposé, dans une interview diffusée le 06 novembre 2018, « *d'avoir une vraie armée européenne* »¹⁰⁶. Dans ce contexte de crise sanitaire, E.M estime qu'il est essentiel de conjuguer les efforts entre pays de l'UE et évoque l'éventualité de procéder à quelques restrictions en matière de circulation de personnes. C'est à ce genre de décisions, allant à l'encontre de leur devise nationale « liberté », que s'opposent farouchement les Français. L'extrait ci-dessous nous permettra de contempler de près la stratégie argumentative employée par E.M afin de persuader le public de la visée de telles mesures :

E9 : « *Nous aurons sans doute des mesures de contrôle, des fermetures de frontières à prendre, mais il faudra les prendre quand elles seront pertinentes et il faudra les prendre en Européens, à l'échelle européenne, car c'est à cette échelle-là que nous avons construit nos libertés et nos protections* ».

Cet extrait met en œuvre ce que l'on pourrait considérer comme étant un *decrecendo émotionnel*. Plus précisément, le passage nous semble emprunter un itinéraire émotionnel dont l'intensité produite, dans l'esprit de l'auditoire, diminue au fur et mesure que les propositions se succèdent. En effet, E.M amorce son propos par annoncer la certitude (« *sans doute* ») d'effectuer des « *mesures de contrôle* » et « *des fermetures de frontières* », procédures qui sont de nature à susciter une forte émotion chez les citoyens français ayant l'habitude de faire régulièrement la navette entre leur territoire et celui des autres pays de l'UE. Ensuite, E.M indique que l'application de ces mesures dépend de leur pertinence. Ainsi, par l'usage de *mais*, E.M opère une concession susceptible d'amortir l'effet émotionnel engendré par lesdites mesures. Cette atténuation de l'émotion passera à fortiori à un degré encore moindre grâce à la précision du président qu'il s'agira de décisions collatérales « *en Européens* ». Cependant, il faut dire que de telles mesures ne restent pas moins restrictives des libertés. Enfin, et afin d'atténuer le contraste existant entre « *mesures de contrôle, fermetures de frontières* » et le principe de liberté auquel est fortement attaché les Français, E.M achève son entreprise persuasive en indiquant que ces mesures-là ne seront décrétées que si elles font l'objet d'un consensus « *à l'échelle*

¹⁰⁶ <https://www.publicsenat.fr/article/politique/macron-propose-une-vraie-armee-europeenne-135122>

européenne » ; alliance dont le fait de veiller à la liberté et à la protection des peuples européens représente l'une de ses principales lignes de conduite.

De ce fait, l'énoncé clivé « *c'est à cette échelle-là que ...* » effectue un double objectif : local et externe. Le premier que nous situons au moment de l'énonciation, joue le rôle d'un sédatif qui agit sur l'état émotionnel, décrit ci-dessus, du citoyen français. De même que, et c'est là le deuxième objectif, il dispense E.M de se justifier davantage quant aux futures mesures de confinement qu'il prévoira de concert avec ses homologues européens. Qui plus est, par la référence à *l'échelle européenne* E.M fait usage d'une stratégie de légitimation qui lui confère force et autorité quant à l'application desdites mesures. Enfin, pour enfoncer le clou davantage, E.M réitère son appel à la solidarité de manière explicite en affirmant que : « *Jamais de telles épreuves ne se surmontent en solitaire. C'est au contraire en solidaires, en disant nous plutôt qu'en pensant je, que nous relèverons cet immense défi* » E10.

Après avoir signalé aux français que la meilleure façon de faire face à cette menace virale réside dans la coordination entre Européens, E.M termine son allocution par rappeler que la primauté d'une solidarité nationale passe avant toute considération. A la fin de son discours, nous retrouvons cette ambition d'embarquer le citoyen dans cette campagne de solidarité dans l'extrait suivant : E11 : « *La France unie, c'est notre meilleur atout dans la période troublée que nous traversons* ». Comme la plupart des énoncés ci-dessus, E11 est un énoncé clivé. Son constituant rhématique « *la France unie* » est placé en avant afin de focaliser l'attention de l'auditoire sur ce segment.

Notons que la succession des deux éléments constitutifs de l'énoncé E11, en dehors de tout contexte, constituent bel et bien un enchaînement argumentatif (Ducrot, 1984). D'une part par la force argumentative des présentatifs comme *c'est/voilà/il y a* (Rabatel, 2001 : 142). D'autre part, par le sémantisme de l'épithète *unie* de ce rhème (« *la France unie* ») qui pourrait faire entendre aussi bien une description (*la France est unie*¹⁰⁷) comme une injonction ou du moins un appel (*la France doit être unie*¹⁰⁸), qui suppose l'existence d'une menace. Dès lors, l'émotion que nous supposons *montrée* par E11 oscille entre une valence positive (premier cas) et une valence négative (deuxième cas).

¹⁰⁷ Interprétation appuyée notamment par l'élan de solidarité que le président lui-même a constaté.

¹⁰⁸ Confortée par la suite de l'énoncé.

2.1.2.4 Agitation du spectre de l'empirement sanitaire

Avec un bilan de cas de Covid-19 en France atteignant le nombre de 2.876 contaminés¹⁰⁹, le chef d'Etat français n'écarterait pas l'éventualité de voir le bilan s'alourdir. En effet, tous les spécialistes qu'il avait consultés étaient unanimes quant à la propagation accélérée du virus au point où tous les observateurs redoutaient le scénario italien. A cet effet, E.M ne manqua pas d'en expliquer le processus de propagation : « *Ce qui risque de se passer, c'est que la maladie touchera d'abord les personnes les plus vulnérables* » E12. Par l'énonciation de ce propos dans les cinq premières minutes de son discours, il faut dire que le président en annonce clairement la couleur, à savoir l'état critique de la situation actuelle (au moment de l'énonciation). En ayant recours au registre dramatique, E.M met en œuvre une stratégie de captation qui consiste à retenir l'attention de l'auditoire de sorte à le préparer à des épisodes bien plus compliqués de la menace virale.

D'un point de vue syntaxique, E12 peut parfaitement être reformulé de la sorte : « *c'est que la maladie touchera d'abord les personnes les plus vulnérables qui risque de se passer* » E12'. La construction avec *c'est/ce que* figure parmi les constructions pseudo-clivées (Riegel et al., 2014 : 131) qui focalisent le propos de l'énoncé en tête ou en fin de la phrase. Dans E12, le segment (« *la maladie [...] vulnérables* »), encadré par *c'est...qui* dans E12', quoique refoulé dans E12, constitue ce qu'il y a de plus important dans un énoncé : le propos. D'ailleurs, la production orale de E12 fait allusion à la validité de cette interprétation. Pour preuve, la rythmicité des propos du président marque la distinction binaire thème/propos. En visionnant l'extrait en question¹¹⁰, on s'aperçoit que le segment (« *ce qui risque de se passer* ») est prononcé avec une intonation descendante. Tandis que la suite de l'énoncé (« *la maladie [...] vulnérables* ») est marquée par une intonation montante et, par là même, plus forte que le segment précédent. C'est cette différence d'intonation qui nous pousse à supposer l'organisation de l'énoncé comme l'effet de l'éruption d'une émotion comme l'explique très bien Micheli (2014).

2.1.2.5 Une mise en scène périodique des émotions

Dans les points précédents, nous avons eu l'occasion de faire ressortir nombre de phénomènes de réduction et de réordonnancement syntaxiques qui participent à la

¹⁰⁹ <https://www.lesechos.fr/monde/enjeux-internationaux/en-direct-jeudi-12-mars-coronavirus-le-point-sur-la-situation-en-france-et-dans-le-monde-1184455>

¹¹⁰ https://youtu.be/bW7KR_ApuXQ?t=260

monstration des émotions. Dans ce qui suit, il sera question de l'analyse de quelques extraits qui constituent ce que Micheli appelle des marqueurs transphrastiques et textuels, en l'occurrence, la période. Mais avant de développer ce point, il convient de rappeler ce à quoi réfère ce terme. La période, telle que perçue par Jean-Michel Adam (1990 : 17), désigne : « *un empaquetage propositionnel essentiellement rythmique (souligné éventuellement par la morpho-syntaxe et par la ponctuation)* ». Il s'agit donc d'une construction syntaxique caractérisée par une répétition d'unités textuelles formant par là une structure en bloc agréable à l'écoute.

Dans notre corpus, nous avons pu relever un bon nombre de mouvements périodiques qui *montrent* l'émotion. Bien que nous allions les exposer tous, juste pour rendre compte de l'ampleur du phénomène émotionnel qui configure le discours, force est de constater que la thématique traitée par nombre d'entre eux a déjà fait l'objet d'analyse antérieures, ce qui nous dispense de détailler davantage. Et par conséquent, seules les périodes dont l'émotion est plus manifeste et la thématique est nouvelle, en l'occurrence les mouvements 5-6-7-8, feront l'objet d'un examen attentif.

Les mouvements ci-dessous (1-2-3-4) ont ceci en commun que leur thématique a été déjà abordée, comme nous venons de le dire. Le tableau suivant lie chaque mouvement à sa thématique :

Mouvement	Thématique ¹¹¹
1	Un éloge particulier pour le personnel de santé
2	Agitation du spectre de l'empirement sanitaire
3	Sollicitation des valeurs de la République
4	Le volet économique : un souci majeur

Tableau 3 : mise en association des mouvements et des thématiques

¹¹¹ Certes, pour une tierce personne, le deuxième et troisième mouvement pourraient difficilement être associés aux thématiques citées dans le tableau. En guise de justification, nous dirons que : pour (3), la mobilisation du gouvernement français ne peut que sauvegarder les valeurs de la République. Et pour (4,) la présence des termes *décisions* et *changements*, contextualisés, touchent prioritairement des questions d'ordre économique (entreprises, travailleurs, allocation chômage etc.)

Mouvement 1 :

[13] Tous ont

[13a] répondu présents.

[13b] accepté de prendre du temps sur leur vie personnelle, familiale,

[14] pour notre santé

Mouvement 2 :

[15] L'urgence est de

[15a] protéger nos compatriotes, ...

[15b] freiner l'épidémie

[16] afin de protéger nos hôpitaux, nos services d'urgence et de réanimation, nos soignants

Mouvement 3 :

[17] Le Gouvernement mobilisera tous les moyens [...] pour

[17a] porter assistance

[17b] prendre en charge les malades

[17c] sauver des vies

[18] quoi qu'il en coûte.

Mouvement 4 :

[19] Beaucoup

[19a] des décisions que nous sommes en train de prendre,

[19b] des changements auxquels nous sommes en train de procéder.

[20] nous les garderons parce que

[20a] nous apprenons aussi de cette crise,

[20b] nos soignants sont formidables d'innovation et de mobilisation

Disposée de la sorte, l'organisation de ces quatre périodes fait ressortir une composition majoritairement carrée ([13]-[14], [15]-[16], [19]-[20]). Le reste des périodes est partagé entre celle formant une structure ternaire ([20]-[20b]) et une structure composée de cinq membres ([17]-[18]); le mouvement (4) étant scindé en deux parties. Sur le plan syntaxique, toutes les périodes forment des propositions ; hormis la période ([19]-[20]) qui est construite sur la base d'une extension syntagmatique.

Les verbes de ces propositions, pour la plupart, sont des verbes factifs (« *répondu* », « *accepté* », « *protéger* », « *sauver* »). Ces derniers sont définis « *lexicalement comme renvoyant à la transcription langagière d'une action* » (Ghiglione, Bromberg, Friemel, Kekenbosch, & Verstiggel, 1990 : 82). Dans le corpus, ils constituent la majorité des verbes employés (47.6%). Leur utilisation dans les trois premières périodes englobe l'ensemble des principaux partenaires censés accomplir une action quelconque au début de

cette crise sanitaire : les soignants (mouvement 1), les citoyens tous azimuts (mouvement 2) et le Gouvernement français (mouvement 3).

On notera la différence dans la conjugaison des verbes de ces trois premières périodes : passé composé (« *ont répondu* »), infinitif (« *protéger* », « *freiner* ») et futur (« *mobilisera* »). Le passé composé, outre le fait de signaler une hiérarchie évènementielle, « *manifeste plutôt la répercussion psychologique (et donc subjective) que ces événements ont sur le sujet parlant dans les moments où il raconte* » (Charaudeau, 1992 : 468). Pour sa part, le futur bien que sa vocation à projeter ultérieurement l'accomplissement d'une action soit communément admise, Charaudeau (ibid : 472) attire l'attention sur le fait que, dans une visée d'influence – comme c'est le cas pour notre discours –, ce temps verbal permet de « *répondre par avance à une objection* ». Cette précision de Charaudeau nous intéresse dans la mesure où elle justifie l'emploi du futur par le président français. Nous savons très bien qu'en temps de crise le citoyen entre dans une panique irrationnelle. En France par exemple, « *les pharmacies et les supermarchés sont pris d'assaut et les vols de masques dans les hôpitaux se sont multipliés* »¹¹². E.M rapporte ces objections « *"vous n'allez pas assez loin"* » et sa réponse prend forme dans le mouvement (3) à travers une conjugaison au futur.

Viennent en deuxième place les verbes statifs (31.3%) que l'on retrouve uniquement dans le quatrième mouvement (« *sommes* », « *apprenons* », « *sont* ») et dont l'usage permet de décrire un état. Ici, l'usage du futur (« *garderons* ») diffère du précédent. Il présuppose l'existence d'une situation satisfaisante. Ainsi, outre sa volonté d'entreprendre des actions dans le futur, E.M sous-entend que les décisions adoptées par le Gouvernement ont déjà porté leurs fruits de par leur convenance et du coup, « *nous les garderons* », affirme-t-il. Mais, ce que nous venons d'avancer comme interprétation n'est aucunement énoncé par le président. C'est pour cela que nous venons de parler de présupposé. En effet, E.M laisse le soin à l'auditoire d'inférer cette glose, et en même temps, il présente la cause du maintien de ces décisions en veillant à souligner d'une part, le bon côté des choses « *nous apprenons aussi de cette crise* » et d'autre part, le mérite qui revient au personnel de santé.

¹¹² <https://www.futura-sciences.com/sante/actualites/coronavirus-peur-elle-plus-contagieuse-nouveau-coronavirus-79857/>

Il faut dire que cette présentation périodique est susceptible de déclencher des émotions de valence tantôt positive comme la fierté (mouvement 1) ou bien l'espoir (mouvement 3), tantôt négative comme l'inquiétude (mouvement 2). L'effet répétitif des unités lexicales tient l'auditoire en haleine du fait de leur musicalité, ce qui accroît nettement l'impact émotionnel de ce type de construction.

Mouvement 5 :

[21] *Je compte sur vous*

[21a] *pour les jours, les semaines, les mois à venir*

[21b] *parce que le Gouvernement ne peut pas tout seul, et parce que nous sommes une Nation*

[21c] *pour respecter les consignes*

[22] *Cela veut dire*

[22a] *se laver les mains suffisamment longtemps*

[22b] *saluer sans embrasser ou serrer la main*

[22c] *se tenir à distance d'un mètre.*

[23] *Ils sauvent des vies, des vies*

Mouvement 6 :

[24] *Je compte sur vous aussi*

[24a] *pour prendre soin des plus vulnérables de nos compatriotes.*

[24b] *pour aider le voisin (personnel soignant)*

Mouvement 7 :

[25] *Je compte sur*

[25a] *les entreprises pour aider tous les salariés qui peuvent travailler chez eux à le faire*

[25b] *nous tous pour inventer dans cette période de nouvelles solidarités*

Mouvement 8 :

[26] *Je pense*

[26a] *à tous nos soignants à l'hôpital*

[26b] *aux infirmiers, aux infirmières, à tous les soignants qui sont aussi hors de l'hôpital.*

Dans ce schéma, les périodes binaires sont celles qui dominent les constructions propositionnelles ([24]-[24b], [25]-[25b],[26]-[26b]). Les deux autres périodes ([21]-[21c],[22]-[23]) forment des phrases comportant une expansion ternaire à droite. Par ailleurs, le noyau syntaxique (« *je compte sur* ») étant répété trois fois ([21]-[21c], [24]-[24b], [25]-[25b]), dans chacune de ces occurrences, il introduit une proposition subordonnée circonstancielle de but (sauf [21b] où la proposition fait fonction de complément circonstanciel de cause de la principale « *je compte sur vous* »). On notera une récurrence saillante du pronom personnel de l'interlocution *vous* dans les deux premiers

mouvements. Cela a pour effet sémantique de tisser thématiquement des liens entre ces périodes. Ainsi, ([21]-[21c], [24]-[24b]) axent leur thème, en grande partie, sur la santé du citoyen. La période ([25]-[25b]) du mouvement (6) interpelle un autre acteur « *les entreprises* » afin de trouver des alternatives au travail in situ.

Pour ce qui est de l'interprétation de ces analyses, nous pouvons dire de prime abord que ces mouvements périodiques sont dignes d'une mise en scène théâtrale. Il est difficile de rester indifférent face à une telle construction. La sémiotisation de l'émotion y est frappante. Tout en long de ces mouvements périodiques, E.M manie de manière subtile la stratégie de captation. Intervenues au dernier tiers de son allocution¹¹³, ces propos ont bien l'air de jouer le rôle d'une conclusion. E.M exploite en cela l'effet indéniable de la dernière impression. Cette technique est bien connue dans le domaine de la communication, précisément en marketing (Bergeron, Fallu, & Roy, 2008) et en ressources humaines, en matière de recrutement (Herrbach, Mignonac, & Richebé, 2009). Décortiquons à présent ces mouvements périodiques.

Mais avant de nous pencher sur la monstration des émotions dans chaque période, intéressons-nous à la particule « *je compte sur* ». Celle-ci, répétées trois fois et à des intervalles distants, confère un rythme agréable à cette fin de discours. L'appel à la solidarité de manière indirecte éparpillé depuis le début du discours se voit cette fois-ci, à travers le *je compte sur vous*, érigé en figure de style : l'apostrophe. Son utilité réside dans le fait qu'elle « *met la table aux arguments qui vont suivre* » (Motulsky-Falardeau, 2018 : 33). Par ailleurs, l'énoncé *compter sur quelqu'un* présuppose et sous-entend à la fois. D'une part, il présuppose un lien de proximité fondé à fortiori sur la confiance entre le président français et son peuple. Il présuppose également une situation inquiétante qui nécessite une mobilisation massive de la part des citoyens. D'autre part, et pour ce qui est des sous-entendus, le président français suggère que les efforts qu'il a lui-même appréciés s'avèrent insuffisants et, en même temps, il fait allusion à la nonchalance de certains quant à l'application des consignes, qu'il prend soin de rappeler. A cet effet, E.M argumente en alludant aux citoyens qu'il est de leur ressort tout comme celui du Gouvernement de lutter contre la Covid-19. De même qu'il nous paraît avertir le peuple français qu'il est tenu

¹¹³ Le discours dure vingt-sept minutes et dix secondes. Nous avons extrait les périodes en question depuis la vingtième minute.

responsable d'un éventuel dérapage de la situation ; une autre façon de leur dire « *je vous préviens !* ».

Le mouvement (5) assoit de manière explicite cette volonté d'impliquer le citoyen français. En [21a], E.M présente le dénouement de la crise comme n'ayant pas d'échéance prévisible. La gradation temporelle montante « *les jours, les semaines, les mois à venir* » est de nature à intensifier graduellement l'émotion négative du citoyen. De plus, l'argumentation du président français suit un chemin argumentatif de cause à effet. Intéressant est de constater qu'avant même d'expliquer les avantages escomptés de ce *je compte sur vous*, E.M précise, en amont, le pourquoi qui en est derrière. Discourir de la sorte permet au locuteur de retenir l'attention de l'auditoire car selon Ducrot, accepter l'argument, c'est déjà accepter la conclusion. Cette période se termine par un rappel des consignes à respecter, également sous forme de période ([22]- [22c]). Aussi, on notera la répétition du terme « *vies* », dans la clause [23], qui constitue un indice probant d'une tentative d'influence sur l'auditoire en mettant l'accent deux fois sur *l'existence même des individus*.

S'agissant du contenu du mouvement (6), hormis le fait d'inciter les citoyens à prendre soin des familles des soignants, il n'apporte rien de nouveau quant à la thématique véhiculée. Nous pourrions toutefois observer dans le passage l'évocation d'une solidarité absolue, générale - envers tout le monde qui découle d'un sentiment de fraternité - à une solidarité ciblée vers les plus fragiles [25a] et les familles des soignants [25b] afin de permettre à ce personnel de santé de renforcer les services médicaux et ne pas s'inquiéter de leurs proches.

Toujours dans la thématique de la solidarité, E.M interpelle dans (7) les entreprises pour qu'elles puissent faire preuve à leur tour de solidarité. Leur devoir n'est bien entendu pas d'intervenir en milieu hospitalier mais de permettre aux salariés qui peuvent travailler à distance de le faire. Ceci a pour conséquence de limiter le déplacement des personnes. E.M passe à un niveau supérieur en [25b] lorsqu'il inclut l'ensemble des Français, gouvernants/gouvernés en cette période difficile, dans la recherche d'alternatives, comme le télétravail, censées garantir la continuité de l'activité économique. Dans de tels contextes, nous estimons que même les phrases déclaratives équivalent à des phrases impératives (« *je compte sur nous tous* » sous-entend « *nous devons nous tous* »).

Le dernier mouvement (8) reprend pour une énième fois le personnel de santé, aussi bien celui exerçant au niveau des hôpitaux [26a] qu'en dehors de ces établissements [26b].

Sauf que là, E.M change de perspective : il dit avoir une pensée pour le personnel de santé. Il y a ici une attention particulière du chef d'Etat à leur égard. D'une part, outre le fait d'exprimer sa confiance envers le personnel de santé, à travers l'expression de pensée, il lui rend hommage. D'autre part, tout au long de son allocution, E.M ne fait que l'encenser gracieusement (« *grâce à eux* », « *ces milliers de femmes et d'hommes admirables* »). Le président français semble donc ne pas se contenter de *dire* et de *montrer* l'émotion qu'il éprouve envers le personnel soignant dans son discours, mais bien plus : il *l'étaye*, comme nous allons l'expliquer dans le point suivant.

2.1.3 L'étayage de l'émotion positive

L'étayage émotionnel dans les discours n'est pas un processus qui relève spécifiquement du lexique (émotion *dite*) ou de constructions syntaxiques particulières (émotion *montrée*). Son appréhension se joue au niveau discursif. C'est-à-dire dans la nature des schèmes constructifs de l'argumentation du discours et constitutifs de leur présentation qui s'offre à l'allocutaire, en un mot : la schématisation. Partant de ce fait, pour saisir l'(es) émotion(s) que sémiotise un locuteur dans son discours, une lecture attentive aux aspects socioculturels dans le discours s'impose en vue de dégager la dynamique discursive susceptible d'être mise en rapport avec l'occurrence d'une/des émotion(s).

En ce qui nous concerne, après plusieurs lectures de ce premier discours nous avons tendance à penser que sa réalisation prend pour cible, en grande partie, le personnel de santé. Pour dire les choses autrement, ce discours nous a paru semblable à un réseau dont le personnel de santé en constitue chaque nœud. Ce constat est tout à fait prévisible notamment lorsque l'on prend en considération la spécificité de la circonstance. Pris d'assaut par un virus à forte propagation, E.M savait pertinemment que son pays n'était pas prêt pour contrer cette crise¹¹⁴. En conséquence, quoi de mieux que de « *gagner du temps* »¹¹⁵, mais comment ? En focalisant massivement sa première sortie médiatique sur le rôle catalyseur du personnel soignant envers qui il exprime un sentiment de confiance, d'admiration, de fierté, de compassion ; bref que des émotions de valence positive.

¹¹⁴ Voir page 177

D'ailleurs, n'avait-il pas déclaré solennellement que « *la priorité absolue pour notre Nation sera notre santé* » ?

Pour cette raison, et pour cette section consacrée à l'étude du troisième mode de sémiotisation des émotions, nous avons choisi d'analyser l'étayage des émotions positives¹¹⁶ dans la première allocution du président français au début de la crise sanitaire liée à la Covid-19. Dans cette optique, il sera question de vérifier trois critères, respectivement : l'attribution causale et agentive, le potentiel de maîtrise, la ressemblance et la signification normative.

2.1.3.1 Une question de mobilisation active

Sous cet intitulé, nous référons au critère de l'attribution causale et agentive. Durant la crise sanitaire, la mobilisation de tous les partenaires sociaux, politiques et économiques doit être à son apogée. E.M dans son discours polarise l'attention de son auditoire sur ce qu'il considère comme priorité absolue : la santé du citoyen. Pour cela, il distribue les rôles aux acteurs censés apporter leur contribution à une gestion exemplaire de la situation.

L'étayage de l'émotion positive que nous défendons se manifeste d'abord par une volonté affichée d'endiguer la prolifération de ce virus. De nombreux extraits attestent cette assertion dont celui-ci : « *durant plusieurs semaines, nous avons préparé, agi.* » fait savoir le président tout au début de son allocution. Cet énoncé incluant le verbe *agir* conjugué au passé composé explicite l'agentivité de l'Etat français dans la lutte contre la prolifération virale. De surcroît, cette agentivité est également perçue dans l'usage intensif des verbes conjugués au futur tels que « *un service de garde sera mis en place région par région* », « *toutes les capacités hospitalières nationales ainsi que le maximum de médecins et de soignants seront mobilisés* » etc. Ce genre de construction témoigne d'une volonté d'agir à long terme - de la part du Gouvernement - motivée par un devoir national de protéger le citoyen. Ce dernier se trouvera ainsi pris en charge durant le moment présent et le futur, ce qui participe nettement à l'émergence d'une émotion positive.

¹¹⁵ Enoncé répété trois fois dans ce premier discours.

¹¹⁶ Nous ne prétendons aucunement l'absence d'émotions négatives. Bien au contraire, le scénario EMOTAIX nous l'a certifié précédemment (voir page 107). Ce qui guide notre choix ici est ce même scénario qui nous montre une dominance, quoique réduite, de la valence positive.

Ces efforts de l'Etat n'épargnent d'aucune manière que ce soit ce citoyen ordinaire¹¹⁷ de participer à cette mobilisation. A moult reprises, E.M fait appel aux citoyens qu'il juge l'action déterminante dans sinon l'éradication du virus du moins dans les efforts qui visent à freiner sa propagation. Ainsi, un examen minutieux du discours du président nous a permis de constater que les citoyens ordinaires sont interpellés conformément au rôle qui leur est assigné. Tandis qu'il incombe à certains d'entre eux de participer à l'action. Les autres sont tenus de rester en dehors de l'action, tantôt de manière explicite tantôt de manière implicite.

Pour les premiers, classés par ordre de degré d'opérationnalité, nous retrouvons les personnes jouissant d'une expérience professionnelle, médicale surtout, et d'un savoir-faire en temps de crises ; une première classe qui est propice à renforcer les services de l'Etat déjà sur le terrain. Cette tranche de la population, ayant retenu l'attention du président¹¹⁸ à plus d'un titre, est explicitement exhortée afin de conjuguer ses efforts avec ceux de l'Etat : « *nous allons aussi mobiliser les étudiants, les jeunes retraités* ». Dans un degré moindre, quoique non négligeable, vient une deuxième classe de citoyens ordinaires. Nous savons très bien qu'E.M sollicite la solidarité de tous (telle que nous l'avons expliqué auparavant), mais plus particulièrement celle des citoyens envers les plus fragiles d'entre eux. En ce sens, E.M exige « *une mobilisation sociale envers les plus démunis, les plus fragiles* ». Bien plus, revenue trois fois dans le texte, il en fait une priorité¹¹⁹.

L'autre classe de la population dont l'inaction, pour être plus précis, qui se voit conviée par E.M englobe « *celles et ceux de nos compatriotes qui sont âgés ou affectés par des maladies chroniques comme le diabète, l'obésité ou le cancer* » ou bien celle étiquetée comme étant les *personnes les plus fragiles*. Leur apport consiste à « *rester autant que possible à leur domicile* ». Cependant, cela nécessite que l'on s'occupe d'eux. A ce souci, E.M fournit une recommandation : celle d'accompagner et de veiller sur ces personnes. Mais de la part de qui ? De la part des citoyens ordinaires que nous venons de regrouper sous l'appellation *deuxième classe* dans le paragraphe précédent. Une mise en parallèle des deux énoncés nous pousse à avancer que même si E.M se montre compatissant en disant

¹¹⁷ Nous entendons par citoyen ordinaire tous les citoyens qui ne sont pas directement et officiellement impliqués dans la gestion de la crise sanitaire, c'est-à-dire les bénévoles. En d'autres termes, ce terme n'inclut pas le personnel de santé.

¹¹⁸ Nous avons déjà abordé ce point antérieurement (voir 2.1.2.3)

¹¹⁹ Mais la mobilisation de cette deuxième classe de population n'est pas vraiment ce qu'elle laisse croire, c'est-à-dire prendre part aux actions de solidarité visible, comme nous allons le voir ci-dessous.

que « *ne pas rendre visite à nos aînés. C'est [...] un crève-cœur* », demander aux citoyens ordinaires de porter assistance aux personnes fragiles est une autre façon de dire à ces citoyens de rester chez eux (chez les personnes fragiles) ou chez vous, c'est selon le domicile de la/les personne(s) en question. Somme toute, E.M réalise d'une pierre deux coups. D'un côté, il met en valeur son ethos de bienveillance envers les démunis. D'un autre côté, il parvient à insinuer au citoyen ordinaire de deuxième classe, qui constitue la majorité des citoyens, à limiter considérablement ses déplacements. D'aucuns pourraient penser cette stratégie comme similaire à celle qu'utilisent les parents lorsqu'ils veulent empêcher avec ruse un de leurs enfants de les accompagner : « *il faut bien que quelqu'un de RESPONSABLE veille sur ces frères et sœurs ainsi que la maison après nous !* ».

Cette répartition agentive de la part du président français est susceptible de donner espoir et de rassurer¹²⁰ d'autant le citoyen. Pour la première classe, celle-ci se trouvera hissée à un rang supérieur car E.M leur donne l'impression de répondre à un devoir national. Ce qui ne passe pas sans caresser leur égo. De façon similaire, pour la deuxième classe (comprenant aussi bien les personnes fragiles que celles s'occupant d'elles), le discours est schématisé de sorte à leur présenter ce début de crise comme rassérénant vu qu'il ne leur est pas demandé d'intervenir personnellement. Ajoutons à cela le fait qu'ils n'ont pas à s'inquiéter de leurs salaires car comme le précise le président « *même s'ils sont obligés de rester à la maison, et que nous les payions* ».

Terminons la vérification de ce critère dans la schématisation discursive de cette première allocution par l'analyse de cet extrait :

Durant plusieurs semaines, nous avons préparé, agi. Les personnels des hôpitaux, médecins, infirmiers, ambulanciers, les agents des Samu et de nos hôpitaux, les médecins de ville, l'ensemble des personnels du service public de la santé en France sont engagés avec dévouement et efficacité.

Nous avons déjà eu l'occasion de nous pencher sur la manière dont E.M implique le personnel de santé dans son discours. Son agentivité n'est donc pas à démontrer. Toutefois, il nous a paru intéressant de nous intéresser à l'extrait ci-dessus dans la mesure où

¹²⁰ Rappelons que ce premier discours selon le scénario EMOTAIX contient 70 termes d'émotions positives et 59 termes d'émotions négatives.

l'émotion positive que nous supposons sémiotisée n'est ni *dite*, ni *montrée* mais *étayée*. En effet, cette longue phrase crée un effet lyrique et de « *suspens [...] propre à éveiller l'attention* » (Robrieux, 2021 : 158). Par la succession des différents agents dans ses propos, E.M expose à son auditoire une situation où tous les actants qui sont censés prendre en main le cours des choses se sont réunis sur le terrain. L'intention du président est de rasséréner les citoyens en misant sur une mobilisation massive de tous dans la lutte contre la Covid-19.

Enfin, nous comptons attirer l'attention sur les deux places, en amont et en aval du discours, accordées au personnel de santé. La dernière, située presque à la fin du discours, a déjà fait l'objet d'analyse lorsque nous avons mentionné qu'il s'agissait d'une stratégie mettant en œuvre l'effet de dernière impression¹²¹. De même, il est question là aussi de stratégie d'influence. En effet, l'extrait ci-dessus qui intervient en amont du discours met également en œuvre l'effet de bonne impression qui « *est une réalité scientifique [prouvant que] la première impression est la plus importante, même quand elle n'est pas bonne* »¹²².

2.1.3.2 Maitriser en amont pour mieux gérer en aval

Dans un article intitulé « la mystique Macron décryptée » paru dans le quotidien français Libération, Cécile Alduy fait savoir à propos du président français qu'il « *est dans un registre du positif. Presque comme un life coach qui essaie de motiver les gens* »¹²³. Bien que cette analyse date de 2017, elle est toujours d'actualité. Pour preuve, nous allons analyser deux extraits à travers lesquels E.M trace le portrait, d'une manière assez subtile, d'une situation un tant soit peu maitrisée propice à l'installation de climat de sérénité parmi les citoyens français.

Le premier est le suivant : « *Si nous avons pu retarder la propagation du virus et limiter les cas sévères, c'est grâce à eux parce que tous ont répondu présents* ». Dans cet extrait, le passé composé du verbe *retarder* présuppose qu'une transmission virale était en ascension et, qu'au moment de l'énonciation, elle a pu être retardée. C'est donc une mission accomplie dont se vante E.M en l'exposant comme un acquis positif. Aussi, pour

¹²¹ Voir 2.1.2.5

¹²² <https://www.lefigaro.fr/entrepreneur/2018/02/21/09007-20180221ARTFIG00097-recrutement-la-premiere-impression-est-toujours-la-bonne.php> consulté le 20/08/2022

¹²³ https://www.liberation.fr/politiques/2017/04/16/la-mystique-macron-decryptee_1561947/ consulté le 22/08/2022

indiquer que même en tant que président, il n'est pas à l'abri d'une contamination virale ; E.M souligne que cet exploit précoce a été rendu possible grâce à ce *nous* qui inclut l'Etat et le personnel de santé ; ces derniers en plus grande partie comme en témoigne la suite de l'énoncé « *c'est grâce à eux...* ».

Il en va de même avec les citoyens qu'il complimente avec ostentation l'importance de leur rôle dans le ralentissement de la propagation du virus.

Je veux aussi, ce soir, saluer le sang-froid dont vous avez fait preuve. Face à la propagation du virus, vous avez pu ressentir pour vous-mêmes, pour vos proches, de l'inquiétude voire de l'angoisse, et c'est bien légitime. Tous, vous avez su faire face en ne cédant ni à la colère, ni à la panique. Mieux, en adoptant les bons gestes, vous avez ralenti la diffusion du virus et ainsi permis à nos hôpitaux et à nos soignants de mieux se préparer.

E.M effectue une argumentation de cause à effet en établissant une liaison entre le citoyen et le personnel de santé. En effet, ne pas céder à la panique de la part des Français a permis de ne pas encombrer inutilement les hôpitaux et par conséquent, a occurred aux soignants un climat favorable à l'exercice de leurs fonctions. Par ailleurs, cet extrait véhicule un sous-entendu qui mérite d'y prêter attention. En effet, l'argumentation en vigueur pointe indirectement du doigt la responsabilité du citoyen dans une dégradation casuelle de la situation sanitaire. Il s'avère ainsi que le président français se sert de l'acquiescement du citoyen en amont pour lui faire prendre conscience des conséquences de ses actes en aval¹²⁴.

Il est à remarquer que dans les deux extraits en aucun cas E.M n'annonce explicitement que la situation est maîtrisée. Le tour de force que nous supposons effectué par le président français et depuis lequel nous inférons que les deux extraits concourent à présenter une situation sous contrôle réside dans la schématisation effectuée par E.M. En effet, il va sans dire que le citoyen et le personnel de santé représentent les acteurs de premier plan d'une crise sanitaire. Le fait de leur rendre grâce en soulignant que chacun a su faire preuve de civisme et de responsabilité contribue clairement à la monstration d'un état épidémiologique non alarmant.

¹²⁴ Par acquiescement, nous renvoyons à la factualité des propos du président quant à l'affirmation d'une bonne conduite des citoyens. Pour dire les choses de manière plus claire, d'évidence aucun citoyen n'objectera en disant que « Non monsieur le président, nous avons cédé à la panique ! »

En outre, bien que la fin de l'énoncé « *de mieux se préparer* » anticipe la dégradation de la situation, il n'en demeure pas moins que le verbe *se préparer* connote l'idée d'un paysage non agité, voire ordinaire.

Avant de passer au point suivant, nous jugeons utile de terminer notre raisonnement par un exemple bien plus parlant. Dans cet ordre d'idées, il s'agit de l'extrait suivant :

j'ai interrogé les scientifiques sur nos élections municipales, dont le premier tour se tiendra dans quelques jours. Ils considèrent que rien ne s'oppose à ce que les Français, même les plus vulnérables, se rendent aux urnes. J'ai aussi demandé au Premier ministre, il l'a fait encore ce matin, de consulter largement toutes les familles politiques, et elles ont exprimé la même volonté. Mais il conviendra de veiller au respect strict des gestes barrières contre le virus et des recommandations sanitaires.

Cette volonté de maintenir les municipales du 15 et 22 mars 2020 malgré un nombre de cas de contaminés en constante ascension a fait réagir plusieurs acteurs aussi bien Français qu'Européens. Une question est bien légitime : comment concilier entre limitation des déplacements et participation au scrutin sachant que le taux de participation est nettement plus élevé chez les adultes (les plus vulnérables) que chez les jeunes ? La réponse à ce questionnement soulève des enjeux politiques que l'article¹²⁵, dont l'adresse électronique sous-citée, explique très bien. En ce qui nous intéresse, c'est que la décision du président et de son exécutif, appuyée par le conseil scientifique (pour des fins stratégiques de légitimité), fait office d'une déclaration que l'heure actuelle (toujours au moment de l'énonciation) n'est pas à l'alarmisme.

2.1.3.3 Qui triompha, triomphera

La France est une grande nation dont les peuples qui se sont succédé sur son territoire ont connu des épisodes dramatiques certainement bien plus intenses que cette crise du coronavirus. Citons à titre d'exemple, les épidémies du choléra qui ont marqué le XIXe siècle entraînant la mort de 160 000 personnes¹²⁶. Or, le danger épidémique a fini par disparaître mais le peuple français a toujours triomphé et a survécu. Nous le reconnaissons,

¹²⁵ <https://www.courrierinternational.com/article/vu-de-letranger-en-france-faut-il-maintenir-les-municipales-avec-le-coronavirus>

¹²⁶ <https://gallica.bnf.fr/blog/01012013/les-grandes-epidemies-en-france?mode=desktop>

cette mise en scène apparaît quelque peu affective. Le président français en sait davantage. C'est pourquoi nous le voyons recourir à cette stratégie comme le montre l'extrait suivant : « *le temps est à cette union [...] à retrouver cette force d'âme qui est la nôtre et qui a permis à notre peuple de surmonter tant de crises à travers l'histoire* ».

Dans ce passage, le président E.M établit une connexion entre la crise sanitaire du coronavirus qui s'abat sur le territoire français à des crises antérieures desquelles les Français ont pu triompher. Cette mise en parallèle de situations quasi similaires est propice à permettre aux citoyens français d'entrevoir une issue, à long ou à moyen terme, à cette urgence sanitaire.

L'analyse de ce premier discours nous a permis de vérifier nos hypothèses de départ : l'émotion y est effectivement *dite*, *montrée* et *étayée*. Grâce aux données fournies par le logiciel Tropes, nous avons pu constater une prééminence des émotions de valence positive. Pour ce qui est des émotions *dites*, seulement trois extraits sémiotisent l'émotion selon ce mode. Cela est dû principalement à la nature du discours politique dans lequel le recours au registre pathémique n'est pas bien perçu. En outre, le fait de se fier, à quelques exceptions près, au modèle empirique de Micheli (2014) a limité également et de manière considérable le nombre d'énoncés incorporant des termes d'émotions alors que le scénario nous en a fait ressortir 153.

Par contre, la monstration émotionnelle est particulièrement riche et même très intéressante. Presque tous les phénomènes abordés en théorie ont été relevés du discours pour servir différentes thématiques (l'éloge du personnel de santé, sollicitation des valeurs de la République etc). La sémiotisation de l'émotion selon ce registre apparaît, en grande partie, bien évidente par le biais des énoncés clivés mis, par le président français, au service du topos de la solidarité. Cette thématique assez récurrente dans le discours s'est vue également saisie discursivement par les constructions transphrastiques appelées périodes.

Enfin, s'agissant de l'émotion étayée, l'objectif consistait à prélever les passages du discours qui *étayaient* des émotions positives conformément aux critères d'évaluation de situations schématisées. L'enjeu fut de vérifier les trois critères (attribution agentive, potentiel de maîtrise et ressemblance) et de montrer que les extraits sélectionnés *étayaient* une dimension émotionnelle de valence positive.

Dans ce qui suit, nous allons procéder à l'étude de la deuxième allocution du président français E.M, advenue le 16 mars 2020 ; c'est-à-dire quatre jours après sa première sortie médiatique. Qu'allait-il ajouter à ce qu'il avait déjà édicté durant son premier discours ? Qu'est-ce qui aurait pu se produire durant un laps de temps si court et dont l'urgence exigea qu'il livre une autre allocution à la nation ? Assisterons-nous à un changement émotionnel ? Nous aurons l'occasion de répondre à ces questionnements et à bien d'autres dans la suite de ce travail.

2.2 La dimension émotionnelle dans le discours du 16 mars 2020

Lorsque le président français dans son premier discours avertit, conformément aux affirmations des scientifiques concernant la propagation du virus, que « *malgré nos efforts pour le freiner, le virus continue de se propager et est en train de s'accélérer* », les faits lui donnèrent amplement raison. En effet, en l'espace de quatre jours, le nombre de cas contaminés a plus que doublé, passant de 2.876 dont 61 morts à 6.633 dont 148 décès. Au niveau international, les chiffres n'étaient pas meilleurs. Partout dans le monde, on assista à une courbe exponentielle du nombre de contaminations. Cet état de lieu fit que le Gouvernement français craignant le pire serra davantage l'étai du dispositif de limitation de déplacement de personnes. E.M prit alors la parole une deuxième fois pour annoncer de nouvelles mesures : « *évidemment, ce soir, je pose des règles nouvelles, nous posons des interdits, il y aura des contrôles* ».

La situation inquiétante que l'on vient d'exposer est confirmée par les données de la figure suivante :

Sommaire	
Emotions/affects	79
Emotions/affects	
A emotions non specifiees	10
B emotions negatives	41
C emotions positives	28

Figure 4 : rapport du scénario Emotaix du deuxième discours généré par Tropes

En comparant les statistiques lexicales - données par Emotaix - de ces deux premiers discours, il apparaît clairement que le présent discours est bien moins chargé en émotion (79 termes) que le premier (153 termes). Dans ce deuxième discours, et à l'inverse du premier, il y a à constater également un décalage notable entre le nombre d'occurrences négatives (41 termes) par rapport aux positives (28 termes).

A vrai dire, cela ne nous étonne point. Constatant « *des phénomènes de panique en tout sens* » et malgré un investissement émotionnel dans le premier discours dont l'ambition fut de rationaliser les comportements du citoyen face à cette crise, E.M prit conscience qu'il fallait absolument monter d'un cran. Il n'était plus question de prendre les choses à la légère. C'est donc un avec un ton martial que s'adressa E.M à son peuple dans

ce discours qui, selon certains journalistes, « *fera date dans l'Histoire de France* »¹²⁷. En outre, cet écart fait écho à l'écart temporel existant entre l'occurrence des deux discours. Nous savons que les sorties médiatiques des chefs de Gouvernements à l'échelle internationale se font assez rares. De là, enchaîner successivement deux allocutions en temps record comme celui-ci relève d'un cas de force majeure particulier et en dit long sur la gravité de la situation à laquelle est confronté le peuple français.

Partant de ce fait, nous estimons que le contenu de ce deuxième discours devrait observer un renversement sémantico-lexical quant à la priorité accordée à certains sujets par rapport aux autres et le tout en comparaison avec le premier discours. Nous allons tenter ci-dessous de vérifier cette hypothèse.

Univers de référence	Nombre	Univers de référence	Nombre
Temps	48	Lieu	12
Politique	41	Conflit	12
Santé	34	Catégorie professionnelle	11
France	17	Sentiment	10
Quantité	14	Sécurité	09

Tableau 4 : les 10 premiers univers de références du discours du 16 mars 2020

Ces données corroborent notre présage énoncé ci-dessus. Comme il peut être constaté, le nombre de termes sémantiquement liées à l'univers de références *temps* sont au nombre de 48. En occupant le sommet du tableau, ceci renvoie inéluctablement à l'insistance réitérée trois fois par E.M dans son premier discours de *gagner du temps*. En deuxième position, nous retrouvons les termes liés à la politique (41), laissant paraître l'engagement irrévocable du Gouvernement dans ce qui est désormais considéré par le président français comme une *guerre*. Pour ce qui est des univers de références en rapport avec la santé, ceux-ci occupent – contre toute attente – la troisième place avec un total de 34 termes. Ce qui pourrait être assez curieux si on le compare avec le premier discours où la santé figurait à la tête du tableau et vis-à-vis de la nature de la crise. Il semble que cela

¹²⁷ <https://www.parismatch.com/Actu/Politique/Document-l-integralite-du-discours-d-Emmanuel-Macron-du-16-mars-2020-1678998> consulté le 10/08/2022

soit justifié par une inscription particulière de ce discours dans le registre purement délibératif. En effet, et comme nous aurons l'occasion de le voir infra, il est question dans ce deuxième discours d'édicter de nouvelles lois. Par contre, les tenants et aboutissants de la santé furent abondamment abordés dans le premier discours, ce qui a épargné E.M de répéter des propos tenus quatre jours auparavant (le discours du 12 mars 2023).

2.2.1 Les émotions dites

La figure 4 ci-haut montre que ce discours est bien plus pauvre en émotion que le premier. Qu'en est-il des émotions *dites*, précisément ? Le dépouillement nous a permis de relever deux énoncés dont la structure syntaxique correspond aux prototypes de notre modèle d'analyse. Nous avons localisé le premier énoncé dès les premiers propos du président E.M :

Jeudi soir, je me suis adressé à vous pour évoquer la crise sanitaire que traverse notre pays. Jusqu'alors, l'épidémie était peut-être pour certains une idée lointaine, elle est devenue une réalité immédiate, pressante. Le Gouvernement a pris, comme je vous l'avais annoncé, des dispositions fermes pour freiner la propagation du virus.

Le fait de souligner que « *jeudi soir* » ait eu lieu également un discours crée une espèce de rapprochement ou bien de connexion thématique manifeste entre ce deuxième discours et le précédent. En introduisant son allocution de la sorte, E.M prépare son auditoire à la réception d'un discours différent du premier bien que les deux centrés sur le même thème : « *la crise sanitaire que traverse notre pays* » comme le fait savoir le président français. Or, c'est dans la deuxième phrase du passage ci-dessus qu'apparaît cette différence. En effet, par le biais de l'énoncé E1 : « *elle est devenue une réalité immédiate, pressante* », E.M ne laisse aucun doute planer sur le danger éminent du coronavirus. Plus encore, E1 est de nature à éveiller l'inquiétude chez les sceptiques et à l'intensifier chez les convaincus.

Par conséquent, l'énoncé E1 *dit* une émotion de valence négative. Sa construction syntaxique appartient à celles relevant du registre du *dire* dans la mesure où il incorpore un terme d'émotion : l'adjectif qualificatif *pressante*. Ce dernier renvoie, entre autres, à un état d'urgence et d'angoisse. Ici, l'entité à qui est attribuée l'émotion est représentée par le pronom personnel *elle* qui, en tant que sujet, fait fonction de substituer grammaticalement

« la crise sanitaire que traverse notre pays ». Selon le modèle de Micheli, il s'agit d'une entité humanisable, qui est mise en rapport avec l'adjectif d'émotion « *pressante* » dans une relation prédicative et ce, grâce au verbe attributif *être*.

Mais E1 ne se limite pas à qualifier la crise sanitaire ; bien plus, il offre une autre qualification très intéressante. En effet, en constatant que l'adjectif *pressante* figure parmi le deuxième type d'adjectifs « *qui associent au référent d'une expression désignant une entité quelconque la propriété de déclencher une émotion chez le locuteur* » (Micheli, 2014 : 57), nous sommes amenés à conjecturer qu'E.M décrit une crise sanitaire non seulement affectée mais également affectante. Non seulement la crise sanitaire est affectée par la propriété singulière du coronavirus mais elle affecte considérablement et subséquemment le peuple français. De ce fait, E1 propose à l'auditoire l'image d'un président-citoyen compatissant certes mais également dont le vécu de ses citoyens le touche au même niveau et à un degré similaire.

Le deuxième passage en intégralité dans lequel nous supposons qu'une émotion est sémiotisée selon le registre du *dire* est le suivant : E2 « *renoncer à voir ses proches, c'est un déchirement* ». Précisément, ce qui nous intéresse est le segment « *c'est un déchirement* » que l'on pourrait considérer comme un sous-énoncé de E2. Dans cette proposition, le pronom démonstratif *ce* désigne un référent déjà mentionné dans le discours, en l'occurrence « *renoncer à voir ses proches* ». D'un autre côté, le terme *déchirement* en connotant une « *grande douleur morale avec impression de rupture intérieure* » (Robert et al., 2007 : 629) s'avère appartenir aux termes d'émotions. Celui-ci se trouve en relation prédicative, assurée par le verbe attributif *être*, avec ce à quoi renvoie le *ce*. Là aussi, l'entité à laquelle est attribuée l'émotion est une entité humanisable. Cette construction correspond au prototype suivant [Hum – Verbe – (Prép) – N.émot] des constructions incorporant des noms d'émotion.

Remarquons que dans E2, le président français procède à une allo-attribution. Dans ce contexte, ce procédé présente l'énoncé E2 non pas comme une expression du ressenti d'une personne en particulier mais plutôt comme une évidence, un axiome. L'objectivité que laisse paraître E2 est trahie par le terme d'émotion *déchirement*. Or, cette *trahison* est discursivement recherchée car elle permet de donner force et crédibilité aux propos de notre locuteur. Ce que nous voulons dire, c'est qu'il y a un mécanisme persuasif qui s'effectue au niveau de l'enchaînement énonciatif des propositions. Pour dire les choses avec plus de clarté, nous savons que le but de ce deuxième discours est vraisemblablement

de convaincre les citoyens français de la nécessité d'un confinement (dispositif qu'il ne nomme aucunement tout au long de ce discours). A cet effet, après avoir énuméré les grandes lignes de ce dispositif, E.M opère une concession objective qui ne représente pas son point de vue en particulier. Cette assertion est permise grâce à l'insertion de l'argument - l'énoncé E2 – qui, comme argument doxastique, est fort susceptible d'agir sur l'auditoire.

2.2.2 Les émotions *montrées*

À l'instar du premier discours, le présent compte plusieurs phénomènes langagiers se rapportant à la monstration des émotions. Le dépouillement de cette deuxième allocution du président français E.M nous a permis de recenser quatre énoncés qui sémiotisent des émotions, rappelons-le, de valence négative.

2.2.2.1 Autre crise, autre résolution

Nous avons vu que dès le début du premier discours, E.M décrit les circonstances actuelles¹²⁸ engendrées par la pandémie du coronavirus comme étant « *la plus grave crise sanitaire qu'ait connu la France depuis un siècle* ». Pour ralentir sa prolifération, le Gouvernement français a donc mis en œuvre une panoplie de mesures à propos desquelles E.M, dans sa deuxième allocution, dit que E3 : « *jamais la France n'avait dû prendre de telles décisions - évidemment exceptionnelles, évidemment temporaires - en temps de paix* ». En effet, comme tout pays, comme tout peuple, la France a connu diverses crises sanitaires mais sans qu'aucune n'obligea les Français à entrer dans un confinement général, selon le président E.M.

Et même si le président indique avec insistance - de sorte à rassurer son auditoire - que les décisions envisagées sont « *évidemment exceptionnelles, évidemment temporaires* », il faut dire qu'il est loin pour le citoyen français d'y déceler une source d'apaisement. Pourquoi ? Parce que le président français E.M termine son énoncé par préciser que lesdites mesures n'ont jamais été prises « *en temps de paix* ». Ce qui sous-entend que le temps actuel et par lequel passe les Français n'en est pas un. Donc, malgré la tentative d'apaisement opérée par l'adverbe de certitude « *évidemment* » qui est répété deux fois, il nous semble que c'est l'effet inverse qui est susceptible de se produire chez

¹²⁸ Au moment de l'énonciation.

l'auditoire ; c'est-à-dire faire émerger de l'inquiétude, voire même de la panique parmi la population française¹²⁹.

L'émotion de valence négative que nous déduisons depuis E3 est due d'autre part à sa structure syntaxique. Répété deux fois, l'adverbe « *évidemment* » témoigne d'une nécessité pressante de la part de notre locuteur de mettre en avant ce qui lui semble être primordial. Il est à constater également que le segment « *évidemment temporaires* » paraît réduit par rapport à un autre énoncé possible qui pourrait être formulé ainsi : « *qui sont évidemment temporaires* ». Cette inférence est tout à fait limpide, c'est-à-dire que tout allocutaire est amené à saisir la signification du segment tel que nous l'avons fait. Ce phénomène de réduction syntaxique est une ellipse qui constitue un indice potentiellement lié au ressenti d'une émotion. Nous savons déjà qu'il s'agit d'un « *moyen[s] d'expression* » de l'affectivité dans la stylistique de Bally (1951 : 278-283)¹³⁰. Le rapport entre cette forme elliptique et la sémiotisation d'une émotion réside dans l'intention du locuteur d'être laconique sans pour autant faire abstraction de la visée communicative de son discours.

2.2.2.2 Prudence est mère de sûreté

Puisqu'il s'agit de circonstances autres que celles vécues « *en temps de paix* », il en découle systématiquement que de nouvelles lois entrent en vigueur. Le président français n'y va pas par quatre chemins, il martèle les changements de la sorte :

Evidemment, ce soir, je pose des règles nouvelles, nous posons des interdits, il y aura des contrôles. Mais la meilleure règle, c'est celle qu'en tant que citoyen, vous vous appliquez à vous-mêmes. Une fois encore, j'en appelle à votre sens des responsabilités et de la solidarité.

¹²⁹ En marge de cette interprétation, l'effet inverse dont nous venons de discuter l'émergence probable paraît à nos yeux être produit par l'énoncé E3 qui s'apparenterait à un truisme. Ce dernier ne fournit effectivement aucune information additionnelle qui est de nature à apaiser les esprits. Tout le monde sait pertinemment que les mesures exceptionnelles ne sont pas envisagées *en temps de paix*. En revanche, l'apaisement aurait bien pu être atteint si le segment « *en temps de paix* » n'avait pas pris place dans l'énoncé E3. Dans ce cas, l'énoncé en question aurait été le suivant : « *jamais la France n'avait dû prendre de telles décisions - évidemment exceptionnelles, évidemment temporaires* ».

¹³⁰ Cité par Micheli (2014 : 85)

Après avoir consulté et « *écoute[r] celles et ceux qui savent* »¹³¹, E.M décide de réduire davantage la limitation des déplacements des personnes. Il s'agit donc d'un nouvel épisode dans la lutte contre le coronavirus. Pour arriver à bout de cette crise, le chef d'Etat français se prononce en grande pompe sur le nouveau dispositif sécuritaire. Une analyse sémantique du passage précédent permet de constater le recours aux termes à dénotation négative (« *interdits* », « *contrôles* ») ainsi que ceux connotant l'idée de force (« *s'appliquer* », « *appeler*¹³² »). L'intention d'agir sur l'auditoire y est donc manifeste. E.M use des pouvoirs qui lui sont légués par la loi. En vertu de quoi, il s'exprime à la première personne du singulier *je* qui lui permet de « *mieux poser son rôle de guide visionnaire qui prend les décisions courageuses* »¹³³.

Le réseau sémantique qui configure l'énoncé ci-dessus est de nature à éveiller une double peur chez l'auditoire : une en amont et l'autre en aval. La première est incarnée par la menace virale que les nouvelles mesures coercitives ne font qu'accentuer d'autant l'impact négatif sur les esprits. Tandis que la deuxième est le fait d'être exposé à des sanctions. Celles que le président français prévient qu'elles seront infligées à toute personne ne respectant pas les gestes barrières : « *toute infraction à ces règles sera sanctionnée* » avise-t-il.

Cependant, E.M essaye d'atténuer les tensions en glissant la concession suivante dans ses propos : E4 : « *mais la meilleure règle, c'est celle qu'en tant que citoyen, vous vous appliquez à vous-mêmes* ». Si pour certains, à l'instar du président français comme il en a tout l'air, cette proposition pourrait faire figure d'une tentative de consolation, de notre part nous estimons que, par une sorte d'effet Boomerang, les conséquences pourraient être tout autres. Notre déduction tire son fondement depuis le sous-entendu de l'énoncé. Confier, en quelque sorte, le sort des Français aux Français eux-mêmes accuse – quelque part – une espèce de déficience de l'Etat quant à la maîtrise de la situation. Selon cette interprétation qui paraît fort probable (déjà pour nous en tant que citoyen), cela est de nature à accentuer les émotions de valence négative (peur, inquiétude, angoisse, etc.) chez les Français et ce, contrairement à la visée inverse cherchée par notre locuteur et que nous avons présupposée au début de notre réflexion.

¹³¹ Passage extrait du premier discours.

¹³² Ce verbe équivaut dans ce contexte à *interpeller*.

¹³³ <https://www.institutmontaigne.org/analyses/emmanuel-macron-du-je-au-nous>

D'ailleurs la structure de E4 appuie parfaitement notre raisonnement. Cet énoncé se présente sous la forme d'un énoncé clivé que Micheli compte parmi les phénomènes pouvant *montrer* une émotion. Sur le plan syntaxique, le pronom possessif *celle* reprend anaphoriquement « *la meilleure règle* ». De même que sur le plan informationnel, ce dernier apparaît comme étant focalisé. Contextuellement, la mise en tête de ce segment polarise l'attention du citoyen sur le rôle clé que le président lui assigne ; rôle qui est susceptible de jeter l'émoi parmi les citoyens et dont nous avons expliqué la teneur dans le paragraphe précédent.

2.2.2.3 Une protection répartie par priorité

Sachant que la transmission du coronavirus s'effectue principalement par voie aérienne, le port de masques fut donc fortement recommandé par et pour le personnel de santé. Toutefois en raison de sa dissémination fulgurante, le recours aux moyens de protection de manière générale (gels hydro-alcooliques, masques, etc.) observa une forte augmentation. Il s'ensuivit que la fabrication et même la distribution des masques connut une perturbation inquiétante entraînant des pénuries partout dans le monde¹³⁴. Face à cette conjoncture, le Gouvernement français conjointement avec les scientifiques a décidé de réserver les masques selon les priorités, comme le souligne l'extrait suivant : « *Des masques seront livrés dans les pharmacies dès demain soir dans les 25 départements les plus touchés. Mercredi pour le reste du territoire national.* »

Examinons l'énoncé E5 : « *Mercredi pour le reste du territoire national* ». La réduction de ce dernier paraît évidente et ce par rapport à cet autre énoncé : « *[Des masques seront livrés] mercredi pour le reste du territoire national* » ; qui peut être inféré depuis l'environnement linguistique immédiat. Cette réduction syntaxique caractérise les énoncés elliptiques. Elle est en ce fait, pour Micheli, l'indice d'une sémiotisation émotionnelle. En ce qui nous concerne, l'occurrence de cette émotion pourrait être expliquée discursivement. Au premier regard, il nous semble qu'E.M a l'air d'expulser son dire tout en faisant abstraction du segment réduit qui correspond à l'approvisionnement en masques.

¹³⁴ <https://www.europe1.fr/sante/coronavirus-masques-depistage-gel-hydroalcoolique-ou-en-est-on-3955100>

C'est ce besoin imposant et pressant de passer outre la reprise dudit segment que nous supposons être l'effet de l'émergence d'une émotion de valence négative. Celle-ci nous la considérons éprouvée aussi bien par les français¹³⁵ et, ne serait-ce que dans une moindre mesure, que par leur président E.M¹³⁶.

On soulignera aussi l'exhibition de l'ethos du chef de l'Etat qui est mis en jeu par une stratégie de légitimation dans le passage pris en intégralité et ce, par le recours à la voix passive. Ce mode de conjugaison « *entraîne la mise en valeur de l'objet d'une action et la mise au second plan, voire l'omission, de son agent* » (Šimunić, 2004 : 168). L'agent dont il est question dans le passage n'est autre que le Gouvernement français. Cependant, son *omission* énonciative permet d'ouvrir le champ des acteurs potentiels pouvant assurer la fourniture des masques de protection. Interprété de la sorte, le passage aurait pour ambition de rassurer l'auditoire en mettant l'accent sur l'acheminement des masques, peu importe l'instance chargée de cette opération.

2.2.2.4 Une crise aux dommages substantiels

Toute crise porte inéluctablement préjudice à une situation préexistante. Les retombées de la crise de la Covid-19 ont été anticipées en France avant même que le virus ne fasse irruption sur le territoire. Sur presque tous les plateaux de télévision, on assistait à une intervention massive de la part de spécialistes (politologues, psychologues et économistes) discutant de l'impact multidimensionnel d'une éventuelle propagation virale dans le territoire français. Cette prise de conscience de la part des citoyens français fut reprise par le président E.M dans son discours qui, en s'adressant à son peuple, alerte l'opinion publique comme suit :

E6 : « Vous l'aurez compris, vous le pressentiez, cette crise sanitaire sans précédent aura des conséquences humaines, sociales et économiques majeures. C'est aussi ce défi que nous devons mener. Je vous demande des sacrifices pour ralentir l'épidémie. Jamais ils ne doivent mettre en cause l'aide aux plus fragiles ... »

¹³⁵ L'émotion du citoyen que nous supposons est enclenchée par *les masques*, thème dont l'évocation est indissociable d'un état d'urgence ainsi que l'organisation de l'opération de distribution de ces masques prise en charge par l'Etat.

¹³⁶ Dans la mesure où E.M subirait l'effet d'une contagion émotionnelle (Kramer, Guillory, & Hancock, 2014 : 8788 - 8790).

Ce passage vient conforter, on ne peut mieux, les émotions négatives véhiculées dans cette deuxième allocution et que nous avons eu l'occasion de mettre en évidence antérieurement¹³⁷. D'abord, le verbe pressentir dans le syntagme propositionnel « *vous le pressentiez* » est un verbe de sentiment. Il est précédé par le pronom complément d'objet *le* qui remplit une fonction cataphorique. Ce à quoi renvoie cet article défini est l'ensemble de la proposition « *cette crise sanitaire [...] et économiques majeures* ». Au niveau informationnel, la mise en tête de *le* lui octroie une fonction rhématique. D'évidence, ce phénomène de réordonnement syntaxique représente un énoncé disloqué à droite. Selon Micheli, ce type d'énoncés est susceptible de sémiotiser une émotion. En effet dans E6, l'antéposition du *le* effectue une focalisation de ce qui est le plus important. Cette mise en œuvre syntaxique crée un sentiment de suspens par rapport au contenu du reste de la phrase et partant tend à exacerber l'émotion négative déjà éprouvée par l'auditoire.

Ensuite, il y a lieu d'étudier, dans l'extrait ci-haut, le dernier énoncé E7 : « *C'est aussi ce défi que nous devons mener* ». Intéressons-nous de prime abord au terme *défi*. Même hors contexte, ce terme connote une idée de rivalité, un danger qui pèse sur une situation quelconque, etc. Bref, un contexte tendu associé à une émotion de valence négative. Ce que nous supposons, c'est que son emploi dans les propos du président français cible à éveiller l'instinct combattant de son auditoire. Il ne faut cependant pas occulter le fait que l'effet inverse pourrait vraisemblablement avoir lieu d'être, notamment si est pris en compte l'hétérogénéité de l'auditoire. Enfin et toujours en travaillant sur le même énoncé E7, le terme *défi* étant incorporé dans cet énoncé clivé constitue le résumé de l'énonciation en cours. Le défi dont parle E.M est celui de surmonter l'épreuve en cours d'une part, et de s'apprêter à en *encaisser* les conséquences.

2.2.2.5 La monstration périodique des émotions

Nous en venons maintenant aux phénomènes périodiques. Dans ce discours, la périodicité est marquée par la présence de trois mouvements seulement. Ce nombre est bien sûr inférieur à celui du discours précédent. Nous aurons l'occasion de voir dans ce qui suit que chaque mouvement relevé dénote un état qui peut aisément être associé à une émotion de valence négative.

¹³⁷ Voir 2.2

Mouvement 1 :

[08] Même si vous ne présentez aucun symptôme

[08a] vous pouvez transmettre le virus.

[08b] vous risquez de contaminer vos amis, vos parents, vos grands-parents, de mettre en danger la santé de ceux qui vous sont chers.

Ce premier mouvement est construit sur deux propositions ([08a] et [08b]) précédées d'un noyau syntaxique qui inclut un rapport hypothétique. Cet extrait périodique intervient après que le président a remarqué lui-même « *du monde se rassembler dans les parcs, des marchés bondés, des restaurants, des bars qui n'ont pas respecté la consigne de fermeture* ». Par conséquent et si l'on se fie au rapport logique exprimé par la locution conjonctive (« *même si* ») chargée d'une valeur concessive, il est tout à fait plausible de parler de mécontentement du président français à l'égard du comportement laxiste de nombre de ses citoyens. Le fait de construire son argumentation sous cette forme périodique dès les quatre premières minutes de son discours confère de la gravité à l'ensemble de l'allocution.

Si nous mettons en rapport ce mouvement périodique avec la suite du discours, il semblerait que les propos de notre locuteur ont pour objectif de ménager l'auditoire de sorte à introduire, à pas cadencés, le dispositif de confinement total du territoire français, qu'il promulgua quelques minutes plus tard de la sorte :

C'est pourquoi, après avoir consulté, écouté les experts, le terrain et en conscience, j'ai décidé de renforcer encore les mesures pour réduire nos déplacements et nos contacts au strict nécessaire. Dès demain midi et pour 15 jours au moins, nos déplacements seront très fortement réduits .

Le passage ci-dessus fait figure d'une conséquence inévitable due à la détérioration de la situation sanitaire dans laquelle le citoyen en est tenu pour unique responsable¹³⁸. Mais nous estimons que le confinement dont il est question dans ce passage trouve son présage bien avant cette allocution. En effet, E.M fit déjà allusion à un éventuel isolement durant sa première sortie lorsqu'il mentionna que, malgré la recommandation de l'Etat aux

¹³⁸ Nous y reviendrons lorsqu'il s'agira de faire le point sur l'étayage émotionnel dans ce présent discours.

citoyens de restreindre leurs déplacements, certaines voix l'ont blâmé en disant « *"vous n'allez pas assez loin" et voudraient tout fermer* ».

En revenant sur le mouvement (1), nous pouvons également y percevoir l'émotion négative depuis la mise en scène discursive du président français. En effet, E.M semble effectuer une contre-argumentation à l'encontre de ce que le citoyen français semble en être convaincu, et que nous pouvons formuler comme suit : « *je ne suis pas malade, je ne présente aucun signe inquiétant donc je n'ai rien à craindre, ni pour moi ni pour ceux avec qui j'entre en contact* ». À ce syllogisme¹³⁹, pourtant d'apparence irréfutable, E.M s'oppose formellement en niant la conclusion à deux reprises en [08a] et en [08b]. Son raisonnement est fondé sur la différence existante¹⁴⁰ entre la forme des virus grippaux connus auparavant et celle du coronavirus actuellement en propagation. Les convictions du citoyen se trouvent dès lors ébranlées, ce qui est susceptible de provoquer un électrochoc émotionnel notamment si y est ajouté à cela le caractère *no-limit* du confinement décrété par E.M.

Mouvement 2 :

[09] *Au moment où*

[09a] *la situation sanitaire se dégrade fortement,*

[09b] *la pression sur nos hôpitaux et nos soignants s'accroît,*

[10] *tout(e) notre*

[10a] *engagement,*

[10b] *énergie,*

[10c] *force,*

[11] *doivent se concentrer sur un seul objectif : ralentir la progression du virus*

Tantôt en binaire ([09]- [09b]) tantôt en ternaire ([10]- [10c]), les constructions de ce mouvement suivent également cette alternance : le schéma expose des syntagmes propositionnels succédés par des syntagmes nominaux. Ce qui capte l'attention dans ce

¹³⁹ Dont le connecteur « *donc* », que nous supposons guider le raisonnement du citoyen qui braves les consignes, dans ce contexte, fait partie des éléments négatifs dans la mesure où « *ils postulent une cohérence logique, causale, etc. entre des événements qui sont, en fait, sans rapport* » Lundquist(1990 : 1980) cité par (Ghiglione, 1995 : 231).

¹⁴⁰ Car confirmée par les scientifiques auxquels E.M fait constamment référence dans ces deux premiers discours.

mouvement est la catégorie du lexique utilisé. Dans chaque segment se trouve un terme qui dénote des états d'être gravitant autour d'une idée d'intensité liée à une émotion de valence négative (« *fortement* », « *s'accentue* », « *pression* », « *engagement* », « *énergie* », « *force* », « *progression* »).

Si dans le mouvement précédent, la monstration des émotions de valence négative a pu être inférée depuis le syllogisme précédemment étudié, c'est essentiellement dans le lexique qui configure ce deuxième mouvement périodique que nous supposons qu'une émotion, en l'occurrence *la peur*, a lieu d'être. En effet, le réseau sémantique *intensif* qui se tisse dans l'extrait converge vers un seul objectif : celui de « *ralentir la progression du virus* » qui est de nature à marquer fortement l'auditoire. Le président français expose en cela une situation fortement mobilisée en vue de ne cibler au final qu'un seul objectif dont la poursuite, voire même l'atteinte, n'apaiserait aucunement l'effervescence des citoyens car le verbe *ralentir* s'associe à des états où la vitesse d'une entité quelconque semble sinon incontrôlable du moins fulgurante. D'un point de vue pragmatique, *ralentir* présuppose un état critique de la crise sanitaire connaissant une propagation rapide du virus et que le Gouvernement français tente coûte que coûte de freiner l'expansion. Le contraste établi entre le début et la fin du mouvement (2) embarque le citoyen dans un état délabré qui est susceptible d'accroître les peurs car ne prévoyant aucune échéance à cette crise.

Mouvement 3 :

[12] Partout [...] seuls doivent demeurer les trajets nécessaires

[12a] nécessaires pour aller faire ses courses [...]

[12b] nécessaires pour se soigner, évidemment,

[12c] nécessaires pour aller travailler si le travail à distance n'est pas possible

[12d] et nécessaires pour faire un peu d'activité physique

D'un point de vue de sa construction, ce dernier mouvement est différent des deux premiers. En effet, il s'agit du premier mouvement carré de notre corpus. De première vue, il est à constater que toutes les propositions circonstanciées de but, introduites par la préposition *pour*, incluent le terme *nécessaire*, celui-ci étant répété cinq fois dans l'extrait. Comme on peut également constater que dans chaque proposition est inséré un verbe d'action (« *aller faire* », « *se soigner* », « *aller travailler* », « *faire* »).

Pour mettre en évidence la dimension émotionnelle de ce mouvement, examinons la reprise du terme *nécessaire*. Puisqu'il s'agit ici de « *répétition d'un mot ou d'un groupe de mots au début de plusieurs énoncés ou syntagmes consécutifs* » (Bonhomme, 2005 : 64), il y a donc lieu de parler de répétition anaphorique. Cette figure de style, de par sa rythmicité, confère de la musicalité à l'énoncé. Mais une musicalité qui s'inscrit typiquement dans le registre tragique vu l'emploi du terme *nécessaire* qui renvoie par dénotation à l'idée d'une situation tendue.

Par ailleurs, dans notre contexte, le mot *nécessaire* est employé par E.M pour qualifier les trajets des citoyens. Il a pour rôle d'ancrer dans l'esprit de l'auditoire qu'il ne lui est pas autorisé de s'adonner à des sorties injustifiées. De plus, le président restreint en amont ces sorties d'abord par le biais de l'adjectif *seuls* - qui est de valeur adverbiale¹⁴¹ -, et dont l'antéposition exclut significativement les sorties qui ne font pas partie de la liste qu'il énumère par la suite. Ceci nous amène à penser que l'intention du président français est plutôt de dissuader les citoyens d'entreprendre des sorties non fondées que de les persuader¹⁴² de rester chez soi.

Au bout du compte, nous pouvons dire que ce qui légitime les trajets, pour le chef d'Etat français, ne franchit pas les deux premiers niveaux de la pyramide de Maslow¹⁴³, en l'occurrence, les besoins physiologiques et les besoins de sécurité. A l'évidence, contenir les citoyens français, qui respirent la liberté, à ces deux stades de leurs besoins de la part de leur président est de nature à accentuer la peur qui les lancine depuis l'annonce de l'apparition du premier cas de virus en Chine et son éventuelle propagation sur le sol français.

2.2.3 « Nous sommes en guerre » ou l'étayage de la peur

Dans les deux modes de sémiotisation de l'émotion que nous venons d'analyser, il a été montré comment les extraits choisis, et partant le discours du président, convergent tous vers la sémiotisation de la peur. Pour ce qui est de l'étayage émotionnel, ne nous pourrions qu'abonder dans ce sens. En effet, comme nous l'avons mentionné

¹⁴¹ https://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?id=1615

¹⁴² Ce que nous voulons dire, c'est que dans ce mouvement (2) l'accent est volontairement mis sur l'interdiction d'effectuer des trajets - qui ne relèvent pas du strict nécessaire - d'autant plus que comme le prévient E.M après « toute infraction à ces règles sera sanctionnée ».

¹⁴³ Il s'agit d'un modèle qui recense la hiérarchie des besoins des êtres humains dans leur quête de leur développement : des besoins physiologiques à l'actualisation de soi. (Fantini-Hauwel, 2018 : 119-120)

précédemment¹⁴⁴, ce discours semble assez particulier de par le ton martial qui y fut déployé : un discours qui « *fera date dans l'Histoire de France* »¹⁴⁵. Cette particularité réside principalement dans l'emploi itératif de l'expression « *Nous sommes en guerre* ». Martelée six fois par le chef d'Etat français. Celle-ci permet de produire un contraste avec l'étayage de l'émotion positive comme ce fut le cas avec le discours du 12 mars 2020¹⁴⁶. Dans ce qui suit, nous allons donc tenter, à partir de quelques extraits de ce deuxième discours, de montrer comment le président français E.M schématise des émotions de valence négative, la peur précisément, et ceci grâce à la vérification de six critères parmi les sept proposés par Micheli (2014) (nombre qui témoigne de l'investissement émotionnel dans le discours).

2.2.3.1 « *Le temps est le plus sage de tous les conseillers* »¹⁴⁷

Dans le premier discours, peu ont été les extraits où une schématisation d'une émotion positive ou négative a pu être perçue en corrélation avec un facteur temporel. Cela pourrait être vraisemblablement justifié par le fait que « *certaines* », comme ce fut le cas partout dans le monde d'ailleurs, furent dubitatifs¹⁴⁸ quant à l'idée d'une vague épidémique pouvant infecter l'Europe et par conséquent affecter les Européens. Nous retrouvons une reformulation de cette hypothèse dès le début de cette deuxième allocution.

Jeudi soir, je me suis adressé à vous pour évoquer la crise sanitaire que traverse notre pays. Jusqu'alors, l'épidémie était peut-être pour certains une idée lointaine, elle est devenue une réalité immédiate, pressante. Le Gouvernement a pris, comme je vous l'avais annoncé, des dispositions fermes pour freiner la propagation du virus.

¹⁴⁴ Nous référons aux deux points précédents 2.2.1 et 2.2.2. dans lesquels la sémiotisation de la peur a été mise en évidence.

¹⁴⁵ <https://www.parismatch.com/Actu/Politique/Document-l-integralite-du-discours-d-Emmanuel-Macron-du-16-mars-2020-1678998> consulté le 10/08/2022

¹⁴⁶ Voir 2.1.3

¹⁴⁷ Ce titre est une citation célèbre de Périclès (-495,-429), un homme politique grec

¹⁴⁸ Ce doute sur un éventuel risque de propagation du coronavirus en France trouve sa raison d'être dans les propos de la ministre de la Santé, Agnès Buzyn qui avança deux mois plus tôt que « Le risque d'introduction en France est faible mais il ne peut être exclu »

<https://www.leparisien.fr/societe/sante/coronavirus-le-risque-d-introduction-en-france-est-faible-mais-il-ne-peut-etre-exclu-selon-agnes-buzyn-21-01-2020-8241345.php>

Ce changement de point de vue est intervenu semble-t-il suite à la flambée des cas de personnes contaminées en peu de temps et dont le citoyen français fut témoin, voire victime. En ce sens, le président E.M ne laisse subsister aucun doute autour de la menace virale en affirmant que l'épidémie « *est devenue une réalité immédiate* ». Notons au passage qu'à travers la mise en scène discursive de cette assertion, E.M prend soin de ne l'attribuer à personne en particulier. Cette énonciation délocutive a pour effet de présenter la réalité comme une prise de conscience partagée par tout le monde car il s'agit d'« *énoncer une vérité qui ne dépend ni du Je, ni du Tu, car elle a une valeur en soi* » (Charaudeau, 2005 : 138).

Cet aspect temporel que nous supposons être pour beaucoup dans la sémiotisation de la peur¹⁴⁹ se manifeste linguistiquement dans le syntagme nominal « *jeudi soir* » et la proposition « *jusqu'alors [...] lointaine* ». Par le premier, E.M insiste sur le caractère récent de son allocution antérieure qu'il met en avant et en amont de ce présent discours. Autrement dit, le fait de référer à un jour proche de ce discours, tout en y évoquant le même thème que celui abordé dans un discours antérieur, schématise l'urgence que revêt l'évocation dudit thème. Par ailleurs, la valence de l'émotion qui en est déclenchée suit systématiquement ce à quoi renvoient le thème et ses corrélats discursifs. De ce qui précède, il en découle que cette première phrase a pour but de maintenir l'auditoire en contact avec le thème de la crise sanitaire qui a été, il y a quatre jours seulement, l'objet de l'allocution. Et ce n'est pas tout, car E.M enchaîne avec une confirmation construite dans la deuxième phrase de l'extrait précédent (« *est devenue une réalité immédiate* ») et qui met en parallèle le doute des uns (minoritairement désignés par *certaines*) opposé à la certitude actuelle de tous, exprimée par l'assertion ci-haut analysée.

Le ton alarmiste étant clairement affiché, E.M continue son discours en énumérant les actions amorcées par le Gouvernement sans oublier de préciser que « *jamais la France n'avait dû prendre de telles décisions - évidemment exceptionnelles, évidemment temporaires - en temps de Paix* ». Même si dans ce passage, E.M tente de rassurer en ayant recours à une combinaison linguistique liant le modalisateur de certitude « *évidemment* » aux adjectifs « *exceptionnelles* » et « *temporaires* », il n'en demeure pas moins que le contexte n'encourage nullement à percevoir un dénouement imminent de la crise. Il en découle un sentiment de peur explicitement renforcé par le passage ci-dessous :

¹⁴⁹ Voir figure (4) page 133.

Mes chers compatriotes, la France vit un moment très difficile. Nul ne peut en prévoir précisément la durée. À mesure que les jours suivront les jours, que les problèmes succéderont aux problèmes, il faudra, en lien avec les éclairages donnés par les scientifiques, des expériences de terrain, il faudra nous adapter. Nous allons continuer aussi, pendant cette période, de travailler et de progresser sur les traitements.

Il en va sans dire que cet extrait illustre à lui seul et d'une manière notable la sémiotisation des émotions de valence négative. Le critère de distance temporelle y est intensément investi. Chaque phrase contient une référence au temps (« *moment* », « *durée* », « *jours* », « *période* ») qui est mise en relation avec un lexique péjoratif par dénotation (« *difficile* », « *problèmes* ») et par connotation (« *traitements* »).

2.2.3.2 La nonchalance du citoyen pointée du doigt

C'est un fait irréfutable : le virus se transmet et continue donc de circuler par voie humaine même si l'individu n'en présente pas les symptômes. Compte tenu de ce postulat, tout l'appareil médiatique français fut engagé dans la sensibilisation du citoyen pour réduire au maximum ses déplacements de sorte à éviter les regroupements. Même le président français ne manqua pas de tenter de persuader le citoyen en ce sens. Toutefois, selon l'extrait ci-dessous, son discours ne semble pas avoir eu l'écho escompté.

Mais dans le même temps, alors même que les personnels soignants des services de réanimation alertaient sur la gravité de la situation, nous avons aussi vu du monde se rassembler dans les parcs, des marchés bondés, des restaurants, des bars qui n'ont pas respecté la consigne de fermeture. Comme si, au fond, la vie n'avait pas changé.

Ce passage intervient juste après les félicitations du président exprimées aussi bien aux élus au premier tour que les citoyens qui ont répondu favorablement à l'appel démocratique de se rendre aux urnes. Dans cette lancée, le chef d'Etat français improuve d'un autre côté ceux qui ont bravé les mesures de confinement. A cet effet, il fait suivre son discours par une opposition qu'il effectue entre « *les personnels soignants* » et les *insouciantes*. Aussi, afin d'argumenter son réquisitoire et incriminer davantage lesdites personnes, le président français E.M souligne que ces *héros en blouse blanche* étaient en service de réanimation. Cette phrase pourrait être reformulée ainsi : « *pendant que vous*

profitez de votre vie, vos compatriotes soignants combattent pour sauver celle des autres ». Et pour montrer qu'il ne s'agit pas d'actes isolés, il utilise le pronom personnel « nous » qui inclut le locuteur et toutes les personnes ayant participé ou pu constater ces actes qu'énumère le président. La stratégie de captation dont fait usage E.M consiste donc à endosser la responsabilité de la prolifération du virus sur une tranche non négligeable de citoyens qui ont manifesté de l'indifférence, selon les propos du Président, par rapport à la conjoncture liée à la pandémie.

La rhétorique d'E.M repose essentiellement sur deux principaux topoï, d'une part, celui de suivre les conseils de « *ceux qui savent* », pour reprendre les propos du président dans son premier discours. En effet, il incombe à tout citoyen de faire preuve de civisme en attachant de l'intérêt aux recommandations émises par les hautes instances scientifiques de son pays d'autant plus qu'en France, il y a « *les meilleurs virologues, les meilleurs épidémiologistes, des spécialistes de grand renom, des cliniciens aussi* » comme le mentionne E.M ; d'autre part, vient celui de *sympathiser avec les douleurs d'autrui*. En ce sens, l'argumentation du président s'appuie sur une opposition marquée par une valorisation et une dévalorisation. La première va au profit des personnels soignants qui travaillent d'arrache-pied en vue de sauver des vies, tandis que la deuxième vise les individus qui, de par leurs comportements constatés par « nous », ont fait fi des mesures de prévention recommandées par les instances politiques et scientifiques du pays. Des citoyens qui semblent avoir irrité le président français comme le laisse paraître le passage suivant qui intervient juste après le précédent :

A tous ceux qui, adoptant ces comportements, ont bravé les consignes, je veux dire ce soir très clairement : non seulement vous ne vous protégez pas vous - et l'évolution récente a montré que personne n'est invulnérable y compris les plus jeunes - mais vous ne protégez pas les autres.

La construction du passage commence par une interpellation desdites personnes, ce qui témoigne du mécontentement du président français. Toutefois, il nous paraît qu'E.M les sermonne aussi en vue de les rappeler à l'ordre ; une glose sur laquelle nous y reviendrons. Selon les propos du président E.M, cette attitude ne représente pas seulement un manquement à la loi en vigueur, mais bien plus : elle témoigne d'une nonchalance qui

pourrait mettre en danger toute la société. L'intention derrière la stratégie mise en œuvre dans cet extrait est multiple. Citons celle de s'ériger en chef de guerre c'est-à-dire qu'il s'attribue « *la figure du commandeur* » (Nilsson, 2021 : 16). Par ailleurs, en dramatisant davantage la situation, certes il accroît la peur chez « *les autres* » mais son discours pourrait interpeler, d'un point de vue autre, ces derniers afin de prendre part aux efforts de sensibilisation et les rappeler à l'ordre que convoite le président français E.M¹⁵⁰ dans son dire. Enfin, en dénonçant l'agentivité du citoyen dans l'alourdissement du bilan des cas contaminés, d'aucuns pourraient comprendre qu'il délaisse son Gouvernement, ne serait-ce que partiellement, d'une éventuelle mise en cause quant à la gestion de la crise sanitaire de plus en plus inquiétante au moment où l'expansion virale grignote de plus en plus le territoire français.

2.2.3.3 D'une menace sanitaire à une menace sécuritaire¹⁵¹

Pendant que le chef d'Etat fustige les allées et venues de nombre de citoyens, il ne manque pas de justifier son mécontentement en mettant en avant les causes qui sous-tendent sa position. Selon lui, il s'agit de « *l'évolution récente [qui] a montré que personne n'est invulnérable y compris les plus jeunes* ». À vrai dire, cet énoncé n'exhibe qu'un seul aspect des conséquences de la pandémie. Toutefois, il n'en demeure pas moins qu'il suscite peur et inquiétude. Pourquoi ? Rappelons que dans le premier discours comme ce fut dans la presse¹⁵², les plus jeunes étaient présentés comme exempts de souffrance « *de formes aiguës de la maladie* », même s'il était établi qu'ils propageaient le virus. En mettant en parallèle les deux contenus, celui rapporté et celui que nous analysons, apparaît un renversement de situation qui est potentiellement apte à l'étayage de la peur.

Cette stratégie de dramatisation par l'activation de la peur est assez récurrente chez les politiciens qui y ont recours notamment en temps de campagne électorale comme le souligne ci-dessous Philippe Braud (2015 : 52)

¹⁵⁰ Cette glose est envisageable pour autant qu'à force d'incriminer certaines personnes on finit par éveiller chez elles un sentiment de culpabilité propice à un changement radical d'attitude.

¹⁵¹ Cet énoncé, à l'origine appartenant au passage précédent, en a été volontairement soustraits car ce sont les conséquences de la conduite du citoyen qui y sont schématisées.

¹⁵² <https://www.la-croix.com/Sciences-et-ethique/Sante/Le-coronavirus-virulent-grippe-2020-03-12-1201083660>

Tantôt il s'agit de prendre en charge des peurs préexistantes, tantôt il s'agit de les dramatiser délibérément voire de les créer, pour mieux se donner le rôle de celui qui peut les exorciser. En d'autres termes, l'activation de la peur implique toujours le souci de rassurer, dans un jeu de stop and go très caractéristique de toute campagne électorale, de quelque famille que ce soit.

De ce fait, les nouvelles circonstances liées à « l'évolution récente » ont exigé du Gouvernement français de renforcer le dispositif de confinement, opération sur laquelle E.M s'exprima ainsi : « *C'est pourquoi, après avoir consulté, écouté les experts, le terrain et en conscience, j'ai décidé de renforcer encore les mesures pour réduire nos déplacements et nos contacts au strict nécessaire.* »

La locution conjonctive « *c'est pourquoi* » sert à introduire la conséquence de ce qui a été exposé antérieurement. Ainsi, les cinq premières minutes de son discours sert manifestement à énumérer les principales causes qui ont eu comme conséquences de pousser le Gouvernement français à durcir et prolonger encore plus le dispositif de confinement et ce, pour une durée de quinze jours. Craignant qu'une telle décision n'avive les tensions des citoyens, il fit savoir qu'il s'agit d'un processus qui jouit d'unanimité. Cependant, il s'avère que même adopté en tant que tel et justifié longuement, le fait de ne pas avoir annoncé le confinement en toutes lettres suscita des réactions négatives parmi la classe politique aussi bien de droite que de gauche. Marine le Pen tacla ainsi « *lorsque l'on déclare la guerre, il faut que les ordres soient clairs* » et estima que « *beaucoup de Français n'ont pas compris ce que le président de la République attendait d'eux. Et c'est un problème* »¹⁵³. Il faut dire que cette division politique autour du discours du 16 mars 2020 ne fera qu'augmenter la peur parmi la population déjà en agitation.

Venons-en maintenant à la métaphore militaire qui a fait parler d'elle aussi bien en France qu'à l'extérieur¹⁵⁴. L'intérêt qui y a été accordé – occupant presque les unes de nombreux titre de presse notamment – rend celle-ci de loin comme l'expression qui semble avoir occulté significativement le reste du discours. Selon, Barthélémy Courmont directeur de recherche à l'IRIS¹⁵⁵, le recours à cette figure de style témoigne « *d'un processus de*

¹⁵³ https://www.francetvinfo.fr/sante/maladie/coronavirus/une-erreur-strategique-de-ne-pas-dire-confinement-pour-combattre-le-coronavirus-pourquoi-le-discours-d-emmanuel-macron-est-critique_3871465.html

¹⁵⁴ https://www.lemonde.fr/international/article/2020/03/17/la-presse-internationale-salue-la-prestation-de-macron-en-chef-de-guerre-face-a-la-desinvolture-des-francais_6033428_3210.html

¹⁵⁵ Institut de Relations Internationales et Stratégiques

sécuritisation¹⁵⁶ face à une vulnérabilité identifiée, celle-ci s'inscrivant dans le champ des études de sécurité » (Courmont, 2020 : 01). Le chef d'Etat en tant que chef des armées, fonction qui lui est attribuée par la constitution dans son article 15¹⁵⁷, proclama la guerre avec emphase : « *Nous sommes en guerre, en guerre sanitaire, certes : nous ne luttons ni contre une armée, ni contre une autre Nation. Mais l'ennemi est là, invisible, insaisissable, qui progresse. Et cela requiert notre mobilisation générale.* »

Dans cet extrait, la schématisation de la peur est inférée depuis la mise en scène discursive du champ sémantique de la guerre (« luttons », « armée », « contre », « l'ennemi »). Notre locuteur fait usage d'une stratégie de captation en s'inscrivant purement dans le registre dramatique et en offrant plus « *de solennité et plus de majesté à ses propos, afin de rendre son discours plus efficace et plus persuasif* » (Kaouadji, 2022 : 729). Par voie de conséquence, ce scénario lui permet d'adopter des mesures exceptionnelles de confinement car il ne s'agit plus uniquement d'une question de santé mais bien plus : une question de sécurité. Parmi les objectifs convoités par cette expression figure celui d'affirmer son autorité qui a été mise en cause par certains citoyens ayant choisi de faire la sourde oreille à son premier discours.

Face à cette guerre, E.M exhorte l'ensemble des citoyens à la mobilisation. La formule en question : « *sert dans le deuxième discours du 16 mars à renforcer la menace que fait peser la pandémie par l'appel à la peur, qui est une forme d'argument par les conséquences négatives* » (Sadoun-Kerber & Wahnich, 2022 : 07)

Huit mois plus tard, E.M justifia l'anaphore par le besoin de « *créer un électrochoc* »¹⁵⁸ et cela afin de « *sauver des vies* ». Toutefois, cette volonté de rappeler le citoyen à l'ordre et d'engendrer une mobilisation totale n'a fait qu'empirer la situation si l'on se tient à l'article de Patrick Martin-Genier dans le Huffpost¹⁵⁹. Mais il s'agit d'une situation déjà aggravée par le citoyen lui-même de par son inconscience des dangers de la vague déferlante du coronavirus.

¹⁵⁶ « Ce terme désigne l'acte de langage par lequel un problème politique est identifié et traité comme enjeu sécuritaire »

<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/esprit-de-justice/qu-est-ce-que-la-securitisation-6478211>

¹⁵⁷ <https://www.elysee.fr/la-presidence/le-president-dans-la-constitution>

¹⁵⁸ <https://www.linio.re/france/politique/nous-sommes-en-guerre-emmanuel-macron-estime-qu-il-fallait-creer-un-electrochoc>

¹⁵⁹ https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/dire-que-nous-sommes-en-guerre-n-a-t-il-pas-aggrave-la-crise_161363.html

Vers la fin de son allocution, E.M annonce ce que l'on pourrait considérer comme un récapitulatif de ses deux premiers discours : « *Vous l'aurez compris, vous le pressentiez, cette crise sanitaire sans précédent aura des conséquences humaines, sociales et économiques majeures.* ». La conjugaison du premier verbe *comprendre* au futur antérieur confère à l'énoncé « *essentiellement une valeur aspectuelle d'accompli* » (Soutet, 2018 : 55). De même que l'imparfait, temps auquel est conjugué le verbe *pressentir* sert à décrire aussi bien « *l'atténuation d'une parole qui pourrait avoir un effet trop direct, voire agressif que [décrire] l'affectivité* » (Charaudeau, 1992 : 471). A travers cet énoncé, le chef d'Etat français présuppose que ses propos ont été compréhensibles d'une part et que, d'autre part, le caractère pernicieux de la crise était quelque part prévisible.

2.2.3.4 Une leçon de morale

Le comportement de certains citoyens dont nous venons de parler, outre les conséquences sus-citées, a été fustigé dans le dire du président français du fait de son manquement aux règles de bonne conduite. Ceci est dû au fait qu'étant plus qu'un pays, la France est une nation¹⁶⁰, c'est-à-dire un espace géographique où :

des gens de culture commune, partageant valeurs, éducation et goût, se reconnaîtraient plus facilement des intérêts communs que des personnes venues d'horizons différents. Ils seraient mieux à même d'œuvrer ensemble puisque leur conduite refléterait une moralité commune, et ils respecteraient des lois dont ils pouvaient voir qu'elles exprimaient leurs propres valeurs. [...] Ils seraient prompts à s'unir pour se défendre face à d'autres peuples ayant des intérêts contraires aux leurs . (Kreager, 1992 : 1646)

C'est cette moralité commune ainsi que le respect des lois en vigueur, en l'occurrence les gestes barrières, non pris en considération que schématise E.M dans son discours en les exposant comme source d'inquiétude. Notre raisonnement repose sur ce sentiment de peur légitime qui survient lorsqu'un groupe de personnes enfreint les valeurs et les normes communément admises par la société et dont les répercussions sont négatives

¹⁶⁰ La référence à la *nation* dans ce discours observe une différence légèrement élevée par rapport à la référence au *pays* : Tropes nous donne 09 occurrences pour le premier terme vs 05 occurrences pour le second. En revanche, l'écart est bien plus supérieur dans le premier discours : 12 et 03 occurrences respectivement.

sur le reste de la société. L'infraction dont il est question est explicitée dans l'extrait ci-dessus analysé dans le critère précédent :

A tous ceux qui, adoptant ces comportements, ont bravé les consignes, je veux dire ce soir très clairement : non seulement vous ne vous protégez pas vous - et l'évolution récente a montré que personne n'est invulnérable y compris les plus jeunes - mais vous ne protégez pas les autres.

Ce qui nous intéresse principalement dans ce passage est la mise en discours du comportement de ceux qui « *ont bravé les consigne* » non pas par le fait qu'il soit signe d'indocilité mais qu'il témoigne d'un geste inconvenant. Cet aspect immoral et inadapté de ladite attitude s'avère plus inadmissible lorsque l'on sait que l'appel à limiter les déplacements a été également proclamé par les soignants, comme le rapporte le président français E.M dans son discours : « *Je vous le dis avec beaucoup de solennité ce soir, écoutons les soignants, qui nous disent : si vous voulez nous aider, il faut rester chez vous et limiter les contacts* ».

2.2.3.5 Prémices du malheur

Les crises sanitaires font bien entendu intervenir massivement les personnels de santé. Certaines catastrophes naturelles ont fait même appel à des ONG, comme Médecins Sans Frontières, dont les opérations partout dans le monde ne peuvent être que louables. L'apport du personnel soignant est donc capital. Nous avons déjà eu l'occasion, dans le premier discours, d'analyser les propos du président dans lesquels il faisait l'éloge des soignants. Il en est de même dans sa deuxième allocution. Toutefois, l'accent est mis sur l'intensité du travail auquel ils sont confrontés. Examinons ce passage : « *Dans le Grand Est, dans les Hauts-de-France, en Île-de-France, nos soignants se battent pour sauver des vies, avec dévouement, avec force.* »

Le syntagme verbal « *se battre pour sauver des vies* » donne un aperçu dramatique de l'état des lieux. En effet, l'énoncé schématise une situation où un duel est en cours entre le virus, prenant des individus en otage, et les soignants qui essaient tant bien que mal de venir à la rescousse de ces individus. Si l'intention du président est selon toute vraisemblance de mettre de la pression sur son auditoire afin de se plier aux directives, il ne faut surtout pas occulter le fait que l'énoncé reflète une réalité amère du terrain. Ce que

nous voulons dire c'est que décrire ce qui passe dans les hôpitaux français de la sorte signifie que la situation est loin d'être maîtrisée. Elle trahit par ailleurs les efforts du Gouvernement et incarne le signe révélateur d'une dégradation sanitaire qu'imputerait le citoyen essentiellement à une mauvaise gestion de la part de l'Etat. S'ajoute à cela, et dans une forte mesure, le fait de convoquer l'aide des forces armées.

J'ai décidé pour cela qu'un hôpital de campagne du service de santé des armées serait déployé dans les jours à venir en Alsace. Les armées apporteront aussi leur concours pour déplacer les malades des régions les plus affectées et ainsi réduire la congestion des hôpitaux de certains territoires.

Inutile de dire que rien que l'évocation de l'armée, appuyée ici par un déploiement de cent mille policiers et gendarmes¹⁶¹, dans le discours des politiciens éveille les craintes et les soupçons parmi la population. Cela laisse paraître une situation non-maîtrisée et alimente de plus en plus les peurs. Dans notre contexte, bien que le recours au soutien de l'armée soit une nécessité de terrain, la peur susceptible d'être déclenchée serait, paraît-il, une stratégie volontairement utilisée comme l'affirme l'extrait ci-dessous :

*Pour Hobbes, la peur joue également un rôle positif car elle permet à l'autorité, le souverain, de gouverner et de maintenir l'ordre en alimentant la crainte de sanctions. Nicolas Machiavel, de son côté, soutiendra qu'il est plus sûr d'être craint que d'être aimé.*¹⁶²

2.2.3.6 Enrôler le citoyen par la ressemblance de situations

Nous terminerons ce parcours de l'étayage de la peur par la vérification de ce dernier critère. Comme il en a été avec le premier discours, E.M renvoie également dans celui-ci à des situations antérieures, quoiqu'un tantinet différentes, où la France a su vaincre et franchir l'adversité. Considérons l'extrait suivant : « *J'appelle tous les acteurs politiques,*

¹⁶¹ https://www.lemonde.fr/politique/live/2020/03/16/resultats-municipales-2020-en-direct-les-elections-marquees-par-l-epidemie-due-au-coronavirus_6033200_823448.html

¹⁶² <https://theconversation.com/pandemie-comment-la-peur-est-utilisee-comme-strategie-politique-156687>

économiques, sociaux, associatifs, tous les Français à s'inscrire dans cette union nationale qui a permis à notre pays de surmonter tant de crises par le passé. »

Il est à remarquer que l'appel du président français repose sur une gradation qui correspond au degré de responsabilité de chaque acteur. D'évidence, ce sont les acteurs politiques qui sont censés prendre les décisions adéquates. Mais, il faut que ces dernières fassent objet de consensus, en premier lieu, avec les acteurs économiques, et en second lieu avec les acteurs sociaux. Dans un degré moindre, viennent les associations dont le rôle consiste à faire l'intermédiaire entre le citoyen, par conséquent cité en dernier, et l'administration.

Soulignons au passage l'usage de la locution adverbiale « *tant de* » dont la sémantique exprime l'intensité. A l'instar des extraits sélectionnés précédemment, cet énoncé, quoique l'ambition soit de rassurer, schématise aussi une situation potentiellement apte à susciter la peur car on ne rassure que lorsqu'il y a un danger « *pressant* », comme le qualifie d'ailleurs le président.

Pour résumer le travail d'analyse qui vient d'être effectué, nous pouvons affirmer qu'il est question dans cette deuxième allocution d'un revirement émotionnel par rapport à la première. Cette réflexion nous a été permise par la juxtaposition de la valence des émotions qui dominait chacun de ces deux premiers discours. Avec plus de clarté, nous sommes en mesure d'affirmer que si le premier discours présentait en somme des extraits sémiotisant des émotions s'apparentant à *la fierté*, c'est principalement *la peur* que cette deuxième allocution *dit, montre et étaie*.

Cette émotion de valence négative qu'est la peur a pu être perçue dans deux énoncés relevant de la sémiotisation des émotions selon le registre du dire. Le premier incorporant un adjectif de classe II « *pressant* » ; adjectif qui a la spécificité de décrire la situation et en même temps de déclencher une émotion. L'autre énoncé correspondant au prototype [Hum – Verbe – (Prép) – N.émot] incorporant le nom d'émotion « *déchirement* » ; substantif employé par E.M dans l'énoncé « *c'est un déchirement* » comme argument doxastique.

Pour ce qui est des émotions montrées, l'allocution du président français offre à l'analyste, comme nous l'avons vu, divers phénomènes aussi bien syntaxiques que transphrastiques sémiotisant la peur. Quatre énoncés ont fait l'objet d'analyse. Le premier, incluant un modalisateur « *évidemment* » doublement utilisé auquel est lié chaque fois un adjectif, *montre* la particularité de la crise. Le deuxième, construit autour de termes à

dénotation péjorative « *interdits* », « *contrôles* » etc., sert à renforcer les mesures de sécurité en prenant forme d'être des mesures dictées par la prudence. L'émotion est également *montrée* lorsque E.M parle de la répartition des masques et ce, par le biais d'un énoncé elliptique. Dans le dernier énoncé, ce sont les conséquences de cette conjoncture qui sont dramatiquement annoncées à travers l'énoncé disloqué à droite « *c'est aussi ce défi que nous devons mener* ». Enfin, pour ce qui est des phénomènes périodiques, l'occasion a été de passer en revue les trois mouvements où la monstration de la peur nous a paru manifeste.

L'étayage de la peur est amplement schématisé dans ce discours. Le nombre de critères vérifiés atteste cette affirmation. La mise en scène discursive du temps, du citoyen comme agent responsable, des conséquences alarmantes qui ont fait que les maisons deviennent des refuges entre autres contribuent de manière notable à la sémiotisation de la peur incarnée principalement par l'emploi de l'anaphore « *nous sommes en guerre* » dans cette deuxième *Adresse aux citoyens* du président français.

Qualifié d'anxiogène¹⁶³, ce discours a effectivement semé la peur parmi l'auditoire. Qu'en serait-il du prochain discours qu'il prononça le 13 avril 2020 ? Continuerait-il de mener sa *guerre* ? Sera-t-il question de desserrer la ceinture de sécurité qui portait préjudice à l'économie et partant, aux citoyens ? L'analyse du discours suivant nous permettra de répondre à ces questions.

¹⁶³ <https://www.contrepoints.org/2020/09/12/379977-covid-la-peur-et-la-menace-nous-tueront-a-petit-feu>

2.3 La dimension émotionnelle dans le discours du 13 avril 2020

Vingt-huit jours après le discours du 16 mars 2020, le chef de l'Etat français reprend la parole à l'adresse des citoyens. Si dans son discours précédent, la stratégie discursive consistait à faire peur en puisant essentiellement dans le registre lexical péjoratif, ce troisième se présente comme moins dramatique mais toujours de plus en plus inquiétant. Néanmoins, un brin d'espoir y est perceptible. L'inquiétude dont il est question n'est pas due à un recul du nombre de cas contaminés¹⁶⁴ mais plutôt à une perte de confiance de la part du peuple en son Gouvernement. Selon un sondage¹⁶⁵ effectué par l'IFOP en date du 09 avril 2020 concernant le suivi de la crise du coronavirus et de l'action Gouvernementale, seulement 38% des interrogés ont exprimé leur confiance dans le Gouvernement pour faire face au coronavirus alors que le pourcentage était de 55 % le 19 mars 2020. Cet écart semble avoir joué en faveur de l'abaissement du ton adopté par le président dans ce troisième discours. Cependant, ce constat ne signifie aucunement qu'E.M opta pour une allocution qui s'oppose à la réalité. Bien au contraire, ce discours est pour « *dire en toute transparence ce qui nous attend pour les prochaines semaines et les prochains mois* » comme le souligne E.M.

Inscrivant notre étude toujours dans l'exploration d'énoncés participant à la sémiotisation des émotions dans les discours, la soumission des données langagières de cette troisième allocution à l'analyse informatique, grâce au logiciel Tropes V8.5, nous a permis d'obtenir la figure suivante :

Sommaire	
Emotions/affects	112
Emotions/affects	
A emotions non specifiées	15
B emotions negatives	58
C emotions positives	39

Figure 5: rapport du scénario Emotaix du troisième discours généré par Tropes

¹⁶⁴ Au 13 avril 2020, la France comptabilise 14.967 morts. Par rapport au chiffre mondial 114.539, cela en constitue plus de 13 %.

<https://www.europe1.fr/societe/en-direct-coronavirus-suivez-levolution-de-la-situation-du-lundi-13-avril-3961595>

¹⁶⁵ Récupérable à l'adresse : https://www.ifop.com/wp-content/uploads/2020/04/117329-Rapport-JDD_.pdf

Par rapport au discours précédent, celui-ci contient bien plus de termes d'émotions : 79 vs 112 respectivement. La différence est justifiée par la longueur de chaque discours : 2619 mots pour le deuxième discours vs 3446 pour le troisième. Il est également à constater que le nombre d'occurrences de mots exprimant des émotions négatives persiste par rapport à celui exprimant des émotions positives : 58 vs 39. A cet égard, cette inégalité (le négatif l'emportant sur le positif) pourrait venir déstabiliser notre argumentation selon laquelle E.M a baissé le ton dans sa troisième *adresse aux citoyens*. Il n'en est pas le cas vu l'état sanitaire qui continue de se dégrader. D'ailleurs, l'entrée en discours du président discrédite cette hypothèse « *nous sommes en train de vivre des jours difficiles* » déplore-t-il sous un air de lamentation.

Intéressons-nous aux thématiques qui priment dans le corpus. L'analyse, avec Tropes toujours, fait ressortir le tableau ci-dessous dans lequel nous avons inséré quelques univers de références par ordre décroissant :

Univers de référence	Nombre	Univers de référence	Nombre
Temps	72	Comportement	16
Santé	45	Europe	15
Politique	34	Sentiment	13
France	19	Sécurité	12
Nation	19	Virus	11

Tableau 5 : les 10 premiers univers de références du discours du 13 avril 2020

D'un point de vue de la thématique, les données offertes par l'analyse sont quasi semblables à celles obtenues dans le tableau 4 (relatif au discours précédent). Le temps occupant le sommet du podium signifie que le facteur temporel représente ce qui est de plus capital dans la lutte contre la menace virale : l'adoption et l'application des décisions politiques, le confinement, l'approvisionnement supplémentaire en matériel médical, les vaccins contre la covid-19 ; bref tout - en temps de crise - est étroitement lié au temps. En deuxième place viennent les univers de référence gravitant autour de thèmes liés à la santé, inversement à ce qui a pu être relevé depuis le discours précédent. Cela correspond à la posture moins autoritaire qu'avait pris E.M dans ce troisième discours. La politique recalée

en troisième place fait foi d'une auto-remise en cause de certaines allégations, dans le discours précédent, ayant suscité de vives polémiques, sur lesquelles nous y reviendrons plus loin.

Mais ce qui attire l'attention est le fait de voir la thématique *comportement* se glisser dans le top 10 des univers de références de ce tableau. En effet, comme nous le verrons dans ce qui suit, l'évolution du discours d'E.M a changé sensiblement de cap empruntant une sémantique axée sur l'état d'être de l'individu. Des occurrences des termes (« *dévouement* », « *solidarité* », « *humilité* », « *franchise* », « *audace* » etc.) qui appartiennent à l'univers de référence *comportement* sont en usage récurrent parmi l'hétérogénéité langagière du discours.

Ce survol des thèmes du corpus ainsi achevé, nous enchaînerons donc avec l'analyse de la dimension émotionnelle dans le discours. Le travail, comme effectué jusqu'ici, s'attèlera à relever du corpus les extraits qui sémiotisent les émotions selon chaque mode : le *dire*, le *montrer* et l'*étayer*.

Mais avant d'entamer ce volet, nous tenons à préciser que l'interprétation des données linguistiques et discursives auxquelles nous aurons affaire relève, essentiellement¹⁶⁶, de la sémiotisation de l'inquiétude. De nombreux questionnement pourraient surgir quant à ce choix : qu'est-ce qui le justifie ? Pourquoi l'inquiétude au lieu de la peur ? Ne serait-il pas, adéquatement à notre préambule de ce présent discours, de parler d'espoir ? N'avons-nous pas parlé d'abaissement de ton ? Avouons-le, ces questions sont bien légitimes. Néanmoins, nous nous contenterons d'y apporter de manière succincte quelques éléments de réponse ici car les justifications seront détaillées au fur et à mesure d'avancer dans l'analyse.

Contentons-nous pour le moment de mettre au jour les nuances entre la peur et son proche parent, l'inquiétude. Certes, dans le langage courant la peur et l'inquiétude se recoupent non seulement en tant qu'émotions mais également qu'en étant de même valence, en l'occurrence la valence négative. Cependant, selon le psychologue américain David H. Barlow, la peur est perçue comme une réaction à un danger précis et observable, tandis que l'anxiété ou l'inquiétude est perçue comme une peur diffuse, une sorte de peur non ciblée, sans objet et orientée vers l'avenir (Barlow, 2004 : 41). Cette juxtaposition des deux définitions laisse entendre que l'inquiétude est, à quelques exceptions près, le

¹⁶⁶ Dans ce qui suit, sera distinguée la sémiotisation de l'espoir de celle de l'inquiétude.

prolongement de la peur ; une émotion amorcée par la peur et confuse car liée à un élément du futur. C'est exactement ce qui caractérise le présent discours et ce qui s'est passé après un mois de crise sanitaire. D'ailleurs, cette inquiétude est bien manifeste chez E.M lui-même dans le passage suivant :

Alors à quelle échéance, dès lors, peut-on espérer entrevoir la fin définitive de cette épreuve ? Quand pourrons-nous renouer avec la vie d'avant ? Je sais vos questionnements, je les partage. Ils sont légitimes. J'aimerais tellement pouvoir tout vous dire et vous répondre sur chacune de ces questions. Mais en toute franchise, en toute humilité, nous n'avons pas de réponse définitive à cela.

Rappelons que notre travail a pour objectif de rendre compte de la sémiotisation de l'émotion, selon les trois modes (*le dire, la monstration et l'étayage*), dans les discours du président français E.M. Nous avons postulé effectivement que la dimension émotionnelle est discursivement mise en œuvre à des fins de persuasion.

2.3.1 Les émotions dites

Contrairement aux deux premiers discours, celui-ci est bien chargé en émotions *dites*. Ce sont cinq passages sémiotisant des émotions de valence négative selon le registre du *dire* que nous avons pu relever. Le premier énoncé est le suivant : E1 « *Nous ressentons tous en ce moment la peur, l'angoisse pour nos parents, pour nous même face à ce virus redoutable, invisible, imprévisible. La fatigue et la lassitude pour certains, le deuil et le chagrin pour d'autres* ».

Dès le début de son allocution, E.M ne cache aucunement ses émotions et ses sentiments. En effet, tous les termes de E1 sont des candidats favorables à l'expression des émotions de valence négative (« *peur* », « *angoisse* », « *virus* », « *redoutable* », « *imprévisible* » etc.). Cependant, seuls le verbe « *ressentir* »¹⁶⁷ et les noms (« *peur* », « *angoisse* », « *deuil* », « *chagrin* ») sémiotisent l'émotion selon le mode du *dire*. Cette émotion – l'inquiétude – est auto-attribuée du fait de la prise en charge énonciative assurée par le pronom personnel *nous*. Il s'agit d'un *nous* inclusif large (Labbé, 1998 : 4) dans la

¹⁶⁷ Voir page 62

mesure où il attribue l'expression de l'émotion au locuteur, à l'auditoire et même à ceux qui ne suivent pas en direct la diffusion télévisée du message du président¹⁶⁸.

Juste après, E.M enchaîne avec un autre énoncé non moins dramatique que le premier. Par le biais de l'énoncé suivant :

E2 : « Cette période est encore plus difficile à vivre lorsqu'on habite à plusieurs dans un appartement exigu, lorsqu'on ne dispose pas chez soi des moyens de communications nécessaires pour apprendre, se distraire, échanger. Encore plus difficile à vivre lorsque les tensions sont là, que les risques de violence dans la famille scandent le quotidien et nous mesurons tous, dans cette période, la solitude et la tristesse de nos aînés. »,

le président français admet que les circonstances actuelles sont de plus en plus déplorables. Le substitut lexical « *cette période* » remplace l'expression « *les jours difficiles* » prononcée tout au début de son discours : « *Nous sommes en train de vivre des jours difficiles* » déclare le président. La sémiotisation de l'émotion que nous supposons dans E2 repose sur la construction « *difficile à vivre* ». En effet, le terme *difficile* ne renvoie pas, isolément et forcément, à l'expression d'une émotion. Mais dans ce contexte, combiné avec le verbe *vivre*, cela est l'indice du ressenti d'une émotion d'autant plus que l'expression « *difficile à vivre* » est liée à l'entité humanisable « *cette période* » par une relation prédicative.

Aussi, l'expression de l'émotion mise en amont de la phrase s'applique à l'ensemble des cas cités par le président. En analysant de près cette mise en scène discursive, force est de constater qu'E.M ne semble exclure personne de son discours : les jeunes individus (« *apprendre, se distraire, échanger* »), la famille (« *lorsque les tensions sont là, que les risques de violence scandent* ») et les aînés qui vivent tous seuls (« *la solitude et la tristesse* »). Afin de donner un air de compréhension, voire de compassion, le président français décrit la situation comme s'il vivait parmi les citoyens ordinaires. Cette stratégie gaullienne d'incarner l'image du père de la patrie, à laquelle E.M a souvent recouru, a pour effet d'accorder de la crédibilité aux propos du locuteur.

¹⁶⁸ Voir l'ensemble des citoyens du monde touchés par cette vague épidémique. Dans ce cas, l'intention serait de mettre en exergue l'universalité de la conjoncture en montrant que celle-ci ne se limite pas seulement au territoire français en particulier. Rappelons que notre conception de l'argumentation puise dans la nouvelle rhétorique de Perelman pour qui une argumentation a lieu d'être même en absence d'auditoire.

Bien plus loin, E.M se lance dans la description d'une autre situation en s'adressant à une catégorie de la population qui a été profondément touchée par la crise sanitaire de la covid-19.

E3 : « Pour les artisans, les commerçants, les professions libérales et les entrepreneurs, le fonds de solidarité apporte une première réponse mais je sais votre angoisse, je l'ai entendu(e), je l'ai lu(e)¹⁶⁹. [...] c'est pourquoi j'ai demandé au Gouvernement d'accroître fortement les aides, de les simplifier, pour vous permettre de surmonter cette période. »

Dans cet énoncé, E.M aborde le volet économique en particulier. Il porte à la connaissance de tous les acteurs cités ci-haut que le Gouvernement ne les a aucunement abandonnés à leur sort. En guise d'illustration, il rappelle qu'un fond de solidarité a été instauré afin de compenser un tant soit peu les pertes engendrées par le confinement. Ensuite, E.M renchérit qu'il s'agit « *d'une première réponse* » ; ce qui sous-entend que d'autres mesures sont à envisager ultérieurement. L'ambition du président est de consoler les acteurs du secteur économique en apaisant leur inquiétude quant au devenir de leurs activités.

« *Mais je sais votre angoisse* », tient à rassurer le Président. Attardons-nous un instant au choix lexical du verbe de cet énoncé. Il paraît de prime abord que l'usage du verbe *comprendre* au lieu du verbe *savoir* dans ce genre de contexte aurait bien pu avoir la même interprétation auprès de l'auditoire. Cependant, nous pensons que *savoir* a été utilisé à dessein. En effet, si l'on remonte à l'étymologie du verbe *savoir* comparée à celle du verbe *comprendre*¹⁷⁰, il y a lieu de constater que son usage obéit à un objectif minutieux : la recherche de la fusion émotionnelle par proximité. Ce que nous entendons par cette expression est qu'E.M convoite l'établissement d'un lien assez adjacent dans son dire (le *je* assez proche du *votre*) susceptible de connecter l'angoisse des acteurs économiques à la sienne engendrée initialement par la leur.

¹⁶⁹ Ce « e » mis entre parenthèses a été ajoutée pour rectifier l'erreur qui s'est glissée dans le fichier relatif audit discours que nous avons téléchargé depuis le site de l'Elysée.

¹⁷⁰ Le Larousse (2005) nous renvoie respectivement les étymologies suivantes pour l'entrée de chaque verbe : « **comprendre** v.t. (lat. comprehendere, saisir) », « **savoir** v.t. (du lat. sapere, avoir du goût, du jugement) ».

Syntaxiquement construite selon le prototype [Hum – Verbe – (de) + N.émot], cette expression de bienveillance incorpore le terme d'émotion *angoisse*. Un terme qui rend explicitement compte de la sémiotisation, selon le mode du *dire*, de l'émotion. Une émotion que notre locuteur s'auto-attribue par le pronom personnel « *je* » qui représente l'entité censée l'éprouver. Le verbe « *savoir* », nous venons de le voir, inclut entre autres l'idée de jugement. En ce sens, il fait partie des verbes sélectifs qui opèrent des choix particuliers quant à la valence de l'émotion qu'ils sont en mesure de sémiotiser. En effet, il est difficile de rencontrer des constructions comme « *je sais votre joie, votre fierté* ». Par contre, le verbe « *savoir* » est souvent associé à des émotions négatives notamment lorsqu'il s'agit d'exprimer de la compassion ou de l'empathie envers autrui.

Avant de passer à un autre énoncé, nous comptons nous pencher sur la fonction du déictique *je* du président dans l'expression « *je sais votre angoisse* ». Ce dernier sert une subjectivité rhétorique (Tamine, 2010 : 21) dont l'enjeu est de focaliser l'attention sur le locuteur. En d'autres termes, E.M prend en charge son discours afin de rassurer l'auditoire concerné qu'il prend en charge personnellement leurs préoccupations, d'une part. D'autre part, et cela en découle sans le moindre doute, l'ambition est de réaffirmer son autorité et sa légitimité remise en cause bien avant cette crise¹⁷¹.

L'avant-dernier énoncé de notre série intervient lorsque le président estime que la lutte contre la pandémie doit s'étendre au-delà de la France voire même au-delà de l'Europe, en Afrique précisément, E4 : « *parce qu'aujourd'hui, à Bergame, Madrid, Bruxelles, Londres, Pékin, New York, Alger ou Dakar, nous pleurons les morts d'un même virus* » déplore-t-il.

E4 véhicule un état émotionnel grâce à un double emploi lexical. D'abord, par le verbe *pleurer* qui lui seul connote un état de valence négative¹⁷². Aussi, il sémiotise l'émotion de l'entité censée éprouver l'émotion : le « *nous* », inclusif large, qui renvoie à tous les peuples du monde qui ont été ravagés par la vague du coronavirus. Ensuite, par le terme *mort* qui ne laisse planer aucun doute au sujet de la signification du verbe *pleurer*. Ainsi, dans la proposition « *nous pleurons les morts* », l'émotion est dite selon le prototype des constructions qui incorporent des verbes d'émotion.

¹⁷¹ Nous faisons allusion au mouvement des Gilets jaunes qui ont ébranlé le règne du président français depuis novembre 2018 et à cause duquel ce dernier a essuyé les critiques de hautes instances internationales comme l'ONU et Amnesty International.

¹⁷² Le verbe pleurer peut également renvoyer à un état émotionnel de valence positive comme *pleurer de bonheur, de rire etc.*

Dans les dernières minutes de son allocution, le président français E.M prodigua, à l'adresse des citoyens ce que nous pouvons considérer comme une mise en scène émouvante digne d'une pièce dramatique. Le président français reconnaît que E5 : « *le moment que nous vivons est un ébranlement intime et collectif* ». Pour cette raison, et toujours selon lui, il n'existerait aucune autre alternative que celle de « *le vivre comme tel* ». N'empêche que, en cherchant le bon côté des choses, « *il nous rappelle que nous sommes vulnérables, nous l'avons sans doute oublié* ». Dans cet extrait, contentons-nous de dire pour l'instant¹⁷³ que E5 exhibe un état émotionnel où, comme l'explique très bien Christian Le Bart, la mobilisation de l'émotion « *devient stratégique, [où] elle [l'émotion] participe d'une théâtralité qui ne se définit plus par l'art de porter un masque pour cacher ses émotions mais qui suppose au contraire d'exprimer celles-ci avec retenue et avec doigté* ». (Le Bart, 2018 : 169-170)

E5 représente le dernier énoncé relevant du *dire*. Sa structure syntaxique correspond aux prototypes des énoncés où le nom d'émotion est en position de complément : [Hum – Verbe – (Prép) – N.émot]. La sémiotisation de l'émotion est effectuée par le biais du verbe de base *être*. Celui-ci permet de qualifier l'entité humanisable « *le moment* » de « *ébranlement* ». Ce terme appartient aux noms d'émotion, de valence négative ici, dans la mesure où il est pris dans un sens métaphorique¹⁷⁴.

2.3.2 La monstration des émotions

L'inquiétude que nous supposons sémiotisée dans ce discours y est également montrée. Sans prétendre être exhaustif, nous tenterons dans ce qui suit de relever les énoncés correspondants. Ceux-ci, nous allons le voir, sont d'une hétérogénéité frappante. En effet, à l'exception des énoncés disloqués à droite, tous les autres phénomènes ont pu être relevés dans le corpus.

¹⁷³ Car dans ce passage, l'émotion non seulement est *dite* mais elle est également *étayée*.

¹⁷⁴ En effet, le sens premier que nous retrouvons dans le dictionnaire est celui de « oscillation ». Il peut également, selon le contexte, signifier « le choc », « le traumatisme ».

2.3.2.1 Chacun sa part de chagrin

Le premier énoncé se situe, sans surprise d'ailleurs¹⁷⁵, dans les premières minutes de l'allocution. Le voici :

E6 : « Nous sommes en train de vivre des jours difficiles. Nous ressentons tous en ce moment la peur, l'angoisse pour nos parents, pour nous même face à ce virus redoutable, invisible, imprévisible. La fatigue et la lassitude pour certains, le deuil et le chagrin pour d'autres. ».

Outre le fait que l'inquiétude y soit *dite*, comme nous venons de le voir juste avant, E6 contient un segment apte à *montrer* cette émotion. Il s'agit du sous-énoncé « *La fatigue et la lassitude pour certains, le deuil et le chagrin pour d'autres* ». La première remarque qui pourrait être faite est l'absence de verbes dans les deux syntagmes nominaux constitutifs de ce fragment. De ce fait, nous pouvons dire qu'il s'agit d'un phénomène de réduction syntaxique. Par ailleurs, comme seconde remarque, ce sous-énoncé serait difficilement compris hors contexte. Cependant, en juxtaposant son contenu au cotexte immédiat, il apparaît que ce sous-énoncé est la réduction d'un autre énoncé pouvant être formulé ainsi : « *nous ressentons de la fatigue et [...] pour d'autres* ».

Ces caractéristiques mises en relief de l'énonciation précédente nous conduisent à considérer le fragment comme étant un énoncé elliptique. Dans notre cas, ce type de construction syntaxique montre doublement *l'inquiétude*. D'une part, de par sa forme réduite qui est l'indice de l'occurrence d'une émotion et d'autre part, la partie réduite « *nous ressentons de* » sémiotise également l'émotion selon le registre du *dire*, comme vu précédemment¹⁷⁶.

Plus que montrer une émotion, E6 attribue d'une manière adroite les émotions et les sentiments. En procédant à un examen minutieux de sa structure sémantique, il apparaît qu'il suit une hiérarchie bien élaborée. Rappelons que ce qui distingue les discours d'E.M est le fait que tous les invités à son discours, si l'on ose dire, sont équitablement servis. En effet, la variété des paires lexicales que comporte E6 est en harmonie avec les différentes catégories de citoyens ayant fait face à la pandémie. Et puisqu'un bon schéma vaut mieux qu'un long discours, voici ci-dessous le diagramme qui schématise notre réflexion :

¹⁷⁵ En effet, chacun des deux premiers discours s'ouvre sur un narratif émotionnel, de type négatif précisément.

¹⁷⁶ Voir page 163

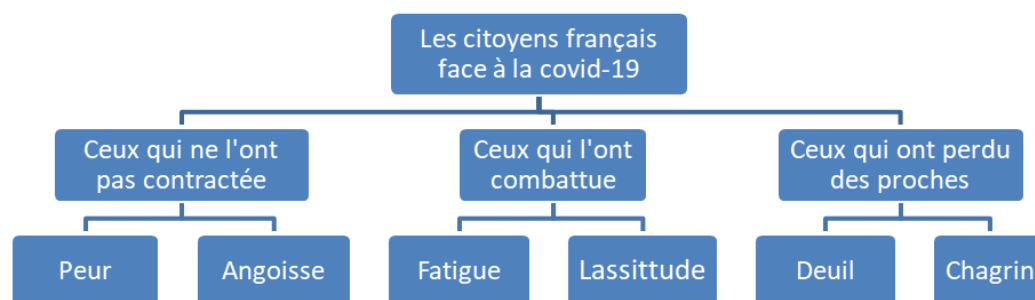


Figure 6 : conséquence affective des Français
face à la covid-19 dans le discours du 13 avril 2020

En guise de synthèse des données de cette figure, disons que les citoyens français sont répartis dans E6 selon trois grandes catégories. Une lecture de gauche à droite qui correspond d'ailleurs à l'occurrence de chaque catégorie nous permet de constater qu'E.M rappelle que la majorité¹⁷⁷ des Français ont peur de contracter le virus. Viennent en deuxième position les personnels et leurs auxiliaires dont le combat fut lassant. Enfin, E.M semble présenter ses condoléances à ceux ayant perdu des proches.

Cette mise en scène discursive en début du discours est susceptible d'amener l'auditoire à se reconnaître ; ce qui permet au président à fortiori d'établir une connexion intradiscursive en amont avec son public ; y compris l'opposition politique à laquelle certains passages lui sont réservés, nous semble-t-il, comme nous allons le voir ci-dessous.

2.3.2.2 L'effet des chiffres : une argumentation à double tranchant

En temps de crise, les rumeurs pullulent. Submergé par la quantité et le flux d'informations en permanence, parfois contradictoires, le citoyen se retrouve entre les tenailles des théories complotistes et les discours de politiques tenant à calmer les inquiétudes. Pour les citoyens les plus sensibles, E.M se livre à une narration où il mêle le chiffre (le rationnel) au fictif (l'émotionnel). Examinons le premier extrait :

¹⁷⁷ Cette affirmation est comprise et affirmée plus loin lorsqu'E.M déclare qu'« une très faible minorité de Français ont contracté le Covid-19 ».

E7 : « D'ici trois semaines, nous aurons, imaginez-le, multiplier par cinq la production de masques pour nos soignants en France et nous aurons produit 10 000 respirateurs supplémentaires de plus sur notre sol. Ces respirateurs si précieux en réanimation »

L'argumentation du président prend appui sur des chiffres : précis et imprécis. D'une part, E.M se félicite d'annoncer une production quintuplée des masques de protection. Cette imprécision joue le rôle d'un amplificateur car elle sous-entend un nombre illimité de masques qui seront produits. Produits certes, mais pour qui ? « pour nos soignants » affirme le président français. Une écoute attentive de cet énoncé pourrait raviver les craintes du citoyen ordinaire. En effet, ce dernier se sentira offensé par la stratégie sanitaire du Gouvernement qui privilégierait, si l'on se fie aux propos du président, la protection des soignants au détriment de celle des citoyens. D'autre part, E.M ajoute que la production s'étendra également aux respirateurs. Dix mille unités seront disponibles sans précision, cette fois-ci, de destination, déclare E.M.

Ces respirateurs, dont notre locuteur fait l'éloge non sans un air de subtilité, sont repris dans la dernière proposition de E7 : « *ces respirateurs si précieux en réanimation* ». Ce syntagme propositionnel est riche en émotion. D'abord, l'adverbe corrélatif « *si* » élève l'intensité, déjà assez prégnante dans le discours¹⁷⁸, de l'adjectif *précieux*. Ensuite, l'évocation d'un appareil qui est lié à un stade évolué de la maladie (la réanimation) accroît d'autant l'inquiétude de l'auditoire. Le fragment ci-haut est dépourvu de verbe d'où son appellation : énoncé averbal. Apparaissant ainsi réduit conforte beaucoup la monstration de l'émotion conformément au développement antécédent.

Bien entendu, l'ambition du chef d'Etat, pour qui « l'espoir renaît », est de rasséréner son auditoire et ce, en faisant usage d'une stratégie discursive de dédramatisation. En ayant recours au langage des chiffres, il détruit les arguments infondés et imprécis de ses détracteurs car « *le discours quantitatif écarte nécessairement tout ce qui n'est pas quantifiable* » (Bacot, Desmarchelier, & Rémi-Giraud, 2012 : 12) comme les rumeurs colportées qui persistaient. Ajoutons à cela l'interpellation « imaginez-le » qui transporterait l'auditoire dans un univers où ils seront invulnérables du fait de la production abondante de masques de protection.

¹⁷⁸ Les modalisateurs d'intensité occupent 50.2 % de l'ensemble de la modalisation de ce discours selon les données obtenues grâce au logiciel Tropes.

Toujours dans cette volonté d'apaiser les esprits, le président français informe son auditoire que : E8 « *d'ici là et dans les prochaines semaines, nous allons continuer d'augmenter le nombre de tests faits chaque jour. C'est ce qui, depuis 15 jours, est fait* ». La dernière proposition de E8 est commencée par la particule « *c'est ... qui* » dont le rôle est de mettre en relief ce à quoi renvoie le « *ce* ». Comme pronom démonstratif, ce dernier fait office de substitut du segment « *continuer [...] chaque jour* ». Si l'on réfléchit d'un point de vue de la bipartition informationnelle de la proposition, il y a lieu de parler d'extraction du « *ce* » et de son marquage en tant que rhème de la proposition, alors que le syntagme verbal « *est fait* » en représente le thème. Cette construction syntaxique représente un énoncé clivé.

Rappelons que ce phénomène de réordonnement syntaxique est, nous l'avons vu antérieurement, potentiellement apte à *monter* une émotion. Ce qui est supposé dans ce cas, c'est que le locuteur se trouve dans une situation où l'urgence de focaliser son propos sur une information précise est telle qu'il l'éjecte en premier dans son énoncé. Dans notre cas, il semble que le fait de rappeler au citoyen cette opération d'augmentation du nombre de tests impose au président français de l'énoncer en amont de son propos.

2.3.2.3 Vaut mieux espérer que dénigrer

En argumentation, il est établi que même si l'interlocuteur n'est pas désigné explicitement dans un discours, cela n'écarte pas l'éventualité qu'une part du discours lui soit dédiée. Par ailleurs, l'hétérogénéité de l'auditoire auquel est confronté le locuteur participe fondamentalement à l'élaboration du discours. Il en découle que « *plus le nombre de personnes auxquelles s'adresse l'argumentateur est restreint, plus simple est la tâche* » (Tindale, 2009 : 08). De ce fait, le locuteur est impérativement appelé à s'adapter à l'auditoire, selon l'expression de Perelman (1977 : 27).

En politique, cette exigence est bien pressante et même présente. Tirillé entre les attentes de la population et les feux de l'Opposition, le président français répond à chacun en faisant attention de « *maintenir la synthèse dans son discours [afin de] donne[r] à chacun ce qu'il a envie d'entendre* » pour reprendre les propos de Cécile Alduy¹⁷⁹. Pour preuve, l'extrait suivant E9 : « *Il y a dans cette crise une chance : nous ressouder,*

¹⁷⁹ https://www.liberation.fr/politiques/2017/04/16/la-mystique-macron-decryptee_1561947 consulté le 12/10/2022

éprouver notre humanité, bâtir un autre projet dans la concorde. Un projet français, une raison de vivre ensemble profonde »

Nous retrouvons dans E9 ce « *nous* » inclusif large qui est d'ailleurs¹⁸⁰ abondamment présent dans le discours. En effet, afin de rompre avec le registre *funeste* d'une situation sans dénouement immédiat, E.M bascule dans le style épideictique. Alors qu'il n'hésitait pas à sermonner les citoyens dans le discours précédent, le voilà se rapprocher de ses détracteurs en particulier ainsi que des citoyens en général en tentant de tisser des liens humanitaires qui selon le président ont pour objectif de concrétiser un projet commun dont il énumère les principes : le projet français. L'ambition est d'atténuer les tensions de l'auditoire obnubilé par l'annonce du prolongement du confinement pour un mois supplémentaire (jusqu'au 11 mai 2020) et ce, en détournant son attention par la clôture du discours en beauté.

De même, cette volonté est implicitement véhiculée par le syntagme nominal « *un projet français, une raison de vivre ensemble profonde* ». Dépourvu de verbe, cet énoncé est de type averbal. Sa signification est aisément saisissable car il représente la forme réduite de l'énoncé : « *un projet français [qui est] une raison de vivre ensemble profonde* ». Ce phénomène de réduction syntaxique *montre* l'espoir dans la mesure où sa construction est l'indice de l'occurrence d'une émotion.

Que ce soit le discours d'E.M ou d'autres dirigeants, le discours politique a pour vocation de rassurer les citoyens. A la différence des crises économiques auxquelles les citoyens sont habitués, et que les bonnes décisions politiques peuvent être fructueuses, les craintes dues aux crises sanitaires se trouvent à bien des égards nourries par plusieurs facteurs. Mais « *le facteur le plus important est le réflexe habituel des autorités à vouloir rassurer en pensant ainsi mieux contrôler la peur du public* ». Partant de ce fait, nous estimons que le fait de parler d'un projet futur en pleine crise ne pourrait qu'attiser l'angoisse du citoyen, témoin d'ailleurs de la non résolution de la crise des gilets jaunes qui fut amortie uniquement par la crise actuelle de la covid-19.

¹⁸⁰ Tropes donne le pourcentage de 38.5 % des pronoms personnels *nous* (87 occurrences) de l'ensemble des pronoms personnels du discours analysé.

2.3.2.4 Quelques mouvements périodiques en mouvement

Pour ce discours comme pour les deux premiers, nous avons pu relever des marqueurs transphrastiques et textuels (la période) dont la sémiotisation de l'émotion s'inscrit dans le mode du *montrer*. Mais puisque notre travail n'a pas comme objectif de relever toutes les périodes que notre locuteur construit dans son discours, nous nous sommes contentés d'en approcher seulement trois. Signalons que l'analyse, bien que respectant l'unité thématique qui configure chaque mouvement, sera étendue aux mouvements qui sémiotisent des émotions de valence positive en plus de l'inquiétude (comme émotion de valence négative) que nous avons supposée dès le début de cette partie¹⁸¹.

Mouvement 1 :

[10] Cette période est encore plus difficile à vivre lorsque

[10a] on habite à plusieurs dans un appartement exigü

[10b] on ne dispose pas chez soi des moyens de communications nécessaires pour apprendre, se distraire, échanger.

[10c] les tensions sont là, que les risques de violence dans la famille scandent le quotidien

Ce premier mouvement périodique comporte trois propositions ([10]- [10c]). Chacune est introduite par la conjonction de subordination « *lorsque* ». Ces propositions subordonnées renvoient à des situations de la vie quotidienne de ceux qui représentent la majorité des citoyens français. Les deux premières dénotent des états quelque peu surmontables mais qui peuvent dégénérer en situations comme celles décrites en [10c]. En effet, la dernière proposition diffère des deux autres par son sujet « *les tensions* » qui fait écho à une étude menée en ce sens et qui affirme que « *la 1^{ère} semaine de confinement s'est soldée par une augmentation de plus de 30 % des signalements de violences conjugales, en province comme à Paris* »¹⁸². Cette description de la précarité du vécu d'une grande tranche de l'auditoire a pour effet de nouer un lien de proximité avec notre locuteur et ce, en écornant l'image de *président des riches* souvent associée à E.M. Mais si l'intention est

¹⁸¹ Voir page 159

¹⁸² <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC7204660/>

de faire preuve d'empathie, toujours est-il que des interrogations surgissent quant aux causes qui ont fait que le citoyen doit endurer ce calvaire. Des réponses seront formulées par E.M et que nous examinerons dans ce qui suit.

Mouvement 2 :

[11] *Je demande à tous nos élus*

[11a] *dont je sais l'importance dans cette période*

[11b] *comme la République le prévoit en cette matière*

[12] *d'aider à ce que ces règles soient les mêmes partout sur notre sol*

La construction périodique dans ce deuxième mouvement est formée, d'une part, par les deux branches [11a] et [11b] et d'autre part, par la proposition [12]. Le noyau syntaxique « *je demande à tous nos élus* » pilote l'argumentation du président. En effet, le pronom relatif *dont* et la conjonction de subordination *comme* établissent la jonction entre la demande du président et la formulation de ce qui est exigé des élus. Ce que nous pouvons comprendre de ce mouvement est que, entre autres, E.M procède à l'étayage de sa légitimité personnelle et institutionnelle¹⁸³, les deux combinés harmonieusement grâce au possessif « *nos* » précédé du pronom personnel « *je* ». Le premier type de légitimité se manifeste par la convocation des élus qu'il désigne par le « *nos* » et qu'il tente de séduire par l'expression de sa reconnaissance envers eux. Tandis que dans le deuxième, E.M s'efface au profit de l'évocation de la République dont les lois en vigueur stipulent la soumission des élus aux directives du président. Dans ce contexte de crise, celles « *d'aider à ce que ces règles soient les mêmes partout sur notre sol* ».

Il y a dans ce mouvement l'exposé d'un contexte impérieux incarné par la double répétition du segment « *je demande à tous nos élus* » même si E.M interpelle les élus par euphémisme en employant le verbe *aider* au lieu du verbe *veiller*, tout à fait justifiable en ce type de relation. Aussi, nous percevons cette volonté de persuader l'auditoire sur le bien-fondé de la prolongation du confinement par l'ajout du syntagme adverbial « *partout sur notre sol* » donnant l'image impartial du Gouvernement dans l'application des lois. Toutefois, il ne faut pas écarter l'éventualité que ce syntagme est susceptible de brosser le

¹⁸³ <http://www.patrick-charaudeau.com/L-argumentation-n-est-peut-etre,223.html>

tableau de l'aggravement de la crise sanitaire qui semble n'épargner aucun coin du territoire français.

Mouvement 3 :

[13] Il nous faudra

[13a] rebâtir notre économie plus forte [...].

[13b] rebâtir une indépendance [...] française et plus d'autonomie stratégique pour notre Europe.

[13c] nous rappeler aussi que notre pays, aujourd'hui, tient tout entier sur des femmes et des hommes que nos économies reconnaissent et rémunèrent si mal.

[13d] bâtir une stratégie où nous retrouverons le temps long [...] qui seules peuvent permettre de faire face aux crises à venir

Ce dernier mouvement se présente formée de quatre membres ([13]-[13d]). Hormis le syntagme verbal [13c] qui est introduit par le verbe « *rappeler* », les autres ([13a], [13b] et [13d]) le sont par les deux verbes (« *bâtir* » et « *rebâtir* »). D'emblée, une première lecture nous permet de constater que l'enchaînement de ces syntagmes obéit à une progression thématique constante de cause à effet. Celle-ci peut être énumérée de la sorte : 1) les Français doivent axer leurs efforts sur la refondation de leur économie pour 2) disposer d'une indépendance financière à tous les niveaux construite sur 3) une justice sociale susceptible de permettre 4) la mise au point de stratégies capables de faire face aux crises ultérieures.

Cette mise en scène effectuée par E.M projette le citoyen dans ce que le président nomme « *l'après 11 mai* ». L'emploi du verbe modal « *falloir* » laisse entendre une nécessité en inscrivant le dire « *dans un ordre de détermination quasi naturel* » (Burger, Lugrin, Micheli, & Pahud, 2006 : 11). Ce verbe est conjugué au futur simple dont l'emploi « *peut avoir un effet d'atténuation de l'aspect direct du présent, ou de l'injonction* » (Charaudeau, 1992 : 471). De la sorte, E.M insinue qu'il comprend les aspirations de son auditoire mais pour l'instant, l'objectif est de continuer d'appliquer les gestes barrières. En outre, la construction du futur dont parle le président est tributaire d'un travail de

coopération car il s'agit d'un souci collectif. Cette implication du citoyen dans ce processus de refondation de l'économie du pays est doublement perçue dans l'usage de la tournure impersonnelle « *il faudra* » dans laquelle est inséré le pronom personnel « *nous* » qui convoque l'ensemble de l'auditoire.

2.3.3 L'étayage de la variété émotionnelle (*inquiétude* vs *espoir*)

Nous allons maintenant passer au-delà du contenu phrastique de ce discours. Pour ce qui est de l'étayage des émotions, nous procéderons comme nous l'avons toujours fait jusqu'ici, c'est-à-dire relever les extraits qui schématisent une situation où la sémiotisation d'une émotion supposée est plausible. Force est de constater également qu'il y a dans ce discours une présence notable de passages qui schématisent des situations qui sont de nature à enclencher aussi bien l'espoir que l'inquiétude. À titre illustratif, l'énoncé suivant « *à partir du 11 mai, nous rouvrirons progressivement les crèches, les écoles, les collèges et les lycées* » ne peut que ranimer l'espoir de l'auditoire. Nous les prendrons en considération lors de nos développements.

2.3.3.1 Faudrait-il toujours « gagner du temps » ?

Dans le tableau (5)¹⁸⁴, nous avons vu que le corpus était dominé par une présence imposante des termes liés à la thématique « *temps* » : 72 occurrences. En effet, depuis le début de la crise, E.M n'a cessé de répéter dans ses allocutions qu'il fallait « *gagner du temps* ». Même après un mois de sa première sortie, le facteur temporel reste prégnant dans ses discours. En guise de preuve, nous avons pu grâce au logiciel Tropes représenter graphiquement ce qui rend compte de ce constat :

¹⁸⁴ Voir page 161

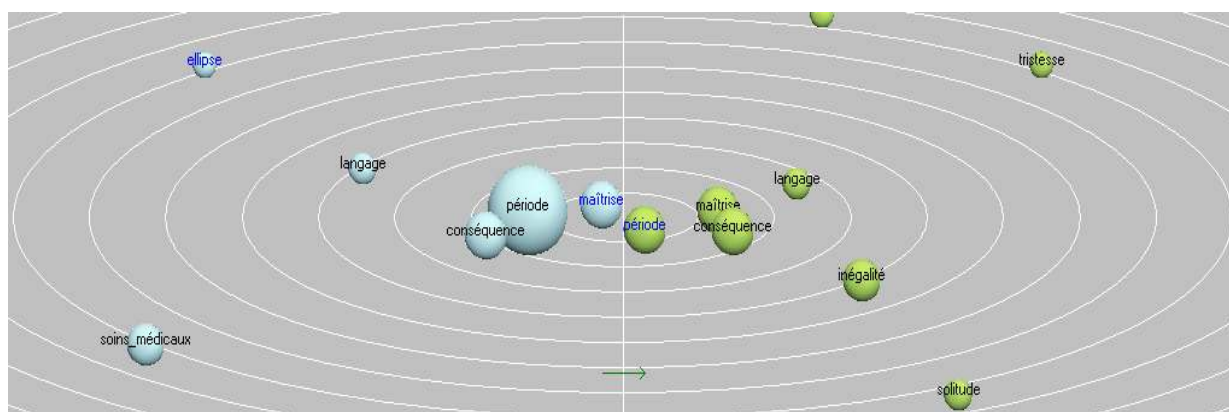


Figure 7 : graphe¹⁸⁵ représentant les relations entre les classes d'équivalents du discours du 13 avril 2020

La figure montre clairement que le facteur temporel (représenté par la sphère *période*) est en relation étroite avec les autres sphères¹⁸⁶ *conséquence* et *maîtrise*. Statistiquement parlant, le syntagme nominal « *cette période* » répété huit fois plus que le syntagme verbal « *gagner du temps* » (répété trois fois dans le premier discours) corrobore les résultats du tableau auquel nous faisons référence au tableau (5).

Il est à noter que cette focalisation discursive de la dimension temporelle dans le corpus se trouve essentiellement enchâssée dans des expressions qui dénotent un état péjoratif :

- « *Cette période est encore **plus difficile** à vivre* »
- « *nous mesurons tous, dans cette période, **la solitude*** »
- « *C'est durant cette période, **le seul moyen**¹⁸⁷ **d'agir efficacement*** »
- « *vous permettre de **surmonter** cette période* »
- « *Dans cette période, **les inégalités** [...] sont encore plus marquées* »

¹⁸⁵ Précisons que pour comprendre cette figure, il faut savoir que chaque sphère (dont le volume est proportionnel au nombre de termes qu'elle contient) représente une classe d'équivalents. Aussi, les distances entre les sphères obéissent à un ordre disproportionné.

¹⁸⁶ D'autres relations sont également établies entre le temps et les autres thématiques que nous ne pouvons insérer par commodité.

¹⁸⁷ Le seul moyen renvoie au *confinement*.

Ces énoncés soulignent d'une manière explicite la schématisation de l'inquiétude liée au facteur temporel. Cette impression émotionnelle est accrue d'autant notamment lorsque l'on prend en considération les déclarations du président aux organes de presse. En effet, dans une interview accordée au Financial Times le jour même de son allocution, E.M ne cache pas son inquiétude face à la covid-19.¹⁸⁸

Il en est de même lorsque le président répond à la question qui taraude l'esprit de tout citoyen : « *Alors à quelle échéance, dès lors, peut-on espérer entrevoir la fin définitive de cette épreuve ? Quand pourrons-nous renouer avec la vie d'avant ?* ». A ce questionnement, E.M préfère faire dans la transparence. Il avoue, tout en arborant une mine morose, qu'« *en toute franchise, en toute humilité, [il n'a] pas de réponse définitive à cela* ». Il soumet ipso facto les Français aux contingences de l'existence. Pire encore, le président français renchérit plus tard que la France est loin de se débarrasser de ce virus car : « *nous aurons plusieurs mois à vivre avec le virus* » fait-il savoir. Cette affirmation indique que la situation est loin d'être maîtrisée comme nous allons le voir avec plus de détails dans le point suivant.

2.3.3.2 Qui s'excuse s'accuse

La gestion de la crise sanitaire partout dans le monde a soulevé des vagues de contestations populaires. Si certains considérèrent que les Gouvernements, notamment en Europe, ont sous-estimé la menace en réduisant le coronavirus à une forme de grippe saisonnière et que par conséquent, il n'était pas question de s'inquiéter ; d'autres en revanche, firent pression sur les décideurs afin de durcir davantage les mesures de sécurité. Somme toute, les deux antagonistes se rejoignirent sur le fait de taxer la classe politique suprême de ne pas avoir réagi de manière efficiente.

Pour ce qui est de la gestion de la crise en France, le président français fait allusion dans cette allocution à la complexité que son exécutif a dû encourir depuis l'apparition des premiers cas de contamination par le coronavirus sur le territoire français :

E14 : « Alors, étions-nous préparés à cette crise ? A l'évidence, pas assez mais nous avons fait face en France comme partout ailleurs. Nous avons donc dû parer à l'urgence, prendre des décisions difficiles à partir d'informations partielles, souvent changeantes, nous

¹⁸⁸ « *We are all embarking on the unthinkable* » déclare le président français.
<https://www.ft.com/content/3ea8d790-7fd1-11ea-8fdb-7ec06edeef84>

adapter sans cesse, car ce virus était inconnu et il porte encore aujourd'hui beaucoup de mystères. »

E.M reconnaît qu'il y a eu, dans la gestion du moment, des manquements et des défaillances, mais à sa manière. Il commence d'abord par s'interroger sur l'efficacité du potentiel opératoire de l'Etat français pour faire face à la crise. De toute évidence, il s'agit là d'une question rhétorique qui n'enclenche pas de débat. Sa fonction argumentative est de forcer l'auditoire à accepter les résolutions antérieures du locuteur en les présentant comme des convictions, des « *postulats de base, comme prémisses* » (Delmas, 2012 : 118). C'est-à-dire qu'E.M expose les lacunes enregistrées comme des postulats partagés avec son auditoire.

Sans l'ombre d'un doute, nous assistons à un mea culpa de la part du président français mais en diversifiant les stratégies discursives. Examinons les deux énoncés suivants dont les contenus croisent celui de l'énoncé E14 :

E15 : « Le moment, soyons honnêtes, a révélé des failles, des insuffisances. Comme tous les pays du monde, nous avons manqué de blouses, de gants, de gels hydro alcooliques. Nous n'avons pas pu distribuer autant de masques que nous l'aurions voulu pour nos soignants, pour les personnels s'occupant de nos aînés, pour les infirmières et les aides à domicile ».

Et de rajouter quelques secondes plus tard que : E16 « *Mais comme vous, j'ai vu des ratés, encore trop de lenteur, de procédures inutiles, des faiblesses aussi de notre logistique* ». Il y a évidemment dans chaque énoncé un aveu quant à la maîtrise imparfaite de la conjoncture de la part du président mais il se trouve que cet aveu est exposé d'une manière assez subtile. En effet, dans le premier énoncé, E.M fait un parallèle entre la situation régnait en France et celle qui régnait ailleurs : « *comme tous les pays du monde* ». L'argumentation du président a pour but de contrecarrer les critiques formulées à l'égard de son dispositif. Pour cela, à la différence de l'énoncé E14 où le pronom personnel « *nous* » est utilisé pour désigner le Gouvernement de façon exclusive, la portée du nous dans E15 s'étend pour inclure, outre l'appareil politique, tous les agents ayant eu un rôle ne serait-ce que réduit, comme les chauffeurs censés distribuer les masques aux hôpitaux etc., dans la guerre menée contre le coronavirus.

Il en va de même dans le deuxième énoncé sauf que dans celui-ci E16, la stratégie est tout autre. L'énonciation étant prise en charge par le pronom personnel « *je* » permet au locuteur non seulement de *se dérober des chefs d'inculpation* dont il est accusé par une bonne partie de son auditoire mais, mieux encore, de les adosser aux autres puisqu'il se range du côté du citoyen : « *comme vous, j'ai vu* », leur assure le président.

Nous retrouvons également la schématisation d'une situation de plus en plus inquiétante dans les propos d'E.M et ce, en opposition à l'espoir qu'il tente tant bien que mal de souffler dans l'esprit de son auditoire : « *l'espoir renaît, je vous le disais, oui, mais rien n'est acquis* ». Dans cet énoncé, il y a indubitablement matière à inquiéter l'auditoire et à confirmer, par voie de conséquence, les rumeurs qui circulaient quelques jours avant l'allocution du président s'agissant d'un éventuel prolongement du confinement.

2.3.3.3 Reconfirons jusqu'au 11 mai

Comme nous venons de le dire, tous les indices convergeaient vers le maintien du dispositif de confinement lancé il y a de cela un mois. D'évidence, E.M sait parfaitement ce que son auditoire attend de lui. En parallèle, l'auditoire redoute ce que le président annoncera. Afin de détendre l'atmosphère, E.M *aménage* son auditoire en s'exprimant sous un air quelque peu hiératique de la sorte : « *Mes chers compatriotes, si je tenais à m'adresser à vous ce soir, après avoir largement consulté ces derniers jours, c'est pour vous dire en toute transparence ce qui nous attend pour les prochaines semaines et les prochains mois* ».

Ce qui est schématisé ci-haut est une situation qui s'annonce grave. Autrement dit, le président adopte une stratégie discursive qui s'inscrit fondamentalement dans le registre dramatique. En effet, avant même d'annoncer le verdict, il souligne qu'il ne s'agit aucunement d'une décision unilatérale mais plutôt du fruit d'un consensus. De plus, il ajoute qu'il ne lésinera pas sur la réalité et de conclure que ce qu'il connaît, aussi amère soit-il, fera le quotidien des Français pour un long moment.

D'un point de vue rhétorique, le président français fait appel à « *la rhétorique de l'urgence où le danger légitime une limitation de la démocratie* » (Sadoun-Kerber & Wahnich, 2022 : 04). L'émotion est schématisée dans la façon d'introduire les conséquences. Dès les premiers mots, le président français tient en haleine son auditoire en captant son attention en amont ou pour dire les choses autrement, en préparant les français au pire des scénarios en vue de mieux faire valoir son entreprise de persuasion en aval. Ce

genre de posture est assez récurrent dans des situations tragiques où l'on est amené à annoncer à un ami un incident fort désagréable étant arrivé à l'un de ses proches.

Dès lors que le public est ménagé, il leur inspire la peur en faisant l'exposé d'une situation toujours alarmante où « *les services hospitaliers sont saturés* » et que « *partout, le système est sous tension* » rappelant que « *l'épidémie n'est pas encore maîtrisée* ». Toute cette orchestration a pour finalité d'introduire ceci : « *Nous devons donc poursuivre nos efforts et continuer d'appliquer les règles. Plus elles seront respectées, plus nous sauveront de vies. C'est pour cela que le confinement le plus strict doit encore se poursuivre jusqu'au lundi 11 mai* ».

Alors que les citoyens français s'attendaient à une légère levée des mesures coercitives, le président leur lance qu'ils resteront confinés pendant trois semaines de plus, affirmant même que « *pour les plus fragiles et les plus démunis, ces semaines sont aussi très difficiles* », ne rassurant d'aucune façon leur désagrément.

Afin de développer davantage notre analyse, nous souhaitons nous pencher sur le soubassement psychosocial qui sous-tend cette *manipulation politique*. Ce qui retient notre attention ici est le recours à ce que les spécialistes en psychologie sociale appellent la *soumission librement consentie*. « *Il s'agit d'un type d'influence qui consiste à amener quelqu'un à se comporter de façon différente qu'à son habitude, en le manipulant de telle sorte qu'il a le sentiment de faire librement ce qu'on lui demande* ». (Fischer, 2020 :138)

En effet, déjà confinés depuis le 16 mars 2020, nous aurions tendance à penser qu'un éventuel prolongement de ce dispositif n'aurait pas concrètement porté atteinte à la liberté des citoyens plus qu'elle en était avant son annonce ce 13 avril 2020 car certains ont commencé à s'y adapter et à *Innover en temps de crise* (Dumez, Loveluck, & Mallard, 2022). La pierre angulaire de notre réflexion réside dans la stratégie, employée par le Gouvernement français, relative à l'exposition du dispositif de confinement aux citoyens. Ce que nous avons constaté est que ce dernier est passé d'un fardeau, annoncé le 16 mars 2020, à une mesure ordinaire à laquelle le citoyen est habitué et même qu'il présageait compte tenu de l'évolution de la courbe épidémique.

Finalement, et comme nous l'avons notifié auparavant, ce discours ne schématise pas seulement des émotions de valence négative comme en rend compte la [figure 5](#). Pour

preuve, l'évocation d'une date butoir, en l'occurrence le 11 mai¹⁸⁹, qui mettrait terme au confinement est de nature à entrevoir l'issue de cette crise. Le conditionnel que nous venons d'employer « *mettrait* » fait écho à la description que donne E.M de l'après 11 mai. Selon lui, « *Le 11 mai prochain, mes chers compatriotes, sera donc le début d'une nouvelle étape. Elle sera progressive, les règles pourront être adaptées en fonction de nos résultats car l'objectif premier demeure la santé de tous les Français.* »

2.3.3.4 Davantage de sacrifice de la part du citoyen

Pour comprendre le raisonnement du président, il faut impérativement contextualiser ses propos. Commençons par exposer les tenants et aboutissants de la crise sanitaire. D'abord, il faut savoir que le combat contre une épidémie à forte et rapide propagation comme celle du coronavirus doit s'opérer sur deux fronts. Le premier est celui de parvenir à persuader la population de la nécessité du confinement pour freiner l'expansion virale. Le deuxième, qui se déroule en même temps que le premier, est de mobiliser tous les spécialistes en la matière afin de chercher des remèdes à même d'endiguer la menace. Pour ce qui est du premier point, nous pensons qu'en s'exprimant « *en toute transparence* », E.M a réussi, à un certain degré, à construire son argumentation. Par contre, le deuxième semble constituer une pierre d'achoppement dans cette guerre dans le sens où aucune solution radicale n'a été trouvée à ce jour¹⁹⁰.

Venons-en à la stratégie engagée par le Gouvernement français. En premier lieu, il fut question de miser sur une immunité collective de la population qui serait en mesure de stopper le virus. Circonstance qu'E.M semble regretter de ne pas l'avoir atteinte¹⁹¹. C'est pour cela qu'il considère que la seule solution « *pour sortir de l'épidémie est celle des vaccins* ». Entretemps, les traitements pourraient constituer une alternative et cela même si leur utilité provoquait de fortes controverses¹⁹².

¹⁸⁹ Cette date est répétée 12 fois dans le corpus. Cela aurait pour but de présenter le dénouement provisoire comme immédiat. Effet qui ne saurait être atteint si la période était exprimée en mois, nous semble-t-il. E.M recourt donc tout bonnement à un euphémisme.

¹⁹⁰ Le 10 octobre 2021. En raison de l'instabilité du virus, les vaccins présents sur le marché n'ont pas été tous efficaces car ils ne visaient que des variants déterminés du virus.

¹⁹¹ En effet, en cherchant le sous-entendu depuis ce passage « *une très faible minorité de Français ont contracté le Covid-19. Ce qui veut dire que nous sommes loin de ce que les spécialistes appellent l'immunité collective* », il apparaît qu'E.M espérait, à l'image de ce qui a été promulgué en Angleterre, parvenir à ce stade, c'est-à-dire à ce moment où tous les français seraient contaminés.

¹⁹² À ce sujet sont intimement liés d'éminents scientifiques comme les professeurs Didier RAOULT et Christian PERRONNE.

En fin de compte, puisque ni les traitements envisagés par le Gouvernement, ni les travaux des scientifiques n'ont pu aboutir à des solutions sur le court terme, et que les hôpitaux étaient saturés, E.M se trouva dans l'obligation de demander aux citoyens de faire de plus en plus de sacrifices, c'est-à-dire continuer à être confinés. Pour cela, E.M argue qu'il s'agit durant cette période du « *seul moyen d'agir efficacement. C'est la condition pour ralentir encore davantage la propagation du virus [...]* ».

Plus encore, l'implication agentive que nous supposons ici est bien plus manifeste dans l'extrait suivant :

Le lundi 11 mai ne sera possible que si nous continuons d'être civiques, responsables, de respecter les règles et que si la propagation du virus a effectivement continué à ralentir. Je mesure pleinement, en vous le disant, l'effort que je vous demande. Durant les 4 semaines à venir, les règles prévues par le gouvernement devront continuer d'être respectées.

Ce « *nous* » renvoie bien entendu à l'auditoire car la situation de communication est construite autour du citoyen qui y représente le récepteur. Si le président décrit le confinement comme la bouée de sauvetage pour l'instant, il insiste beaucoup sur le rôle pivot du citoyen dans cette période. Si dans le discours précédent (16 mars 2020), le président indique que c'est l'Etat qui veillera au respect du dispositif de confinement (« *nous posons des interdictions, il y aura des contrôles* »), il en va autrement pour ce discours. En effet, E.M pose des règles non *des interdictions*, des conditions à satisfaire non *des contrôles*. Il déclare que l'autodiscipline des citoyens est la condition sine qua non à la sortie du confinement prévue pour le 11 mai 2020. Autant dire que le Gouvernement jette la balle dans le camp du citoyen.

2.3.3.5 La gestion de la crise : des leçons à apprendre et à enseigner

Nous savons bien que le discours politique est par essence un discours d'influence. Mais dans les démocraties, il n'est point question d'imposer les choix mais plutôt de les proposer aux citoyens, sauf en cas de force majeure. Les stratégies dont dispose le politicien pour imposer ses opinions, dans certains contextes, en les faisant apparaître comme étant choisies délibérément par son auditoire sont multiples. E.M en tant que

président philosophe¹⁹³ en fait constamment usage. Nous faisons allusion à l'extrait suivant : « *Avec humilité, il nous faut aujourd'hui décider et agir en tenant compte des incertitudes avec lucidité* ».

Après avoir énuméré les différents traitements contre le coronavirus, le président français E.M souligne qu'il importe d'agir intelligemment afin de parer aux imprévus de cette crise car ce virus présente un caractère instable. Et comme s'il répondait à la question : êtes-vous sûr de ce que vous avancez monsieur le président ? Et d'où détenez-vous ces informations ? E.M répond : « *oui, parce que regardez l'Asie, où le virus semblait avoir été vaincu et il revient dans de nombreux pays qui, à nouveau, décident de refermer leurs économies.* »

Ce parallèle entre la France et l'Asie poursuit un double objectif. Non seulement, le président français tente de consolider sa décision de maintenir le confinement mais également et dans une large mesure celle de pouvoir faire passer d'autres décisions, ne serait-ce que dans le court terme.

Revenons à présent au critère de ressemblance présent dans le discours et dont l'effet est de schématiser l'apaisement de l'auditoire. Dans l'extrait précédent, nous avons vu comment E.M connecte une situation probable dans le futur - qui peut arriver en France - à celle qui est en train de survenir en Asie.

Un autre passage vient conforter notre hypothèse relative à l'étayage émotionnel dans ce discours. D'habitude, notre locuteur parle dans chaque discours de l'importance d'une collaboration au niveau européen. Nous le rencontrons cette fois-ci étendre son élan de solidarité à l'Afrique. E.M table sur le topoï de solidarité en estimant que :

Nous devons aussi savoir aider nos voisins d'Afrique à lutter contre le virus plus efficacement, à les aider aussi sur le plan économique en annulant massivement leurs dettes. Oui, nous ne gagnerons jamais seuls. Oui, nous ne gagnerons jamais seuls. Parce qu'aujourd'hui, [...], nous pleurons les morts d'un même virus

Il s'agit d'une stratégie de comparaison (Mazouni & Ben Ahmed, 2022 : 797) dont les effets sont multiples. Tantôt, elle sert à mettre en valeur des choix et partant d'acquiescer

¹⁹³ Nous faisons référence à l'ouvrage déjà cité qui porte le titre : *Macron, un président philosophe: aucun de ses mots n'est le fruit du hasard* (Couturier, 2017).

de la crédibilité, tantôt à détourner l'attention de l'auditoire vers un sujet qui ne le concerne pas directement en vue de le consoler d'une manière implicite. Dans les deux cas, E.M exhibe l'image universelle d'une France attentive qui tire les leçons de l'expérience des autres pays d'une part et, d'autre part une France qui se soucie des affres de l'inquiétude dues à la menace virale chez les Africains. Nous ajouterons également que cette volonté de venir en aide à l'Afrique schématise l'espoir chez le citoyen français dans la mesure où elle suppose une France qui est arrivée à un degré rassurant quant à la maîtrise de la situation épidémique actuelle.

Terminons ce point par l'analyse de ce passage où E.M emprunte une phrase qui est pour certains¹⁹⁴ la plus importante de son discours :

Il nous faudra nous rappeler aussi que notre pays, aujourd'hui, tient tout entier sur des femmes et des hommes que nos économies reconnaissent et rémunèrent si mal. « Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune ». Ces mots, les Français les ont écrits il y a plus de 200 ans. Nous devons aujourd'hui reprendre le flambeau et donner toute sa force à ce principe

La première phrase de cet énoncé est tirée de l'article n°1 de la Déclaration des droits de l'Homme de 1789. Elle intervient après que le président rend hommage à ceux dont l'apport à la guerre contre la covid-19 est déterminant mais qui restent sous rémunérés. L'intention du président serait de revaloriser les métiers selon leur utilité réelle. Insérée dans le discours, E.M emploie cette citation pour agir sur son auditoire de manière positive en assimilant la situation actuelle¹⁹⁵ à la Révolution Française. Il convoite par là-même l'adhésion du peuple français à son projet « *qui dépend de valeurs transcendantes fondées historiquement* » (Charaudeau, 1992 : 61). Cette citation schématise donc une argumentation sémiotisant de la sorte un sentiment de nostalgie qui pousse à espérer une victoire contre la pandémie du coronavirus comme ce fût en 1789.

¹⁹⁴ <https://www.la-croix.com/Debats/Editos/Lutilite-commune-2020-04-14-1201089272>

¹⁹⁵ Dans chaque discours, E.M encense le citoyen qui a fait preuve, selon lui, de discipline, de solidarité de compréhension et de bravoure. Ce sont ces qualités qui ont permis aux Français de réussir leur Révolution de 1789 et que le président met en avant afin de motiver son auditoire dans le combat qui est mené.

2.3.3.6 L'adversité, une aubaine ?

Si l'écart entre la première et la deuxième allocution du président français ne fut que quatre jours seulement, celle-ci n'intervint qu'après presque un mois. C'est dire combien elle fut attendue. Selon Médiamétrie, l'audience a atteint un chiffre record. L'allocution du président « *a été suivie par plus de 35 millions de téléspectateurs* »¹⁹⁶.

Bien qu'elle soit souhaitée, cette décision de déconfiner le territoire français à partir du 11 mai n'a pas manqué de susciter les réactions de la classe politique¹⁹⁷ qui fut à l'affût évidemment du discours du président. La plus incisive est celle de Sébastien Chenu, porte-parole du RN¹⁹⁸ pour qui « *l'autojustification d'Emmanuel Macron nous plonge dans le flou sanitaire et économique, ne remet rien en cause de l'UE et ne répond pas aux vraies questions* ». En revanche, cette décision est bien perçue du côté de l'UE comme en atteste les dires de l'eurodéputée LFI¹⁹⁹ Manon Aubry qui estime que « *le Gouvernement a tellement bien géré la crise jusqu'à présent qu'il garde la même stratégie* ».

En tant que politicien aguerri, E.M saisit cette divergence politique à son profit. Pour preuve, son appel récurrent à la solidarité, notamment durant ces deux premiers discours, témoigne d'une volonté de mettre à l'écart ce qui pourrait entraver le combat actuel. À la fin de ce troisième discours, et en guise de réponse aux critiques qui fusent de partout, le président français se prononce ainsi :

Sachons, dans ce moment, sortir des sentiers battus, des idéologies, nous réinventer – et moi le premier .il y a dans cette crise une chance : nous ressouder, éprouver notre humanité, bâtir un autre projet dans la concorde. Un projet français, une raison de vivre ensemble profonde .

Le mot « *chance* » est bien plus chargé en émotion que le mot « *occasion* », qui aurait bien pu le remplacer d'où l'utilisation du premier terme. Par ailleurs, le verbe

¹⁹⁶ <https://www.ouest-france.fr/sante/virus/coronavirus/coronavirus-audience-record-pour-l-allocution-d-emmanuel-macron-6783223>

¹⁹⁷ Propos recueillis depuis l'adresse suivante :

https://www.lepoint.fr/politique/coronavirus-principales-reactions-politiques-a-l-allocution-de-macron-13-04-2020-2371260_20.php

¹⁹⁸ Sigle du parti politique français : *Rassemblement National*

¹⁹⁹ Sigle du parti politique français : *La France Insoumise*

« *ressouder* » présuppose qu'une fracture a eu lieu²⁰⁰. Nous reconnaissons E.M qui convoque l'ensemble des Français « *dans ce moment, [à] sortir des sentiers battus, des idéologies* », oublier les différends afin de concrétiser ce qu'il nomme « *un projet français* ». De cette manière, celle de tendre la main à ses détracteurs, E.M prend le dessus, disons-le, dans le bras de fer installé entre lui et l'opposition. Pour expliciter notre réflexion, nous dirons qu'E.M fait appel aux croyances de son auditoire ; celles d'apporter soutien et encouragement à tout ce qui est susceptible de faire redresser la France, de faire en sorte que la République soit en marche²⁰¹; en un mot: le patriotisme.

Ce troisième discours opère un contraste avec les deux premiers dans la mesure où sont sémiotisées des émotions de valence opposée. Comme il a été expliqué antérieurement, dans cette troisième allocution du président français, le ton est abaissé de manière notable. Nous pensions que les sondages évoqués en sont pour beaucoup. Sur le plan discursif, nous avons tenu à en rendre compte lors de l'étude des émotions *étayées*. Toutefois, le travail fut volontairement et essentiellement axé sur la sémiotisation de l'inquiétude pour les raisons qui ont été avancées.

Sur le plan lexical, ce sont cinq énoncés appartenant au mode du *dire* qui ont pu être relevés. En guise d'exemple, le premier apparaît dès le début de la prise de parole du président. Par l'emploi du verbe « ressentir », E.M attribue l'émotion « *la peur, l'angoisse* » à tous les Français. Il sémiotise également son émotion quand il s'adresse aux acteurs économiques, leur déclarant qu'il partageait leurs inquiétudes : « *je sais votre angoisse* » leur fait-il savoir. Nous avons vu comment était-il propice d'utiliser précisément le verbe *savoir*.

Les phénomènes syntaxiques ont également eu leur part de représentativité dans le corpus. L'occasion a été de se pencher sur la monstration de l'inquiétude ainsi que, dans une moindre mesure, celle de l'espoir. A travers quelques extraits, nous avons pu voir comment E.M choisit son vocabulaire en fonction de son locuteur. Il en va de même lorsqu'il se sert des chiffres pour rassurer l'auditoire alors que ceux-ci peuvent être remontés contre lui. Quant aux phénomènes périodiques, trois mouvements ont été analysés dans lesquels la sémiotisation de l'émotion oscillait entre valence négative et positive.

²⁰⁰ Cet énoncé renforce notre hypothèse vérifiée dans le point correspondant au critère de maîtrise que nous avons intitulé « [*qui s'excuse s'accuse*](#) ».

²⁰¹ Nous faisons allusion par ces derniers mots au parti politique d'E.M : *La République en marche*.

Enfin, c'est en étudiant l'étayage émotionnel dans ce discours que nous avons été en mesure de constater une superposition émotionnelle. S'exprimant « *en toute transparence* », E.M construit son discours en variant les thématiques. L'étayage de l'inquiétude est observable dans les énoncés qui précèdent l'annonce du prolongement du confinement montrant par-là à son auditoire qu'il s'agit du seul moyen d'en sortir le 11 mai. Une date, répétée 12 fois dans le discours, qui constituerait le début de la refondation socio-politico-économique de la France et dont la portée dans les extraits analysés participe à la schématisation des émotions de valence positive.

Dans le point suivant, il sera question d'analyser le dernier discours de notre corpus de travail. Nous verrons si dans les faits « *l'espoir renait* » comme l'affirma E.M dans le présent discours ou bien que d'autres circonstances ont fait jour.

2.4 La dimension émotionnelle dans le discours du 14 juin 2020

L'étude de ce quatrième discours constitue la dernière analyse de notre travail. Il clôt de cette façon la série des adresses aux Français, qualifiées de discours solennels, prononcées par le président durant l'état d'urgence sanitaire dont les dispositions sont « *devenues caduques le 1er août 2022* »²⁰². Si les trois premiers discours ont été, pour chacun, prononcés dans des circonstances assez contraignantes de la crise sanitaire, il en fut autrement pour cette quatrième allocution.

Rappelons que, d'abord, dans la troisième allocution du 13 avril 2020, le président français a fait savoir que, quoique toujours inquiet, « *l'espoir renait* ». Mais observant un taux de létalité en constante diminution ainsi qu'une baisse notable de patients dans les services de réanimation, E.M annonça qu'une sortie progressive du confinement serait prévue pour le 11 mai 2020. Au 14 juin suivant, le déconfinement avait atteint un degré assez avancé qui permit au président de se féliciter de « *cette première victoire contre le virus* » et partant de changer de cap en matière de gestion politico-économique de la France. Par conséquent, les citoyens français de toutes les régions considérées comme des zones vertes ont pu renouer avec la vie d'avant.

Quant à l'analyse de ce corpus, en l'occurrence cette quatrième adresse aux Français, nous gardons toujours la même ligne de mire : celle d'être à l'affût de la dimension émotionnelle qui est mise au service de la persuasion. Comme nous l'avons esquissé antérieurement²⁰³, les sujets traités dans ce discours sont divers. Subséquemment, cela aurait vraisemblablement pour corrélat d'engendrer des états émotionnels de valence diverse.

Pour donner des éléments de réponses à cette dernière présomption, nous avons eu recours au logiciel Tropes. Le rapport du scénario Emotaix intégré à sa base de données nous a permis d'avoir un aperçu de la configuration lexico-sémantique de l'émotion dans le corpus d'analyse.

²⁰² <https://www.vie-publique.fr/fiches/273947-quest-ce-que-letat-durgence-sanitaire>

²⁰³ Voir le point 1.2.4 de cette deuxième partie de la thèse.

Sommaire	
Emotions/affects	57
Emotions/affects	
A emotions non specifiees	7
B emotions negatives	22
C emotions positives	27
D surprise	1

Figure 8 : rapport du scénario Emotaix du quatrième discours généré par Tropes

Ces résultats montrent que l'émotion est toujours présente dans la construction discursive du président français mais bien moins que dans les trois premiers discours (153, 79, 112, respectivement). En outre, il y a un élément très intéressant dans le tableau. Les émotions de valence positive et négative se partagent presque le même nombre d'occurrences (27 et 22). Nous pouvons donc supposer que la situation relative à la crise sanitaire connaît une amélioration considérable sans pour autant signifier que le danger soit écarté. Sur le plan analytique, cela nous amène nécessairement à envisager la sémiotisation de l'émotion de valence positive bien plus que son opposée négative.

Cette stabilisation de la situation épidémique que laisse paraître la dimension émotionnelle dans la figure ci-haut est confortée par les résultats du tableau ci-dessous. Toujours en ayant recours à Tropes, les thématiques les plus fréquentes qui configurent ce corpus sont les suivantes :

Univers de référence	Nombre	Univers de référence	Nombre
Temps	40	Quantité	14
Politique	22	Finance	13
Nation	19	Europe	12
Santé	19	Liberté	11
Emploi	16	Education	10

Tableau 6 : les 10 premiers univers de références du discours du 14 juin 2020

Contrairement aux résultats des tableaux précédents – relatifs à chaque discours – et qui sont similaires à celui-ci, l'univers de références qui correspond au thème *santé* dans le corpus se trouve pour la première fois en dehors des trois premiers, constat qui nous amène à confirmer l'hypothèse d'une résorption de la menace virale que nous avons mis en parallèle avec le faible nombre de termes d'émotion (voir figure 8 ci-haut). Par contre, la thématique *temps* occupe toujours²⁰⁴ la première case du tableau. Cela pourrait se traduire par le rôle déterminant qui lui est accordé par le président français E.M dans la reconstruction de l'économie française qui a été mise à rude épreuve par la crise sanitaire engendrée par la propagation virale.

Par ailleurs et comme nous le verrons, le président français E.M disserte longuement dans ce discours sur la relance économique du pays et des décisions prises à cet égard ; ce qui explique que la politique, comme pour les autres discours, figure parmi les trois premiers thèmes du tableau. La politique est ici, comme dans les autres discours, liée étroitement à l'économie. En revanche cette fois-ci, c'est au tour de la thématique *nation* monter dans le tableau. Elle occupe en effet la troisième place dans le tableau des univers de références. Aussi faut-il préciser que ce n'est pas la France mais la Nation qui est donnée par Tropes. Cela est justifié par le fait que le discours advient suite aux manifestations contre les violences policières et les discriminations qui ont ébranlé l'unité de la Nation.

Il y a lieu également d'observer la présence de trois nouveaux thèmes : *l'emploi*, *la finance* et *la liberté*. Si les deux premiers peuvent facilement être mis en relation avec le volet économique qui prit une place non négligeable dans chaque discours, le thème de *la liberté* en revanche advient d'une part, suite aux manifestations dont nous venons de parler ; et d'autre part, à l'insuffisance de la production nationale en matière de masques au point où les médias parlaient de *guerre de masques*²⁰⁵. Vu ces circonstances, les propos du président français avaient pour objectif de faire savoir à son auditoire qu'il fallait se libérer sur le plan industriel de sorte à garantir l'indépendance économique de la France par rapport aux autres pays.

Il nous reste maintenant de passer au relevé des extraits qui sémiotisent les émotions comme il a été esquissé un aperçu dans le rapport généré par Tropes et rendu compte dans

²⁰⁴ Sauf dans le premier discours du 12 mars 2020.

²⁰⁵ <https://www.futura-sciences.com/planete/actualites/environnement-guerre-masques-evolue-t-elle-monde-81057/>

la figure 8. Soulignons d'avance que ce discours est le plus court qui a été prononcé par le président parmi ceux formant notre corpus et qui ont été adressés aux Français depuis le début de la crise²⁰⁶. Et si nous y ajoutons le fait que le nombre d'occurrences des termes d'émotions positive et négative se trouvent en faible quantité et même, disons-le, à pied d'égalité, nous nous attendons à fortiori à une faible consistance émotionnelle. Ce qui revient à dire, d'avance, que nos développements seront assez réduits par rapport aux autres discours.

2.4.1 Les émotions dites

Dire les émotions correspond au niveau lexical de la langue, implicite soit-il ou explicite. En d'autres termes, il n'y a lieu de parler d'émotions *dites* dans un énoncé donné que lorsqu'un terme du lexique connote ou dénote un état émotionnel. Ce raisonnement, nous l'avons déjà développé dans la partie théorique. Par le lexique employé dans cette quatrième allocution, advenue soixante-deux jours après celle du 13 avril 2020, nous sommes en mesure de parler d'une sorte de rupture avec le registre affectif. Ce constat est d'autant plus palpable si nous nous arrêtons sur le début de ce discours :

Je veux ce soir vous parler des jours qui viennent, de notre organisation face à l'épidémie, tirer les premières leçons de cette crise, et dessiner en quelques lignes notre nouveau chemin. A partir de demain, nous allons pouvoir tourner la page du premier acte, en quelque sorte, de la crise que nous venons de traverser.

Contrairement aux trois premiers discours où l'émotion *dite* était repérée dès les premiers propos du président français, l'extrait ci-dessus ne présente aucun terme qui renvoie à un état affectif. L'entrée en discours paraît pressée comme si le président français E.M voulait exposer une situation rassurante en faisant l'impasse sur l'évolution de la pandémie du coronavirus sur le territoire français.

Ce n'est qu'à la troisième minute qu'E.M se prononce affectueusement sur la situation épidémique :

²⁰⁶ L'allocution a duré dix-neuf minutes et quarante-cinq secondes. Tandis que les trois autres ont tous excédé les vingt-et-une minutes.

E1 : « La lutte contre l'épidémie n'est donc pas terminée mais je suis heureux, avec vous, de cette première victoire contre le virus. Et je veux ce soir penser avec émotion à nos morts, à leurs familles, dont le deuil a été rendu plus cruel encore en raison des contraintes de cette période ».

Cet énoncé a le mérite de contenir deux sous-énoncés renvoyant à des états émotionnels de valence opposée. Le premier « *je suis heureux* » incorpore un adjectif d'émotion *heureux*. Il appartient au premier type d'adjectifs qui sémiotisent des émotions selon le mode du *dire*, à savoir ceux qui « *associent au référent d'une expression désignant une entité humaine la propriété de ressentir une émotion* » (Micheli, 2014 : 57). Cet adjectif est lié, par une relation prédicative assurée par le verbe *être*, à l'entité qui éprouve l'émotion : le *je*. Il s'agit d'une hétéro-attribution²⁰⁷ dans la mesure où l'émotion, en l'occurrence le bonheur, est aussi bien attribuée au président français qu'au *vous* renvoyant à l'auditoire.

Le deuxième sous-énoncé où l'émotion est de valence négative est celui qui débute par la conjonction de coordination « *et* » jusqu'à la fin du passage. Malgré la présence de termes d'émotion (« *morts* », « *deuil* », « *cruel* ») dans cette phrase, aucune construction syntaxique n'est visiblement candidate à la sémiotisation des émotions selon le registre du *dire* tel qu'envisagé par notre modèle d'analyse. A propos de l'adjectif *cruel*, celui-ci est, en effet, difficilement rattachable au lexique des émotions car, selon les exigences théoriques²⁰⁸, la construction d'énoncés tels que : « *ressentir/éprouver de la cruauté* » est inexistante dans l'usage courant de la langue²⁰⁹.

Néanmoins, les deux termes « *deuil* » et « *cruel* » pourraient d'un autre point de vue²¹⁰ et, à la rigueur, être mis en rapport de manière à sémiotiser une émotion selon le mode du *dire*. Cette hypothèse s'appuie sur le fait que « *cruel* » est considéré comme un terme d'émotion par le scénario Emotaix intégré au logiciel Tropes comme l'indique la

²⁰⁷ Ce terme est entendu dans le sens où l'émotion est à la fois auto et allo-attribuée. Aucun parallèle ne doit être effectué avec l'*hétéro-attribution* en psychologie sociale qui renvoie à l'explication de l'individu concernant les actions effectuées par autrui (Delouée, 2018 : 113).

²⁰⁸ Voir le point 3.1.1 dans la partie théorique,

²⁰⁹ Une recherche effectuée via le moteur de recherche Google, dans les trois premières pages des résultats en date du 03/12/2022 ne nous a renvoyé aucune occurrence de : *ressentir/éprouver de la cruauté*.

²¹⁰ C'est-à-dire en faisant fi de la considération du modèle d'analyse de Micheli en matière de reconnaissance de termes appartenant au lexique d'émotion.

capture d'écran ci-dessous. Aussi faut-il rappeler que la conception de ce scénario est élaborée selon des considérations d'ordre psychologique.

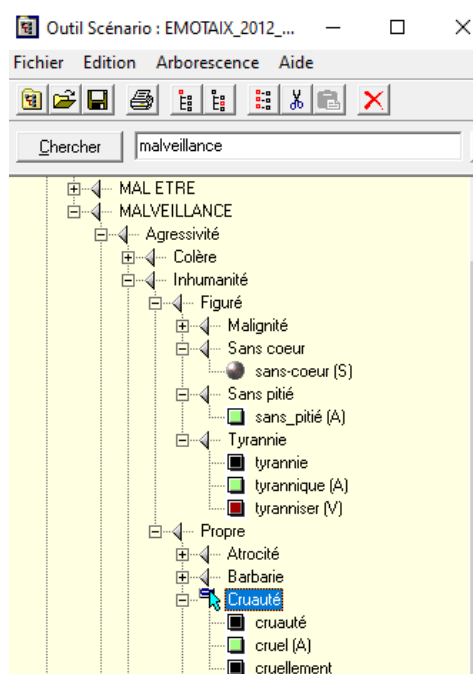


Figure 9 : arborescence montrant l'appartenance des termes « *cruauté* » et « *cruel* » au scénario Emotaix

Selon cette perspective, l'énoncé E2 : « *le deuil a été rendu plus cruel encore en raison des contraintes de cette période* » de l'extrait sus-cité sémiotise *le sentiment de cruauté* en l'attribuant à l'entité humanisable qui est censée l'éprouver : *le deuil des familles*. L'adjectif *cruel*, que nous venons de supposer comme terme d'émotion, entre dans la construction des prototypes incorporant des adjectifs d'émotions. Le verbe *rendre* à la voix passive a pour effet de compatir avec les familles endeuillées certes mais il permet également au locuteur de s'effacer. L'intention serait de mettre en arrière-plan les décisions politiques du Gouvernement à l'origine de cet état d'esprit (le deuil) des familles tout en incombant explicitement par-là la responsabilité de *la cruauté* de ce deuil aux « *contraintes de cette période* ». Tout compte fait, E2 pourrait être compris et résumé de la sorte : « *le deuil des familles est cruel à cause des contraintes de cette période* ».

2.4.2 Les émotions montrées

La présence de phénomènes langagiers qui relèvent du registre du *montrer* est relativement faible si comparaison est faite avec les trois autres discours²¹¹. La crise touchant à sa fin, investir dans le registre dramatique n'allait que compliquer davantage la situation. Néanmoins, le dépouillement du corpus a donné lieu au prélèvement de trois énoncés : deux énoncés clivés et un énoncé elliptique. Aussi, ce sont seulement deux mouvements périodiques qui ont pu être relevés.

2.4.2.1 Reconstruire l'économie : une primauté

En déconfinement depuis le 11 mai 2020, les Français de « *la zone verte* » sont appelés par leur président à rebâtir cette France qui a été fortement bousculée par cette crise sans précédent. Considérons l'énoncé suivant :

Le moment que nous traversons et qui vient après de nombreuses crises depuis quinze ans, nous impose d'ouvrir une nouvelle étape afin de retrouver pleinement la maîtrise de nos vies, de notre destin, en France et en Europe. Ce sera la priorité des deux années à venir que je veux utiles pour la Nation. C'est aussi le cap de la décennie que nous avons devant nous. Retrouver notre indépendance pour vivre heureux et vivre mieux.

En effet, contraint de gérer en urgence durant ces trois mois²¹², le président français décide donc de parler d'une « *nouvelle étape* ». L'objectif est de relancer la machine économique qui s'est vue fortement affectée. Cette ambition du président français est explicite dans l'énoncé suivant E3 : « *C'est aussi le cap de la décennie que nous avons devant nous* »²¹³. La construction syntaxique de E3 est celle d'un énoncé clivé. En effet, la locution identifiante *c'est* et le pronom relatif *qui* encadre le syntagme nominal « *le cap de la décennie* ». Sur le plan informationnel, la mise en tête de ce syntagme constitue une

²¹¹ Notons toutefois que l'écart est bien notable sur le plan pratique de notre travail car, contrairement aux discours précédents dans lesquels des énoncés qui sémiotisent des émotions ont volontairement été omis – par commodité –, celui-ci est en réalité nettement bien plus pauvre en émotion.

²¹² Mars, avril et mai 2020.

²¹³ C'est cet énoncé que nous considérons comme clivé et non pas le précédent, à savoir « *ce sera la priorité des deux années à venir que je veux utiles pour la Nation* ». Construit de la sorte, l'énoncé exclut se trouve difficilement apparenté à un énoncé clivé pour la raison que l'adjectif « *utiles* » dans la proposition relative ne qualifie pas l'ensemble du syntagme nominal « *ce sera la priorité des deux années à venir* » mais seulement le segment « *des deux années à venir* ».

opération de focalisation qui met en relief une information que le locuteur estime, voire trouve urgent d'énoncer en premier dans son discours.

Ce que nous supposons être en relation avec la monstration des émotions dans cet énoncé réside dans cet appel du président qui convoque l'ensemble des citoyens français à prendre part à la refondation économique du pays. E.M lance un défi à son peuple à travers un appel convoquant particulièrement par-là la composante patriotique de l'auditoire. Il faut dire que cette priorité accordée au volet économique a toujours été l'un des soucis majeurs du président français comme nous l'avons vu lors de l'analyse du discours du 12 mars 2020²¹⁴. Cependant, après deux mois de confinement à degré varié en France, les circonstances semblaient propices à « *la reprise* » économique vu la régression notable du nombre de contaminés qui a fait qu'un déconfinement quasi-total du territoire français fut décidé.

2.4.2.2 Une charge de plus pour les jeunes

Certes les retombées du confinement se sont senties immédiatement sur l'ensemble des tranches de la société mais ce sont particulièrement les plus jeunes, à bien des égards, qui en ont subi les plus lourdes répercussions. Selon une recherche liée à l'état des jeunes pendant la crise sanitaire, les chiffres de 2021 montrent que 45 % des enquêtés déclarent un état d'esprit négatif. Leur principal sentiment est celui « *d'être découragé ou d'éprouver de l'incertitude à l'égard de l'avenir [.* Sentiment qui] *s'amplifie et passe de 13% à 26% »*²¹⁵.

Partant de ce fait, le président français tient à rappeler que la reconstruction économique doit impérativement s'accompagner d'une relance sociale et solidaire en mesure de profiter entre autres à cette jeunesse qui constitue 17.3 % de la population française²¹⁶.

Une relance sociale et solidaire enfin, par un investissement massif pour l'instruction, la formation, et les emplois de notre jeunesse. Nous le lui devons : nous lui avons tant demandé durant la période. Elle va encore avoir un été et une rentrée si difficile et c'est elle qui porte la dette écologique et budgétaire.

²¹⁴ Voir le point 2.1.2.2 dans la deuxième partie de ce travail.

²¹⁵ <https://www.vie-publique.fr/en-bref/284958-le-moral-des-jeunes-fortement-affecte-par-la-crise-sanitaire>

²¹⁶ <https://fse.gouv.fr/en-immersion/jeunes/linjep-publie-les-chiffres-cles-de-la-jeunesse>

Par-dessus les effets psychologiques de cette crise, ce passage laisse entendre que ce sont les jeunes qui devront vraisemblablement *payer les pots cassés* en raison de l'endettement dû aux sommes colossales, « *près de 500 milliards d'euros* » selon les propos du président²¹⁷, qui ont été engagées pour que le pays tienne le coup durant la crise sanitaire. De ce fait, la jeunesse doit être prise en considération parce que E5 : « *c'est elle qui porte la dette écologique et budgétaire* » pour reprendre les propos du chef d'Etat français. Le pronom personnel *elle* dans l'énoncé E5 renvoie sans ambiguïté à la jeunesse. Comme pour le point précédent, nous faisons affaire à un énoncé clivé. Dans E5, le rôle de la jeunesse est mis en relief par l'encadrement du substitut grammatical *elle* entre la particule identifiante *c'est* et le pronom relatif *qui*.

En considérant le passage dans son ensemble, il est à remarquer que le terme *jeunesse* et ses substituts (« *lui* », « *elle* ») reviennent cinq fois, au moins une fois dans chacune des trois phrases de l'extrait. Ainsi, l'énoncé E5 semble représenter l'aboutissement de la réflexion du président, dans ce passage, au sujet du rôle catalyseur de la jeunesse dans ce que nomme le président la « *nouvelle étape* ». L'implication de cette tranche de la société ne pourrait passer sans déclencher des émotions aussi bien variées qu'opposées. Nous essayerons de les exploiter lorsqu'il s'agira d'étudier l'étagage émotionnel dans ce quatrième discours. Illustrons tout de même pour l'instant en évoquant le choc que pourrait susciter la déclaration du président vis-à-vis de cette jeunesse que lui-même estime avoir « *tant demandé durant la période* ».

2.4.2.3 Etendre les réformes au Projet européen

Cet attachement explicite au projet européen marque fondamentalement la politique du président français E.M. Depuis son arrivée à l'Elysée en 2017, il « *s'est posé en architecte de la construction européenne* » (Bertoncini & Chopin, 2020 : 113). Durant cette crise, E.M rebondit constamment sur cet idéal européen. Seul le deuxième discours,

²¹⁷ Si dans le présent discours, les propos d'E.M laissent paraître que ce montant en intégralité est destinée uniquement à l'économie française, un article de La Tribune mis en ligne le 18 mai 2020, c'est-à-dire à presque un mois du présent discours affirme que l'usage de ladite somme est proposée « *afin d'aider l'Union européenne à surmonter la crise historique engendrée par la pandémie de coronavirus* ». Ce sont là deux faits qui ne coïncident aucunement.

<https://www.latribune.fr/economie/union-europeenne/macron-et-merkel-proposent-un-plan-de-relance-europeen-de-500-milliards-d-euros-848105.html>

celui du 16 mars 2020, ne fut pas porté expressément sur le thème de l'Europe, comme en témoigne le tableau des univers de références²¹⁸.

Dans cet ordre d'idées, le président français conçoit la relance économique de la France non sans perdre de vue ce qui doit être entrepris en parallèle avec les pays de l'Europe, comme il le fait savoir ci-dessous :

Ce plan de reconstruction se fera avec l'Europe [...]. C'est le résultat d'un travail acharné, initié par la France, et que nous menons depuis trois ans. Ce peut être là, une étape inédite de notre aventure européenne et la consolidation d'une Europe indépendante qui se donne les moyens d'affirmer son identité, sa culture, sa singularité face à la Chine, aux Etats-Unis et dans le désordre mondial que nous connaissons. Une Europe plus forte, plus solidaire, plus souveraine. C'est le combat que je mènerai en votre nom dès le conseil européen de juillet et dans les deux années à venir.

Conscient des enjeux géopolitiques auxquels est confronté le continent européen, E.M considère cette crise sanitaire comme une opportunité pour l'U.E de raffermir les alliances à l'instar de ce qui a été entrepris entre la France et l'Allemagne. D'ailleurs, il résume son ambition de la sorte E6 : « *Une Europe plus forte, plus solidaire, plus souveraine* ». La réduction syntaxique de cet énoncé le rend apte à sémiotiser une émotion selon le registre du *montrer*. Mais s'agit-il d'un énoncé averbal - puisque dépourvu de verbe - ou bien d'un énoncé elliptique ?

Pour pouvoir répondre à cette question, nous devons explorer le cotexte verbal de l'énoncé en question. Examinons d'abord les adjectifs qui qualifient *l'Europe* dans E6 (« *forte* », « *solidaire* » et « *souveraine* »). Il y a lieu de constater que ces derniers font suite à l'adjectif *indépendante* lui-même qualifiant *l'Europe* dans le segment « *la consolidation d'une Europe indépendante* ». Aucune autre glose n'est plausible à notre sens. De ce fait, E6 peut, d'une manière intelligible, tout à fait être la forme réduite de l'énoncé E6' suivant : « *Ce peut être là, une étape inédite de notre aventure européenne et la consolidation d'une Europe plus forte, plus solidaire, plus souveraine* ». Cette démonstration nous permet de soutenir que l'énoncé E6 est une forme elliptique d'un prototype (sa forme réduite) qu'est l'énoncé E6'.

²¹⁸ Voir tableau (4) page 135

Par le biais de E6, E.M tente d'agir sur son auditoire en construisant son argumentation autour d'aspirations qu'il partage aussi bien avec ses partisans qu'avec ses opposants, bien qu'ils soient réticents à cet engagement excessif envers l'Europe²¹⁹. Mieux encore, il expose cette ambition de consolider davantage l'Union Européenne comme impérative, et cela en donnant l'image d'une Europe *assiégée* par des puissances mondiales telles que la Chine et les Etats-Unis. Il y a lieu ici de la mise en œuvre d'une stratégie de captation par la dramatisation.

Et ce n'est pas tout car E.M enchaine avec l'énoncé clivé E7 : « *C'est le combat que je mènerai en votre nom dès le conseil européen de juillet et dans les deux années à venir* ». Dans cet énoncé, E.M pousse sa volonté d'embarquer son auditoire avec lui dans son projet européen au paroxysme. Il emploie un terme qui appartient au registre de la guerre : *le combat*²²⁰. Celui-ci, syntaxiquement mis en relief, focalise l'attention de l'auditoire sur ce qui est le plus essentiel à exprimer. Ainsi, tel un chef d'armée dont les combattants sont, dans ce contexte, les citoyens français, E.M envisage de conquérir l'Europe afin de mener à bonne fin son objectif.

En fin de compte, et à notre point de vue, nous interprétons la construction des deux énoncés E6 et E7 comme des indices de monstration d'une émotion qui s'apparente à l'espoir. Pour dire les choses autrement, nous estimons que le président français est animé au plus haut point par l'espoir de concrétiser son projet européen et ce, en passant en premier lieu par la case nationale estimant, dès le début du passage, que « *ce plan de reconstruction se fera avec l'Europe* ».

2.4.2.4 Un soutien aux forces de l'ordre

En marge de la crise sanitaire, s'il y a un sujet qui a suscité de nombreuses réactions non seulement dans les médias mais encore sur le terrain, à travers des manifestations massives, c'est bel et bien le racisme et les violences policières qui s'y rapportent. Pour résumer les circonstances, il faut savoir que des manifestations ont eu lieu en France le 13 juin 2020 pour dénoncer les violences policières suite à l'appel de la famille d'Adama

²¹⁹ Un mouvement a été créé en ce sens.

<https://generationfrexit.fr/>

²²⁰ Selon une étude consacrée aux discours d'E.M, il a été rendu compte que parmi les présidents qui influent le choix lexical du président français figure le Général De Gaulle (Mayaffre, Bouzereau, Guaresí, Precioso, & Vanni, 2020) .

Traoré qui est un jeune noir mort en juillet 2016 après une arrestation de forces de l'ordre. Cette exhortation à sortir pour manifester son désarroi, face aux « *contrôles d'identité abusifs et discriminatoires* »²²¹ selon l'expression même d'une ONG, est concomitante avec le mouvement Black Lives Matter que connaît à ce moment-là les Etats-Unis après le meurtre commis par des policiers blancs envers George Floyd, un américain de peau noire également.

En réponse à cette manifestation qui taxe ouvertement les policiers de violence et de discrimination, ces derniers sont sortis également avant l'allocution du président français pour manifester leur colère envers cette accusation qu'ils rejettent catégoriquement. Assurément, toutes les parties concernées et observateurs (politiciens, journalistes et membres de certaines ONG militantes des droits de l'Homme) ont été aux aguets du discours du président. Le chef d'Etat français, tenaillé entre une Droite qui appuie explicitement les forces de l'ordre et une Gauche qui s'inquiète de ces bavures policières, fut conscient qu'il s'agissait d'un terrain miné. Comment allait-il réagir ? Qu'allait-il entreprendre ? Allait-il réconcilier les antagonistes ? Ci-dessous un extrait du discours du président dans lequel il souligne que :

Sans ordre républicain, il n'y a ni sécurité, ni liberté. Cet ordre, ce sont les policiers et les gendarmes sur notre sol qui l'assurent. Ils sont exposés à des risques quotidiens en notre nom, c'est pourquoi ils méritent le soutien de la puissance publique et la reconnaissance de la Nation.

D'abord, E.M appelle les citoyens à s'unir autour de la République. Ensuite, il fait savoir que la France est une « *Nation où chacun, quelles que soient ses origines, sa religion, doit trouver sa place* », ce qui consiste un aveu d'occurrence d'actes racistes et discriminatoires en France, confirmé d'ailleurs par l'appel du président à « *lutter contre le fait que le nom, l'adresse, la couleur de peau réduisent encore trop souvent encore l'égalité des chances* ». Enfin, et en guise de soutien aux forces de l'ordre, E.M précise que l'avenir du pays doit être bâti en respectant l'ordre républicain.

²²¹ <https://www.nouvelobs.com/societe/20200614.OBS30047/violences-policieres-human-rights-watch-appelle-macron-a-annoncer-des-reformes-concretes.html>

Ce soutien aux forces de sécurité qui sont censées veiller au respect de cet ordre républicain, nous le repérons dans la phrase suivante : « *Cet ordre, ce sont les policiers et les gendarmes sur notre sol qui l'assurent* ». Il s'agit d'une phrase très particulière dans la mesure où elle contient deux énoncés susceptibles de *montrer* une émotion. Le premier énoncé E8 est une dislocation à gauche et englobe l'ensemble de la phrase. Tandis que le deuxième est un clivage représenté par E9 : « *ce sont les policiers et les gendarmes sur notre sol qui l'assurent* ».

Commençons d'abord par la dislocation à gauche²²². Dans cet énoncé, le syntagme nominal « *cet ordre* » occupe l'en-tête de la phrase, c'est-à-dire à gauche de l'énoncé E8. Il est repris par le pronom complément *le* élide en raison de sa position devant le verbe *assurer* qui commence par une voyelle. Ce détachement a pour fonction de mettre l'accent sur le rhème car cette dérogation au modèle de la phrase canonique permet d'exposer les idées « *d'après l'importance subjective que le sujet parlant leur donne ou qu'il veut suggérer à son interlocuteur* » (Vendryes, 1979 : 166). Par ailleurs, cette insistance est étroitement liée discursivement au rhème de l'énoncé clivé E9, en l'occurrence *les policiers et les gendarmes*. Nous assistons dès lors à une double topicalisation dans la mesure où les deux énoncés servent la même intention de l'énonciateur : *l'ordre doit être assuré* et *les policiers assurent l'ordre*.

Cette combinaison énonciative effectuée par l'enchâssement de l'énoncé E9 dans l'énoncé E8 permet d'une part, de prévenir les manifestants que, pour le président français, c'est le rétablissement de l'ordre qui prime. D'autre part et toujours à destination des manifestants, E.M leur fait savoir qu'ils doivent se plier à l'ordre dont les policiers et les gendarmes assurent²²³. Le recours à l'argument d'autorité est saillant dans l'intégralité du passage conférant de ce fait de la légitimité aux décisions du président. Dans ce climat fort tendu, cette posture en faveur des forces de l'ordre - que nous supposons - pourrait être interprétée par la crainte du président français E.M d'un éventuel dérapage des acteurs

²²² Rappelons que contrairement à Micheli (2014 : 94) qui perçoit la monstration des émotions principalement dans les énoncés disloqués à droite, nous l'avons étendue également aux énoncés disloqués à gauche (voir [page 71](#)).

²²³ Et non « *pas qui sont tenus de l'assurer* ». Ce qui conforte le choix de l'intitulé de cette partie « Un soutien aux forces de l'ordre ». Nous y reviendrons avec plus de détails ultérieurement dans la partie relative à l'étagage émotionnel dans ce discours du 14 juin 2020.

mêlés à cette situation (les manifestants et les forces de l'ordre) comme il en a été aux Etats-Unis qui ont connu des vagues de violentes contestations²²⁴.

2.4.2.5 L'espoir en *mouvement*

Le discours du 14 juin 2020, rappelons-le, se distingue des autres discours par sa faible consistance en matérialité langagière qui exprime des états émotionnels²²⁵. Les phénomènes transphrastiques et textuels n'échappent pas à ce constat. Même les deux mouvements périodiques qui feront l'objet d'analyse dans cette partie ne sémiotisent qu'un seul type d'émotions : l'espoir.

Mouvement 1 :

*[10] A partir de demain*²²⁶,

[10a] nous allons pouvoir tourner la page du premier acte, en quelques sortes, de la crise que nous venons de traverser,

[10b] tout le territoire - à l'exception de Mayotte et de la Guyane où le virus circule encore activement - tout le territoire donc passera dans ce qu'il est désormais convenu d'appeler la « zone verte », ce qui permettra notamment une reprise plus forte du travail, et la réouverture des cafés et restaurants en Île-de-France.

[10c] il sera à nouveau possible de se déplacer entre les pays européens. Et à partir du 1er juillet, nous pourrons nous rendre dans les Etats hors d'Europe où l'épidémie sera maîtrisée.

[10d] en hexagone comme en Outre-mer, les crèches, les écoles, les collèges se prépareront à accueillir à partir du 22 juin tous les élèves, de manière obligatoire et selon les règles de présence normale.

Cette première période est formée de quatre branches ([10a] - [10d]). Chacune constitue une proposition dont les verbes sont conjugués au futur proche et au passé récent

²²⁴ <https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMEve/1748>

²²⁵ Voir [figure 8](#).

²²⁶ À titre informatif, nous tenons à préciser que, dans le corpus d'analyse, seul [10a] est précédé du noyau syntaxique « *à partir de demain* ». Les autres branchements sont, pour leur part, tous précédés par « *dès demain* ». Sur le plan analytique, cela n'a aucune incidence car les deux locutions comportent l'idée du futur qui guide notre réflexion dans l'analyse de ce premier mouvement périodique.

[10a] et au futur simple de l'indicatif pour les trois autres. Le syntagme prépositionnel « *à partir de demain* » même hors contexte traduit l'idée d'un changement qui ne tardera pas à se produire. Son antéposition dans chaque branche prédispose, d'une certaine manière, l'interlocuteur à recevoir de bonnes informations sur son devenir. Au demeurant, par sa répétition quatre fois, nous aurions tendance à penser qu'il s'agit d'une volonté du président français d'insister sur le l'aspect optimiste de chacune de ses décisions dont les Français vont se réjouissent comme il s'en enorgueillit en résumant ainsi : « *En somme, nous allons retrouver pleinement la France* ».

En approchant de près ce mouvement, nous pouvons constater qu'il emprunte une progression ascendante quant aux actes qui sont mis en discours. En effet, E.M indique que les Français seront au rendez-vous avec une nouvelle étape de la crise sanitaire. D'abord, il annonce un déconfinement total encore plus étendu que celui décrété le 11 mai. Cette décision permettra aux citoyens de sortir massivement de chez eux sans contraintes ni contrôles. Mieux encore, il leur sera également possible de passer outre les frontières de l'Hexagone pour se rendre, en premier temps, partout en Europe. Cette possibilité sera étendue aux pays « hors d'Europe » à condition que, dans les deux cas, la situation épidémique du pays de destination soit maîtrisée. Enfin, il se tourne vers les enfants en les rassurant qu'ils seront en mesure de retourner à l'école « *de manière obligatoire et selon les règles de présence normale* ».

S'agissant de la dimension émotionnelle dans ce mouvement, celle-ci nous paraît très explicite, non seulement par le sémantisme des constructions linguistique mais aussi par leur mise en scène discursive. Prenons l'exemple de la branche [10a], E.M donne un aperçu de ce nouvel épisode de la crise en tenant soigneusement à reléguer cette dernière derrière lui et son auditoire. Il n'est que de constater l'emploi du passé récent dans la proposition subordonnée relative : « *que nous venons de traverser* ». Ajoutons à cela également l'usage du futur proche « *nous allons pouvoir ...* » marquant ainsi l'occurrence immédiate de cette nouvelle phase dans l'esprit de son auditoire en projetant le citoyen dans un « *demain* » auquel ce dernier aspirait tant.

Quant aux unités linguistiques qui participent significativement à la monstration de l'espoir dans ce discours, nous pouvons relever des syntagmes comme (« *tourner la page* », « *zone verte* », « *la réouverture des cafés et restaurants* », « *se déplacer* », « *les collèges se prépareront à accueillir* »). Ces derniers connotent indubitablement des états susceptibles de faire émerger des émotions de valence positive car ils détaillent ce qu'E.M

nomme le « *nouveau chemin* », qui incarne les attentes de l'ensemble de la société, voire de la classe politique. Il est intéressant de souligner qu'E.M s'exprime par le biais du *nous* de sorte à présenter la joie comme étant partagée avec son auditoire.

Mouvement 2 :

[11] *Il nous faut*

[11a] *d'abord tout faire pour éviter au maximum les licenciements. [...]*

[11b] *créer de nouveaux emplois en investissant dans notre indépendance technologique, numérique, industrielle et agricole. [...]*

[11c] *créer les emplois de demain par la reconstruction écologique qui réconcilie production et climat : avec un plan de modernisation du pays autour de la rénovation thermique de nos bâtiments, des transports moins polluants, du soutien aux industries vertes.*

Paraissant peu réduit par rapport au premier mouvement, ce deuxième est composé de trois branches ([11a] - [11c]). Le noyau syntaxique [11] est sous forme d'une tournure impersonnelle. Les verbes à l'infinitif qui lancent chaque branche (« *faire* », « *créer* ») sont des verbes d'action ; dans ce contexte celle de la « *reconstruction économique* ». Dans ce mouvement, E.M caresse le projet d'un plan d'action qu'il conçoit à long et à court terme. La persévération des postes d'emploi existants [10a] au même titre que la création de nouveaux [10b] s'inscrivent dans un processus préliminaire à accomplir à court terme. En revanche, en [10c], il projette de la même façon la création d'emplois « *de demain* », c'est-à-dire à long terme.

A travers l'énumération des tâches que nous venons de décrire, le président français dessine les grands axes de sa stratégie de relance économique post-Covid. A l'instar du premier mouvement, de nombreuses unités linguistiques viennent approuver cette hypothèse relative à l'existence de dimension émotionnelle que nous défendons tout au long de ce travail. À titre illustratif, les verbes cités ci-haut tout comme les syntagmes (« *éviter les licenciements* », « *nouveaux emplois* », « *notre indépendance ...* », « *les emplois de demain* », « *modernisation* » etc.) injectés dans chaque branche qui est précédée par le verbe modal *falloir* traduit un projet pris à bras-le-corps par le Gouvernement français.

Pour cette raison, ils constituent tous à nos yeux autant de candidats potentiellement aptes à déclencher des émotions de valence positive chez l'auditoire. Dans les faits, E.M chercherait manifestement à exposer l'image d'un président soucieux de l'évolution du cours des choses. Une aspiration qui est susceptible de lui octroyer de la crédibilité²²⁷ auprès de son auditoire.

2.4.3 L'étayage émotionnel dans le discours du 14 juin 2020

Il arrive qu'un discours offre à l'analyste certains indices dont l'interprétation peut être corrélée au déclenchement d'une émotion et ce, selon des normes socioculturelles préétablies entre les partenaires de la situation de communication. Dans ce cas de figure, nous parlons d'étayage émotionnel. Comme nous l'avons vu, ce mode de sémiotisation de l'émotion est observé discursivement grâce à la vérification de sept critères d'évaluation. Dans notre cas, nous n'allons certainement pas traquer ces sept critères en fouillant dans la matérialité langagière du discours car cela n'aura aucun intérêt. Ce qui compte dans ce travail est de prouver l'existence de la dimension émotionnelle et cela en dépit du fait qu'elle soit vérifiée par un nombre précis ou non de critères.

L'analyse de cette quatrième allocution sera scindée en trois parties conformément aux trois axes autour desquels E.M construit son discours. Citons-les brièvement en laissant le soin au président français de nous renseigner sur son plan d'attaque post-Covid :

- Premier axe : « *notre première priorité est donc d'abord de reconstruire une économie forte, écologique, souveraine et solidaire* ».
- Deuxième axe : « *L'indépendance de la France pour vivre mieux exige aussi notre unité autour de la République* ».
- Troisième axe : « *Enfin, il me reviendra avec vous de bâtir de nouveaux équilibres dans les pouvoirs et les responsabilités* ».

De façon similaire à l'effet de première impression abordé antérieurement²²⁸, celui de dernière impression²²⁹ est également mis en œuvre dans le présent discours. Puisqu'il

²²⁷ En politique, la crédibilité « *repose sur un pouvoir de faire, et se montrer crédible, c'est montrer ou apporter la preuve que l'on a ce pouvoir.* » (Charaudeau, 2005 : 92)

²²⁸ Voir page 129.

²²⁹ <https://www.finance-investissement.com/nouvelles/developpement-des-affaires/six-bonnes-pratiques-pour-une-inoubliable-derniere-impression/>

s'agit de la dernière allocution qui clôt l'état d'urgence sanitaire promulgué le 23 mars 2020, le président français E.M dessine les contours de sa stratégie en s'appuyant sur les trois axes cités ci-dessus. Notre travail consiste à dégager la dimension émotionnelle que nous supposons sillonner les propos relatifs à chaque axe.

2.4.3.1 « *Nous* » tous pour la reprise de l'économie

Dans tous les discours que nous venons d'analyser, il a toujours été question d'un développement, ne fut-ce que minime, du volet économique. Le président français est conscient de l'importance capitale que revêt sa capacité à gérer la situation économique du pays, durant son parcours présidentiel, dans sa cote de popularité²³⁰ et ipso facto l'impact qu'elle aura sur sa prochaine élection. A la lumière de cette évidence, plusieurs lectures du présent discours nous ont permis de relever le constat suivant : ce qui distingue cette allocution est la posture pédagogique de l'économiste expérimenté qu'adopta le président français²³¹ et ce, à dessein d'asseoir sa légitimité et de prouver sa crédibilité²³².

Intéressons-nous de prime abord, à ce *nous* dont le président français emploie à tour de bras dans le présent discours. Avec un taux s'élevant à 43.3% correspondant à 74 occurrences de la présence pronominale, cette allocution marque significativement l'usage de ce pronom personnel par rapport à son usage dans les autres discours notamment si une comparaison est faite avec l'usage du pronom personnel *je* avec lequel il interfère sémantiquement dans chaque discours également²³³.

L'enjeu de l'utilisation de ce déictique dans ce discours illustre comment notre locuteur opère son positionnement énonciatif. Nous pouvons énumérer les deux emplois récurrents suivants :

- Le nous inclusif : *je + vous*, dans des extraits tels que : « *nous allons pouvoir tourner la page du premier acte* » et « *Nous pouvons être fiers de ce qui a été fait* ».

²³⁰ Selon les sondages effectués les jours suivants ce discours, E.M observe une hausse de popularité atteignant 39%, retrouvant ainsi son niveau d'avant la crise épidémique.

https://www.lepoint.fr/politique/popularite-macron-en-hausse-philippe-poursuit-son-ascension-23-06-2020-2381247_20.php

²³¹ Signalons qu'E.M fut ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique pendant deux années successives (2014-2016).

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron>

²³² Nous renvoyons à la page 96 pour plus de précisions.

²³³ Cette comparaison sera effectuée dans la conclusion générale de cette étude.

De ces deux énoncés, nous pouvons saisir le critère d'attribution agentive²³⁴. En effet, ces passages schématisent une situation propre à sémiotiser l'espoir chez l'auditoire. L'émotion dont il est question est inférée depuis l'exposition d'une étape difficile qui a été surmontée grâce aux efforts du Gouvernement conjugués à ceux des citoyens français.

- Le nous exclusif²³⁵ : *je + (il) – vous*, dans des passages comme : « *Si nous pouvons rouvrir le pays* », « *Le 16 mars, nous avons fait le choix humaniste de placer la santé au-dessus de l'économie* ». Il va de soi que les deux actions mis en discours dans ces deux énoncés ne peuvent inclure directement l'auditoire auquel s'adresse le président. Il s'agit incontestablement de décisions qui ont émané des plus grandes instances du pays : le président (*je*) + le Gouvernement (*il*) – sans l'implication directe de l'auditoire (*vous*). Si pour le deuxième énoncé, ce à quoi réfère le *nous* est implicite, il n'en va pas de même pour le deuxième car E.M précise que « *à chaque étape de l'épidémie chacun a pris sa part. Le Premier ministre et le Gouvernement ont travaillé d'arrache-pied, le Parlement s'est réuni, l'Etat a tenu, les élus de terrain se sont engagés* » où sont clairement déterminées les différentes parties du *nous*. Toutefois, même en excluant l'auditoire, ce dernier est susceptible d'éprouver une émotion semblable au point précédent pour la raison que l'Etat incarne le rôle déclencheur de cette émotion positive en entreprenant les actions de réouverture du territoire et celle d'opter en faveur du choix humaniste dont l'auditoire tire satisfaction.

Nous poursuivrons notre analyse par l'observation de l'étayage de l'espoir qui peut aussi être inféré depuis la schématisation de l'énoncé vu précédemment²³⁶ :

Une relance sociale et solidaire enfin, par un investissement massif pour l'instruction, la formation, et les emplois de notre jeunesse. Nous le lui devons : nous lui avons tant demandé durant la période. Elle va encore avoir un été et une rentrée si difficile et c'est elle qui porte la dette écologique et budgétaire.

²³⁴ Pour plus d'informations voir le point 3.3.3) de la première partie.

²³⁵ Ce *nous* est observé dans l'énoncé lorsqu'il y a lieu d'exclure l'auditoire (Ain-Sebaâ, 2013 : 169).

²³⁶ Voir 2.4.2.2

Pour rappel, nous avons – dans le point cité ci-dessous en référence – mentionné le choc comme émotion pouvant être déclenchée par la monstration que confère la construction syntaxique de l'énoncé clivé « *c'est elle qui porte la dette écologique et budgétaire* ». Ce sur quoi nous avons volontairement fait l'impasse est l'étayage de l'espoir susceptible d'être ressenti par le public juvénile en recevant ce discours. La schématisation discursive que nous percevons est bâtie sur la personne même du président français. En effet, « *à 39 ans seulement, Emmanuel Macron vient d'être élu le plus jeune chef d'Etat depuis la création de la République française* »²³⁷.

Le raisonnement qui guide notre perception de l'étayage de l'espoir dans l'énoncé précédent repose sur le parallèle qui pourrait être effectué entre le succès d'E.M symbolisé par son élection à la tête du pouvoir en France en tant que jeune président et son discours à cette catégorie sociale qu'est la jeunesse. Sous ce rapport, E.M semblerait confier, par le biais de ce scénario prospectif, la responsabilité de redresser la France, même en pleine crise²³⁸, à ses jeunes qui, à l'image de leur jeune président et selon ses propos, sont capables de franchir le cap du naufrage dans lequel se débat leur pays.

Avant de passer au point suivant, il nous paraît opportun de signaler que l'émotion positive est également étayée dans des segments non moins explicites que ceux qui viennent d'être analysés. Nous faisons allusion à l'énoncé suivant : « *Le moment que nous traversons et qui vient après de nombreuses crises depuis quinze ans, nous impose d'ouvrir une nouvelle étape* ». Arrivé à la tête de la France depuis trois ans (élu en 2017), E.M parle pourtant de crises qui durent depuis quinze ans. Que serait l'effet recherché par cette locution prépositionnelle ? N'aurait-il pas été plus séant de se limiter aux trois mois passés, depuis la propagation du virus ?

Il nous semble que ce choix linguistique serait dicté par une stratégie discursive similaire à une technique de manipulation connue sous le nom de *noyer le poisson*. En d'autres termes, E.M tenterait de plonger les retombées de la crise sanitaire parmi les crises qui se sont succédé depuis quinze ans, c'est-à-dire bien avant qu'il ne fut élu président de la République française. L'objectif serait dès lors de détourner les regards de son mandat présidentiel en soustrayant sa gouvernance de la crise sanitaire aux critiques de ses

²³⁷ https://www.bfmtv.com/politique/elections/presidentielle/emmanuel-macron-plus-jeune-president-depuis-louis-napoleon-bonaparte_AN-201705070036.html

²³⁸ Comme nous l'expliquons dans le paragraphe qui suit.

détracteurs de sorte à diluer ses responsabilités en cette période de crise. Nous retrouvons cette manœuvre étudiée en psychologie sociale sous l'angle de la *polarisation*, précisément sous le principe de *responsabilité invoquée* (Fischer, 2020 : 98). E.M aurait, de ce fait, l'ambition d'éveiller l'espoir chez son auditoire en signalant aux citoyens qu'avec lui les crises vont prendre fin car il « *compte ouvrir une nouvelle étape* ».

2.4.3.2 S'unifier autour du maintien de l'ordre républicain

« *Nous unir autour du patriotisme républicain est une nécessité* » : cet énoncé introduit, en amont et de manière synthétique, l'une des aspirations d'E.M durant cette étape post-Covid sans laquelle le premier axe (la reconstruction économique) ne pourrait se concrétiser d'où l'importance de son évocation. En effet, les propos d'E.M portent irréfutablement sur les discriminations racistes qui, disons-le, ont toujours marqué l'actualité non pas seulement en France mais partout en Occident. Ce phénomène devient un fait inquiétant lorsqu'il s'associe à des violences perpétrées par les forces de l'ordre et partant, donnant lieu à des manifestations massives qui débouchent également sur des actes de violence bilatéraux.

En ces circonstances, E.M a dû intervenir pour rappeler à l'ordre les antagonistes craignant une exaspération des sensibilités communautaires. Mais son intervention nous a paru nettement en faveur des forces de l'ordre comme nous en avons esquissé quelques indices²³⁹. D'ailleurs, c'est exactement ce qu'a compris le secrétaire général adjoint du syndicat Alliance Nationale Police, Olivier Hourcau²⁴⁰. Cependant, nous comptons dans cette partie exposer d'autres éléments discursifs de sorte à développer notre positionnement²⁴¹.

D'abord, E.M cite le racisme d'une manière générale sans citer les racisés (les personnes de descendance africaine notamment) alors qu'en même temps il cite les forces de police selon leurs fonctions (« *les policiers et les gendarmes* »). Qui plus est, le fait de dénoncer le racisme n'apaise aucunement les esprits car ce à quoi aspiraient les

²³⁹ Voir 2.4.2.4

²⁴⁰ <https://www.europe1.fr/societe/soutien-de-macron-aux-forces-de-lordre-au-dela-des-mots-il-faut-des-actes-3974974>

²⁴¹ Il ne faut cependant pas comprendre qu'il s'agit pour nous de prendre position pour ou contre le président. Loin s'en faut. Lui seul est tenu pour responsable de ses propos. Ce qui nous intéresse est le fait de trouver des indices discursifs susceptibles de rendre compte de la dimension émotionnelle, de valence positive ou négative soit-elle, que nous supposons exister dans le discours de persuasion politique.

manifestants, c'est de dénoncer cette forme violente de racisme commise par les forces de sécurité. D'aucuns pourraient objecter qu'il n'est pas impératif d'explicitier davantage : dénoncer le racisme équivaut à compatir avec les racisés et dénoncer l'agent discriminateur, entendrait-on. Cette allégation aurait bien été probante si E.M ne fit pas suivre ses propos par pointer du doigt les victimes (les racisés) de verser dans le communautarisme et le séparatisme. « *Mais ce combat noble est dévoyé lorsqu'il se transforme en communautarisme, en réécriture haineuse ou fausse du passé. Ce combat est inacceptable lorsqu'il est récupéré par les séparatistes* » prévient solennellement le président français.

A n'en point douter, ce passage est destiné aux manifestants qui ont occupé les rues brandissant des banderoles contre les violences policières. Au mieux, E.M dissuade ceux qui, parmi les manifestants, aspirent à ce que l'Histoire de la République soit revisitée. Au pire, il les avertit de songer à s'en prendre aux figures emblématiques de cette Histoire prévenant que « *la République n'effacera aucune trace ni aucun nom de son Histoire. La République ne déboulonnera pas de statue* » martèle-t-il le président.

Enfin, nous continuerons notre raisonnement par l'analyse du parcours argumentatif du président dans le passage ci-dessous où il est question d'une schématisation qui étaye l'espoir chez les forces de l'ordre - outre le fait que l'énoncé le *montre*. Il s'agit du soutien qui leur est accordé dans ce discours par leur chef d'Etat.

Sans ordre républicain, il n'y a ni sécurité, ni liberté. Cet ordre, ce sont les policiers et les gendarmes sur notre sol qui l'assurent. Ils sont exposés à des risques quotidiens en notre nom, c'est pourquoi ils méritent le soutien de la puissance publique et la reconnaissance de la Nation.

Intéressons-nous à la proposition qui termine l'énoncé : « *ils méritent le soutien de la puissance publique [...]* ». Celle-ci couronne le contenu de l'énoncé disloqué à gauche ; c'est-à-dire les efforts que dispensent les policiers et les gendarmes en vue d'assurer l'ordre républicain comme le leur concède le président français. Si l'on prend en considération le fait que les énoncés disloqués à gauche « *peuvent également être impliquées dans les séquences de clôture* » (De Stefani, 2008 : 715), il apparaît clairement que ce passage résume, on ne peut plus explicitement, la thèse que défend E.M ; celle de

favoriser la sécurité du pays au détriment même d'actes de racisme qui pourraient se produire de temps à autre. De manière générale, ce que nous défendons est que lorsqu'une thèse clôt une argumentation polémique, plausible est le fait qu'elle représenterait la thèse adoptée par l'énonciateur.

Un autre point de vue et non des moins probables pourrait aussi être compris de la schématisation discursive du président français E.M relative à ce sujet. En effet, un lecteur tiers serait amené, à travers une lecture peu approfondie, à trouver que le président ne se penche en faveur d'aucun *camp*. Cette lecture est tout à fait envisageable notamment si est mise en perspective l'aptitude macronienne de dire à chaque personne ce qu'elle veut entendre²⁴². Cette stratégie est observée et décrite par Bruno Cautrès, chercheur au CNRS pour qui E.M

*Tacticien de la politique au meilleur sens du terme, le chef de l'Etat est également un bon dialecticien : comme au judo, il se sert de la puissance de l'adversaire pour mieux le renverser. [...]. Il nous dépeint, nous les Français, nos qualités et nos défauts, pour mieux se montrer à l'écoute de nos maux et jouer la proximité et l'empathie, deux qualités dont les Français ne le créditent pas facilement*²⁴³.

2.4.3.3 Décentralisation des sphères des décisions

Il s'agit du troisième et dernier axe du discours du président exposé ce 14 juin 2020. Toujours en quête de rénovation²⁴⁴, E.M se penche sur l'organisation même des centres de décision de l'Institution française estimant que « *l'organisation de l'Etat et de notre action doit profondément changer* ». Cette volonté de délocaliser les pouvoirs avait déjà fait parler d'elle durant la crise des Gilets jaunes pendant laquelle E.M mesurait qu'il était impératif de faire fond sur les élus locaux.

La nécessité de recourir au transfert des pouvoirs, aussi bien administratifs qu'économiques, aux collectivités territoriales, tout en restant sous le contrôle de l'Etat, s'est sentie d'une urgence extrême en cette période de crise sanitaire liée à la propagation de la Covid-19. En effet, une forte pression s'exerça sur l'appareil Gouvernemental en vue de prendre de nombreuses décisions, parmi lesquelles certaines auraient bien pu être

²⁴² Dans la partie relative au choix du corpus, sous l'intitulé : *Pourquoi Emmanuel Macron*, nous avons cité l'avis des spécialistes sur les compétences langagières du président. Voir le point 1.1.2 dans cette deuxième partie.

²⁴³ <https://www.institutmontaigne.org/analyses/emmanuel-macron-du-je-au-nous>

²⁴⁴ Les adjectifs *nouveau* et *nouvelle* reviennent quinze fois dans ce discours.

émises par des instances locales. Eu égard à cet état de faits, le président français estime vouloir :

ouvrir pour notre pays une page nouvelle donnant des libertés et des responsabilités inédites à ceux qui agissent au plus près de nos vies, libertés et responsabilités pour nos hôpitaux, nos universités, nos entrepreneurs, nos maires et beaucoup d'autres acteurs essentiels.

Dans ce passage, E.M implique les élus de la République, les représentants des citoyens français à participer, de concert avec les instances suprêmes du pays, à la construction des décisions. A l'instar des journalistes, dont certains pensent que « *la crise due au Covid-19 a incontestablement fait évoluer M. Macron* »²⁴⁵, nous pensons que la mise en scène discursive de l'exposition de cette initiative est susceptible de faire ressentir des émotions de valence positive à l'auditoire. L'espoir, notamment, se trouve accru par le rapprochement qui est fait par E.M entre la concrétisation de cet engagement et les objectifs escomptés par sa personne et qu'il énonce non sous un ton impérieux : « *Libérons la créativité et l'énergie du terrain* ».

En guise de conclusion, il nous a paru que c'est à l'image d'un discours de candidat aux élections que le président français charpenta cette allocution du 14 juin 2020. En effet, c'est la valence positive qui domine la dimension émotionnelle qui traverse ce discours. Par ailleurs, les trois axes de travail qui constituent les lignes directrices du plan post-covid-19 suivent un enchaînement digne d'un programme de candidat à une élection. L'intention de procéder à des réformes inédites, par le biais de verbes conjugués essentiellement au futur, fut également au rendez-vous surtout par le recours à un champ lexical référant principalement à la nouveauté des décisions du président E.M.

Cependant, pour ce qui est de la sémiotisation des émotions, nous avons pu constater que l'espoir était à la fois *dit*, *montré* et *étayé*. Certes, les extraits ayant pu être relevés s'avéraient bien plus moindre par rapport aux discours précédents, mais il n'en demeure pas moins que le bonheur fut *dit* en E1 et l'espoir implicite car *montré* dans d'autres énoncés. Par ailleurs, l'étayage de l'espoir est assez prégnant comme nous avons pu le relever. Notre constat reste valide même si E.M ne pouvait occulter les failles de cette

²⁴⁵ https://www.lemonde.fr/politique/article/2020/06/25/comment-macron-dessine-sa-future-donne-territoriale_6044152_823448.html

période. Aussi, le fait de se prononcer sur le thème du racisme ne pouvait laisser le président indifférent et passer sans durcir le ton en mettant en œuvre une stratégie de légitimité de sorte à ce que soit respecté l'ordre républicain. Mais en gros, cette dernière allocution opère clairement une rupture affective avec ce que nous avons déjà étudié jusqu'ici.

Au terme de cette étude, nous comptons insérer dans ce qui suit une partie dans laquelle seront synthétisés les principaux résultats. L'objectif est de croiser les conclusions de l'analyse de chaque allocution de manière à esquisser ce qui caractérisait le discours du président français E.M, en sa globalité, durant l'état d'urgence sanitaire. Nous reviendrons brièvement sur la sémiotisation de l'émotion que nous avons constatée lors de l'analyse de chaque mode de sémiotisation.

SYNTHÈSE

À travers l'analyse de nombreux extraits relevés de chaque discours, l'hétérogénéité du discours politique de crise a été exposée au grand jour. Ainsi, l'étude a permis de valider la première hypothèse relative à la construction émotionnelle dans le corpus. En effet, chaque allocution contient des énoncés où l'émotion est à la fois dite, montrée et étayée. Cependant, ce sont les émotions dites et, dans une moindre mesure les émotions montrées, qui ont été statistiquement moins représentées. S'agissant des occurrences de l'émotion dite, notre choix de nous fier au modèle de Micheli (2014) et le recours à l'outil d'analyse (le logiciel Tropes V8.5) ont visiblement rendu compte d'un déploiement lexical du langage émotionnel assez réduit et variant d'un discours à un autre : respectivement 153, 79, 112 et 57 termes d'émotion.

Cette pauvreté lexicale est due à deux facteurs. Le premier est d'ordre technique tandis que le deuxième est lié à un choix stratégique. En effet, l'intégration du scénario Emotax au logiciel Tropes effectue une classification des termes d'émotion qui ne correspond pas à celle adoptée par notre modèle d'analyse. Aussi, la nature du discours et les circonstances de son énonciation imposèrent à E.M d'employer plutôt des verbes factifs²⁴⁶ confirmant par là notre hypothèse de départ²⁴⁷.

En revanche, et par rapport aux émotions dites, les émotions montrées marquent le corpus par leur variété et leur nombre. En effet, hormis le troisième discours, les autres nous ont semblé être des réservoirs de monstration émotionnelle. Nous y retrouvons entre autres aussi bien des énoncés elliptiques que des énoncés clivés. L'habileté rhétorique du président, dans les cas analysés, consistait à focaliser ses propos sur un thème capital²⁴⁸, une vérité dévoilée, pour ne citer que ces deux éléments.

Soulignons aussi qu'une empreinte littéraire a été également observée dans chaque discours à travers les marques transphrastiques et textuelles (les périodes). En ce sens, nous avons montré comment le président français E.M échafaude son argumentation en misant sur une mise en scène périodique des émotions de sorte à séduire le peuple français. N'oublions pas, par ailleurs, le fait de recourir aux stratégies de marketing que nous avons

²⁴⁶ « Ils caractérisent la réalisation, une manière d'agir sur quelqu'un ou quelque chose, et surtout un effet intentionnel » (Dorna, 1995 : 142)

²⁴⁷ Voir page 14.

²⁴⁸ L'économie, voir page 113 ; l'actualité épidémique, voir page 141

décelées dans le corpus : l'effet de bonne impression dans le premier discours et celui de dernière impression dans le premier et le quatrième.

Il en va de même pour l'étayage émotionnel dans le corpus ; notamment dans le deuxième et le troisième discours où l'on constate une forte schématisation discursive propice à faire émerger respectivement dans ces deux discours de la peur et de l'inquiétude. À travers des titres minutieusement choisis, nous avons pu mettre en évidence la sémiotisation de l'émotion en procédant à la vérification des différents critères. À titre illustratif, notre locuteur s'appuie constamment sur les devises de la République (liberté-égalité-fraternité) et divers topoï pour embarquer le citoyen français dans cette lutte contre la pandémie. À cet effet, nous rencontrons E.M faisant appel à la solidarité des citoyens dans un premier temps et à davantage de sacrifice dans un second²⁴⁹ et ce, proportionnellement à l'évolution de l'épidémie. Somme toute, l'ensemble des thématiques abordées dans le discours de notre locuteur furent *injectées* d'une dose d'étayage émotionnel. Se trouvant toujours parmi les trois premières cases des tableaux des univers de références, la politique (économique et sociale) accompagne régulièrement la réflexion du président français.

Quant à la structuration émotionnelle des modes de sémiotisation ; c'est-à-dire leur répartition dans le discours, force est de constater que le président français enclenche principalement tous ces discours, sauf le dernier, par un/des énoncé(s) qui *disent* l'émotion. De l'emploi de syntagmes adjectivaux (*une pensée émue, une réalité pressante*) au recours aux verbes et aux noms d'émotions (*nous ressentons [...] la peur...*), E.M exprime sa compassion de manière explicite de sorte à se construire l'image du fils du peuple. Par contre, il y a lieu de constater que les énoncés montrant et étayant de l'émotion sont déployés partout dans le corpus²⁵⁰.

Toutefois, cette quête d'influence dont nous pensons avoir dévoilé la dynamique émotionnelle a pu être perçue différemment d'une thématique à une autre, d'un discours à un autre. Dans l'ensemble, le parcours des émotions emprunte un itinéraire assez intéressant. Ci-dessous le tableau des résultats :

²⁴⁹ Pour ces deux points, voir respectivement les pages 126 et 180

²⁵⁰ On remarquera toutefois une tendance à étayer l'espoir en mettant en œuvre le critère de ressemblance particulièrement à la fin de chaque allocution.

	Valence négative		Valence positive	
Corpus	Peur	Inquiétude	Espoir	Fierté
12 mars 2020				X
16 mars 2020	X			
13 avril 2020		X		
14 juin 2020			X	

Tableau 7 : répartition de la dominance émotionnelle par valence
dans chaque discours

Ce tableau montre le type d'émotion le plus saillant dans chaque discours²⁵¹. Le parcours émotionnel emprunte un itinéraire discursif allant de la sémiotisation de l'émotion de valence positive (la fierté) pour prendre fin discursivement également dans le positif (l'espoir). Entre ces deux types d'émotions, nous retrouvons une mise en scène discursive dans laquelle E.M sémiotise des émotions de valence négative (la peur et l'inquiétude). Ces résultats, nous l'avons vu, sont tributaires de l'évolution de la situation épidémiologique en France.

Quant aux stratégies discursives, force est de constater que c'est, comme nous avons supposé, la stratégie de captation par le truchement du recours à la recherche de la connivence, de la proximité ainsi que de la compassion qui domine le corpus. Par ailleurs, tous les discours sont traversés par une mise en scène aussi bien dédramatisante que dramatisante comme en témoignent les énoncés analysés²⁵². En outre, le président français n'a pas manqué de remettre d'aplomb sa légitimité déjà ébranlée antérieurement par la gestion de la crise des Gilets jaunes.²⁵³

²⁵¹ Cependant, il ne faut perdre de vue que les circonstances jouent un rôle primordial dans la construction émotionnelle des allocutions du président français.

²⁵² Voir respectivement page 110 et page 152.

²⁵³ Voir page 114. Notons que cette quête de rétablissement de légitimité est très bien développée dans l'article de Sadoun-Kerber & Wahnich, (2022)

CONCLUSION

L'ambition de ce travail fut de montrer que la dimension émotionnelle dans le discours politique, de crise particulièrement, est mise au service de la persuasion. Dans ce genre d'échange unilatéral, l'auditoire joue un rôle fondamental dans la construction du discours du fait que « *c'est en fonction d'un auditoire que se développe toute argumentation* » (Perelman & Olbrechts-Tyteca, 2000 : 7). En ce sens, nous estimons avoir, tant bien que mal, corrélié émotion et argumentation dans les quatre discours du président français Emmanuel Macron. C'est là où réside toute l'originalité de notre approche. Nous nous sommes ainsi détachés des études ayant le même type de corpus que le nôtre²⁵⁴ par cette ambition de montrer que l'émotion est intrinsèquement incluse au discours politique notamment en temps de crise. Un caractère consubstantiel de ce type de discours dont la visée argumentative constitue l'effet recherché par l'énonciateur dans une situation d'énonciation donnée.

Le corpus d'analyse en question est constitué des allocutions portant l'intitulé « adresse aux Français »²⁵⁵. Néanmoins, l'analyse s'est faite aussi bien sur les enregistrements d'origine²⁵⁶ que sur les données textuelles. Tous les discours analysés ont été prononcés durant l'état d'urgence sanitaire promulgué par le Gouvernement français suite à l'apparition d'une variante du coronavirus sur le territoire français, qui s'est d'ailleurs propagée dans le monde entier.

L'étude a pu être entreprise grâce à deux théories. L'une portant sur *l'argumentation dans la langue* d'Anscombe et Ducrot (1984) et l'autre, plus générale, car portant sur *l'argumentation dans le discours* (Amossy, 2021). En outre, l'étude du langage émotionnel dans le corpus a été permise grâce à l'adoption du modèle d'analyse de Micheli (2014). Le fait que les différentes formes de constructions lexicales, syntaxiques et discursives des émotions dans ce modèle soient répertoriées sous forme de modes de sémiotisation de l'émotion a grandement contribué à la structuration formelle de l'analyse du corpus. Aussi, le fait d'appuyer l'analyse par quelques emprunts théoriques à la

²⁵⁴ Nous faisons référence à celles citées en introduction. Voir page 12

²⁵⁵ Leur disponibilité en version Pdf sur le site de l'Elysée nous a épargné leur transcription.

²⁵⁶ Dans la partie analyse, il y a effectivement de nombreux renvois à des parties délimitées par leurs occurrences dans l'allocution. Ces discours ont été visionnés depuis la page officielle du président français sur Youtube : <https://www.youtube.com/@EmmanuelMacron>.

psychologie sociale (Fischer, 2020) nous semble avoir soutenu pour beaucoup l'interprétation de nos résultats.

Le discours politique que nous avons étudié appartient à ce genre de discours d'influence par excellence comme le plaidoyer et le réquisitoire. L'intervention du leader politique obéit toujours à une visée « *d'incitation dans la mesure où il s'agit pour le sujet politique de persuader le citoyen des bienfaits de son projet ou de son action politique : il cherche à « faire faire » en « faisant croire »* (Charaudeau, 2006). Cette citation de ce théoricien du langage trouve toute sa valeur notamment lorsqu'il s'agit de discours de crise comme celui de l'état d'urgence sanitaire lié à la pandémie de la Covid-19. Un contexte où se mêlent crainte, angoisse, panique entre autres. En effet, et selon Uriel Rosenthal, politicien néerlandais, une crise est « *une menace sérieuse affectant les structures de base ou les valeurs et normes fondamentales d'un système social, qui – en situation de forte pression et haute incertitude – nécessite la prise de décisions cruciales* » (Jouas et Doussot, 2018 : 20). Dans de telles circonstances, nous avons pu constater dans chaque allocution analysée cette volonté d'agir sur (et de faire réagir) le peuple français, par le biais de l'émotion, de la part du président E.M.

Dans le premier discours, l'état sanitaire ne semblait pas inquiéter suffisamment. Le président français se prononça en rendant hommage aux personnels de santé ainsi qu'à tous les citoyens qui ont fait preuve de civisme et de responsabilité. Il réitéra sa confiance en son peuple en mettant en avant les qualités des services dispensés par les services publics et privés en matière de capacité et d'efficacité de réponse. L'ambition, nous semble-t-il, fut de distraire son auditoire en vue de « *gagner du temps* ». Les statistiques lexicales qui ont été obtenues via l'outil d'analyse confirment cette volonté du président de tabler sur ce qu'il y a de plus positif en amont de la crise.

Aussi, E.M multiplie tout au long de son allocution le renvoi au topos de solidarité. Le but est de persuader le citoyen dès le début de la crise que, pour arriver à bout de cette conjoncture malencontreuse, il faut impérativement faire preuve de civisme et de serviabilité collective. D'ailleurs et sans pour autant être surprenant, c'est cette thématique de la santé qui occupe la première place dans le tableau des univers de références généré par le logiciel Tropes. Dissserter sur la fierté en pleine crise témoignerait d'une volonté de rassurer l'auditoire pour éviter qu'il panique notamment si est prise en considération la situation tragique qui régnait en Italie.

Dans le deuxième discours, nous avons assisté à ce que nous avons considéré comme étant un revirement émotionnel : un passage d'une émotion de valence positive à une émotion de valence négative. Quatre jours après sa première adresse aux Français, le nouveau discours du président emprunte un tournant émotionnel de valence négative : la peur. Cette émotion est à la fois dite, montrée et étayée. Rappelons que c'est dans ce discours que fut prononcé six fois l'énoncé qui fera date dans l'histoire de France : « *nous sommes en guerre* ».

Du côté des stratégies discursives, E.M met en œuvre une mise en scène essentiellement dramatisante. L'enjeu est de faire peur de sorte à ce que les citoyens se plient aux directives relatives au dispositif du confinement. Bien entendu et comme nous l'avons précisé, le choix présidentiel est dicté par une montée inquiétante du nombre de victimes de la Covid-19 ; mais il y a également une pression de ses détracteurs qui ont considéré, suite au premier discours, que le président avait pris les choses à la légère et qu'il avait fallu plutôt durcir le ton. La citation suivante peut justifier ce revirement émotionnel :

Les responsables craignent les réactions de peur « irrationnelle » du public. La tentation est forte de n'écouter ou de ne communiquer au public que les informations les plus rassurantes. Pourtant, c'est exactement le contraire qu'il faut faire. (Crémieux, 2009 : 89)

Le troisième discours emboîte le pas, en quelque sorte, au précédent. Toujours dans l'émotion de valence négative, en l'occurrence l'inquiétude, le président français E.M affiche les couleurs de la situation dégradante en sémiotisant « *l'angoisse* » dès le début de sa prise de parole. La stratégie mise en œuvre est la captation. Toutefois, cela ne l'a pas empêché d'introduire certains passages qui étayaient l'espoir. C'est pourquoi nous avons titré la partie dédiée aux émotions étayées : « *l'étayage de la variété émotionnelle : inquiétude vs espoir* ».

De même, il en fut avec les émotions montrées, particulièrement lors de l'étude des phénomènes périodiques. Le fait de sémiotiser l'inquiétude juste après la peur (dans le discours précédent) conféra au président un argument solide et idéal pour maintenir le confinement. L'effet sur le citoyen est immédiat et est susceptible de le pousser à

cautionner cette décision, voire à la conseiller et partant, à appliquer les mesures préventives de plein gré. Cette manœuvre est décrite en psychologie sociale, comme nous l'avons expliquée, sous le nom de *la soumission librement consentie* (Fischer, 2020 : 138).

Enfin, le quatrième discours de notre corpus semble marquer une rupture avec les deux derniers. L'exploration logicielle du corpus, sous forme de rapport, montre clairement que c'est la valence positive qui domine la dimension émotionnelle de cette allocution qui clôt l'état d'urgence sanitaire. Certes, la situation ne fut pas totalement maîtrisée mais l'apport des campagnes de vaccination a beaucoup atténué les craintes des citoyens. Ce basculement discursif est dû aux circonstances particulières qui ont ébranlé l'actualité en ce moment-là. Nous parlons des manifestations citoyennes contre les violences policières et le racisme. Une circonstance à laquelle E.M a réagi formellement et qui a occupé une bonne partie du discours au point où il en fit l'un des trois axes autour desquels fut construite son allocution. Afin d'imposer l'ordre républicain, notre locuteur a recouru à une stratégie de légitimation.

De ce qui précède, nous pouvons dire que le discours politique de crise et le contexte de son énonciation vont de pair, l'un est le reflet de l'autre. Le contexte peut être signe du discours et vice-versa. Cette conclusion est proche de la citation de Nicolas Machiavel qui stipule que « *l'affection du peuple est la seule ressource qu'un prince puisse trouver dans l'adversité* » (Le Prince (1513), IX). Sur un autre plan, nous estimons également que la cote de popularité joue un rôle non négligeable dans la modulation du ton de la part du locuteur et par conséquent, dans la réception du discours chez l'auditoire²⁵⁷.

Quant à la dimension émotionnelle, l'étude nous a montré que le discours du président français E.M est plus enclin à sémiotiser la peur, l'inquiétude que des émotions de valence opposée. De ce fait, l'état d'urgence sanitaire paraît comme avoir contaminé le discours, si l'on ose dire. Il en découle que l'efficacité de la persuasion du politicien - en temps de crise - notamment est tributaire de sa capacité à gouverner par la peur (Dakhli, 2007) et même à gouverner la peur²⁵⁸. Ce constat est tout à fait prégnant dans le deuxième discours où E.M nous a paru déclarer la guerre aussi bien au virus qu'aux citoyens n'ayant pas respecté les gestes barrières.

²⁵⁷ Nous avons déjà évoqué ce sujet au point suivant : 2.4.3.1 de l'analyse du quatrième discours.

²⁵⁸ C'est-à-dire être apte à manipuler le citoyen en éparpillant avec subtilité dans le discours des énoncés qui sémiotisent la peur à degré varié.

De surcroît, ce constat reflète tout à fait la réalité car si nous nous fions au tableau (7)²⁵⁹, il apparaît résumer l'évolution de la situation épidémique depuis le premier discours jusqu'à la levée du confinement et par conséquent, il présente une forme, disons-le, quasi-symétrique de la valence émotionnelle schématisée dans le corpus de notre locuteur.

Parmi toutes les thématiques évoquées, c'est le temps qui, à partir de la deuxième allocution, figure à la tête des univers de références de chaque discours. Nous pouvons dès lors stipuler que le discours de crise focalise de manière fondamentale sa construction autour de la composante temporelle. En outre, puisque la crise sanitaire génère ou accentue indéniablement des crises économiques, le volet économique préoccupe aussi bien le locuteur que les travailleurs français et, à un niveau plus grave, les chefs d'entreprises. L'argumentation ad hoc doit être de taille à rassurer l'auditoire dans toute son hétérogénéité.

Il ne faut cependant pas perdre de vue le côté psychosocial qui sous-tend le discours de crise. Comme nous avons eu l'occasion de le soulever, E.M convoitait explicitement durant chaque allocution l'établissement d'un lien de compassion avec son auditoire. En ce sens, nous avons pu retrouver des énoncés où l'accent fut mis sur le ressenti du locuteur par le biais des pronoms personnels : le *je* et le *nous*²⁶⁰.

De plus, ce qui caractérise ce type de discours est la recherche permanente à maintenir un lien de connivence entre le locuteur et son auditoire. En effet, les expressions telles que « *Mes chers compatriotes* » et la formule finale « *Vive la République, vive la France !* » sont autant de marques d'un rituel politique où se manifestent l'État et l'autorité présidentielle (Leblanc, 2005 : 41) » (Kostro, 2015 : 49). De même, la prise en charge énonciative montre un emploi massif du *nous*, bien plus que le *je*. Ce pronom inclusif a pour rôle d'entraîner l'auditoire à adhérer à la réflexion du locuteur et partant, à agir de concert avec lui.

Enfin, le fait de bâtir son édifice argumentatif sur un sous-bassement d'ordre doxastique contribue largement à l'acceptation du raisonnement du locuteur. Par cet énoncé nous faisons référence à la mise en scène discursive de la devise française (liberté-égalité-fraternité) effectué par le président français. Il en résulte que pour parvenir à faire

²⁵⁹ Voir page 217

²⁶⁰ Des détails peuvent être consultés respectivement aux points 2.1.1 et 2.3.1

adhérer l'auditoire aux décisions du locuteur, il incombe à ce dernier de puiser dans les valeurs socioculturelles partagées entre lui et celui à qui il s'adresse.

Songer à faire preuve d'habileté linguistique quant aux choix des termes n'est pas à mettre au second plan. Nous avons montré comment le choix du verbe savoir - dont l'étymologie renvoie à une idée de jugement - à la place d'autres verbes²⁶¹ également susceptibles d'exprimer l'intention du locuteur, peut potentiellement impacter la réception du discours par l'auditoire²⁶². Cette stratégie de persuasion, décrite dans ces deux derniers paragraphes, est vraisemblablement l'apanage de tous les décideurs politiques étant donné que « *l'appel aux valeurs, qui est un des ressorts de l'argumentation démocratique, mobilise les affects en profondeur* » (Breton, 2020 : 73).

Somme toute, nous sommes tout à fait conscient de la limite de notre présente analyse. Un intervenant plus intentionné aurait bien pu développer davantage²⁶³ le volet pragmatique du corpus. Il manque assurément des explications plus détaillées²⁶⁴. A ces perspectives de recherche pourrait aussi être envisagé un intérêt à la dimension dialogique et polyphonique de chaque allocution. En effet, nous concevons le discours comme un chantier en constante construction et déconstruction²⁶⁵. Toutefois, nous avons esquissé quelques éléments à ce sujet ; notamment lorsqu'il s'agissait pour E.M de confirmer sa crédibilité par la force des chiffres²⁶⁶. De même, cet inter-discours a été traité lorsque nous avons introduit les réactions divergentes des acteurs politiques à la déclaration de guerre annoncée par le Président.

Avant de clore ce modeste travail puisant dans la psychologie sociale, l'argumentation et la pragmatique, nous espérons avoir contribué, ne serait-ce que partiellement, aux recherches pluridisciplinaires qui traitent l'émotion dans les discours argumentatifs.

²⁶¹ L'énoncé auquel nous faisons référence se trouve à la page 164

²⁶² car « *définir le sens d'un mot revient aussi à examiner les informations que ce mot véhicule sur l'histoire cognitive des interactants (les croyances qu'ils sont censés partager) au moment de l'assertion* » (Martin, 2008)

²⁶³ « Davantage » sous-entend que nous avons seulement abordé le volet pragmatique, quoique d'une manière peu approfondie. En effet, le fait de s'appuyer sur l'argumentation dans la langue de Ducrot (1984) en cherchant au-delà du sens de l'énoncé inscrit d'emblée le travail dans la pragmatique intégrée. Pour plus d'information, voir le paragraphe explicatif de la page 42.

²⁶⁴ L'explication « *constitue l'intention fondamentale de l'activité scientifique* » (Douaire, 2004 : 304).

²⁶⁵ Par et dans le discours, le locuteur construit sa propre pensée et la rend manifeste et, simultanément, déconstruit celle représentant la réception que s'en fait l'interlocuteur.

²⁶⁶ Voir page 169

Bibliographie

- Adam, J.-M. (1990). La période : De la stylistique à la linguistique textuelle. *Versants*, (18), 5-20. doi: 10.5169/SEALS-259857
- Ain-Sebaâ, S. (2013). *Les stratégies argumentatives dans les discours du président ABDELAZIZ BOUTEFLIKA Étude de la désignation*. ABOUBAKR BELKAÏD, Tlemcen - Algérie.
- Amossy, R. (2008). Argumentation et Analyse du discours : Perspectives théoriques et découpages disciplinaires. *Argumentation et analyse du discours*, (1). doi: 10.4000/aad.200
- Amossy, R. (2018). Introduction : La dimension argumentative du discours - enjeux théoriques et pratiques. *Argumentation et Analyse du Discours*, (20). doi: 10.4000/aad.2560
- Amossy, R. (2021). *L'argumentation dans le discours* (4e édition). Paris: Armand Colin.
- Amossy, R., & Koren, R. (2009). Rhétorique et argumentation : Approches croisées. *Argumentation et Analyse du Discours*, (2). doi: 10.4000/aad.561
- Anscombre, J. C., & Ducrot, O. (1983). *L'argumentation dans la langue*. Bruxelles, Belgique: Editions Mardaga.
- Anscombre, J.-C. (1989). Théorie de l'argumentation, topoï, et structuration discursive. *Revue québécoise de linguistique*, 18(1), 13-55. doi: 10.7202/602639ar
- Anscombre, J.-C., & Ducrot, O. (1988). *L'argumentation dans la langue* (2e éd). Bruxelles: Mardaga.
- Aquien, M., & Molinié, G. (1999). *Dictionnaire de rhétorique et de poétique*. Paris: Livre de poche.
- Aristote. (1960). *Aristote Rhétorique, Tome I, Livre I, Les Belles Lettres, Guillaume Budé, Grèce ancienne. Texte établi et traduit par Dufour Médéric* (Collection des Universités de France. Guillaume Budé édition). Paris: Les Belles Lettres Paris Guillaume Budé.
- Armengaud, F. (2007). La pragmatique. *Que sais-je?*, 5(2230), 3-14.
- Bachiri, S. (2019). *Analyse pragmatique du discours politique Cas du dernier discours d'Emmanuel Macron précédant son élection présidentielle de 2017* (Master). Université Abderrahmane Mira, Béjaia- Algérie.
- Bacot, P., Desmarchelier, D., & Rémi-Giraud, S. (2012). Le langage des chiffres en politique. *Mots. Les langages du politique*, (100), 5-14. doi: 10.4000/mots.20977

- Ballet, M. (2016). L'appel aux émotions dans les campagnes présidentielles. État de la recherche et approche interdisciplinaire. *Mots. Les langages du politique*, (112), 37-44. doi: 10.4000/mots.22434
- Bally, C. A. du texte. (1951). *Traité de stylistique française. Volume 1 / par Charles Bailly*. Consulté à l'adresse <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k273942>
- Bardin, L. (2013). Chapitre IV. L'analyse propositionnelle du discours. In *Quadrige. L'analyse de contenu* (p. 243-254). Paris cedex 14: Presses Universitaires de France. Consulté à l'adresse <https://www.cairn.info/l-analyse-de-contenu--9782130627906-p-243.htm>
- Barlow, D. H. (2004). *Anxiety and Its Disorders : The Nature and Treatment of Anxiety and Panic*. Guilford Press.
- Barthes, R. (1970). L'ancienne rhétorique. *Communications*, 16(1), 172-223. doi: 10.3406/comm.1970.1236
- Bensebia, A. A. (2009). *Les stratégies discursives dans le discours politique algérien—Typologie textométrique des textes en langue française—Application aux discours de Bouteflika*. Université d'Oran, Oran - Algérie.
- Benveniste, É. (1974). *Problèmes de linguistique générale. Vol.2*. Paris: Gallimard. Consulté à l'adresse <https://www.mediatheque.mc/Default/doc/SYRACUSE/342411/problemes-de-linguistique-generale-vol-2-emile-benveniste>
- Bergeron, J., Fallu, J.-M., & Roy, J. (2008). Une comparaison des effets de la première et de la dernière impression dans une rencontre de vente. *Recherche et Applications en Marketing*, 23(2), 19-36.
- Bertoncini, Y., & Chopin, T. (2020). Macron l'Européen : De l' *Hymne à la joie* à l'embarras des choix. *Le Débat*, n°208(1), 114. doi: 10.3917/deba.208.0114
- Blinkenberg, A. (1928). *L'ordre des mots en français moderne : 2e partie*. Copenhague: Levin & Munksgaard.
- Bloch, H., Chemama, R., & Dépret, É. (1999). *Grand dictionnaire de la psychologie* (J.-C. Tamisier, Éd.). Paris, France: Larousse.
- Bonhomme, M. (2005). *Pragmatique des figures du discours*. Paris: Champion.
- Braud, P. (2015). L'expression émotionnelle dans le discours politique. *Recherches en Communication*, 41. doi: 10.14428/rec.v41i41.48913

- Bréchon, P. (2013). *Ballet Marion, Peur, espoir, compassion, indignation. L'appel aux émotions dans els campagnes présidentielles (19812007)*. Consulté à l'adresse <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00997414>
- Breton, P. (2016). *L'argumentation dans la communication* (5e édition). Paris: La Découverte.
- Breton, P. (2020). *La parole manipulée*. Paris: La Découverte. Consulté à l'adresse <https://www.decitre.fr/livres/la-parole-manipulee-9782348057489.html>
- Burger, M., Lugrin, G., Micheli, R., & Pahud, S. (2006). Marques linguistiques et manipulation. Le cas d'une campagne de l'extrême droite suisse. *Mots. Les langages du politique*, (81), 9-22. doi: 10.4000/mots.609
- Charaudeau, P. (1992). *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris: Hachette.
- Charaudeau, P. (1995). Ce que communiquer veut dire. *Revue des Sciences humaines*, (51). Consulté à l'adresse <http://www.patrick-charaudeau.com/Ce-que-communiquer-veut-dire.html>
- Charaudeau, P. (2000). Une problématisation discursive de l'émotion : À propos des effets de pathémisation à la télévision. In C. Plantin, M. Doury, & V. Traverso (Éds.), *Les émotions dans les interactions* (p. 125-155). Lyon: Presses Universitaires Lyon.
- Charaudeau, P. (2005). *Le discours politique : Les masques du pouvoir*. Paris: Vuibert.
- Charaudeau, P. (2006). Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérivés. *Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours*, (22). doi: 10.4000/semen.2793
- Charaudeau, P. (2008). Pathos et discours politique. In M. Rinn (Éd.), *Émotions et discours : L'usage des passions dans la langue* (p. 49-58). Rennes: Presses universitaires de Rennes. Consulté à l'adresse <http://books.openedition.org/pur/30418>
- Charaudeau, P. (2016). L'argumentation, une stratégie discursive sous surveillance. *Revista Diadorim*, 18(0), 165-174. doi: 10.35520/diadorim.2016.v18n0a4054
- Charaudeau, P., & Maingueneau, D. (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris: Seuil.
- Chatar-Moumni, N. (2013). L'expression verbale des émotions : Présentation. *Langue française*, n°180(4), 3-11.
- Conte, S. (2008). La rhétorique au XVIIIe siècle : Un règne contesté. *Modèles linguistiques*, XXIX(58), 111-130. doi: 10.4000/ml.373

- Courmont, B. (2020). « Nous sommes en guerre » : Vulnérabilité et sécuritisation face au coronavirus. *Revue internationale et stratégique*, 118(2), 25-34. doi: 10.3917/ris.118.0025
- Couturier, B. (2017). *Macron, un président philosophe : Aucun de ses mots n'est le fruit du hasard*. Éditions de l'Observatoire.
- Dahmani, Y. (2018). *Les stratégies discursives dans la presse écrite algérienne d'expression française : Cas de la rubrique Raina Raikoum du Quotidien d'Oran*. Hassiba BenBouali, Ouled Fares - Chlef.
- Dakhli, L. (2007). *Gouverner par la peur*. Paris: Fayard.
- Darias Marrero, A. (2021). Discours politique sur la pandémie du COVID-19 : Une étude de cas des allocutions télédiffusées de Sánchez et Macron en mars 2020. *Anales de Filología Francesa*, (29), 139-161. doi: 10.6018/analesff.483101
- De Stefani, E. (2008). De la malléabilité des structures syntaxiques dans l'interaction orale : Le cas de la clivée. *Congrès Mondial de Linguistique Française 2008*, 080. Paris, France: EDP Sciences. doi: 10.1051/cmlf08239
- Delmas, V. (2012). Pour une analyse pluridimensionnelle du discours : Le discours politique. *La linguistique*, Vol. 48(1), 103-122.
- Delouée, S. (2018). 6. Attribution causale. In *Manuels visuels de Licence. Manuel visuel de psychologie sociale* (p. 111-130). Paris: Dunod. doi: 10.3917/dunod.delou.2018.01.0111
- Desbordes, F. (1989). Les idées sur le langage avant la constitution des disciplines. *Histoire des idées linguistiques*, 1, 149-161.
- Dorna, A. (1995). Les effets langagiers du discours politique. *Hermès*, n° 16(2), 131. doi: 10.4267/2042/15186
- Douaire, J. (2004). *Argumentation et disciplines scolaires*. INRP.
- Doury, M., & Marcoccia, M. (2007). Forum internet et courrier des lecteurs : L'expression publique des opinions. *Hermès, La Revue*, 47(1), 41-50. doi: 10.4267/2042/24076
- Ducrot, O. (1969). Présupposés et sous-entendus. *Langue française*, 4(1), 30-43. doi: 10.3406/lfr.1969.5456
- Ducrot, O. (1984). *Le dire et le dit*. Paris: Editions de Minuit.
- Ducrot, O. (2009). Argumentation rhétorique et argumentation linguistique. In H. J. Ribeiro, *Rhetoric and argumentation in the beginning of the XXIst century* :

- Proceedings of the XXIst century* (p. 143-152). Imprensa da Universidade de Coimbra. doi: 10.14195/978-989-26-0498-5_8
- Dumez, H., Loveluck, B., & Mallard, A. (2022). *Innover en temps de crise : Réactions et adaptations face à la crise Covid-19*. Mines ParisTech.
- Eemeren, F. V. (1996). *La nouvelle dialectique*. Paris: Kimé.
- Fantini-Hauwel, C. (2018). Chapitre 3. Les modèles ou théories de la personnalité. In *Psycho Sup. Introduction aux théories de la personnalité* (p. 101-141). Paris: Dunod. Consulté à l'adresse <https://www.cairn.info/introduction-aux-theories-de-la-personnalite--9782100764877-p-101.htm>
- Fischer, G.-N. (2020). *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale—6e éd* (6e édition). Malakoff: Dunod.
- Ghiglione, R. (1995). Opérateurs argumentatifs et stratégies langagières. *Hermès*, n° 15(1), 227. doi: 10.4267/2042/15169
- Ghiglione, R., & Blanchet, A. (1991). *Analyse de contenu et contenus d'analyses*. Dunod.
- Ghiglione, R., Bromberg, M., Friemel, E., Kekenbosch, C., & Verstiggel, J.-C. (1990). Prédications d'état, de déclaration et d'action : Essai de classification en vue d'une application en analyse de contenu. *Langages*, 25(100), 81-100. doi: 10.3406/lgge.1990.1568
- Ghiglione, R., Kekenbosch, C., & Landré, A. (1995). *L'analyse cognitivo-discursive*. Presses universitaires de Grenoble.
- Ginouès, V. (2008). Emotaix. *Aldébaran, Méthode*. Consulté à l'adresse <https://journals.openedition.org/aldebaran/3463#entries>
- Grize, J.-B. (1974). Argumentation, schématisation et logique naturelle. *Revue européenne des sciences sociales*, 12(32), 183-200.
- Grize, J.-B. (1982). 12. Schématisation, représentations et images. In *Travaux de Sciences Sociales: Vol. 134. De la logique à l'argumentation* (p. 197-206). Genève: Librairie Droz. Consulté à l'adresse <https://www.cairn.info/de-la-logique-a-l-argumentation--9782600041003-p-197.htm>
- Grize, J.-B. (1996). Chapitre 3. La communication discursive. In *Psychologie sociale. Logique naturelle et communication* (p. 57-78). Paris cedex 14: Presses Universitaires de France. Consulté à l'adresse <https://www.cairn.info/logique-naturelle-et-communication--9782130473244-p-57.htm>

- Har, A. (2018). La psychothérapie de l'adolescent centrée sur les émotions. *Perspectives Psy*, 57(3), 214-238.
- Hekmat, I., Micheli, R., & Rabatel, A. (2012). L'émotion argumentée autour des identités dans Les genres médiatiques. *Le Discours et la Langue Revue de linguistique française et d'analyse du discours*, 7.
- Herrbach, O., Mignonac, K., & Richebé, N. (2009). *Les Ressources Humaines de A à Z - 400 mots pour comprendre : 400 mots pour comprendre*. Paris: Dunod.
- Jouas, M., & Doussot, O. (2018). *Communiquer en situation de crise : Gérer l'urgence et l'émotion avec la Process.Com* (2ème édition). Le Mans: Gereso.
- Kacprzak, A., & Goudailler, J.-P. (2015). Émotions manipulées : l'affaire DSK vue par les news magazines français. *Studia Romanica Posnaniensia*, 42(4), 35. doi: 10.14746/strop.2015.424.003
- Kaouadji, C. E. (2022). La mise à contribution du triangle de persuasion dans le discours politique en temps de crise : Cas de la COVID-19. The use of the triangle of persuasion in political discourse in times of crisis: the case of COVID-19. *دراسات معاصرة*, 6(1), 733-722.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2000). Quelle place pour les émotions dans la linguistique du XXe siècle ? Remarques et aperçus. In C. Plantin, M. Doury, & V. Traverso (Éds.), *Les émotions dans les interactions* (p. 33-74). Lyon: Presses Universitaires Lyon.
- Koren, R. (2002). Ruth Amossy, L'argumentation dans le discours, Nathan Université, 2000, 247 p. *Mots*, (68), 141-143. doi: 10.4000/mots.7263
- Kostro, M. (2015). La France en quête de confiance : La construction des émotions dans les vœux des hommes politiques pour la nouvelle année. *Studia Romanica Posnaniensia*, 42(4), 47. doi: 10.14746/strop.2015.424.004
- Kramer, A. D. I., Guillory, J. E., & Hancock, J. T. (2014). Experimental evidence of massive-scale emotional contagion through social networks. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 111(24), 8788-8790. doi: 10.1073/pnas.1320040111
- Kreager, P. (1992). Quand une population est-elle une nation ? Quand une nation est-elle un état ? La démographie et l'émergence d'un dilemme moderne, 1770-1870. *Population*, 47(6), 1639-1655. doi: 10.2307/1534092
- Labbé, D. (1998). Le « nous » du général de Gaulle. *Quaderni di studi linguistici*, 4/5, 331.
- Lambrechts, C. (2005). *Dictionnaire de français COMPACT*. Larousse.

- L'argumentation*. (s. d.). Consulté à l'adresse <https://www.cairn.info/l-argumentation-histoire-theories-et-perspectives--9782130534211.htm>
- Le Bart, C. (2018). *Les émotions du pouvoir*. Paris: Armand Colin. doi: 10.3917/arco.lebar.2018.01
- Le Bart, C. (2019). La représentation politique comme lien émotionnel. *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, 14(1), 203-227. doi: 10.7202/1056436ar
- Maingueneau, D. (1999). *Syntaxe du français*. Paris: Hachette supérieur. Consulté à l'adresse <https://livre.fnac.com/a883808/Dominique-Maingueneau-Syntaxe-du-francais>
- Maingueneau, D. (2012). Que cherchent les analystes du discours ? *Argumentation et Analyse du Discours*, (9). doi: 10.4000/aad.1354
- Martin, F. (2008). Introduction : La pragmatique lexicale ou le lexique en discours. In *Champs linguistiques. Les prédicats statifs : Étude sémantique et pragmatique* (p. 7-17). Louvain-la-Neuve: De Boeck Supérieur. Consulté à l'adresse <http://www.cairn.info/les-predicats-statifs--9782801114209-page-7.htm>
- Mayaffre, D., Bouzereau, C., Guaresi, M., Precioso, F., & Vanni, L. (2020). Du texte à l'intertexte. Le palimpseste Macron au révélateur de l'Intelligence artificielle. *SHS Web of Conferences*, 78, 06003. doi: 10.1051/shsconf/20207806003
- Mazouni, M., & Ben Ahmed, T. (2022). La comparaison, une stratégie dans la gestion de la communication de crise. 803-792, *مجلة الرسالة للدراسات والبحوث الإنسانية*, 7(4).
- MEFTAH, S., & BEKTACHE, M. (2019). L'étayage du pathos négatif dans le discours politico-médiatique algérien lors des présidentielles de 2014. *EXPRESSIONS*, (09), 209-219.
- Meyer, M. (1995). Problématologie et argumentation. *Hermes, La Revue*, n° 15(1), 145-154.
- Meyer, M. (2020). *La rhétorique* (04e éd.). PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE - PUF. Consulté à l'adresse <https://www.cairn.info/la-rhetorique--9782715404199.htm>
- Micheli, R. (2010). *L'émotion argumentée—L'abolition de la peine de mort dans le débat parlementaire français*. Paris: Les éditions du Cerf.
- Micheli, R. (2014). *Les émotions dans les discours*. Louvain-la-Neuve (Belgique): De Boeck Supérieur. doi: 10.3917/dbu.mchel.2014.01

- Minh, C. N. (2015). Les injonctifs averbaux (sans verbe conjugué). *Corela. Cognition, représentation, langage*, (HS-16). doi: 10.4000/corela.3759
- Motulsky-Falardeau, A. (2018). *La rhétorique aujourd'hui*. Québec, Québec: Presses Université Laval.
- Muller, C. (1968). *Initiation à la statistique linguistique*. Paris: Larousse.
- Nilsson, S. (2021). *La rhétorique officielle pendant Covid -19. Une analyse comparative des discours politiques en France et en Suède lors du déclenchement de la pandémie* (Masters, Göteborg Universitet). Göteborg Universitet, Suède. Consulté à l'adresse <https://gupea.ub.gu.se/handle/2077/67816>
- Orkibi, E. (2019). Auto-victimisation et discours politique : Émotions, résonance culturelle et mobilisation dans la rhétorique de B. Netanyahu. *Argumentation et Analyse du Discours*, (23). doi: 10.4000/aad.3666
- Oumessad, I. M. (2020). « Dire, montrer, argumenter » l'émotion : Variations de l'intensité émotionnelle dans la presse après l'attentat contre Charlie Hebdo. *SHS Web of Conferences*, 81, 03002. doi: 10.1051/shsconf/20208103002
- Parret, H. (1986). *Les passions : Essai sur la mise en discours de la subjectivité*. Bruxelles: Mardaga.
- Peirce, C. S. (2017). *Ecrits sur le signe*. Paris: POINTS.
- Perelman, C. (1977). *L'empire rhétorique : Rhétorique et argumentation*. J. Vrin.
- Perelman, C., & Olbrechts-Tyteca, L. (2000). *Traité de l'argumentation la nouvelle rhétorique* (5ème édition). Bruxelles: Ed. de l'Université de Bruxelles.
- Perrin, L. (2004). La notion de polyphonie en linguistique et dans le champ des sciences du langage. *Questions de communication*, (6), 265-282. doi: 10.4000/questionsdecommunication.4445
- Piolat, A., & Bannour, R. (2009). EMOTAIX : Un scénario de Tropes pour l'identification automatisée du lexique émotionnel et affectif. *L'Année psychologique*, 109(4), 655-698. doi: 10.3917/anpsy.094.0655
- Plantin, C. (1997). L'argumentation dans l'émotion. *Pratiques*, 96(1), 81-100. doi: 10.3406/prati.1997.2475
- Plantin, C. (2011). *Les bonnes raisons des émotions : Principes et méthode pour l'étude du discours émotionné*. Berne: Peter Lang.
- Plantin, C. (2016). *Dictionnaire de l'argumentation : Une introduction aux études d'argumentation*. Lyon: Ecole Normale Supérieure.

- Plantin, C. (2020). Une méthode d'approche de l'émotion dans le discours et les interactions. *SHS Web of Conferences*, 81, 01001. doi: 10.1051/shsconf/20208101001
- Platon. (1993). *Gorgias de Platon. Traduit par Monique CANTO et Luc BRISSON*. Paris: FLAMMARION.
- Rabatel, A. (2001). Valeurs énonciative et représentative des « présentatifs » C'EST, IL Y A, VOICI/VOILA : Effet point de vue et argumentativité indirecte du récit. *Revue de Sémantique et Pragmatique*, (n° 9-10), 43.
- Rabatel, A. (2013). Ecrire les émotions en mode emphatique. *Semen. Revue de sémiolinguistique des textes et discours*, (35). doi: 10.4000/semen.9811
- Rabatel, A. (2018). Pour une reconception de l'argumentation à la lumière de la dimension argumentative des discours. *Argumentation et analyse du discours*, (20). doi: 10.4000/aad.2493
- Rabatel, A., Monte, M., Rodrigues, M. das G. S., & Collectif. (2015). *Comment les médias parlent des émotions : L'affaire Nafissatou Diallo contre Dominique Strauss-Kahn*. Limoges: Editions Lambert-Lucas.
- Reboul, O. (2001). *Introduction à la rhétorique*. Paris: Presses Universitaires de France - PUF.
- Riegel, M., Pellat, J.-C., & Rioul, R. (2014). *Grammaire méthodique du français*. Paris: PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE - PUF.
- Rinn, M., Delarue, F., Zoberman, P., Charaudeau, P., & Collectif. (2008). *Emotions et discours : L'usage des passions dans la langue*. Rennes: PU Rennes.
- Robert, P., Rey-Debove, J., & Rey, A. (2007). *Le Nouveau Petit Robert : Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* (2008e édition). Paris: LR.
- Robrieux, J.-J. (2021). *Rhétorique et argumentation—4e éd.* (4e édition). Malakoff: Armand Colin.
- Romma, N. (2010). *Communication de changement comportemental sur le Web : Comparer l'efficacité de la persuasion et de l'engagement pour promouvoir l'eco-citoyenneté* (UNIVERSITÉ DU SUD TOULON – VAR). UNIVERSITÉ DU SUD TOULON – VAR, France. Consulté à l'adresse <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00445880v2>
- Rosenwein, B. H. (2002). Émotions en politique. *Hypotheses*, 5(1), 315-324.

- Sadoun-Kerber, K., & Wahnich, S. (2022). Emmanuel Macron face à la Covid-19 : Un Président en quête de réparation d'image. *Argumentation et Analyse du Discours*, (28), 136-153. doi: 10.4000/aad.6113
- Scherer, K., & Sander, D. (2019). *Traité de psychologie des émotions*. Malakoff: Dunod.
- Schmetz, R. (2000). *L'Argumentation selon Perelman : Pour une raison au coeur de la rhétorique*. Presses universitaires de Namur.
- Seignour, A. (2011). Méthode d'analyse des discours. L'exemple de l'allocation d'un dirigeant d'entreprise publique. *Revue française de gestion*, 211(2), 29-45. Cairn.info. Consulté à l'adresse Cairn.info.
- Šimunić, Z. (2004). *Une approche modulaire des stratégies discursives du journalisme politique* (University of Geneva). University of Geneva. doi: 10.13097/archive-ouverte/unige:570
- Soutet, O. (2018). *La syntaxe du français* (7e édition). Paris: QUE SAIS JE.
- Sukiennik, C. (2013). Plantin, Christian. 2011. Les bonnes raisons des émotions. Principes et méthode pour l'étude du discours émotionné (Berne : Peter Lang) ;Micheli, Raphaël. 2010. L'émotion argumentée. L'abolition de la peine de mort dans le dé. *Argumentation et analyse du discours*, (11). doi: 10.4000/aad.1566
- Tamine, J. G. (2010). *La stylistique—3e éd.* (3e édition). Paris: Armand Colin.
- Teubert, W. (2009). La linguistique de corpus : Une alternative [version abrégée] (A. Lebaud, Trad.). *Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours*, (27), 185-211. doi: 10.4000/semen.8914
- Tindale, C. W. (2009). L'argumentation rhétorique et le problème de l'auditoire complexe (S. Cohen-Wiesenfeld, Trad.). *Argumentation et Analyse du Discours*, (2). doi: 10.4000/aad.493
- Toulmin, S. (1958). *The uses of argument*. Cambridge [England]: University Press.
- Várkonyi, Z. (2016). Introduction : La Sémantique des Points de Vue. *Corela. Cognition, représentation, langage*, (HS-19). doi: 10.4000/corela.4268
- Vendryes, J. (1979). *Le Langage Introduction linguistique à l'Histoire*. Paris: Albin Michel. Consulté à l'adresse <https://livre.fnac.com/a72481/Joseph-Vendryes-Le-Langage>
- Wolff, M., & Visser, W. (2005). Méthodes et outils pour l'analyse des verbalisations : Une contribution à l'analyse du modèle de l'interlocuteur dans la description d'itinéraires. *Activités*, 02(1). doi: 10.4000/activites.1612

Annexes



ÉLYSÉE

ADRESSE AUX FRANÇAIS

12 MARS 2020 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Françaises, Français, mes chers compatriotes,

Depuis quelques semaines, notre pays fait face à la propagation d'un virus, le Covid-19, qui a touché plusieurs milliers de nos compatriotes. J'ai, bien entendu, ce soir, avant toute chose, une pensée émue et chaleureuse pour les familles et les proches de nos victimes. Cette épidémie qui affecte tous les continents et frappe tous les pays européens est la plus grave crise sanitaire qu'ait connue la France depuis un siècle. Dans l'immense majorité des cas, le Covid-19 est sans danger, mais le virus peut avoir des conséquences très graves, en particulier pour celles et ceux de nos compatriotes qui sont âgés ou affectés par des maladies chroniques comme le diabète, l'obésité ou le cancer.

Durant plusieurs semaines, nous avons préparé, agi. Les personnels des hôpitaux, médecins, infirmiers, ambulanciers, les agents des Samu et de nos hôpitaux, les médecins de ville, l'ensemble des personnels du service public de la santé en France sont engagés avec dévouement et efficacité. Si nous avons pu retarder la propagation du virus et limiter les cas sévères, c'est grâce à eux parce que tous ont répondu présents. Tous ont accepté de prendre du temps sur leur vie personnelle, familiale, pour notre santé. C'est pourquoi, en votre nom, je tiens avant toute chose à exprimer ce soir la reconnaissance de la Nation à ces héros en blouse blanche, ces milliers de femmes et d'hommes admirables qui n'ont d'autre boussole que le soin, d'autre préoccupation que l'humain, notre bien-être, notre vie, tout simplement.

Je veux aussi, ce soir, saluer le sang-froid dont vous avez fait preuve. Face à la propagation du virus, vous avez pu ressentir pour vous-mêmes, pour vos proches, de l'inquiétude voire de l'angoisse, et c'est bien légitime. Tous, vous avez su faire face en ne cédant ni à la colère, ni à la panique. Mieux, en adoptant les bons gestes, vous avez ralenti la diffusion du virus et ainsi permis à nos hôpitaux et nos soignants de mieux se préparer. C'est cela, une grande Nation. Des femmes et des hommes capables de placer l'intérêt collectif au-dessus de tout, une communauté humaine qui tient par des valeurs : la solidarité, la fraternité.

Cependant, mes chers compatriotes, je veux vous le dire ce soir avec beaucoup de gravité, de lucidité mais aussi la volonté collective que nous adoptions la bonne organisation, nous ne sommes qu'au début de cette épidémie. Partout en Europe, elle s'accélère, elle s'intensifie. Face à cela, la priorité absolue pour notre Nation sera notre santé. Je ne transigerai sur rien.

Un principe nous guide pour définir nos actions, il nous guide depuis le début pour anticiper cette crise puis pour la gérer depuis plusieurs semaines et il doit continuer de le faire : c'est la confiance dans la science. C'est d'écouter celles et ceux qui savent. Les plus grands spécialistes européens se sont exprimés ce matin dans une publication importante. J'ai réuni aujourd'hui, avec le Premier ministre et le ministre de la Santé, notre comité scientifique de suivi. Nous avons en France les meilleurs virologues, les meilleurs épidémiologistes, des spécialistes de grand renom, des cliniciens aussi, des gens qui sont sur le terrain et que nous avons écouté, comme nous le faisons depuis le premier jour. Tous nous ont dit que malgré nos efforts pour le freiner, le virus continue de se propager et est en train de s'accélérer. Nous le savions, nous le redoutions.

Ce qui risque de se passer, c'est que la maladie touchera d'abord les personnes les plus vulnérables. Beaucoup d'entre eux auront besoin de soins adaptés à l'hôpital, souvent d'assistance respiratoire. C'est pourquoi, et j'y reviendrai dans un instant, nous prenons des mesures très fortes pour augmenter massivement nos capacités d'accueil à l'hôpital car l'enjeu est de continuer à aussi soigner les autres maladies. C'est aussi de se préparer à une possible deuxième vague qui touchera un peu plus tard, en nombre beaucoup plus réduit, des personnes plus jeunes, a priori moins exposées à la maladie, mais

qu'il faudra soigner également.

Dans ce contexte, l'urgence est de protéger nos compatriotes les plus vulnérables. L'urgence est de freiner l'épidémie afin de protéger nos hôpitaux, nos services d'urgence et de réanimation, nos soignants qui vont avoir à traiter, comme je viens de vous l'expliquer, de plus en plus de patients atteints. Ce sont là nos priorités. C'est pour cela qu'il nous faut continuer de gagner du temps et suivre celles et ceux qui sont les plus fragiles. Protéger les plus vulnérables d'abord. C'est la priorité absolue.

C'est pourquoi je demande ce soir à toutes les personnes âgées de plus de 70 ans, à celles et ceux qui souffrent de maladies chroniques ou de troubles respiratoires, aux personnes en situation de handicap, de rester autant que possible à leur domicile. Elles pourront, bien sûr, sortir de chez elles pour faire leurs courses, pour s'aérer, mais elles doivent limiter leurs contacts au maximum. Dans ce contexte, j'ai interrogé les scientifiques sur nos élections municipales, dont le premier tour se tiendra dans quelques jours. Ils considèrent que rien ne s'oppose à ce que les Français, même les plus vulnérables, se rendent aux urnes. J'ai aussi demandé au Premier ministre, il l'a fait encore ce matin, de consulter largement toutes les familles politiques, et elles ont exprimé la même volonté. Mais il conviendra de veiller au respect strict des gestes barrières contre le virus et des recommandations sanitaires. Je fais confiance aux maires et au civisme de chacun d'entre vous. Je sais aussi que les mairies et les services de l'Etat ont bien organisé les choses. Des consignes renforcées seront données dès demain afin que nos aînés n'attendent pas longtemps, que des files ne se constituent pas, que les distances soient aussi tenues et que ces fameuses mesures barrières soient bien respectées. Mais il est important, dans ce moment, en suivant l'avis des scientifiques comme nous venons de le faire, d'assurer la continuité de notre vie démocratique et de nos institutions. Voilà, la priorité des priorités aujourd'hui est donc de protéger les plus faibles, celles et ceux que cette épidémie touche d'abord.

La deuxième, c'est de freiner l'épidémie. Pourquoi ? Le ministre de la Santé et le directeur général de la Santé vous l'ont expliqué à plusieurs reprises : pour éviter l'accumulation de patients qui seront en détresse respiratoire dans nos services d'urgence et de réanimation. Il faut continuer de gagner du temps, et pour cela, je vais vous demander de continuer à faire des sacrifices et plutôt d'en faire davantage, mais pour notre intérêt collectif.

Dès lundi et jusqu'à nouvel ordre, les crèches, les écoles, les collèges, les lycées et les universités seront fermés pour une raison simple : nos enfants et nos plus jeunes, selon les scientifiques toujours, sont celles et ceux qui propagent, semble-t-il, le plus rapidement le virus, même si, pour les enfants, ils n'ont parfois pas de symptômes et, heureusement, ne semblent pas aujourd'hui souffrir de formes aiguës de la maladie. C'est à la fois pour les protéger et pour réduire la dissémination du virus à travers notre territoire.

Un service de garde sera mis en place région par région, nous trouverons les bonnes organisations pour qu'en effet, les personnels qui sont indispensables à la gestion de la crise sanitaire puissent faire garder leurs enfants et continuer d'aller au travail pour vous protéger et vous soigner. Cette organisation sera travaillée par le Gouvernement dans les prochains jours avec l'ensemble des élus et tous les responsables sur notre territoire.

Quand cela est possible, je demande aux entreprises de permettre à leurs employés de travailler à distance. Les ministres l'ont déjà annoncé, nous avons beaucoup développé le télétravail. Il faut continuer cela, l'intensifier au maximum. Les transports publics seront maintenus, car les arrêter, ce serait tout bloquer, y compris la possibilité de soigner. Mais là aussi, c'est à votre responsabilité que j'en appelle, et j'invite tous les Français à limiter leurs déplacements au strict nécessaire. Le Gouvernement annoncera par ailleurs des mesures pour limiter au maximum les rassemblements.

Dans le même temps, notre système de santé, notamment dans les services de réanimation, doit se préparer à accueillir de plus en plus de cas graves de Covid-19 et continuer à soigner les autres malades. Des places doivent se libérer dans les hôpitaux. Pour cela, toutes les capacités hospitalières

nationales ainsi que le maximum de médecins et de soignants seront mobilisés. Nous allons aussi mobiliser les étudiants, les jeunes retraités. Des mesures exceptionnelles seront prises en ce sens. Beaucoup, d'ailleurs, ont commencé. Je veux les remercier. J'ai vu il y a quelques jours, au Samu de Paris, une mobilisation magnifique, émouvante, exemplaire, où des étudiants, à quelques mois de leur concours, étaient là pour répondre aux appels, aider, et où des médecins à peine retraités étaient revenus pour prêter main forte. C'est cela que nous allons collectivement généraliser en prenant les bonnes mesures. En parallèle, les soins non essentiels à l'hôpital seront reportés, c'est à dire les opérations qui ne sont pas urgentes, tout ce qui peut nous aider à gagner du temps. La santé n'a pas de prix. Le Gouvernement mobilisera tous les moyens financiers nécessaires pour porter assistance, pour prendre en charge les malades, pour sauver des vies quoi qu'il en coûte. Beaucoup des décisions que nous sommes en train de prendre, beaucoup des changements auxquels nous sommes en train de procéder, nous les garderons parce que nous apprenons aussi de cette crise, parce que nos soignants sont formidables d'innovation et de mobilisation, et ce que nous sommes en train de faire, nous en tirerons toutes les leçons et sortirons avec un système de santé encore plus fort.

La mobilisation générale est également celle de nos chercheurs. De nombreux programmes français et européens, essais cliniques, sont en cours pour produire en quantité des diagnostics rapides, performants et efficaces. Nous allons améliorer les choses en la matière, et au niveau français comme européen, les travaux sont lancés. Nos professeurs, avec l'appui des acteurs privés, travaillent d'ores et déjà sur plusieurs pistes de traitement à Paris, Marseille et Lyon, entre autres. Les protocoles ont commencé. J'espère que dans les prochaines semaines et les prochains mois, nous aurons des premiers traitements que nous pourrions généraliser. L'Europe a tous les atouts pour offrir au monde l'antidote au Covid-19. Des équipes sont également à pied d'œuvre pour inventer un vaccin. Il ne pourra pas voir le jour avant plusieurs mois, mais il est porteur de grands espoirs. La mobilisation de notre recherche française, européenne, est aussi au rendez-vous et je continuerai de l'intensifier.

Cette épreuve exige aussi une mobilisation sociale envers les plus démunis, les plus fragiles. La trêve hivernale sera reportée de deux mois, et je demande au Gouvernement des mesures exceptionnelles, dans ce contexte, pour les plus fragiles. Enfin, l'épreuve que nous traversons exige une mobilisation générale sur le plan économique. Déjà, des restaurateurs, des commerçants, des artisans, des hôteliers, des professionnels du tourisme, de la culture, de l'événementiel, du transport souffrent, je le sais. Les entrepreneurs s'inquiètent pour leurs carnets de commandes, et tous, vous vous interrogez pour votre emploi, pour votre pouvoir d'achat. Je le sais, c'est légitime. Avec les décisions que je viens d'annoncer ce soir, cette inquiétude économique va évidemment s'accroître.

Nous n'ajouterons pas aux difficultés sanitaires la peur de la faillite pour les entrepreneurs, l'angoisse du chômage et des fins de mois difficiles pour les salariés. Aussi, tout sera mis en œuvre pour protéger nos salariés et pour protéger nos entreprises quoi qu'il en coûte, là aussi. Dès les jours à venir, un mécanisme exceptionnel et massif de chômage partiel sera mis en œuvre. Des premières annonces ont été faites par les ministres. Nous irons beaucoup plus loin. L'Etat prendra en charge l'indemnisation des salariés contraints à rester chez eux. Je veux, en la matière, que nous nous inspirions de ce que les Allemands ont su par exemple mettre en œuvre avec un système plus généreux, plus simple que le nôtre. Je veux que nous puissions préserver les emplois et les compétences, c'est à dire faire en sorte que les salariés puissent rester dans l'entreprise, même s'ils sont obligés de rester à la maison, et que nous les payions. Je veux que nous puissions protéger aussi nos indépendants. Nous prendrons toutes les mesures nécessaires pour donner cette garantie sur le plan économique.

Toutes les entreprises qui le souhaitent pourront reporter sans justification, sans formalité, sans pénalité le paiement des cotisations et impôts dus en mars. Nous travaillerons ensuite sur les mesures nécessaires d'annulation ou de rééchelonnement, mais je nous connais collectivement, on prend toujours trop de temps à faire cela. Je veux, pour nos forces économiques, des mesures simples. Les échéances qui sont dues dans les prochains jours et les prochaines semaines seront suspendues pour toutes celles et ceux qui en ont besoin. Nous défendrons nos entreprises de toutes tailles. Nous

défendrons l'ensemble des travailleurs et des travailleuses. En parallèle, j'ai demandé au Gouvernement de préparer d'ores et déjà un plan de relance national et européen cohérent avec nos priorités et nos engagements pour l'avenir.

Nous devons aussi porter une réponse européenne. La Banque centrale a déjà, aujourd'hui, fait part de ses premières décisions. Seront-elles suffisantes ? Je ne le crois pas. Il lui appartiendra d'en prendre de nouvelles. Mais je vais être là aussi très clair avec vous ce soir : nous, Européens, ne laisserons pas une crise financière et économique se propager. Nous réagissons fort et nous réagissons vite. L'ensemble des gouvernements européens doit prendre les décisions de soutien de l'activité puis de relance quoi qu'il en coûte. La France le fera, et c'est cette ligne que je porterai au niveau européen en votre nom. C'est déjà ce que j'ai fait lors du conseil exceptionnel qui s'est tenu hier. Je ne sais ce que les marchés financiers donneront dans les prochains jours, et je serai tout aussi clair. L'Europe réagira de manière organisée, massive pour protéger son économie. Je souhaite aussi que nous puissions nous organiser sur le plan international, et j'en appelle à la responsabilité des puissances du G7 et du G20. Dès demain, j'échangerai avec le président TRUMP pour lui proposer une initiative exceptionnelle entre les membres du G7, puisque c'est lui qui a la présidence. Ce n'est pas la division qui permettra de répondre à ce qui est aujourd'hui une crise mondiale, mais bien notre capacité à voir juste et tôt ensemble et à agir ensemble.

Mes chers compatriotes, toutes ces mesures sont nécessaires pour notre sécurité à tous et je vous demande de faire bloc autour d'elles. On ne vient pas, en effet, à bout d'une crise d'une telle ampleur sans faire bloc. On ne vient pas à bout d'une crise d'une telle ampleur sans une grande discipline individuelle et collective, sans une unité. J'entends aujourd'hui, dans notre pays, des voix qui vont en tous sens. Certains nous disent : "vous n'allez pas assez loin" et voudraient tout fermer et s'inquiètent de tout, de manière parfois disproportionnée, et d'autres considèrent que ce risque n'est pas pour eux. J'ai essayé de vous donner, ce soir, ce qui doit être la ligne de notre Nation tout entière. Nous devons aujourd'hui éviter deux écueils, mes chers compatriotes.

D'une part, le repli nationaliste. Ce virus n'a pas de passeport. Il nous faut unir nos forces, coordonner nos réponses, coopérer. La France est à pied d'œuvre. La coordination européenne est essentielle, et j'y veillerai. Nous aurons sans doute des mesures à prendre, mais il faut les prendre pour réduire les échanges entre les zones qui sont touchées et celles qui ne le sont pas. Ce ne sont pas forcément les frontières nationales. Il ne faut céder là à aucune facilité, aucune panique. Nous aurons sans doute des mesures de contrôle, des fermetures de frontières à prendre, mais il faudra les prendre quand elles seront pertinentes et il faudra les prendre en Européens, à l'échelle européenne, car c'est à cette échelle-là que nous avons construit nos libertés et nos protections.

L'autre écueil, ce serait le repli individualiste. Jamais de telles épreuves ne se surmontent en solitaire. C'est au contraire en solidaires, en disant nous plutôt qu'en pensant je, que nous relèverons cet immense défi. C'est pourquoi je veux vous dire ce soir que je compte sur vous pour les jours, les semaines, les mois à venir. Je compte sur vous parce que le Gouvernement ne peut pas tout seul, et parce que nous sommes une nation. Chacun a son rôle à jouer. Je compte sur vous pour respecter les consignes qui sont et seront données par les autorités, et en particulier ces fameux gestes barrières contre le virus. Elles sont, aujourd'hui encore, trop peu appliquées. Cela veut dire se laver les mains suffisamment longtemps avec du savon ou avec des gels hydroalcooliques. Cela veut dire saluer sans embrasser ou serrer la main pour ne pas se transmettre le virus. Cela veut dire se tenir à distance d'un mètre. Ces gestes peuvent vous paraître anodins. Ils sauvent des vies, des vies. C'est pourquoi, mes chers compatriotes, je vous appelle solennellement à les adopter.

Chacun d'entre nous détient une part de la protection des autres, à commencer par ses proches. Je compte sur vous aussi pour prendre soin des plus vulnérables de nos compatriotes, ne pas rendre visite à nos aînés. C'est, j'en ai bien conscience, un crève-cœur. C'est pourtant nécessaire temporairement. Écrivez, téléphonez, prenez des nouvelles, protégez en limitant les visites. Je compte sur vous, oui, pour

aussi aider le voisin qui, lorsqu'il est personnel soignant, a besoin d'une solution de garde pour ses enfants pour aller travailler et s'occuper des autres. Je compte sur les entreprises pour aider tous les salariés qui peuvent travailler chez eux à le faire. Je compte sur nous tous pour inventer dans cette période de nouvelles solidarités. Je demande à ce titre au Gouvernement de travailler avec les partenaires sociaux, avec les associations dans cette direction. Cette crise doit être l'occasion d'une mobilisation nationale de solidarité entre générations. Nous en avons les ressorts. Il y a déjà des actions qui existent sur le terrain. Nous pouvons faire encore plus fort tous ensemble.

Je compte évidemment aussi sur tous nos soignants. Je sais tout ce qu'ils ont déjà fait, je sais ce qu'il leur reste à faire. Le Gouvernement et moi-même serons là, nous prendrons toutes nos responsabilités pour vous. Je pense à tous nos soignants à l'hôpital, qui auront les cas les plus graves à traiter mais aussi beaucoup d'urgences. Je pense aux médecins, aux infirmiers, aux infirmières, à tous les soignants qui sont aussi hors de l'hôpital qui se sont formidablement mobilisés et que nous allons de plus en plus solliciter dans les semaines à venir.

Je sais pouvoir compter sur vous. Le ministre de la Santé aura l'occasion aussi de préciser, dans les prochaines heures, les règles pour que nous vous aidions à bien vous protéger contre le virus. C'est le respect que nous avons envers vous, et c'est évidemment ce que la Nation vous doit. Les règles seront claires pour chacun, elles seront là aussi proportionnées et expliquées.

Je compte sur vous toutes et tous pour faire Nation au fond. Pour réveiller ce qu'il y a de meilleur en nous, pour révéler cette âme généreuse qui, par le passé, a permis à la France d'affronter les plus dures épreuves.

Mes chers compatriotes, il nous faudra demain tirer les leçons du moment que nous traversons, interroger le modèle de développement dans lequel s'est engagé notre monde depuis des décennies et qui dévoile ses failles au grand jour, interroger les faiblesses de nos démocraties. Ce que révèle d'ores et déjà cette pandémie, c'est que la santé gratuite sans condition de revenu, de parcours ou de profession, notre Etat-providence ne sont pas des coûts ou des charges mais des biens précieux, des atouts indispensables quand le destin frappe. Ce que révèle cette pandémie, c'est qu'il est des biens et des services qui doivent être placés en dehors des lois du marché. Déléguer notre alimentation, notre protection, notre capacité à soigner notre cadre de vie au fond à d'autres est une folie. Nous devons en reprendre le contrôle, construire plus encore que nous ne le faisons déjà une France, une Europe souveraine, une France et une Europe qui tiennent fermement leur destin en main. Les prochaines semaines et les prochains mois nécessiteront des décisions de rupture en ce sens. Je les assumerai.

Mais le temps, aujourd'hui, est à la protection de nos concitoyens et à la cohésion de la Nation. Le temps est à cette union sacrée qui consiste à suivre tous ensemble un même chemin, à ne céder à aucune panique, aucune peur, aucune facilité, mais à retrouver cette force d'âme qui est la nôtre et qui a permis à notre peuple de surmonter tant de crises à travers l'histoire.

La France unie, c'est notre meilleur atout dans la période troublée que nous traversons. Nous tiendrons tous ensemble.

Vive la République !

Vive la France !

2 Le discours du 16 mars 2020



ADRESSE AUX FRANÇAIS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EMMANUEL MACRON

16 MARS 2020 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Françaises, Français,

Jeudi soir, je me suis adressé à vous pour évoquer la crise sanitaire que traverse notre pays. Jusqu'alors, l'épidémie était peut-être pour certains une idée lointaine, elle est devenue une réalité immédiate, pressante.

Le Gouvernement a pris, comme je vous l'avais annoncé, des dispositions fermes pour freiner la propagation du virus. Les crèches, les écoles, les collèges, les lycées, les universités sont fermées depuis ce jour. Samedi soir, les restaurants, tous les commerces non-essentiels à la vie de la Nation ont également clôt leurs portes. Les rassemblements de plus de 100 personnes ont été interdits. Jamais la France n'avait dû prendre de telles décisions - évidemment exceptionnelles, évidemment temporaires - en temps de Paix. Elles ont été prises avec ordre, préparation, sur la base de recommandations scientifiques avec un seul objectif : nous protéger face à la propagation du virus.

Dans la journée de jeudi, un consensus scientifique et politique s'est formé pour maintenir le premier tour des élections municipales et j'ai pris, avec le Premier ministre, la décision de maintenir le scrutin. Hier dimanche, les opérations de vote ont donc pu se tenir. Je veux ce soir remercier les services de l'Etat, les maires, l'ensemble des services des mairies, tous ceux qui ont tenu les bureaux de vote et qui ont donc permis l'organisation de ce scrutin. Je veux aussi saluer chaleureusement les Françaises et les Français qui, malgré le contexte, se sont rendus aux urnes, dans le strict respect des consignes sanitaires, des gestes barrières contre le virus. Je veux aussi ce soir adresser mes félicitations républicaines aux candidats élus au premier tour. Environ 30 000 communes sur 35 000 ont après ce premier tour un conseil municipal. Mais dans le même temps, alors même que les personnels soignants des services de réanimation alertaient sur la gravité de la situation, nous avons aussi vu du monde se rassembler dans les parcs, des marchés bondés, des restaurants, des bars qui n'ont pas respecté la consigne de fermeture. Comme si, au fond, la vie n'avait pas changé.

A tous ceux qui, adoptant ces comportements, ont bravé les consignes, je veux dire ce soir très clairement : non seulement vous ne vous protégez pas vous - et l'évolution récente a montré que personne n'est invulnérable y compris les plus jeunes - mais vous ne protégez pas les autres. Même si vous ne présentez aucun symptôme, vous pouvez transmettre le virus. Même si vous ne présentez aucun symptôme, vous risquez de contaminer vos amis, vos parents, vos grands-parents, de mettre en danger la santé de ceux qui vous sont chers.

Dans le Grand Est, dans les Hauts-de-France, en Île-de-France, nos soignants se battent pour sauver des vies, avec dévouement, avec force. Au moment où la situation sanitaire se dégrade fortement, où la pression sur nos hôpitaux et nos soignants s'accroît, tout notre engagement, toute notre énergie, toute notre force, doivent se concentrer sur un seul objectif : ralentir la progression du virus.

Je vous le redis avec force ce soir : respectons les gestes barrières, les consignes sanitaires. C'est le seul moyen de protéger les personnes vulnérables, d'avoir moins de concitoyens infectés et ainsi de réduire la pression sur les services de réanimation pour qu'ils puissent mieux accueillir, mieux soigner.

Sans signe grave, contactons notre médecin traitant. N'appelons le Samu et ne nous rendons à l'hôpital qu'en cas de forte fièvre, de difficulté à respirer, sans quoi, ils ne pourront faire face à la vague de cas graves qui déjà se profile dans certaines régions.

Faisons preuve au fond d'esprit solidaire et de sens des responsabilités. Chacun d'entre nous doit à tout prix limiter le nombre de personnes avec qui il est en contact chaque jour. Les scientifiques le disent

pour limiter le nombre de personnes avec qui il est en contact chaque jour. Les scientifiques le disent, c'est la priorité absolue. C'est pourquoi, après avoir consulté, écouté les experts, le terrain et en conscience, j'ai décidé de renforcer encore les mesures pour réduire nos déplacements et nos contacts au strict nécessaire. Dès demain midi et pour 15 jours au moins, nos déplacements seront très fortement réduits.

Cela signifie que les regroupements extérieurs, les réunions familiales ou amicales ne seront plus permises. Se promener, retrouver ses amis dans le parc, dans la rue, ne sera plus possible. Il s'agit de limiter au maximum ces contacts au-delà du foyer. Partout sur le territoire français, en métropole comme Outre-mer, seuls doivent demeurer les trajets nécessaires, nécessaires pour aller faire ses courses avec de la discipline et en mettant les distances d'au moins un mètre, en ne serrant pas la main, en ne s'embrassant pas, les trajets nécessaires pour se soigner, évidemment, les trajets nécessaires pour aller travailler si le travail à distance n'est pas possible et les trajets nécessaires pour faire un peu d'activité physique mais sans retrouver, là encore, des amis ou des proches. Toutes les entreprises doivent s'organiser pour faciliter le travail à distance, et quand cela ne sera pas possible, elles devront adapter dès demain leur organisation pour faire respecter ces gestes barrières contre le virus, c'est à dire protéger leurs salariés, ou, quand il s'agit d'indépendants, se protéger eux-mêmes. Le Gouvernement précisera les modalités de ces nouvelles règles dès ce soir, après mon allocution. Toute infraction à ces règles sera sanctionnée. Je vous le dis avec beaucoup de solennité ce soir, écoutons les soignants, qui nous disent : si vous voulez nous aider, il faut rester chez vous et limiter les contacts. C'est le plus important. Evidemment, ce soir, je pose des règles nouvelles, nous posons des interdictions, il y aura des contrôles. Mais la meilleure règle, c'est celle qu'en tant que citoyen, vous vous appliquez à vous-mêmes. Une fois encore, j'en appelle à votre sens des responsabilités et de la solidarité.

Dans ce contexte, après avoir consulté le Président du Sénat, le Président de l'Assemblée nationale mais également mes prédécesseurs, j'ai décidé que le second tour des élections municipales serait reporté. Le Premier ministre en a informé aujourd'hui même les chefs de parti représentés au Parlement. Cette décision a fait l'objet d'un accord unanime.

Mes chers compatriotes, je mesure l'impact de toutes ces décisions sur vos vies. Renoncer à voir ses proches, c'est un déchirement ; stopper ses activités quotidiennes, ses habitudes, c'est très difficile. Cela ne doit pas nous empêcher de garder le lien, d'appeler nos proches, de donner des nouvelles, d'organiser aussi les choses avec nos voisins, d'inventer de nouvelles solidarités entre générations, de rester, comme je vous l'ai dit jeudi dernier, profondément solidaires et d'innover là aussi sur ce point. Je sais que je vous demande de rester chez vous. Je vous demande aussi de garder le calme dans ce contexte. J'ai vu, ces dernières heures, des phénomènes de panique en tout sens. Nous devons tous avoir l'esprit de responsabilité. Il ne faut pas que les fausses informations circulent à tout va. En restant chez vous, occupez-vous des proches qui sont dans votre appartement, dans votre maison. Donnez des nouvelles, prenez des nouvelles. Lisez, retrouvez aussi ce sens de l'essentiel. Je pense que c'est important dans les moments que nous vivons. La culture, l'éducation, le sens des choses est important. Et évitez l'esprit de panique, de croire dans toutes les fausses rumeurs, les demi-experts ou les faux-sachants. La parole est claire, l'information est transparente et nous continuerons de la donner. Mais croyez-moi, cet effort que je vous demande, je sais qu'il est inédit mais les circonstances nous y obligent.

Nous sommes en guerre, en guerre sanitaire, certes : nous ne luttons ni contre une armée, ni contre une autre Nation. Mais l'ennemi est là, invisible, insaisissable, qui progresse. Et cela requiert notre mobilisation générale.

Nous sommes en guerre. Toute l'action du Gouvernement et du Parlement doit être désormais tournée vers le combat contre l'épidémie. De jour comme de nuit, rien ne doit nous en divertir. C'est pourquoi, j'ai décidé que toutes les réformes en cours seraient suspendues, à commencer par la réforme des retraites. Dès mardi, en Conseil des ministres, sera présenté un projet de loi permettant au gouvernement de répondre à l'urgence et, lorsque nécessaire, de légiférer par ordonnances dans les

domaines relevant strictement de la gestion de crise. Ce projet sera soumis au Parlement dès jeudi. J'ai vu tout à l'heure les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat afin que ces textes soient votés le plus rapidement possible, afin aussi que la vie démocratique et le contrôle du Parlement continue dans cette période. Je les en remercie et je remercie tous nos parlementaires en cet instant.

Nous sommes en guerre. J'appelle tous les acteurs politiques, économiques, sociaux, associatifs, tous les Français à s'inscrire dans cette union nationale qui a permis à notre pays de surmonter tant de crises par le passé.

Nous sommes en guerre. La Nation soutiendra ses enfants qui, personnels soignants en ville, à l'hôpital, se trouvent en première ligne dans un combat qui va leur demander énergie, détermination, solidarité. Ils ont des droits sur nous. Nous leur devons évidemment les moyens, la protection. Nous serons là. Nous leur devons des masques, du gel, tout le matériel nécessaire et nous y veillons et veillerons. Nous avons décidé avec les scientifiques de réserver les masques en priorité pour l'hôpital et pour la médecine de ville et de campagne, en particulier les généralistes, les infirmières désormais en première ligne aussi dans la gestion de la crise. Des masques seront livrés dans les pharmacies dès demain soir dans les 25 départements les plus touchés. Mercredi pour le reste du territoire national. J'ai aussi entendu le message des spécialistes, en particulier des chirurgiens-dentistes et beaucoup d'autres. Des solutions seront trouvées avec le Ministre de la Santé dans les prochaines heures.

Nous devons aussi aux soignants la garde de leurs enfants : un service minimum de garde est en place depuis ce jour dans les crèches et dans les écoles. Nous leur devons aussi sérénité dans leurs déplacements et repos. C'est pourquoi j'ai décidé que, dès demain, les taxis et les hôtels pourront être mobilisés à leur profit. L'Etat paiera.

Nous sommes en guerre, oui. Le pays accompagnera dans cette période les régions les plus touchées aujourd'hui comme celles qui le seront demain. A ce titre, je veux assurer les habitants et les personnels soignants du Grand Est que nous serons au rendez-vous pour les appuyer face à l'afflux de patients et à la saturation des hôpitaux. Je sais ce qu'ils vivent depuis des jours et des jours, nous sommes avec eux. J'ai décidé pour cela qu'un hôpital de campagne du service de santé des armées serait déployé dans les jours à venir en Alsace. Les armées apporteront aussi leur concours pour déplacer les malades des régions les plus affectées et ainsi réduire la congestion des hôpitaux de certains territoires.

Nous sommes en guerre. Comme je vous l'ai dit jeudi, pour nous protéger et contenir la dissémination du virus mais aussi préserver nos systèmes de soins, nous avons pris ce matin entre Européens une décision commune. Dès demain midi, les frontières à l'entrée de l'Union européenne et de l'espace Schengen seront fermées. Concrètement, tous les voyages entre les pays non-européens et l'Union européenne seront suspendus pendant 30 jours. Les Françaises et les Français qui sont actuellement à l'étranger et souhaitent rentrer pourront bien entendu rejoindre leur pays.

Nous devons prendre cette décision parce que je vous demande ce soir d'importants efforts et que nous devons, dans la durée, nous protéger. Je veux dire à tous nos compatriotes qui vivent à l'étranger que là aussi, en bon ordre, ils doivent se rapprocher des ambassades et consulats et que nous organiserons, pour celles et ceux qui le souhaitent et là où c'est nécessaire, leur rapatriement. Vous l'aurez compris, vous le pressentiez, cette crise sanitaire sans précédent aura des conséquences humaines, sociales et économiques majeures. C'est aussi ce défi que nous devons mener.

Je vous demande des sacrifices pour ralentir l'épidémie. Jamais ils ne doivent mettre en cause l'aide aux plus fragiles, la pérennité d'une entreprise, les moyens de subsistance des salariés comme des indépendants. Pour les plus précaires, pour les plus démunis, pour les personnes isolées, nous ferons en sorte, avec les grandes associations, avec aussi les collectivités locales et leurs services, qu'ils puissent être nourris, protégés, que les services que nous leur devons soient assurés.

Pour la vie économique, pour ce qui concerne la France, aucune entreprise, quelle que soit sa taille, ne sera livrée au risque de faillite. Aucune Française, aucun Français, ne sera laissé sans ressources.

sera livrée au risque de famine. Aucune Française, aucun Français, ne sera laissé sans ressources.

S'agissant des entreprises, nous mettons en place un dispositif exceptionnel de report de charges fiscales et sociales, de soutien au report d'échéances bancaires et de garanties de l'Etat à hauteur de 300 milliards d'euros pour tous les prêts bancaires contractés auprès des banques. Pour les plus petites d'entre elles et tant que la situation durera, celles qui font face à des difficultés n'auront rien à déboursier, ni pour les impôts, ni pour les cotisations sociales. Les factures d'eau, de gaz ou d'électricité ainsi que les loyers devront être suspendus.

En outre, afin que personne ne soit laissé sans ressources, pour les salariés, le dispositif de chômage partiel sera massivement élargi, comme je vous l'avais annoncé jeudi dernier et comme le Gouvernement a commencé à le préciser. Pour les entrepreneurs, commerçants, artisans, un fonds de solidarité sera créé, abondé par l'Etat, et auquel le Premier ministre proposera aux régions aussi de contribuer. Le Gouvernement, dès demain, précisera toutes ces mesures. Elles seront en fonction des besoins, des réalités économiques, des nécessités secteur par secteur, évidemment adaptées. Nous serons au rendez-vous pour que notre économie soit préservée dans cette période si dure et pour que l'ensemble des travailleuses et des travailleurs puissent avoir cette sécurité aussi en termes de pouvoir d'achat, de continuité de leur vie.

Mes chers compatriotes, la France vit un moment très difficile. Nul ne peut en prévoir précisément la durée. À mesure que les jours suivront les jours, que les problèmes succéderont aux problèmes, il faudra, en lien avec les éclairages donnés par les scientifiques, des expériences de terrain, il faudra nous adapter. Nous allons continuer aussi, pendant cette période, de travailler et de progresser sur les traitements.

Je sais le dévouement de plusieurs équipes partout sur notre territoire avec les premiers espoirs qui naissent, et nous continuerons aussi d'avancer sur le vaccin. Régulièrement, je m'adresserai à vous. Je vous dirai à chaque fois, comme je l'ai fait, comme le Gouvernement le fait, la vérité sur l'évolution de la situation.

J'ai une certitude : plus nous agirons ensemble et vite, plus nous surmonterons cette épreuve. Plus nous agirons en citoyens, plus nous ferons preuve de la même force d'âme, de la même abnégation patriote que démontrent aujourd'hui nos personnels soignants, nos sapeurs-pompiers, l'ensemble des acteurs de la sécurité civile, plus vite nous sortirons de cette vie au ralenti. Nous y arriverons, mes chers compatriotes, en étant unis, solidaires. Je vous demande d'être responsables tous ensemble et de ne céder à aucune panique, d'accepter ces contraintes, de les porter, de les expliquer, de vous les appliquer à vous-mêmes, nous nous les appliquerons tous, il n'y aura pas de passe-droit, mais, là aussi, de ne céder ni à la panique, ni au désordre. Nous gagnerons, mais cette période nous aura beaucoup appris. Beaucoup de certitudes, de convictions sont balayées, seront remises en cause. Beaucoup de choses que nous pensions impossibles adviennent. Ne nous laissons pas impressionner. Agissons avec force mais retenons cela : le jour d'après, quand nous aurons gagné, ce ne sera pas un retour au jour d'avant. Nous serons plus forts moralement, nous aurons appris et je saurai aussi avec vous en tirer toutes les conséquences, toutes les conséquences.

Hissons-nous individuellement et collectivement à la hauteur du moment.

Je sais mes chers compatriotes pouvoir compter sur vous.

Vive la République, vive la France !

3 Le discours du 13 avril 2020



ÉLYSÉE

ADRESSE AUX FRANÇAIS, 13 AVRIL 2020

13 AVRIL 2020 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Françaises, Français,

Mes chers compatriotes,

Nous sommes en train de vivre des jours difficiles.

Nous ressentons tous en ce moment la peur, l'angoisse pour nos parents, pour nous même face à ce virus redoutable, invisible, imprévisible.

La fatigue et la lassitude pour certains, le deuil et le chagrin pour d'autres.

Cette période est encore plus difficile à vivre lorsqu'on habite à plusieurs dans un appartement exigu, lorsqu'on ne dispose pas chez soi des moyens de communications nécessaires pour apprendre, se distraire, échanger. Encore plus difficile à vivre lorsque les tensions sont là, que les risques de violence dans la famille scandent le quotidien et nous mesurons tous, dans cette période, la solitude et la tristesse de nos aînés.

Et pourtant, grâce à nos efforts, chaque jour nous avons progressé. Nos fonctionnaires et personnels de santé, médecins, infirmiers, aides-soignants, ambulanciers, secouristes, nos militaires, nos pompiers, nos pharmaciens ont donné dans cette première ligne toute leur énergie pour sauver des vies et soigner. Ils ont tenu. Les hôpitaux français ont réussi à soigner tous ceux qui s'y présentaient. Ces journées, ces semaines ont été et resteront l'honneur de nos soignants, en ville comme à l'hôpital.

Dans la deuxième ligne, nos agriculteurs, nos enseignants, nos chauffeurs routiers, livreurs, électriciens, manutentionnaires, caissiers et caissières, nos éboueurs, personnels de sécurité et de nettoyage, nos fonctionnaires, nos journalistes, nos travailleurs sociaux, nos maires et élus locaux et j'en oublie tellement aidé par tant de Français qui se sont engagés. Tous ont permis à la vie de continuer au fond.

Et chacun d'entre vous, dans ce que j'ai appelé cette troisième ligne, chacun d'entre vous par votre civisme, en respectant les règles de confinement, grâce aussi à la vigilance de nos policiers et de nos gendarmes, vous avez fait que l'épidémie commence à marquer le pas.

Les résultats sont là. Plusieurs régions ont pu être épargnées. Depuis quelques jours, les entrées en réanimation diminuent. L'espoir renaît.

Et je veux ce soir vous remercier très chaleureusement pour ce dévouement et vous dire toute ma reconnaissance.

Alors, étions-nous préparés à cette crise ? A l'évidence, pas assez mais nous avons fait face en France comme partout ailleurs. Nous avons donc dû parer à l'urgence, prendre des décisions difficiles à partir d'informations partielles, souvent changeantes, nous adapter sans cesse, car ce virus était inconnu et il porte encore aujourd'hui beaucoup de mystères.

Le moment, soyons honnêtes, a révélé des failles, des insuffisances. Comme tous les pays du monde, nous avons manqué de blouses, de gants, de gels hydro alcooliques. Nous n'avons pas pu distribuer autant de masques que nous l'aurions voulu pour nos soignants, pour les personnels s'occupant de nos aînés, pour les infirmières et les aides à domicile.

Dès l'instant où ces problèmes ont été identifiés, nous nous sommes mobilisés - Gouvernement

Des instant où ces problèmes ont été identifiés, nous nous sommes mobilisés - Gouvernement, collectivités locales, industriels, associations - pour produire et pour acquérir le matériel nécessaire. Mais je mesure pleinement que, lorsque l'on est au front, il est difficile d'entendre qu'une pénurie mondiale empêche les livraisons.

Les commandes sont désormais passées. Surtout, nos entreprises françaises et nos travailleurs ont répondu présent et une production, comme en temps de guerre, s'est mise en place : nous avons réouvert des lignes pour produire et nous avons réquisitionné.

D'ici trois semaines, nous aurons, imaginez-le, multiplier par cinq la production de masques pour nos soignants en France et nous aurons produit 10 000 respirateurs supplémentaires de plus sur notre sol. Ces respirateurs si précieux en réanimation.

Grâce à ces efforts, nous saurons faire face et nous allons continuer à distribuer davantage d'équipements.

Mais comme vous, j'ai vu des ratés, encore trop de lenteur, de procédures inutiles, des faiblesses aussi de notre logistique. Nous en tirerons toutes les conséquences, en temps voulu, quand il s'agira de nous réorganiser.

Ces dernières semaines, soyons aussi justes avec notre pays, ont été marqué par de vraies réussites : le doublement du nombre de lits en réanimation, ce qui n'avait jamais été atteint, les coopérations inédites entre l'hôpital, les cliniques privées et la médecine de ville, le transfert de patients, vers les régions les moins touchées, mais aussi vers le Luxembourg, la Suisse, l'Allemagne et l'Autriche, que je remercie, la mise en place de l'enseignement à distance, l'organisation de chaînes de solidarité dans nos communes, la réussite de tous ceux qui nous ont nourris durant ces semaines sans rupture, avec engagement, le rapatriement de plusieurs dizaines de milliers de ressortissants français et européens depuis des pays du monde entier et le soutien aux Français de l'étranger.

Très souvent, ce qui semblait impossible depuis des années, nous avons su le faire en quelques jours. Nous avons innové, osé, agit au plus près du terrain, beaucoup de solutions ont été trouvées. Nous devons nous en souvenir car ce sont autant de forces pour le futur.

Mes chers compatriotes, si je tenais à m'adresser à vous ce soir, après avoir largement consulté ces derniers jours, c'est pour vous dire en toute transparence ce qui nous attend pour les prochaines semaines et les prochains mois.

L'espoir renaît, je vous le disais, oui, mais rien n'est acquis. Dans le Grand Est comme en Ile de France, les services hospitaliers sont saturés. Partout, en Hexagone comme dans les outre-mer, le système est sous tension et l'épidémie n'est pas encore maîtrisée.

Nous devons donc poursuivre nos efforts et continuer d'appliquer les règles. Plus elles seront respectées, plus nous sauveront de vies.

C'est pour cela que le confinement le plus strict doit encore se poursuivre jusqu'au lundi 11 mai. C'est durant cette période, le seul moyen d'agir efficacement.

C'est la condition pour ralentir encore davantage la propagation du virus, réussir à retrouver des places disponibles en réanimation et permettre à nos soignants de reconstituer leurs forces. Le lundi 11 mai ne sera possible que si nous continuons d'être civiques, responsables, de respecter les règles et que si la propagation du virus a effectivement continué à ralentir.

Je mesure pleinement, en vous le disant, l'effort que je vous demande. Durant les 4 semaines à venir, les règles prévues par le gouvernement devront continuer d'être respectées. Elles sont en train de montrer leur efficacité et ne doivent être ni renforcées ni allégées, mais pleinement appliquées. Je demande à tous nos élus, dont je sais l'importance dans cette période, je demande à tous nos élus,

comme la République le prévoit en cette matière, d'aider à ce que ces règles soient les mêmes partout sur notre sol. Des couvre-feux ont été décidés là où c'était utile mais il ne faut pas rajouter des interdits dans la journée.

Pour notre vie quotidienne, il faut continuer lorsque nous sortons à appliquer les « gestes barrières » : nous tenir à distance et nous laver les mains. Je veux aussi vous rappeler que tous ceux qui ont une maladie chronique ou souffrent d'autres maladies doivent pouvoir continuer à consulter leur médecin. Car il n'y a pas que le virus qui tue : l'extrême solitude, le renoncement à d'autres soins peuvent-être aussi dangereux.

Je souhaite aussi que les hôpitaux et les maisons de retraite puissent permettre d'organiser pour les plus proches, avec les bonnes protections, la visite aux malades en fin de vie afin de pouvoir leur dire adieu.

Durant cette phase de confinement, le pays continue à vivre, et heureusement. Certaines activités sont interdites, car incompatibles avec les règles sanitaires. Pour tous les autres secteurs économiques, quand la sécurité des travailleurs et des entrepreneurs est bien garantie, ils doivent pouvoir produire et l'ont largement fait depuis maintenant un mois.

Pour tous ceux qui doivent-être aidés durant cette période, les mesures de chômage partielles pour les salariés et de financement pour les entreprises, seront prolongées et renforcées. Elles sont inédites et protègent d'ores et déjà plus de 8 millions de nos salariés et nombre de nos entreprises.

Pour les artisans, les commerçants, les professions libérales et les entrepreneurs, le fonds de solidarité apporte une première réponse mais je sais votre angoisse, je l'ai entendu, je l'ai lu : les charges qui continuent de tomber, les traites, les loyers, les emprunts, c'est pourquoi j'ai demandé au Gouvernement d'accroître fortement les aides, de les simplifier, pour vous permettre de surmonter cette période. Je souhaite que les banques puissent décaler toutes les échéances beaucoup plus massivement qu'elles ne l'ont fait et les assurances doivent être au rendez-vous de cette mobilisation économique. J'y serai attentif.

Il y a donc un travail dans les prochains jours à poursuivre pour vous consolider économiquement dans cette période.

Rapidement, un plan spécifique sera mis en œuvre pour les secteurs qui, comme le tourisme, l'hôtellerie, la restauration, la culture et l'événementiel, seront durablement affectés. Des annulations de charges et des aides spécifiques seront mises en place.

Pour les plus fragiles et les plus démunis, ces semaines sont aussi très difficiles. Je veux remercier les maires, les élus locaux, les associations qui se sont fortement mobilisés aux côtés du Gouvernement. Et j'ai demandé à celui-ci d'aller plus loin là aussi et de verser sans délai une aide exceptionnelle aux familles les plus modestes avec des enfants afin de leur permettre de faire face à leurs besoins essentiels. Les étudiants les plus précaires vivants parfois loin de leurs familles, en particulier lorsque celles-ci viennent d'outre-mer, seront aussi aidés.

Dès mercredi, le Conseil des ministres décidera des moyens financiers nouveaux et le Gouvernement apportera toutes les réponses nécessaires à chaque fois qu'il le faudra.

Le 11 mai prochain, mes chers compatriotes, sera donc le début d'une nouvelle étape. Elle sera progressive, les règles pourront être adaptées en fonction de nos résultats car l'objectif premier demeure la santé de tous les Français.

A partir du 11 mai, nous rouvrirons progressivement les crèches, les écoles, les collèges et les lycées.

C'est pour moi une priorité car la situation actuelle creuse des inégalités. Trop d'enfants, notamment

dans les quartiers populaires et dans nos campagnes, sont privés d'école sans avoir accès au numérique et ne peuvent être aidés de la même manière par les parents. Dans cette période, les inégalités de logement, les inégalités entre familles sont encore plus marquées. C'est pourquoi nos enfants doivent pouvoir retrouver le chemin des classes. Le Gouvernement, dans la concertation, aura à aménager des règles particulières : organiser différemment le temps et l'espace, bien protéger nos enseignants et nos enfants, avec le matériel nécessaire.

Pour les étudiants de l'enseignement supérieur, les cours ne reprendront pas physiquement jusqu'à l'été. Le Gouvernement précisera pour chacun la bonne organisation qui sera nécessaire, en particulier pour les examens et les concours.

Le 11 mai, il s'agira aussi de permettre au plus grand nombre de retourner travailler, redémarrer notre industrie, nos commerces et nos services. Le Gouvernement préparera sans délai ces réouvertures avec les partenaires sociaux pour que des règles soient établies afin de protéger les salariés au travail. C'est la priorité.

Les lieux rassemblant du public, restaurants, cafés et hôtels, cinémas, théâtres, salles de spectacles et musées, resteront en revanche fermés à ce stade. Les grands festivals et événements avec un public nombreux ne pourront se tenir au moins jusqu'à mi-juillet prochain. La situation sera collectivement évaluée à partir de mi-mai, chaque semaine, pour adapter les choses et vous donner de la visibilité. Pour leur protection, nous demanderons aux personnes les plus vulnérables, aux personnes âgées, en situation de handicap sévère, aux personnes atteintes de maladies chroniques, de rester même après le 11 mai confinées, tout au moins dans un premier temps. Je sais que c'est une contrainte forte. Je mesure ce que je vous demande et nous allons, d'ici le 11 mai, travailler à rendre ce temps plus supportable pour vous. Mais il faudra essayer de s'y tenir pour vous protéger, pour votre intérêt.

Nous aurons à partir du 11 mai une organisation nouvelle pour réussir cette étape. L'utilisation la plus large possible des tests et la détection est une arme privilégiée pour sortir au bon moment du confinement.

D'ici là et dans les prochaines semaines, nous allons continuer d'augmenter le nombre de tests faits chaque jour. C'est ce qui, depuis 15 jours, est fait. Durant les semaines à venir, j'ai demandé que ces tests, soient d'abord pratiqués sur nos aînés, nos soignants et les plus fragiles. Et que nous puissions continuer de mobiliser partout tous les moyens de faire des tests, c'est-à-dire tous les laboratoires publics et tous les laboratoires privés.

Le 11 mai, nous serons en capacité de tester toute personne présentant des symptômes. Nous n'allons pas tester toutes les Françaises et tous les Français, cela n'aurait aucun sens. Mais toute personne ayant un symptôme doit pouvoir être testée. Les personnes ayant le virus pourront ainsi être mises en quarantaine, prises en charge et suivies par un médecin.

Pour accompagner cette phase, plusieurs innovations font l'objet de travaux avec certains de nos partenaires européens, comme une application numérique dédiée qui, sur la base du volontariat et de l'anonymat, permettra de savoir si, oui ou non, l'on s'est trouvé en contact avec une personne contaminée. Vous en avez sûrement entendu parler.

Le Gouvernement aura à y travailler, il ne faut négliger aucune piste, aucune innovation. Mais je souhaite qu'avant le 11 mai, nos Assemblées puissent en débattre, et que les autorités compétentes puissent nous éclairer. Cette épidémie ne saurait affaiblir notre démocratie, ni mordre sur quelques libertés.

Jusqu'à nouvel ordre, nos frontières avec les pays non-européens resteront fermées.

Nous déploierons ensuite tous les moyens nécessaires à la protection de la population. En complément

des « gestes barrière » que vous connaissez bien et qu'il vous faudra continuer à appliquer, l'Etat à partir du 11 mai en lien avec les maires devra permettre à chaque Français de se procurer un masque grand public. Pour les professions les plus exposées et pour certaines situations, comme dans les transports en commun, son usage pourra devenir systématique.

Ce sera possible grâce à nos importations et grâce à la formidable mobilisation d'entrepreneurs et de salariés partout sur le territoire pour produire massivement ce type de masques.

Le Gouvernement présentera d'ici 15 jours, sur la base de ces principes, le plan de l'après 11 mai et les détails d'organisation de notre vie quotidienne.

Des points de rendez-vous réguliers se tiendront pour que nous puissions adapter les mesures prises et ensemble décider de manière régulière d'ajuster les choses.

Alors à quelle échéance, dès lors, peut-on espérer entrevoir la fin définitive de cette épreuve ? Quand pourrions-nous renouer avec la vie d'avant ? Je sais vos questionnements, je les partage. Ils sont légitimes. J'aimerais tellement pouvoir tout vous dire et vous répondre sur chacune de ces questions. Mais en toute franchise, en toute humilité, nous n'avons pas de réponse définitive à cela.

Aujourd'hui, d'après les premières données qui seront prochainement affinées par ce qu'on appelle les tests sérologiques, une très faible minorité de Français ont contracté le Covid-19. Ce qui veut dire que nous sommes loin de ce que les spécialistes appellent l'immunité collective, c'est-à-dire ce moment où le virus arrête de lui-même sa circulation parce que suffisamment d'entre nous l'avons eu.

C'est pourquoi la première voie pour sortir de l'épidémie est celle des vaccins. Tout ce que le monde compte de talents, de chercheurs y travaille. La France est reconnue en la matière et a d'excellentes ressources parce que c'est sans doute la solution la plus sûre, même s'il faudra plusieurs mois au moins pour la mettre en oeuvre. Notre pays investira encore plus massivement dans la recherche et je porterai dans les prochains jours une initiative avec nombre de nos partenaires en votre nom pour accélérer les travaux en cours.

La seconde voie, ce sont les traitements. Nous y travaillons depuis le premier jour. Il y a eu, je le sais, beaucoup de débats dans le pays. Toutes les options sont explorées et notre pays est celui qui a engagé le plus d'essais cliniques en Europe. J'ai tenu moi-même à comprendre chacune des options possibles, à m'assurer que tout était essayé dans les meilleurs délais et avec rigueur. Il ne s'agit pas de donner un traitement si on n'est pas sûr mais de procéder à tous les essais cliniques pour que toutes les pistes soient poursuivies. Et croyez-le, nos médecins, nos chercheurs travaillent d'arrache-pied. Aucune piste n'est négligée, aucune piste ne sera négligée. Je m'y engage.

Voilà, ce soir je partage avec vous ce que nous savons et ce que nous ne savons pas. Nous finirons par l'emporter mais nous aurons plusieurs mois à vivre avec le virus. Avec humilité, il nous faut aujourd'hui décider et agir en tenant compte des incertitudes avec lucidité, oui, parce que regardez l'Asie, où le virus semblait avoir été vaincu et il revient dans de nombreux pays qui, à nouveau, décident de refermer leurs économies. Il nous faut donc procéder avec calme et courage.

Mais ce que je sais, ce que je sais à ce moment, mes chers compatriotes, c'est que notre Nation se tient debout, solidaire, dans un but commun.

On disait que nous étions un peuple indiscipliné, et voilà que nous respectons des règles, des disciplines parmi les plus rigoureuses jamais imposées à notre peuple en temps de paix.

On disait que nous étions un peuple épuisé, routinier, bien loin de l'élan des fondations, et voilà que tant d'entre vous rivalisent de dévouement, d'engagement face à l'inattendu de cette menace.

Nous voilà tous solidaires, fraternels, unis, concitoyens d'un pays qui fait face. Concitoyens d'un pays qui débat, qui discute, qui continue de vivre sa vie démocratique, mais qui reste uni. Et je veux ce soir partager avec vous, au cœur de l'épreuve, cette fierté.

Cette certaine idée qui a fait la France est bien là, vivante et créatrice. Et cela doit nous remplir d'espoir.

Durant les semaines à venir, le Gouvernement, le Parlement, notre administration, avec nos maires et nos élus locaux, auront à préparer la suite. Pour ce qui me concerne, je tâcherai de porter en Europe notre voix afin d'avoir plus d'unité et de solidarité. Les premières décisions ont été dans le bon sens et nous avons beaucoup poussé pour cela, qu'il s'agisse de la Banque centrale européenne, de la Commission européenne ou des gouvernements.

Mais nous sommes à un moment de vérité qui impose plus d'ambition, plus d'audace, un moment de refondation.

Nous devons aussi savoir aider nos voisins d'Afrique à lutter contre le virus plus efficacement, à les aider aussi sur le plan économique en annulant massivement leurs dettes.

Où, nous ne gagnerons jamais seuls.

Parce qu'aujourd'hui, à Bergame, Madrid, Bruxelles, Londres, Pékin, New York, Alger ou Dakar, nous pleurons les morts d'un même virus. Alors si notre monde sans doute se fragmentera, il est de notre responsabilité de bâtir dès aujourd'hui des solidarités et des coopérations nouvelles. Il nous reviendra aussi, dans les prochaines semaines, de préparer l'après.

Il nous faudra rebâtir notre économie plus forte afin de produire et redonner plein espoir à nos salariés, nos entrepreneurs, garder notre indépendance financière.

Il nous faudra rebâtir une indépendance agricole, sanitaire, industrielle et technologique française et plus d'autonomie stratégique pour notre Europe. Cela passera par un plan massif pour notre santé, notre recherche, nos aînés, entre autres.

Il nous faudra nous rappeler aussi que notre pays, aujourd'hui, tient tout entier sur des femmes et des hommes que nos économies reconnaissent et rémunèrent si mal. « Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune ». Ces mots, les Français les ont écrits il y a plus de 200 ans. Nous devons aujourd'hui reprendre le flambeau et donner toute sa force à ce principe.

Il nous faudra bâtir une stratégie où nous retrouverons le temps long, la possibilité de planifier, la sobriété carbone, la prévention, la résilience qui seules peuvent permettre de faire face aux crises à venir.

Ces quelques évidences s'imposent aujourd'hui à nous mais ne suffiront pas. Je reviendrai donc vers vous pour parler de cet après. Le moment que nous vivons est un ébranlement intime et collectif. Sachons le vivre comme tel. Il nous rappelle que nous sommes vulnérables, nous l'avions sans doute oublié. Ne cherchons pas tout de suite à y trouver la confirmation de ce en quoi nous avons toujours cru. Non. Sachons, dans ce moment, sortir des sentiers battus, des idéologies, nous réinventer – et moi le premier.

Il y a dans cette crise une chance : nous ressouder et prouver notre humanité, bâtir un autre projet dans la concorde. Un projet français, une raison de vivre ensemble profonde.

Dans les prochaines semaines, avec toutes les composantes de notre Nation, je tâcherai de dessiner ce chemin qui rend cela possible.

Mes chers compatriotes, nous aurons des jours meilleurs et nous retrouverons les Jours Heureux. J'en ai la conviction.

Et les vertus qui, aujourd'hui, nous permettent de tenir, seront celles qui nous aideront à bâtir l'avenir, notre solidarité, notre confiance, notre volonté.

Alors prenez soin de vous, prenons soin les uns des autres

Nous tiendrons.

Vive la République.

Vive la France.

4 Le discours du 14 juin 2020



ÉLYSÉE

ADRESSE AUX FRANÇAIS, 14 JUIN 2020

14 JUIN 2020 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Françaises, Français,

Mes chers compatriotes,

Je veux ce soir vous parler des jours qui viennent, de notre organisation face à l'épidémie, tirer les premières leçons de cette crise, et dessiner en quelques lignes notre nouveau chemin.

A partir de demain, nous allons pouvoir tourner la page du premier acte, en quelques sortes, de la crise que nous venons de traverser,

Dès demain, tout le territoire - à l'exception de Mayotte et de la Guyane où le virus circule encore activement - tout le territoire donc passera dans ce qu'il est désormais convenu d'appeler la « zone verte », ce qui permettra notamment une reprise plus forte du travail, et la réouverture des cafés et restaurants en Île-de-France.

Dès demain, il sera à nouveau possible de se déplacer entre les pays européens. Et à partir du 1^{er} juillet, nous pourrons nous rendre dans les Etats hors d'Europe où l'épidémie sera maîtrisée.

Dès demain, en hexagone comme en Outre-mer, les crèches, les écoles, les collèges se prépareront à accueillir à partir du 22 juin tous les élèves, de manière obligatoire et selon les règles de présence normale.

Il faudra continuer d'éviter au maximum les rassemblements car nous savons qu'ils sont les principales occasions de propagation du virus : ils resteront donc très encadrés.

Le second tour des élections municipales pourra se dérouler, dans les communes concernées, le 28 juin.

Enfin, pour nos aînés en maisons de retraite ou en établissements, les visites devront désormais être autorisées.

Nous allons donc pouvoir retrouver le plaisir d'être ensemble, de reprendre pleinement le travail mais aussi de nous divertir, de nous cultiver.

Nous allons retrouver pour partie notre art de vivre, notre goût de la liberté. En somme, nous allons retrouver pleinement la France.

Cela ne signifie pas que le virus a disparu et que nous pouvons baisser totalement la garde. Il nous faudra pour longtemps encore vivre avec lui, respecter les règles de distance physique, l'été 2020 ne sera pas un été comme les autres, et il nous faudra veiller à l'évolution de l'épidémie pour nous préparer au cas où elle reviendrait avec plus de force.

La lutte contre l'épidémie n'est donc pas terminée mais je suis heureux, avec vous, de cette première victoire contre le virus. Et je veux ce soir penser avec émotion à nos morts, à leurs familles, dont le deuil a été rendu plus cruel encore en raison des contraintes de cette période.

Clore aujourd'hui le moment entamé avec le début du confinement n'avait rien d'une évidence.

Si nous pouvons rouvrir le pays, c'est parce qu'à chaque étape de l'épidémie chacun a pris sa part. Le Premier ministre et le Gouvernement ont travaillé d'arrache-pied, le Parlement s'est réuni, l'Etat a tenu, les élus de terrain se sont engagés.

Le 16 mars, nous avons fait le choix humaniste de placer la santé au-dessus de l'économie en vous demandant de rester chez vous. Vous avez alors fait preuve d'un sens des responsabilités admirable. Et grâce à l'engagement exceptionnel de nos soignants et de toutes les équipes, l'ensemble des malades qui en avaient besoin ont pu être pris en charge à l'hôpital ou dans la médecine de ville.

Grâce à tous ceux qui parmi vous ont continué à travailler, malgré l'angoisse bien souvent, pour assurer les services essentiels à la Nation, nous avons pu nous nourrir et continuer de vivre.

Lorsque le 13 avril dernier, je vous ai annoncé une sortie du confinement à partir du 11 mai - je sais que beaucoup alors le déconseillaient, il n'y avait pas de consensus, les avis étaient très différents y compris parmi les scientifiques – mais nous avons collectivement et méthodiquement préparé ce qu'on a appelé le déconfinement. Là encore, tout le monde a travaillé d'arrache-pied, nous avons surmonté les craintes, les angoisses. Et vous êtes ressortis à nouveau et avez repris le travail. Nous avons bien fait. Nos usines, nos commerces, nos entreprises ont pu redémarrer.

La nouvelle étape qui s'ouvre à partir de demain va permettre d'accélérer la reprise. Il le faut et là aussi je compte sur vous. Car nous devons faire pleinement repartir notre économie en continuant de protéger les plus fragiles.

Nous n'avons pas à rougir mes chers compatriotes de notre bilan. Des dizaines de milliers de vies ont été sauvées par nos choix, par nos actions. Nous avons su doubler en quelques jours nos capacités de réanimation, organiser des transferts de centaines de patients entre régions et avec les pays voisins, approvisionner les commerces, réorienter notre production industrielle, inventer des solidarités nouvelles.

La période a montré que nous avions du ressort, de la ressource. Que, face à un virus qui nous a frappés plus tôt et plus fort que beaucoup d'autres, nous étions capables d'être inventifs, réactifs, solides.

Nous pouvons être fiers de ce qui a été fait et de notre pays.

Bien sûr cette épreuve a aussi révélé des failles, des fragilités : notre dépendance à d'autres continents pour nous procurer certains produits, nos lourdeurs d'organisation, nos inégalités sociales et territoriales.

Je veux que nous tirions toutes les leçons de ce que nous avons vécu et avec vous comprendre ce que nous avons mieux réussi ou moins bien réussi que nos voisins. Nos forces, nous les conforterons, nos faiblesses, nous les corrigerons vite et fort.

Le moment que nous traversons et qui vient après de nombreuses crises depuis quinze ans, nous impose d'ouvrir une nouvelle étape afin de retrouver pleinement la maîtrise de nos vies, de notre destin, en France et en Europe.

Ce sera la priorité des deux années à venir que je veux utiles pour la Nation.

C'est aussi le cap de la décennie que nous avons devant nous. Retrouver notre indépendance pour vivre heureux et vivre mieux.

Avec l'épidémie, l'économie mondiale s'est quasi-arrêtée.

notre première priorité est donc d'abord de reconstruire une économie forte, écologique, souveraine et solidaire.

Depuis le premier jour de la crise, notre mobilisation est totale. « Quoi qu'il en coûte » : tel était l'engagement que j'avais pris devant vous dès le mois de mars. Chômage partiel, prêts aux entreprises, accompagnement des commerçants, des indépendants, soutien des plus précaires : tout a été mis en œuvre par le Gouvernement pour sauvegarder nos emplois et pour aider chacun. Nous avons décidé des plans massifs pour les secteurs les plus durement touchés : l'industrie automobile, l'aéronautique, le tourisme, la culture, la restauration, l'hôtellerie, et nous poursuivrons. Au total, nous avons mobilisé près de 500 milliards d'euros pour notre économie, pour les travailleurs, pour les entrepreneurs, mais aussi pour les plus précaires. C'est inédit. Et je veux ce soir que vous le mesuriez aussi pleinement. Dans combien de pays tout cela a-t-il été fait ? C'est une chance et cela montre la force de notre Etat et de notre modèle social.

Ces dépenses se justifiaient et se justifient en raison des circonstances exceptionnelles. Mais elles viennent s'ajouter à notre dette déjà existante. Nous ne les financerons pas en augmentant les impôts : notre pays est déjà l'un de ceux où la fiscalité est la plus lourde, même si depuis trois ans nous avons commencé à la baisser. La seule réponse est de bâtir un modèle économique durable, plus fort, de travailler et de produire davantage pour ne pas dépendre des autres. Et cela, nous devons le faire, alors même que notre pays va connaître des faillites et des plans sociaux multiples en raison de l'arrêt de l'économie mondiale.

C'est pourquoi, j'assumerai avec vous, avec toutes les forces de notre pays, avec le tissu de nos entreprises, avec nos salariés comme nos indépendants, nos corps intermédiaires, je m'engagerai dans cette reconstruction économique.

Il nous faut d'abord tout faire pour éviter au maximum les licenciements. C'est pour cela qu'avec les syndicats et le patronat, nous avons lancé une négociation pour que, dans toutes les entreprises, nous arrivions à préserver le plus d'emplois possible malgré les baisses d'activité.

Il nous faut créer de nouveaux emplois en investissant dans notre indépendance technologique, numérique, industrielle et agricole. Par la recherche, la consolidation des filières, l'attractivité et les relocalisations lorsque cela se justifie. Un vrai pacte productif.

Il nous faut créer les emplois de demain par la reconstruction écologique qui réconcilie production et climat : avec un plan de modernisation du pays autour de la rénovation thermique de nos bâtiments, des transports moins polluants, du soutien aux industries vertes. Cela passera aussi par l'accélération de notre stratégie maritime, nous qui sommes la deuxième puissance océanique mondiale. La convention citoyenne rendra dans quelques jours son travail, qui contribuera à ce projet.

Cette reconstruction doit aussi être sociale et solidaire. Une relance par la santé comme nous avons commencé à le faire avec la négociation du Ségur qui, non seulement revalorisera les personnels soignants mais permettra de transformer l'hôpital comme la médecine de ville par des investissements nouveaux et une organisation plus efficace et préventive.

Une relance solidaire qui permettra de mieux protéger nos aînés, mieux protéger aussi les plus pauvres d'entre nous.

Une relance sociale et solidaire enfin, par un investissement massif pour l'instruction, la formation, et les emplois de notre jeunesse. Nous le lui devons : nous lui avons tant demandé durant la période. Elle va encore avoir un été et une rentrée si difficile et c'est elle qui porte la dette écologique et budgétaire.

Ce plan de reconstruction se fera avec l'Europe qui, après des débuts timides, s'est hissée à la hauteur du moment. L'accord franco-allemand autour d'un endettement conjoint et d'un plan d'investissement pour redresser l'économie du continent est un tournant historique. En empruntant pour la première fois

ensemble, avec la chancelière d'Allemagne, nous proposons aux autres Etats européens de dire « nous » plutôt qu'une addition de « je ». C'est le résultat d'un travail acharné, initié par la France, et que nous menons depuis trois ans. Ce peut être là, une étape inédite de notre aventure européenne et la consolidation d'une Europe indépendante qui se donne les moyens d'affirmer son identité, sa culture, sa singularité face à la Chine, aux Etats-Unis et dans le désordre mondial que nous connaissons. Une Europe plus forte, plus solidaire, plus souveraine. C'est le combat que je mènerai en votre nom dès le conseil européen de juillet et dans les deux années à venir.

Cette reconstruction économique, écologique et solidaire sera la clé notre indépendance. Elle sera préparée durant tout l'été avec les forces vives de notre Nation pour être mise en œuvre au plus vite.

L'indépendance de la France pour vivre mieux exige aussi notre unité autour de la République. Tel est le deuxième axe de cette nouvelle étape. Je nous vois nous diviser pour tout et parfois perdre le sens de notre Histoire. Nous unir autour du patriotisme républicain est une nécessité.

Nous sommes une Nation où chacun, quelles que soient ses origines, sa religion doit trouver sa place. Est-ce vrai partout et pour tout le monde ? Non.

Notre combat doit donc se poursuivre, s'intensifier pour permettre d'obtenir les diplômes et les emplois qui correspondent aux mérites et talents de chacun et lutter contre le fait que le nom, l'adresse, la couleur de peau réduisent encore trop souvent encore l'égalité des chances que chacun doit avoir.

Nous serons intraitables face au racisme, à l'antisémitisme et aux discriminations et de nouvelles décisions fortes seront prises.

Mais ce combat noble est dévoyé lorsqu'il se transforme en communautarisme, en réécriture haineuse ou fausse du passé. Ce combat est inacceptable lorsqu'il est récupéré par les séparatistes.

Je vous le dis très clairement ce soir mes chers compatriotes, la République n'effacera aucune trace ni aucun nom de son Histoire. La République ne déboulonnera pas de statue. Nous devons plutôt lucidement regarder ensemble toute notre Histoire, toutes nos mémoires, notre rapport à l'Afrique en particulier, pour bâtir un présent et un avenir possible, d'une rive l'autre de la Méditerranée avec une volonté de vérité et en aucun cas de revisiter ou de nier ce que nous sommes.

Nous ne bâtirons pas davantage notre avenir dans le désordre.

Sans ordre républicain, il n'y a ni sécurité, ni liberté. Cet ordre, ce sont les policiers et les gendarmes sur notre sol qui l'assurent. Ils sont exposés à des risques quotidiens en notre nom, c'est pourquoi ils méritent le soutien de la puissance publique et la reconnaissance de la Nation.

Enfin, il me reviendra avec vous de bâtir de nouveaux équilibres dans les pouvoirs et les responsabilités. C'est le troisième axe que je vois à cette nouvelle étape. J'en ai la conviction profonde : l'organisation de l'Etat et de notre action doit profondément changer.

Tout ne peut pas être décidé si souvent à Paris.

Face à l'épidémie, les citoyens, les entreprises, les syndicats, les associations, les collectivités locales, les agents de l'Etat dans les territoires ont su faire preuve d'ingéniosité, d'efficacité, de solidarité.

Faisons-leur davantage confiance. Libérons la créativité et l'énergie du terrain.

C'est pourquoi je veux ouvrir pour notre pays une page nouvelle donnant des libertés et des responsabilités inédites à ceux qui agissent au plus près de nos vies, libertés et responsabilités pour nos hôpitaux, nos universités, nos entrepreneurs, nos maires et beaucoup d'autres acteurs essentiels.

Mes chers compatriotes,

Ce projet d'indépendance, de reconstruction n'est possible que parce que, depuis trois ans, nous avons mené un travail sans relâche pour l'éducation, l'économie, la lutte contre les inégalités dans notre pays. Parce qu'aussi nous nous sommes battus pour notre projet européen et notre place dans l'ordre international.

Je ne crois pas que surmonter les défis qui sont devant nous consiste à revenir en arrière, non.

Mais les temps imposent de dessiner un nouveau chemin. C'est ainsi que chacun d'entre nous doit se réinventer comme je l'ai dit et que nous devons collectivement faire différemment et vous l'avez compris ce que j'ai commencé ce soir à esquisser, je me l'applique d'abord et avant tout à moi-même.

C'est dans cet esprit de concorde que j'ai demandé aux Présidents des deux chambres parlementaires et du Conseil économique, social et environnemental de proposer quelques priorités susceptibles de rassembler le plus grand nombre. C'est aussi dans cet esprit que j'ai engagé des consultations larges que je poursuivrai durant les prochains jours.

Je m'adresserai à vous en juillet pour préciser ce nouveau chemin, lancer les premières actions. Et cela ne s'arrêtera pas.

Mes chers compatriotes,

Nous avons devant nous des défis historiques.

Pour les relever, n'oublions jamais nos forces : notre histoire, notre jeunesse, notre sens du travail et de l'engagement, notre volonté de justice, notre capacité de créer pour dire et changer le monde, notre bienveillance.

Agissons ensemble avec toutes ces forces chevillées au corps.

Ayons ensemble cette volonté de conquérir, cette énergie du jour qui vient.

Vive la République !

Vive la France !